This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,410,671

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
AR VERITAS

LUCAS VORSTERMAN

CATALOGUE RAISONNÉ DE SON ŒUVRE

Cet ouvrage a été tiré a 756 exemplaires :

6 sur Papier de Hollande numérotés 1 à 6.
750 sur Papier velin de cuve numérotés 7 à 756.

EXEMPLAIRE N° 312.

LUCAS VORSTERMAN

Catalogue raisonné de son Œuvre

PRÉCÉDÉ D'UNE NOTICE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES DU MAITRE

PAR

HENRI HYMANS

CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE PLANCHES ET DE TABLES MÉTHODIQUES

BRUXELLES

BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie, ÉDITEURS

SUCCESSEUR

ÉMILE BRUYLANT

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1893

215

Fine Arts

ND
673
.V78
H97

6227/5-460

PORTRAIT DE LUCAS VORSTERMAN

Dessin d'Ant. van Dyck, de la collection de M. J.-P. Heseltine.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

INTRODUCTION 7
Essai d'une notice biographique de Lucas Vorsterman 13
Les portraits de Lucas Vorsterman 60

CATALOGUE RAISONNÉ DE L'ŒUVRE GRAVÉ DE LUCAS VORSTERMAN.

SUJETS SACRÉS.
Ancien Testament 65
Nouveau Testament 69
Madones, Saintes familles, Sujets mystiques 83
Saints et Saintes 95

SUJETS PROFANES.
Sujets de la Fable, de l'Histoire ancienne; Antiquités. 113
Sujets allégoriques et historiques; Thèses, Frontispices, Armoiries 125
Sujets familiers; Paysages 137

PORTRAITS 147

SUPPLÉMENT.

A. Estampes douteuses, revêtues de la signature ou du monogramme de Lucas Vorsterman. 207
B. Estampes anonymes dont le procédé offre de l'analogie avec celui de Vorsterman. 210
C. Estampes faussement attribuées à Vorsterman. 212

APPENDICE.

Pièces justificatives 221

TABLES.

Liste chronologique des œuvres de L. Vorsterman. 231
Liste des œuvres de Vorsterman rangées dans l'ordre méthodique des sujets . . 235
Liste alphabétique des maîtres d'après lesquels Vorsterman a gravé ses estampes. 247
Liste alphabétique des graveurs ayant copié les estampes de Vorsterman . . . 253
Liste alphabétique des éditeurs dont le nom figure sur les estampes de Vorsterman 255
Liste alphabétique des personnages à qui sont dédiées les estampes de Vorsterman. 261
Table alphabétique des noms cités dans la notice biographique 265

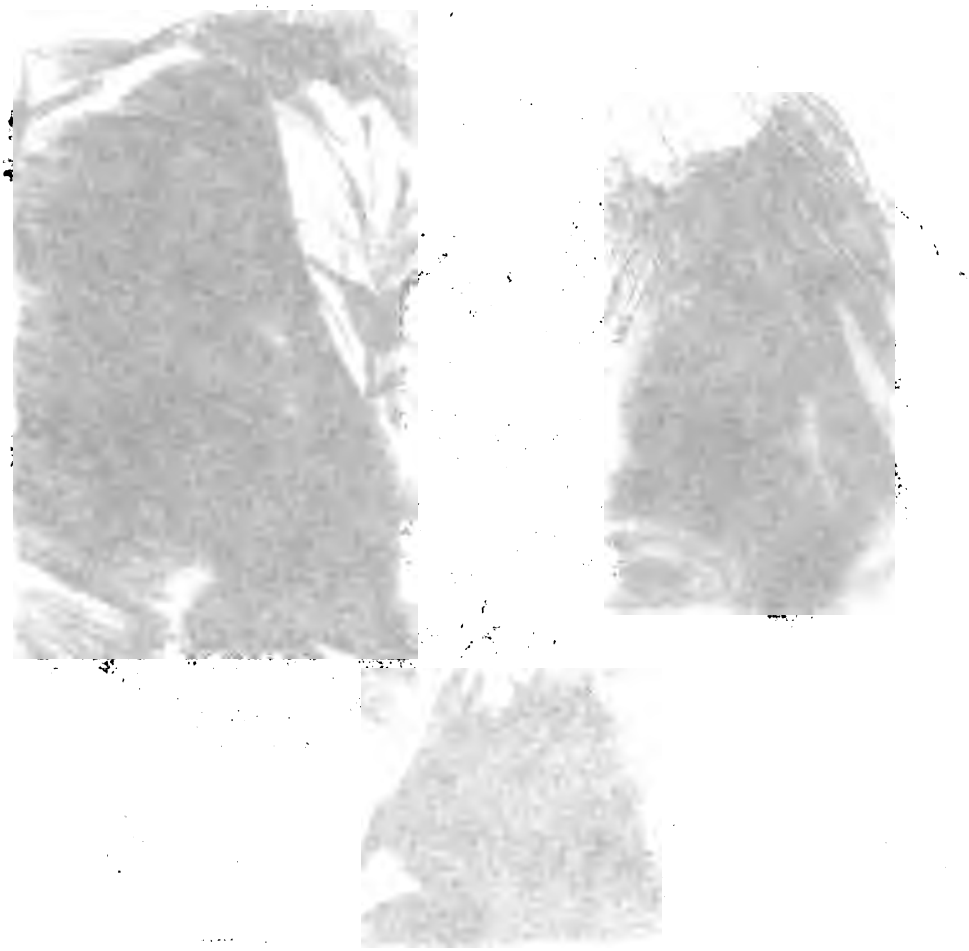

PORTRAIT DE LUCAS VORSTERMAN
gravé par ANT. VAN DYCK.

INTRODUCTION

De bonne heure Rubens s'était préoccupé de la reproduction de ses œuvres par le burin. Au lendemain même de son retour d'Italie, nous voyons l'illustre peintre en relation avec les graveurs. Ce n'est toutefois qu'avec l'année 1620 que débute, sous sa direction, le grandiose ensemble où se reflète, avec une éloquence si haute, l'esprit des conceptions picturales du maître (1).

Les vingt années qui s'écoulent ensuite jusqu'à la mort du puissant coloriste, verront se produire à ses côtés des graveurs d'un talent exceptionnel, à proprement parler ses élèves, et que sa prodigieuse entente des nécessités pittoresques amènera, par des voies jusqu'alors inexplorées, à donner à leurs planches le maximum de vigueur et d'harmonie auquel puisse aspirer la gravure au burin.

L'ensemble des estampes nées de l'initiative de Rubens constitue par là même, dans l'histoire de la gravure, un

(1) Dans les lettres patentes données à Rubens, sous la date du 16 janvier 1620, les Archiducs déclarent faire droit à une requête du 29 juillet de l'année précédente, où le peintre annonce son « intention de faire graver en cuivre quelques tableaux, tant ceulx qu'il a déjà faict de sa main que ceulx qu'il pourroit faire doresenavant ».

Nous donnons, à l'*Appendice*, le texte des divers privilèges conférés à Rubens pour la publication de ses estampes.

chapitre des plus intéressants. Non plus que le choix des sujets ne procède de la libre initiative des interprètes, leur traduction n'accuse, avec une netteté entière, la personnalité de ceux-ci. Chaque trait du burin, on peut le dire, y trahit l'intervention d'une volonté supérieure, et même en l'absence des preuves formelles que nous possédons à cet égard, l'action de Rubens se ferait jour ici d'une manière irrécusable. Le résultat peut nous satisfaire sans réserve, c'est au peintre que va d'abord notre admiration.

Pour juger d'une manière définitive les maîtres associés à l'œuvre de Rubens, il ne suffit donc pas d'une connaissance plus ou moins parfaite des travaux inspirés par l'illustre chef d'école. A son contact les graveurs se transfigurent, leur talent s'exalte sous l'influence des modèles admirables proposés à leur burin par le fougueux créateur et dont lui-même s'applique à préciser pour eux les intentions. Vainement chercherions-nous dans le surplus de l'œuvre de ces praticiens si habiles rien de supérieur aux travaux dont il s'agit; nous y pouvons puiser cependant une somme d'informations d'un intérêt capital. C'est chose absolument digne de notre étude, que la libre manifestation de ces talents si féconds en ressources appliqués à la traduction d'un seul et exceptionnel artiste. Une importance réelle s'attache à la recherche de leurs tentatives premières, à des données précises sur la conséquence finale de leur labeur non moins qu'à l'influence de leur exemple, et nul, à ces titres divers, ne mérite autant que Vorsterman d'intéresser l'iconophile.

Certes, parmi les graveurs associés à l'œuvre de Rubens, il compte des devanciers d'incontestable valeur : Matham, Jean Muller, Pierre Soutman; des continuateurs, parfois des émules en Pontius, Witdoeck, Marinus — ses propres

élèves — Pierre de Jode, Nicolas Ryckemans, les frères Bolswert, d'autres encore. Aucun pourtant ne le lui dispute en savoir, en délicatesse, en initiative, et pour tout dire, la somme de ses productions accuse une personnalité notablement supérieure.

Coloriste d'instinct, dessinateur d'une science peu commune, en dehors même de sa brillante participation à l'œuvre de Rubens, Vorsterman revêt, parmi les graveurs, l'importance d'un chef d'école. Inégal, inférieur parfois à lui-même et à d'autres, il a, en revanche, des éclairs de génie et s'impose à l'admiration des connaisseurs autant par la perfection du résultat que par le choix judicieux des moyens.

Vouloir révéler un tel maître serait une prétention absurde. Moins encore aspirons-nous à le grandir. L'histoire lui a dès longtemps assigné sa juste place parmi les plus illustres représentants de son art. Mais les collectionneurs nous sauront gré d'appeler leur attention sur un ensemble de travaux trop généralement délaissés et parmi lesquels il en est d'une importance considérable.

Quant aux faits de la carrière de l'artiste, s'il nous est permis d'enrichir de quelques données nouvelles la biographie esquissée dans un précédent ouvrage (1), nos recherches n'aboutissent pas, tant s'en faut, à nous mettre en possession de la somme des informations que réclame la solution des problèmes soulevés à maintes reprises par des estampes où figure le nom de Vorsterman.

Nous n'avons, par exemple, aucune preuve formelle d'un séjour du graveur à Paris, séjour que nous avions envisagé comme probable, antérieurement à son passage en Angleterre.

(1) *Histoire de la Gravure dans l'École de Rubens*, mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, 1879.

La supposition se trouve même affaiblie, sinon infirmée, par une date relevée sur la feuille complémentaire du *Triomphe de Louis XIII,* en réalité un titre de thèse. Si dès avant l'année 1625 cette pièce était sur le métier, Vorsterman n'a pu la graver qu'à Anvers même, soit avant son départ pour l'Angleterre. En revanche, les portraits de Claude Maugis, abbé de Saint-Ambroise, à Bourges, et de François Malherbe, ce dernier placé en tête de l'édition des œuvres du poète, publiées à Paris, sont l'un et l'autre datés de 1630. Il a donc pu se faire que Vorsterman ait traversé Paris pour regagner Anvers, mais rien de certain n'existe à ce sujet.

Même les relations de Vorsterman avec Rubens sont loin d'être connues comme elles devraient l'être.

A quel moment, par quel enchaînement de circonstances débute la collaboration des deux artistes? Brusquement interrompue en 1622, quand et comment fut-elle reprise? A cet égard tout est mystère.

Pour nous, il ne saurait être douteux que, revenu d'Angleterre, Vorsterman ne fut plus pour Rubens qu'un collaborateur d'occasion, ce qui, du reste, augmente la difficulté d'assigner une date à celles de ses pièces où manquent les privilèges du maître, privilèges qui, d'une manière presque invariable, figurent sur les œuvres nées de sa collaboration avec les graveurs.

A ce sujet, toutefois, un fait de quelque importance, et trop généralement ignoré, mérite d'être tenu en mémoire. Il s'agit du renouvellement, en faveur des héritiers de Rubens, de l'octroi tenu du gouvernement des Archiducs. Ce renouvellement eut lieu en 1643 (1). Consenti par Philippe IV, il

(1) ALEXANDRE PINCHART, *Archives des arts, sciences et lettres,* t. III, p. 215.

n'était opérant que dans la limite des possessions espagnoles des Pays-Bas. Ni en France, ni en Hollande, ces privilèges ne furent renouvelés; d'où ressort ce fait, autrement inexplicable, de la présence, dans l'œuvre de Rubens, de planches publiées à Anvers même, sous la signature de divers éditeurs, notamment de Martin vanden Enden, sans doute commissionné par la famille du peintre à cet effet.

Si, comme on peut l'admettre, Vorsterman, pour son compte, fit paraître quelques estampes nouvelles d'après Rubens, alors que l'illustre maître avait cessé de vivre, ces estampes doivent être en petit nombre.

Espérons que l'avenir nous réserve la solution de tous ces problèmes. Nous serons amplement payé de nos efforts si le présent travail y peut aider en quelque mesure.

1er octobre 1892.

ESSAI D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE

LUCAS VORSTERMAN

Ce que l'on sait jusqu'à ce jour de l'origine et des débuts de Vorsterman se réduit à peu de chose. Représentant notable de l'École d'Anvers, il n'était Anversois de naissance, ni probablement de race, bien que, dès la fin du xve siècle, de nombreux volumes sortis des presses de Guillaume Vorsterman, à la *Licorne d'or,* aient donné à la typographie anversoise un relief considérable. Toujours est-il que, le 28 août 1620, le droit de bourgeoisie dut être attribué par le magistrat à Lucas-Émile Vorsterman, fils d'Émile, né à Bommel, en Gueldre, à l'effet d'exercer à Anvers la gravure en taille douce et le commerce des estampes.

L'absence de registres aux baptêmes antérieurs au xviie siècle a forcément laissé sans résultat les investigations entreprises au lieu natal de l'artiste. On sait toutefois, par une déclaration de Vorsterman lui-même, au cours d'une enquête faite à Anvers et où il comparut comme témoin, que c'est en 1595 — vingt ans plus tard que la date assignée à sa naissance par la plupart des biographes — qu'il avait vu le jour. En 1636, notre graveur se disait âgé de quarante ans (1).

(1) Déjà nous avons signalé le fait dans notre *Histoire de la gravure de l'École de Rubens.* Conf. *Les Privilèges accordés aux graveurs Jérôme Wiericx et Jean-Baptiste Barbé,* par P. Génard : *Bulletin des archives d'Anvers,* t. IV, p. 467.

Quand et pourquoi Vorsterman était venu à Anvers, nous l'ignorons. Catholique fervent, sans doute, à l'exemple de bon nombre de ses compatriotes, vint-il chercher, dans les provinces restées fidèles à l'Espagne, si pas un refuge contre la persécution, du moins la libre pratique de son culte.

A ce premier et puissant motif peuvent s'être mêlées des considérations d'intérêt. Anvers était alors un centre considérable de production artistique. Muets sur l'apprentissage du graveur, les registres-matricules de la gilde de Saint-Luc nous le montrent admis d'emblée parmi les francs-maîtres, en 1620, ce qui amène à croire qu'au moment de sa venue à Anvers il possédait un ensemble de connaissances déjà suffisant pour lui permettre d'affronter la lutte avec des confrères plus anciens et mieux posés. Ceci, du reste, n'est pas simple conjecture, car l'œuvre même de Vorsterman fournit la preuve de sa précocité. Le *Repos en Égypte,* d'après Baroche (n° 11), a dû voir le jour au plus tard en 1607, attendu que Jean Leo, théologien, de Bommel, à qui est dédiée l'estampe, finit sa carrière en la même année. Or, en 1607, Vorsterman avait douze ans à peine. La chose est remarquable, bien qu'il s'agisse de la simple copie d'une planche de Corneille Cort, et que d'autres graveurs, notamment les Wiericx, aient fait preuve d'une non moins grande précocité.

Au moment où Vorsterman sollicitait à Anvers le droit de bourgeoisie, un certain temps s'était écoulé depuis son arrivée sur les rives de l'Escaut. Dès le 9 avril 1619, nous relevons dans les registres de l'ancienne paroisse de Saint-Georges l'inscription de son mariage, célébré en présence de Jean de Leeu et de Jacques de Gaie, deux noms restés sans écho dans l'histoire des arts (1). Vorsterman prenait pour épouse Anne Franckx, née à Anvers en 1596.

Rarement un homme abandonne le lieu natal au simple effet de s'engager dans les liens conjugaux. L'événement, au

(1) Il y eut, à la vérité, un graveur du nom de Jean de Leeu, mais il travailla à la fin du XVIIe siècle.

contraire, suppose un séjour préalable de quelque durée dans le voisinage de celle qui sera la compagne de sa vie, et tout dénote que Vorsterman ne fit pas exception à cette règle. Anne Franckx, fille de Henri et de Judith Guebels, était sœur d'Antoine, un imprimeur en taille douce, franc-maître de la gilde de Saint-Luc depuis 1613. Le mariage de Vorsterman se présente dès lors comme une conséquence naturelle de l'intimité de deux hommes appelés par profession à un contact suivi. Et si, chose en quelque sorte prouvée, les planches dont, à cette époque déjà, Vorsterman s'occupait pour Rubens, passèrent par les presses de son beau-frère (1), Antoine Franckx était un praticien de premier ordre. L'histoire de la gravure n'offre guère d'exemple d'estampes plus supérieurement tirées que celles issues de la collaboration de Rubens avec ses graveurs.

Dès le 17 janvier 1620, les époux Vorsterman présentaient au baptême le premier fruit de leur union, un fils. On lui donna les prénoms d'Émile-Paul, le premier porté par son aïeul paternel, l'autre par son parrain, car Rubens avait, en cette circonstance, voulu donner une preuve non équivoque d'estime au brillant interprète de ses peintures et très probablement aussi attester la cordialité de ses relations avec la famille Franckx. Judith Guebels était la marraine (2).

Bourgeois d'Anvers le 18 août, Vorsterman se faisait admettre bientôt après à la gilde de Saint-Luc, en même temps qu'il y faisait inscrire un élève, peut-être un simple assistant, Adrien Cas, dont les estampes restent à découvrir.

Libre, par le fait de sa collaboration à l'œuvre de Rubens, du contrôle de la gilde, notre graveur, en acquittant son droit de maîtrise, semble avoir tenu spécialement à posséder

(1) Dans le partage des biens dépendant de la succession de Rubens, une *Circoncision* est attribuée par les héritiers du grand peintre à Antoine *Vrancx*, imprimeur en taille-douce, en « reconnaissance de certains services rendus au défunt ».

(2) Ce renseignement est dû à l'obligeance de M. F.-J. Vanden Branden, archiviste adjoint de la ville d'Anvers. Nous lui exprimons ici notre bien sincère gratitude.

une patente de marchand. Non seulement les livres de la gilde lui donnent cette qualité, mais l'adresse personnelle du graveur figure sur l'ensemble de ses magistrales estampes d'après Rubens.

On s'est largement prévalu de l'absence d'information sur les années d'apprentissage de Vorsterman, pour enrichir sa biographie de détails fantaisistes. Le plus curieux échantillon du genre est bien certainement la notice insérée dans l'édition de 1759 de l'*Iconographie* de van Dyck, publiée à Amsterdam chez Arkstée et Merkus. Construite d'une pièce d'informations sans base, elle atteint le comble de l'effronterie. Bien qu'un peu long, le morceau demande à trouver ici sa place.

« Luc Vosterman, originaire du duché de Gueldre, naquit dans cette province vers l'an 1575. Il ne fut pas difficile de remarquer dans ses actions enfantines l'inclination décidée qu'il avait pour le dessin. Il prenait plaisir à tracer toute sortes de figures sur le papier en apprenant à écrire. N'était-ce point appeler un maître?

« Ses parents le comprirent et lui en donnèrent un qu'on ne nomme pas. Beaucoup d'application de la part du disciple et quelques années d'école ne permirent pas de douter qu'il ne devînt un habile artiste. C'est ainsi que les grands hommes ont coutume de s'annoncer, surtout quand l'éducation seconde les dispositions de la nature. A mesure que ses talents se développèrent, on le vit travailler avec une certaine répugnance d'après les dessins et les tableaux des peintres vulgaires, tandis que ceux des grands maîtres avoient pour lui des charmes ravissants, qu'il ne se lassoit point d'admirer en les copiant. Le goût de ces derniers détermina le sien, et leur manière fut celle qu'il se proposa pour modèle en travaillant à former la sienne.

« Persuadé que plus on remonte vers la source des eaux vives, plus on a raison de se promettre de les trouver pures, il entreprit de voyager pour aller consulter les grands origi-

naux d'Italie. En sortant de sa patrie, il prit la route de Rome, où, comme tant d'autres, il trouva de quoi contenter sa curiosité, exercer et perfectionner ses talents. La noblesse, l'élégance et la correction du dessin, qui brillent dans les ouvrages des Carrache, lui plurent et devinrent le principal objet de ses études pendant son séjour en Italie. Un tableau d'Annibal Carrache, représentant le Sauveur du monde en prière dans le jardin des Oliviers, a suffi pour établir la réputation de notre jeune artiste au delà des Alpes (1). Il le grava avec un succès qui a fait douter si la copie doit céder à l'original.

« Ceux à qui le Tintoret, le Titien, Michel-Ange, Raphaël ou quelque autre maître plaisoit le plus, lui en firent graver quelques pièces, en sorte qu'il se trouva dans l'obligation de travailler d'après tout ce que l'Italie a produit de plus distingué entre les peintres. Le grand-duc de Toscane, charmé de la beauté de son burin, l'employa à graver quelques pièces dont la conservation lui estoit plus particulièrement à cœur. Il grava entre autres pour ce prince les portraits de Cosme, dit *le libérateur de la patrie* (2), celui de Laurent, surnommé *le père des lettres* (3), et celui de Léon X, pape, tous trois illustres personnages sortis de la maison de Médicis (4).

« Je passe sous silence quantité d'autres ouvrages que Luc Vosterman grava d'après de bons maîtres italiens, pour le suivre dans ses voyages. D'ailleurs, ce n'est pas mon dessein d'entrer dans le détail de son œuvre, mais seulement de donner ici un abrégé de l'histoire de sa vie. En revenant d'Italie, il passa par la France et s'arrêta quelque temps à Paris, où ses ouvrages confirmèrent la bonne opinion qu'on avoit conçue de ses talents, sur ce que la renommée en avoit

(1) C'est l'estampe décrite sous le n° 28 de notre catalogue. Elle fut gravée à Londres, d'après un tableau appartenant à Charles Ier.

(2) N° 212 du présent catalogue.

(3) N° 213.

(4) N° 195. Ainsi que les deux œuvres précédentes, ces estampes furent exécutées à Anvers d'après des grisailles de Rubens encore conservées au musée Plantin.

publié. Il n'y demeura point aussi longtemps qu'on l'aurait souhaité, mais il partit pour les Pays-Bas, laissant aux curieux un désir empressé de posséder ses ouvrages au défaut de sa personne. Plusieurs les ont rassemblés ensuite avec beaucoup de soin et on les conserve encore précieusement dans les cabinets les mieux choisis, non seulement comme des témoins irréfragables de l'habileté de leur auteur, mais encore comme des merveilles de l'art et comme des guides sûrs que peuvent suivre aujourd'hui ceux qui aspirent à la perfection de la théorie ou de la pratique de la gravure.

« Nous ne lisons point qu'il soit retourné en Gueldre, du moins pour s'y arrêter longtemps, mais nous le retrouvons à Anvers peu après son départ de France. Les beaux-arts florissoient alors dans cette ville plus qu'en aucune autre des Pays-Bas; ainsi il n'est pas étonnant qu'il l'ait préférée à la Gueldre, sa patrie. La religion, peut-être, se mit encore de la partie. Cependant, quoiqu'il se mariât à Anvers, il ne s'y attacha point si fortement qu'il ne voyageât plus, car, outre ses fréquentes promenades en Hollande, il passa encore en Angleterre. Charles Ier, qui y régnoit alors, s'estoit déclaré par ses libéralités en faveur des beaux-arts. En falloit-il davantage pour attirer ceux qui y excelloient. Luc Vosterman grava à Londres, en 1627, un Saint-Georges combattant le dragon, d'après un grand tableau en hauteur appartenant au comte de Pembroke. Ce morceau a mérité les éloges des connaisseurs. Les figures en étoient exécutées au parfait, de même que le paysage qu'on découvre dans le lointain, et les différentes masses de couleurs, de lumières et d'ombres autant bien rendus qu'il soit possible de le faire au moyen d'un seul clair-obscur (1).

« L'aimable société des artistes d'Anvers le rappela dans cette ville. Il y continua l'exercice de son art avec autant

(1) Estampe décrite sous le n° 84. Loin d'être exécutée d'après un grand tableau de Raphaël, elle reproduit une peinture de $0^{m},28$ sur $0^{m},22$, actuellement conservée au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.

d'assiduité que de réputation. Pierre-Paul Rubens et le chevalier Antoine Van Dyck furent les deux peintres flamands, ses contemporains, d'après lesquels il travailla le plus. Tous les différents genres de sujets étaient également du ressort de son burin. Nous ne dirons rien de son talent pour les portraits, ceux qu'il a gravés pour l'œuvre de Van Dyck, connu et estimé de tous les curieux, parlent plus avantageusement en sa faveur que ne pourrait faire la meilleure plume.

« On ne trouve point à quel âge ni en quelle année Luc Vosterman mourut, mais le grand nombre de pièces dont son œuvre est composée donne lieu de croire qu'il parvint à une heureuse vieillesse. Il n'y a presque point eu de peintre renommé en Flandre avant lui, dont il n'ait contribué à conserver la mémoire en gravant quelques-uns de ses tableaux. Ses estampes, répandues dans tous les pays où on cultive les beaux-arts, ont rendu son nom célèbre dans presque toute l'Europe. On y remarque ces traits nobles et libres qui caractérisent les grands artistes et montrent en même temps leur facilité d'opérer. De plus, elles ont une vive expression et un grand goût. Il eut un fils nommé communément Luc Vosterman *le Jeune,* qui, marchant sur les traces de son père, a soutenu sa réputation et s'est acquis beaucoup d'honneur dans l'exercice de son art. »

La valeur du morceau gît dans son invraisemblance même. On voit à quel point avait pu se perdre en Hollande, et cela moins d'un siècle après la mort du personnage, le souvenir d'une carrière illustrée par tant de remarquables productions.

Comment admettre qu'il se fût trouvé à Amsterdam un éditeur assez oublieux des droits de la vérité pour se prêter à la vulgarisation de ce comble d'audace consistant à représenter comme ayant vu le jour à Rome et à Florence toute planche où le burin de Vorsterman s'applique à traduire une œuvre italienne, alors que les textes les plus formels, inscrits sur les pièces, donnent la preuve du contraire.

Des écrivains plus récents, d'ailleurs plus scrupuleux, croient pouvoir faire de Vorsterman un peintre ayant d'abord prêté à Rubens le concours de son pinceau. La version est séduisante et, à tous égards, commode. Vorsterman, né en 1575, aurait approché de la cinquantaine au moment où voyaient le jour ses premières estampes datées. Rien de plus légitime alors que d'envisager comme perdues pour la gravure toutes les années antérieures de la vie de l'artiste?

Aucun fait n'autorise à croire que Vorsterman, à une époque quelconque de sa carrière, ait manié le pinceau (1). Si, comme nous en informe Sandrart, il mérita le surnom de « peintre au burin », il le dut, ajoute cet auteur, à la perfection avec laquelle, guidé par Rubens, il arrivait à rendre l'effet des peintures du maître. Son ambition s'était d'abord bornée, affirme Sandrart, à exceller par la régularité des tailles « à la mode du jour ». Rubens lui fit comprendre la nécessité de s'inspirer avant tout du caractère des maîtres, à quoi il s'appliqua, l'on sait avec quel succès. « Sa manière offre une grande analogie avec celle de Rubens », dit, en terminant, l'auteur de l'*Academia Tedesca* (2).

Ce qu'il faut surtout retenir de l'assertion de Sandrart, un contemporain, c'est que, sans avoir atteint une haute supériorité, Vorsterman, au début de ses relations avec Rubens, était un graveur de quelque expérience. Sans vouloir, chose délicate, lui assigner un maître, nous pouvons croire qu'il avait apporté à Anvers un ensemble de procédés alors très en vogue dans son pays natal, où déjà Rubens, ne l'oublions pas, avait trouvé des interprètes distingués de ses peintures, à commencer par Jacques Matham, le beau-fils même de Henri Goltzius.

De nos jours encore, les œuvres de ce dernier forment la base à l'enseignement dans la plupart des ateliers de gravure.

(1) Vertue assure qu'il aurait, pendant son séjour en Angleterre, peint une couple de « choses » pour un gentleman, mais l'assertion est fort vague.

(2) On trouvera à l'*Appendice* le texte de Sandrart.

La précision, la simplicité du travail, jointes au prestigieux éclat de la plupart des planches du fameux artiste hollandais, expliquent et légitiment cette faveur. Au XVIIe siècle, peu de graveurs, peu de graveurs néerlandais surtout, échappaient à l'influence d'un si génial représentant de leur art. Nombre d'artistes qui ne furent jamais ses élèves se firent les propagateurs de son style, tel, par exemple, Henri Hondius qui, plus que tout autre, paraît avoir influé sur Vorsterman. Innombrables étaient les copistes des estampes de Goltzius, non pas seulement aux Pays-Bas, mais en Italie même où van Mander, le contemporain et l'ami du maître, nous apprend que, de bonne heure, sa réputation avait pénétré. On peut affirmer que le talent de plus d'un graveur, à son tour célèbre, est en germe dans des copies anonymes parfois assez trompeuses pour avoir égaré le jugement éprouvé d'un Bartsch même.

Que Vorsterman appartînt, lui aussi, à la légion des copistes de Goltzius, la preuve nous en est donnée par les n°s 15 à 26 du présent catalogue, dans lesquels il s'applique à reproduire, avec non moins de patience que d'exactitude, la suite entière de *la Passion* (B. 27 à 38), du maître de Harlem. Ces copies nous rapprochent évidemment des débuts de leur auteur, et l'adresse de Nicolas Visscher, d'Amsterdam, qu'on y relève au deuxième état, amène à les ranger parmi les travaux antérieurs à la présence du jeune graveur à Anvers.

A peine faut-il l'ajouter, on se ferait une idée médiocre du talent d'un artiste par des œuvres de l'espèce. En ce qui concerne Vorsterman, elles offrent pour seul intérêt de nous convaincre de l'exactitude des assertions de Sandrart touchant la régularité initiale du burin de leur auteur.

Nous nous féliciterions, pour l'étude des commencements de Vorsterman, de pouvoir ranger avec une certitude absolue dans son œuvre le portrait de *Jean Huyssen van Cattendycke*, daté de 1616 (n° 170). De respectables auteurs le lui assignent sans hésitation aucune; nous les suivons, mais non pas avec une certitude absolue. Qu'il y ait entre cette image et le por-

trait d'*Ewald Teeling,* trésorier de Zélande, décrit sous le n° 216, un rapport général de physionomie, c'est de toute évidence; la similitude n'est pourtant que superficielle. L'examen comparatif, loin d'accentuer l'analogie des deux œuvres, met en relief leurs dissemblances.

Le portrait de Teeling, au surplus, authentiqué par un monogramme, paraît avoir été gravé après 1616. On en connaît, à la vérité, des épreuves avant la lettre; mais où celle-ci existe, le personnage est indiqué comme âgé de cinquante ans. Or, Teeling avait vu le jour en 1570.

Si, au premier abord, on hésite à trouver ici la main de Vorsterman, l'examen finit par révéler des habitudes qui lui sont propres, ce qui n'est nullement le cas pour l'autre portrait, si évident qu'en soit le mérite. Tout y dénote un système très arrêté, dont l'abandon paraît peu vraisemblable, même chez un graveur doué de la souplesse du nôtre.

En somme, il y aurait imprudence à faire état du portrait de Huyssen van Cattendycke dans la recherche des formes primitives du talent de Vorsterman.

Aucune œuvre n'établit le plus ou moins de valeur et d'importance des premières interprétations de Rubens issues du burin de son génial collaborateur. Étranger à l'exécution des grandes *Chasses,* exclusivement confiées à Soutman, comme à la reproduction des principales œuvres italiennes éditées par Rubens, Vorsterman se signale d'emblée par le magistral ensemble de 1620, pour lequel l'illustre peintre sollicita et obtint successivement ses privilèges en France et dans les Pays-Bas.

L'apparition de ces planches constitue, dans l'histoire de la gravure, un événement mémorable, le point de départ d'une véritable évolution. Comme le dit Mariette, « il était réservé au génie sublime de Rubens d'apprendre aux graveurs à se servir de leur burin pour imiter, par un nouveau travail, la variété des teintes, le passage insensible des ombres aux

lumières, l'accord des couleurs, la nature des divers objets; tout ce qui contribue à répandre la variété et l'harmonie dans un tableau ». Vorsterman est, pensons-nous, celui des graveurs de Rubens qui réalisa le plus complètement ce programme; il fut très certainement le premier à travailler à sa réalisation.

Son activité tient du prodige. De la seule année 1620 on peut voir, sous sa signature, neuf planches dont l'importance, à quelque titre qu'on les envisage, atteste une compréhension surprenante du rôle assigné par le grand peintre à ses collaborateurs (1). Tout dénote que ces œuvres ne dataient pas de la veille, que, déjà, de longs mois avaient été consacrés à leur élaboration.

Rubens, dans une lettre des plus curieuses adressée à Pierre van Veen, pensionnaire des États, à La Haye, le 19 juin 1622 (2), nous donne à connaître que le *Saint François recevant les stigmates* (n° 61), « traité un peu rudement » *aliquanto rozzanante*, est un premier essai; que la *Fuite de Loth* (n° 1), est du premier temps de ses relations avec le graveur : *de principio chegli venne astanto mio,* chose qui ne laisse subsister aucun doute sur l'habileté du maître au moment indiqué. Pourtant les deux œuvres gardent la trace des habitudes premières de leur auteur.

Bientôt le trait s'assouplira, l'opposition un peu heurtée des effets fera place à la plus savante dégradation des teintes, et nous verrons le graveur prodiguer sans effort les ressources de son rare talent.

On ne peut croire que Rubens ait confié tout d'abord à Vorsterman la mission de reproduire des œuvres de l'importance de celles qu'il fit paraître sous la date de 1620. Il existe un ensemble d'estampes anonymes, ou signées seulement

(1) Voici la liste de ces pièces : *Loth, sa femme et ses filles sortant de Sodome* (n° 1); *Suzanne et les Vieillards* (n° 5); *l'Adoration des bergers* (n° 6); *Id., id.* (n° 7); *l'Adoration des Mages* (n° 8); *le Retour d'Égypte* (n° 12); *la Sainte Famille* (n° 44); *la Descente de Croix* (n° 34); *Saint François recevant les stigmates* (n° 61).

(2) Elle appartient aux archives d'Anvers. On en trouvera le texte à l'*Appendice*.

après un premier tirage, dans lequel nous n'hésitons pas à chercher les essais préparatoires de Vorsterman. On peut ranger dans cette catégorie la petite *Madone* (n° 40), un trait à peine relevé d'ombres légères, la première peut-être des pièces gravées par Vorsterman pour Rubens; *Charles-Quint,* portrait en buste (n° 149), estampe d'un modelé sommaire, où le monogramme du graveur n'apparaît qu'au deuxième état; *le Bâilleur,* d'après P. Breughel (n° 130), anonyme toujours, mais où s'accuse, avec une netteté indiscutable, la main de son auteur, sans compter que la peinture originale appartenait à Rubens (1).

Il y a aussi le buste de *Sénèque* (n° 107), esquissé à l'eau-forte, par Rubens lui-même (2), et probablement, à sa propre demande, repris au burin par Vorsterman, dont le nom, écrit *Vorstermans,* tend à faire supposer qu'à ce moment Rubens était imparfaitement fixé sur la forme réelle du nom de son collaborateur.

Viennent enfin les grands et vigoureux portraits de *Charles-Quint en armure* (n° 150) et de la *Marquise de Mantoue* (n° 172), copiés par Rubens, d'après le Titien, alors qu'il était au service de Vincent de Gonzague, estampes anonymes qu'il est permis d'envisager comme ayant vu le jour antérieurement à l'obtention par le grand peintre de ses privilèges étrangers, c'est-à-dire à l'année 1620. L'événement a, pour notre sujet, une grande importance; il doit trouver ici sa mention.

Ce fut au mois de janvier 1620 que Rubens obtint des Archiducs la confirmation de ses privilèges antérieurs et l'extension, aux provinces espagnoles, d'un octroi rendu en sa faveur par le roi de France, le 3 juillet 1619 (3). Le peintre tenait grandement à être armé, en outre, contre l'entreprise

(1) Mentionnée sous le n° 197 du catalogue de sa galerie, dressé en 1640.

(2) M. Georges Duplessis a, le premier, vu dans cette remarquable eau-forte, appartenant au Musée britannique, une œuvre de Rubens. Nous avons découvert dans la même collection le dessin préalable du maître. Il confirme absolument les vues du savant conservateur des estampes de la Bibliothèque nationale de France.

(3) Voir le texte des privilèges à l'*Appendice*.

des copistes hollandais, habiles pour la plupart et secondés par des éditeurs médiocrement scrupuleux.

Dès le mois de mai 1619, on le trouve en instance auprès des États à La Haye, mais sans le moindre succès. Il fallut l'intervention puissante et les démarches personnelles de l'ambassadeur d'Angleterre à La Haye, sir Dudley Carleton, grand admirateur et ami de Rubens, pour avoir raison de la résistance des États. Carleton suggéra au peintre, pour désarmer la rigueur de cette assemblée, d'offrir à ses membres les épreuves des *Chasses,* gravées par Soutman et, aussi, à en juger par le passage de sa lettre à Rubens, en date du 28 mai 1619 (1), de la composition où *Saint-Pierre trouve dans le poisson l'argent du tribut* (n° 14), estampe non signée, mais que l'on peut sans hésitation attribuer à Vorsterman. Une liste des estampes en faveur desquelles le privilège était sollicité fut, en outre, soumise aux États. Ce précieux document est resté introuvable; on y supplée assez bien avec l'aide des privilèges inscrits sur les planches parues en 1620 et en 1621, toutes de Vorsterman.

Le privilège des États fut enfin obtenu le 24 février 1620. Sa durée était de sept ans. Aucune estampe portant la mention : *Cum privilegiis Regis christianissimi, Principum Belgarum et Ordinum Bataviæ,* n'a dû être mise en vente jusqu'à cette date, et, tout le démontre, la publication des planches de Vorsterman fut intentionnellement retardée jusqu'après l'accomplissement des formalités relatives à l'homologation du dernier privilège.

Il existe des épreuves avant toute inscription des planches de 1620; nous n'en avons jamais rencontré où figurât isolément le privilège de la France et de la Belgique, à l'exclusion de celui des Provinces-Unies.

Carleton avait rendu à Rubens un éminent service; le maître en a perpétué le souvenir par la dédicace d'une des

(1) On trouvera la correspondance et les documents relatifs à cette affaire dans notre *Histoire de la gravure dans l'École de Rubens,* p. 118 et suiv.

plus magnifiques estampes de la série gravée par Vorsterman : *la Descente de croix*. Le graveur a poussé plus loin la puissance du clair-obscur; aucune de ses œuvres n'est supérieure par le style.

Le Louvre possède de *la Descente de croix* et de diverses autres compositions de Rubens, gravées par Vorsterman, un ensemble de dessins ayant évidemment servi de modèles au graveur (1). Longtemps attribuées au peintre lui-même, ces productions lui sont aujourd'hui, et à juste titre, retranchées, ce qui ne les empêche pas de se signaler par de fort rares mérites : une haute puissance d'expression, un grand style, une entente supérieure des convenances d'effet réclamées par la gravure.

Mais Rubens, dans les nombreux dessins qui nous restent de lui, procède d'une façon très différente, sans compter cette invraisemblance qu'il se fût appliqué à un travail minutieux de reproduction de ses propres peintures. Qu'il y ait ici des retouches de sa main, on peut l'admettre, mais là s'est évidemment borné son rôle.

M. Rooses, dans son grand travail descriptif de l'œuvre de Rubens (2), a cru pouvoir faire honneur à Vorsterman lui-même de tous ces avant-projets d'estampes. Dessinateur habile sans doute, Vorsterman ne procède ni avec l'ampleur ni avec l'énergie qui donnent aux cartons du Louvre leur remarquable intensité d'expression. Maniant la plume en graveur, il entend se signaler par de belles hachures, à la manière des calligraphes.

Or, il résulte précisément d'une annotation manuscrite d'Erasme Quellin, relevée par M. T. Levin, sur un exemplaire du *Gulden Cabinet* de De Bie, à l'université de Bonn (3), que Vorsterman était un dessinateur à la plume d'une adresse

(1) REISET, *Catalogue des dessins du musée national du Louvre*, 1re partie. Paris, 1887, nos 576 à 582

(2) *L'Œuvre de P.-P. Rubens*, Anvers, 1886-1892, nos 102, 150, 173, 307, 414.

(3) *Handschriftliche Bemerkungen von Erasmus Quellinus Zeitschrift für bildende kunst*, 1888, p. 171).

remarquable, chose confirmée par divers dessins du British Museum et par le texte même de De Bie. A l'appui de son assertion, Quellin rapporte même que van Dyck offrit de peindre le portrait en pied du graveur, en échange d'un Christ à mi-corps qu'il avait dessiné à la plume d'après Rubens.

Les dessins du Louvre, traités à la pierre noire et au lavis, sont d'un peintre, et ce peintre, pour peu que l'on y réfléchisse, n'a pu être que van Dyck, chargé par Rubens, au début de leurs relations, de reproduire ses peintures pour l'usage des graveurs. Bellori tenait le fait de sir Kenelm Digby, un des intimes du fameux portraitiste (1). *Le Combat des Amazones,* gravé par Vorsterman dès avant 1620, avait eu pour modèle un dessin de van Dyck, retouché par Rubens, œuvre très grandement louée par Mariette. Pourquoi n'en eût-il pas été de même d'autres estampes datant de la même époque, surtout alors que l'on considère la très haute importance attachée par Rubens aux premières créations issues du burin de son éminent collaborateur (2)?

Que le maître en fût absolument satisfait, sa lettre à Pierre van Veen l'atteste, comme l'attestent aussi les dédicaces par lesquelles il rehausse ces manifestations initiales du talent de Vorsterman.

L'archiduc Albert, Maximilien de Bavière, le chancelier Pecquius, la comtesse d'Arundel, don Juan de Velasco, sir Dudley Carleton, Adrienne Perez, femme du bourgmestre Rockox, les frères Clarisse, Laurent Beyerlinck, doyen de la cathédrale, Jean Brant, beau-père du peintre, Anne Roemer-Visscher, Pierre van Veen, pensionnaire des États, à La Haye, eurent le privilège de voir leur nom associé, par le grand peintre, aux estampes publiées par ses soins en 1620 et

(1) *Vite de' pittori, etc.,* Roma, 1672, p. 254.

(2) Nous constatons avec plaisir que M. Rooses adopte cette manière de voir, développée une première fois par nous-même dans une analyse de son livre, insérée dans la *Zeitschrift für bildende Kunst, neue Folge,* t. IV, p. 17, oct. 1892. (*Œuvre de Rubens,* t. V, p. 149.

en 1621. Comme le dit Ruelens (1), « si plusieurs de ces dédicaces sont de nobles témoignages de reconnaissance, le plus grand nombre, peut-être, sont des offrandes d'amitié ou de sympathie qui honorent autant celui qui les donne que celui qui les reçoit ».

Chose absolument curieuse et nullement fréquente dans l'histoire de la gravure, Vorsterman, tout ensemble auteur et éditeur de l'estampe, reste absolument étranger à l'hommage. Il semble que Rubens ne l'admît à prétendre à rien au delà de la rétribution de son travail, rôle mercenaire qui pourrait bien, à la longue, avoir froissé quelque peu sa susceptibilité d'artiste.

Subitement, sur cinq planches, gravées d'après Rubens et publiées en 1621, il en est jusqu'à trois, et non des moindres, que le graveur lui-même dédie à Bernard Campmans, religieux à l'abbaye des Dunes, à Jean Delrio, chanoine de Notre-Dame, à Anvers, enfin, au roi Philippe IV en personne, sans parler de la *Rixe de paysans,* d'après P. Breughel (n° 129), dont l'hommage à Jean, le fils de ce peintre, procède encore de lui, bien que Rubens eût fort probablement fourni le modèle de cette estampe, gravée en 1621, si l'on en juge par ses caractères (2).

Dans sa lettre à van Veen, datée du 22 juin 1622, — la date importe, — Rubens déclare que « *depuis quelques années* » (lisons « *quelques mois* »), la gravure de ses tableaux est suspendue, par suite du trouble intellectuel (*il disviamento*) de son graveur. Mariette, fils et petit-fils de marchands d'estampes, paraît n'avoir pas ignoré ce fait. Il nous dit, parlant de *la Chute des anges rebelles* (n° 84), que Rubens avait mis un soin extrême à guider son graveur et que celui-ci apporta tant d'application à son travail « que son esprit s'en affaiblit considérablement ».

(1) *Pierre-Paul Rubens, Documents et lettres,* Bruxelles, 1877, p. 101.

(2) N° 143 : « Des paysans qui se battent, fait après un dessin du *Vieux Breugel.* » (*Spécification des peintures trouvées à la maison mortuaire de feu messire P.-P. Rubens, chevalier,* 1640.)

Tout démontre ainsi que dès le commencement de 1622, les relations de Rubens avec son graveur avaient brusquement pris fin, et non pas, semble-t-il, d'une manière pacifique.

De quelle nature était la folie de Vorsterman (1), nous n'en saurions rien dire. Intermittente à ce qu'il semble, elle n'empêcha pas le graveur d'aller et de venir, même de travailler.

La lettre de Rubens est du 22 juin. Or, le 9, Vorsterman avait tenu sur les fonts baptismaux la fille d'un confrère anversois, André Pauli et, en quelque sorte, au même moment, fait auprès de l'infante des démarches en obtention d'un privilège. Voici sa requête, encore inédite (2).

A son Alteze sérénissime, remonstre en toute humilité Lucas Vorsterman, résidant en Anvers, maistre et graveur en taille doulce, qu'il a commencé mectre en lumière à ses tres grandes paines et despens plusieurs images de divers excellents peintres, tant dévotieuses que aultres, servans pour plusieurs labeurs, espérant de son dit travail retirer des fruits condignes par la vente et distribution des dites images; mais il se trouve que de ce il serat en grande partije frustré, si ce n'est que votre Alteze, favorisant [*de*] *sa benignité royale ledit suppliant, soit servie luy accorder privilège pour dix ans, endéans luy sera licite faire imprimer ses œuvres en taille doulce, faites et à faire, sans qu'ils pourront estre imitez et imprimez hors de son seu et consentement.*

La pièce est sans date; mais un privilège de six ans fut accordé au graveur le 11 juillet 1622. La rupture avec Rubens était alors consommée.

On objectera que *le Combat des Amazones,* ce vaste ensemble dédié par Rubens à Alathée Talbot, comtesse d'Arundel, porte, avec la signature de Vorsterman, la date du 1er janvier 1623. Rien n'est plus exact, mais nous savons par Rubens lui-même que l'estampe était terminée, à peu de chose près,

(1) Théod. Van Lérius, *Biographies d'artistes anversois*, t. II, p. 79. Anvers, 1881.

(2) Archives du royaume. Conseil privé. Liasse, 290. Alexandre Pinchart en avait recueilli la mention mais ne l'avait point publiée.

au moment de sa lettre, et payée depuis plus de trois ans, sans qu'il parvînt à « l'arracher des mains de cet homme ».

Que pourtant il y réussit, l'estampe est là pour l'établir, sans qu'il nous soit possible de dire qui, de Vorsterman ou de tout autre, — Pontius peut-être, — mit la dernière main au travail.

Ce qui s'était passé entre Rubens et son graveur est resté jusqu'à ce jour un mystère. On peut croire que Vorsterman, atteint du délire de la persécution, prit vis-à-vis de son illustre maître une attitude agressive que sa folie doit faire excuser.

L'événement fit même quelque bruit. A Anvers, à Paris, l'on s'en émut, bien que Rubens n'y eût touché dans aucune de ses lettres.

Pinchart a jadis fait connaître deux pièces curieuses envisagées par nous comme ayant rapport au cas de la folie de Vorsterman. La première est ainsi conçue :

« Au chief président du conseil privé de Sa Majesté, certains zéleus du bien et repos publicq, résidens en la ville d'Anvers, à leur grand regret ont veu ces jours passez que Pierre Paulo Rubens, demeurant en icelle ville, personne douée de trez belles qualitez, oultre l'art de peindre qu'il possède avecq admiration de tout le monde, aurait le mesme temps couru grand hazard de sa vie, par les agressions d'un certain insolent, à jugement de plusieurs, troublé d'esprit, ce que leur auroit occasionné d'implorer l'assistance du magistrat de la dicte ville à la conservation du dict Rubens, laquelle leur ayant esté refusée, ils prennent leur recours à Son Alteze et supplient Vostre Seigneurie qu'elle soit servie sous le paraphe de sa main et signature de sa dicte Alteze faire despêcher lettres à ceux du magistrat de la ville d'Anvers, leur enchargeant bien expressément la protexion du dict Rubens, comme personne laquelle Son Alteze commande qu'on prenne particulier soing. »

(1) *Archives des arts, sciences et lettres*, II, p 173.

Pinchart fait observer que le magistrat d'Anvers, à la tête duquel était alors Nicolas Rockox, ce grand admirateur de Rubens, refusa de donner suite à la requête des amis du peintre. « Avant de flétrir cette conduite, ajoute-t-il, nous attendrons de retrouver la réponse du magistrat. »

A notre sens le refus pouvait résulter du désir de Rubens et davantage encore, de la notoriété de son agresseur (1). Quoi qu'il en soit, les concitoyens du grand homme ne se tinrent pas pour satisfaits, et l'infante, à leur requête, rendit, sous la date du 29 avril 1622 l'ordonnance suivante :

« A ceulx du magistrat d'Anvers, ISABEL, etc. Chers et bien amez, estant informez que Pierre Paulo Rubens, nostre pensionnaire, auroit *ces jours passé* (2) couru [*et court encore*] (3), danger de sa personne par les aggressions d'un sien malveillant, que l'on dit avoir juré sa mort, nous sommes occasionnez de vous faire ceste, afin que ne permettiez que lui soit faict aulcun tort ou préjudice, ains que donniez incontinent l'ordre qu'il convient pour son repos et asseurance, et Dieu vous ait en sa sainte garde. »

Ce malveillant, cet insolent, au jugement de plusieurs, troublé d'esprit, n'était autre que Vorsterman. A la date du 26 août, Peiresc écrit de Paris à Rubens que la veille le bruit avait couru qu'il avait été presque assommé PAR SON GRAVEUR, chose dont Peiresc exprime toute sa surprise, car Rubens, dans une lettre du 18, avait passé le fait absolument sous silence (4).

Que fera désormais notre graveur dans une ville où Rubens dicte la loi en matière artistique, où, en dehors des ensembles grandioses inspirés de ses œuvres, la gravure est réduite aux « dévotieuses » images mentionnées dans la requête en obten-

(1) Il est à noter ici que Vorsterman nous a laissé un portrait de Rockox.

(2) Ces mots ont été omis par Pinchart.

(3) Ces mots que Pinchart insère dans le texte, sont en marge du document et biffés.

(4) « Hieri fecero correre una voce che un intagliatore de suoi rami et dissegni haveva mancato ammazzar V. S. Jo li disse la mentita et mi volgi dell'ultima lettera di V. S. delli 18 stant. » Ce passage, d'une lettre recueillie par M. Ruelens dans les archives de Carpentras, nous a été obligeamment communiqué par ce regretté confrère.

tion de privilège, sans compter la sympathie médiocre que suppose la démarche des Anversois auprès du bourgmestre et du président du conseil privé?

Nul doute que de cette phase de sa carrière ne datent quelques œuvres d'une rare insignifiance. Plusieurs, il faut s'en féliciter, ont passé inaperçues, et sont, par cela même, difficiles à rencontrer.

Qui connaît, par exemple, *l'Arbre des martyrs cisterciens,* lequel ne saurait être postérieur à 1622, par la raison que l'abbé Cancelier, dont le nom s'y trouve inscrit, ne survécut pas à cette année-là?

Libre de ses engagements envers Rubens, Vorsterman eut hâte, sans doute, d'offrir ses services à d'autres peintres, leur faisant entrevoir peut-être la chance d'égaler l'illustre confrère dans un domaine où, grâce aux mérites de son graveur, on doit l'avouer, nul n'avait pu songer jusqu'alors à lui disputer la prééminence. Autant pour Vorsterman que pour ses nouveaux patrons c'était courir à un échec certain. Les résultats superbes obtenus par Rubens n'étaient possibles qu'avec l'aide du puissant artiste. A lui seul appartenait de faire qu'une estampe pût être par elle-même l'équivalent d'un tableau.

Gérard Seghers, tout fraîchement débarqué d'Espagne, environné du prestige d'une faveur considérable à la cour et, par la force des choses, l'un des compétiteurs de Rubens, semble avoir des premiers recouru au burin de Vorsterman pour la multiplication de ses peintures. La canonisation de saint Ignace et de saint François Xavier (12 mars 1622) procura aux deux artistes, en l'année même de l'événement, l'occasion d'une couple d'images de la plus parfaite banalité. On peut dater de la même époque *la Flagellation,* planche mieux venue, dédiée à Ant. Triest, appelé depuis peu au siège épiscopal de Gand.

L'année n'était point close que Vorsterman donnait à l'imprimerie Plantinienne un frontispice pour le tome III des *Annales ducum Brabantiæ,* de Haræus. Le dessin était de

Rubens, mais, chose à observer, le graveur travaillait en sous-ordre et la planche ne reçut jamais sa signature. Le prix, 75 florins, fut acquitté par Corneille Galle (1).

En 1623 c'est Cnobbaert qui lui demande un titre pour la *Kerckelyke Historie,* d'Heribert Rosweyde, genre de travail où, visiblement, le graveur se sent dépaysé. Nul doute que, sous l'empire de la nécessité, Vorsterman n'ait, sans y mettre son nom, fait d'autres travaux d'égale insignifiance.

De 1624, nous tenons une pièce curieuse et rare : *la Relique du B. Idesbalde.* L'intervention de Vorsterman dans ce travail est facile à expliquer. Bernard Campmans, son ami, à qui fut dédiée la planche du *Denier de César,* était maintenant abbé des Dunes. Le 22 avril il faisait procéder à l'exhumation des restes d'Idesbalde, dont le cadavre apparut frais et entier. On l'exposa à la vénération des fidèles; l'infante elle-même, accompagnée des dignitaires de sa cour, voulut toucher aux reliques. Vorsterman fut alors appelé à dessiner d'après nature, ensuite à graver la dépouille du saint moine; sa planche, longtemps distribuée aux pèlerins, car on y peut lire : *tetigit reliquias ejusdem sancti,* est, au premier état surtout, de la plus insigne rareté.

De 1624, encore, date le petit portrait d'Urbain VIII (n° 222), peu commun, mais sans portée artistique.

Destructifs de la brillante renommée de leur auteur, pareils travaux témoignent d'une existence précaire. La famille de Vorsterman s'était accrue. Indépendamment d'une fille, née au mois de juillet 1621 (2), un second fils, celui-là même que l'histoire connaîtra sous le nom de Vorsterman le Jeune, vit le jour au mois de mai 1624 (3). Il importait de se créer des

(1) *Titres et portraits gravés d'après P.-P. Rubens pour l'imprimerie Plantinienne* Rooses). Anvers, 1877, pl. 9.

(2) Baptisée sous les noms d'Anne-Marie; parrain, Pierre vander Borcht (non point le graveur de ce nom); marraine, Marie Franckx. Renseignement dû à l'obligeance de M. vanden Branden.

(3) Nous avons relevé l'inscription de son baptême, sous la date du 27 mai, aux registres de la paroisse de Saint-Georges; parrain, Jean de Leeu; marraine, Judith Guebels.

ressources autrement que par l'imagerie, desservie à ce moment à Anvers par une foule de praticiens parfaitement à même de satisfaire à leurs besoins.

Pour ce qui concernait Rubens, il trouvait désormais en Paul Pontius, ancien élève de Vorsterman, un collaborateur dont les premiers travaux, datés de 1624, annonçaient un maître. Vorsterman prit le parti de tenter fortune sous d'autres ciels. Il partit pour l'Angleterre.

Sur le fait du départ du graveur, aucun doute n'existe; on est moins généralement d'accord sur le moment précis de l'événement. Qu'avant de se décider à passer en Angleterre, Vorsterman eût été pressenti, qu'il n'allât pas à l'aventure, c'est absolument probable. Les sources anglaises ne nous renseignent guère. Vertue, lorsqu'il avance qu'en 1623 Vorsterman était le graveur du comte d'Arundel, se fonde à tort sur la dédicace à Alathée Talbot du *Combat des Amazones*. Nous savons, en effet, que cette dédicace était de Rubens, pour qui Vorsterman avait cessé de travailler quand parut l'estampe. On a vu, en outre, que, postérieurement au 22 avril 1624, Vorsterman était encore en Belgique. D'autre part, sous la date de 1624, nous avons trouvé de sa main, au British Museum, un portrait dessiné du duc de Buckingham. Il est donc permis de croire qu'avant l'expiration de l'année, il était établi à Londres.

On peut admettre que Vorsterman avait été sollicité par le comte d'Arundel de passer en Angleterre. Thomas Howard, comte d'Arundel (1580-1646), joua, dans le mouvement de la curiosité au XVIIe siècle, un rôle des plus considérables. Nul, plus que lui, ne contribua à la diffusion du goût, à la connaissance des antiquités classiques en Angleterre. Ses marbres, réunis à l'université d'Oxford, constituent une galerie de première importance. Passionné d'art, il visita les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, où se termina sa carrière, envoya ses agents jusqu'en Grèce pour y recueillir des trésors artistiques. Rubens le désigne comme un « évangéliste

pour le monde de l'art » et ce titre a été cent fois ratifié par la critique moderne.

Possesseur d'une fortune royale, Arundel en affecta une partie considérable à ses collections. Ce fut lui qui, une première fois, en 1620, décida van Dyck à passer en Angleterre et dont l'intervention prépara le retour de l'illustre peintre dans un pays où il devait mettre le sceau à sa renommée. Le « comte de marbre », *the marble Earl,* y trouva pour sa part l'avantage de léguer à la postérité d'admirables effigies de son imposante personne.

Arundel aimait à s'entourer de savants et d'artistes, et la nomenclature serait longue de ceux qu'il favorisa de sa protection (1). Vorsterman y doit trouver sa place.

Nul doute que les agents de l'illustre seigneur n'eussent fait connaitre à leur patron la situation précaire du graveur et ainsi préparé les voies aux négociations qui devaient aboutir à son passage en Angleterre. Langlois, dit *Ciartres,* l'éditeur parisien, l'ami de Rubens et de van Dyck eut sans doute quelque part à l'affaire. Mariette, dans sa notice de Claude Mellan, est amené à dire : « Pour moi qui n'ignore point que Langlois étoit le commissionnaire affidé du comte d'Arundel, qui vois rouler toute cette intrigue sur ce libraire, marchand d'estampes, qui sçais de plus que ce curieux anglois, par qui il étoit employé avoit déjà chez luy des graveurs : W. Hollar, Henri Vander Borcht, Luc Vorsterman, etc., occupés à graver les tableaux et les dessins de sa collection, je suis tenté de croire que c'étoit ce seigneur, et non le roi, qui vouloit attirer Mellan en Angleterre (2). » L'estampe du *Combat des Amazones,* par l'importance de ses dimensions comme par sa valeur artistique dut faciliter l'accord.

(1) Conf. J. DUMESNIL, *Histoire des plus célèbres amateurs étrangers.* Paris, 1860, t. V, p. 165 et 599.

(2) *Notice sur Claude Mellan,* en tête du catalogue de l'œuvre de ce maître par Anatole de Montaiglon. Abbeville, 1856. Observons que Hollar ne fut pas au service du comte d'Arundel en même temps que Vorsterman.

Bien que Vorsterman ne dût pas trouver en Angleterre l'occasion de travaux d'une importance comparable à celle offerte par sa participation à l'œuvre de Rubens, les années de son séjour sur le sol britannique ont laissé leur trace dans son œuvre par des créations d'un puissant intérêt, parfois d'une valeur exceptionnelle.

Se dépouillant de tout esprit d'école, on le voit préoccupé, non plus de faire de belles tailles, mais de refléter l'esprit des œuvres proposées à son burin et, comme l'observe Evelyn, inaugurer un travail nouveau, assez délicat pour lutter de moelleux avec l'effet de la peinture. M. Renouvier, s'il reproche à Vorsterman de pousser trop loin la perfection du burin pour plaire à qui recherche des types, n'hésite pas à envisager comme un progrès la manière qu'il adopte pendant son séjour en Angleterre. « Tout en amortissant et colorant ses nouveaux modèles, il perd sans dommage les mouvements sphériques qui donnaient trop de convexité à ses formes (1). »

L'appréciation n'est pas sans justesse, bien qu'en résumé Vorsterman fasse parfois trop bon marché du caractère de la forme. Convenons pourtant que le *Norfolk,* d'après Holbein (n° 201), le *Saint Georges,* d'après Raphaël (n° 70), le *Buckingham* (n° 142), méritent de prendre place parmi les plus belles productions de la gravure au burin, que jusqu'alors Holbein ni Raphaël n'avaient été rendus avec une telle conscience.

Employé tout à la fois par Thomas Arundel, par le roi, par les Pembroke, les Cavendish et les Buckingham, Vorsterman abordait les genres les plus divers, reproduisait ici des tableaux, là des dessins, faisait des portraits et jusqu'à des paysages, œuvres dans lesquelles se montre, sous une forme toujours intéressante, la souplesse de son rare talent.

Ce fut pendant le séjour du graveur en Angleterre que Charles Ier devint possesseur de la *Sainte Famille,* dite « la Perle », de Raphaël, tirée de la galerie du duc de Mantoue,

(1) *Types et manières des maîtres graveurs.* Montpellier, 1856, 2e partie, chap. XXI, 4.

et dont une lettre de Daniel Nys à Endymion Porter (1), annonce le départ à la date du 12 mai 1628. Vorsterman en fit un dessin, et ainsi s'explique la présence dans son œuvre d'une estampe, d'ailleurs médiocre, plus tard dédiée à son ami Pierre Campmans (n° 43).

Recherché non moins comme graveur que comme dessinateur, Vorsterman laissa en Angleterre un certain nombre de portraits originaux. Le comte d'Arundel eut de lui les portraits, à la plume, de ses parents et, bien que nous ne connaissions de l'effigie de la vieille comtesse d'Arundel et de Surrey que l'estampe de W. Hollar (2), il nous est permis d'en louer le grand style. Par malheur, la planche ne porte que les deux premiers chiffres du millésime.

Les portraits du comte de Pembroke, de Guillaume Cavendish et d'Alvise Contarini, sont exécutés directement d'après nature.

Du séjour de Vorsterman en Angleterre datent ses premières estampes d'après van Dyck, bien différentes, à la vérité, de celles qui, sous la direction même du peintre, doivent bientôt voir le jour à Anvers. Nous ne croyons pas à l'intervention de van Dyck dans la gravure des portraits de lord et de lady Arundel, lesquels, sans doute, auraient une bien autre physionomie si une part quelconque revenait au peintre dans leur interprétation. Il a pu se faire que les deux artistes se soient rencontrés sur les bords de la Tamise, mais ce contact n'a laissé sa trace dans aucune estampe que nous ayons pu découvrir.

Parti pour l'Italie en 1623, van Dyck ne regagna Anvers que dans les premiers mois de 1628. Il y était en mai; une lettre de Lord Carlisle à Buckingham l'atteste (3). Si, comme on l'a avancé, il regagna Londres en 1629, sa présence y fut de peu de durée.

(1) W. N. Sainsbury, *Original unpublished papers illustrative of the life of sir Peter-Paul Rubens*. London, 1859. Appendix H, p. 325-326.

(2) Parthey, *Wenzel Hollar*. Berlin, 1853, n° 1349.

(3) Sainsbury, *Op. cit.*, CIII.

Avant l'expiration de 1630, Vorsterman est de retour à Anvers et décidé à un séjour continu, car la gilde de Saint-Luc enregistre l'admission, dans son atelier, de deux élèves appelés à devenir célèbres : Jean Witdoeck et Marin Robin, mieux connu sous le nom de Marinus. Désigné comme originaire de Londres dans la liste des graveurs anversois dressée par MM. Verachter et Terbruggen, Marinus était peut-être venu à Anvers à la suite de son maître. Dès l'année 1631, il travaillait d'une manière indépendante et formait des élèves à son tour.

Nous n'avons aucune information touchant les motifs du retour de Vorsterman à Anvers. Judith Guebels, sa belle-mère, était morte durant l'absence du graveur, et nous voyons celui-ci comparaître, au mois de mars 1631, en compagnie de sa femme et de son beau-frère Jean-Baptiste Franckx, pardevant le notaire van den Berghe, aux fins de renoncer, tant pour lui que pour les siens, à l'avoir de la défunte (1).

S'était-il arrêté à Paris au retour? Peut-être, car le portrait de l'abbé de Saint-Ambroise, d'après Philippe de Champagne (n° 191), est daté de 1630, et le portrait de Malherbe, gravé d'après Du Monstier (n° 185), figure en tête des œuvres du poète, publiées à Paris, la même année, par Chapellain.

Toutefois, en 1631, parut, sous la signature de Vorsterman, une estampe des plus remarquables reproduisant un tableau d'une galerie anversoise, le portrait supposé de Thomas Morus, attribué à Holbein (n° 198), appartenant alors à Jean van den Wouwer, seigneur de Quenast, le même dont van Dyck nous a laissé un portrait capital.

Le Musée de Bruxelles possède aujourd'hui la peinture reproduite par Vorsterman. Le graveur l'a rendue avec une supériorité qui, malheureusement, ne s'apprécie que dans les épreuves du premier état, car le tirage eut bientôt raison de l'extrême finesse du procédé.

(1) Protocoles scabinaux d'Anvers, 1631; van den Berghe et Marcelis, 238, *verso*, et notes manuscrites du chevalier de Burbure aux archives communales.

Du reste l'influence anversoise n'allait point tarder à reconquérir ses droits. Pontius, marchant sur les traces de son ancien maître, était devenu, sous la direction de Rubens, un graveur éminent. Il pouvait lutter désormais avec Vorsterman de conscience et d'adresse et, circonstance peu fréquente dans les annales de la gravure, on verra bientôt le maître et l'élève associés dans l'exécution d'une même œuvre, le portrait de Philippe Le Roy, seigneur de Ravels, d'après van Dyck (n° 180).

Tout entière de Vorsterman d'abord, ensuite partiellement de Pontius, l'image finira par n'être plus que l'œuvre exclusive de ce dernier. Et, chose curieuse, il s'agit si peu d'une retouche exigée par l'usure de la planche, que ces diverses transformations se sont accomplies en l'espace de quelques mois, le dernier état portant la date de 1631.

Qui faut-il rendre responsable de ces changements, de van Dyck ou de Le Roy? Le plus simple est de croire que Vorsterman fut recommandé par van Dyck, et que Le Roy préféra Pontius.

Le Roy, non content de s'être fait peindre une première fois en pied avec l'adorable jeune femme qu'il épousa en 1631 (1), puis à mi-corps par van Dyck, voulut être ensuite gravé à l'eau-forte par le maître lui-même. L'estampe est admirable; elle eut jusqu'à sept états, dont plusieurs se distinguent par des changements apportés à l'armoirie. Détail curieux, il en est absolument de même de l'estampe de Vorsterman et de Pontius, ce qui amène à croire que cette question héraldique a énormément préoccupé Le Roy et qu'en dernière analyse le héraut d'armes est intervenu pour la trancher au nom de l'autorité.

En effet, de naissance illégitime (2), admis à la noblesse seulement en 1648, à la baronnie vingt ans plus tard encore,

(1) Ces merveilleuses effigies passèrent de la galerie de Guillaume II, des Pays-Bas dans celle de Lord Hertford. Elles appartiennent toujours à lady Wallace.

(2) T.-J. De Raalt, *Jacques Le Roy, baron de Broechem et du Saint-Empire*. Nimègue, 1891.

Le Roy avait singulièrement anticipé sur ses droits en la matière. Il préféra, faut-il croire, un portrait tout renouvelé à l'aveu d'une usurpation. Quant à décider qui l'emporte, dans ce travail, de Pontius ou de Vorsterman, chacun tranchera la question au gré de ses préférences. Si l'un a plus de vigueur, l'autre a plus de finesse.

Il ne saurait être douteux que Vorsterman, revenu d'Angleterre, n'ait été très en faveur auprès de van Dyck. Le peintre avait fait preuve de beaucoup d'empressement à recourir au burin du brillant interprète des œuvres de Rubens, et lorsque nous attribuons à Vorsterman l'achèvement du *Christ au roseau,* chose du reste admise par la plupart des auteurs, nous voyons l'hypothèse fortifiée par la présence de la date de 1630, inscrite sur une ancienne et magnifique épreuve de cette célèbre eau-forte, à la collection Albertine, à Vienne.

Les rapports affectueux existant entre Vorsterman et van Dyck sont attestés de diverses manières. Au mois de mai 1631, le graveur donnait le nom d'Antonia à la fille qui venait de lui naître et dont van Dyck était le parrain (1). C'est de la même époque aussi qu'il faut, très probablement, dater les beaux portraits que van Dyck nous a laissés de son graveur. Le premier, dessiné d'après nature, servit de modèle à la plus parfaite des eaux-fortes du maître (2); l'autre, désigné comme peint (en grisaille sans doute), n'est connu que par l'estampe de Vorsterman, le fils.

Jugé par cette dernière, l'original était d'une rare excellence. Même dans cette galerie de portraits créée par van Dyck, où l'intelligence marche de pair avec le rang et la fortune, Vorsterman nous frappe par une rare distinction de physionomie.

Des traits mâles et réguliers, un front spacieux encadré

(1) F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool.* Anvers, 1883, p. 720.

(2) Ce dessin appartient à la magnifique collection de M. J.-P. Heseltine, à Londres, qui a bien voulu nous autoriser à le reproduire.

d'une chevelure abondante, une lèvre fine et quelque peu hautaine, une moustache cavalièrement relevée, un regard à la fois intelligent et grave, contribuent à former un ensemble de haute mine, annonçant l'homme d'action plus encore que l'artiste.

A tous les titres, une place revenait à van Dyck dans ce panthéon de célébrités contemporaines. Il avait le choix entre les meilleurs graveurs brabançons et hollandais; ce fut à Vorsterman qu'alla sa préférence.

L'association de deux hommes également éprouvés dans leur art ne pouvait manquer d'être féconde en productions distinguées. A elle seule, l'*Iconographie* (c'est le titre donné à l'ensemble des portraits gravés d'après van Dyck pour Martin vanden Enden et Gilles Hendrickx), ne compte pas moins de vingt-huit planches portant la signature de Vorsterman. Sans avoir toujours l'éclat ni la fermeté des pages ajoutées au recueil par Paul Pontius, le plus heureux interprète des créations du peintre, les portraits de Vorsterman n'en atteignent pas moins, à maintes reprises, un rare degré d'excellence. Le Mallery (n° 186), le Coebergher (n° 151), le Théodore Galle (n° 163), le Corneille De Vos (n° 224), le Moncade (n° 197), le Gentileschi (n° 164), sont des modèles de style.

S'il est vrai que, de tous les arts, la gravure s'accommode le mieux de la virtuosité, Vorsterman ne se range pas pour cela parmi les virtuoses. Abordant avec succès les genres les plus divers, il ne se préoccupe en aucune sorte de faire montre d'une adresse de procédé qui, le plus ordinairement, dicte notre opinion sur les graveurs. On peut dire que si l'estampe atteste son habileté, elle a aussi beaucoup d'autres choses à nous apprendre.

Aussi le maître a-t-il des systèmes très divers, caractérisés par une ou plusieurs pages marquantes, mais dont aucune ne sera le point de départ d'un mode appelé à être définitif. L'ensemble de son œuvre est ainsi des plus variés. Renou-

vier le caractérise assez bien en disant qu'il passe sans effort de la manière claire d'un Bloemaert, aux effets vigoureux qui confinent à la manière noire.

A côté de travaux d'une valeur discutable et qu'on dirait créés sans nul souci du renom de leur auteur, il en est qui se signalent comme des modèles, qu'au surplus, les connaisseurs s'accordent à ranger parmi les chefs-d'œuvre.

N'est-ce point la place que revendique *Le Christ mort pleuré par la Vierge et les anges,* d'après van Dyck (nº 35)?

La peinture originale, dont le Louvre possède une réduction, est à la Pinacothèque de Munich. Elle trahit avec une évidence entière le souvenir du séjour, alors tout récent, de van Dyck en Italie. Tandis que la tonalité y est plus chaude, le procédé n'a point revêtu encore la décision, ni l'effet la franchise caractéristique de la grande *Pietà* du musée d'Anvers, où l'influence de Rubens apparaît jusque dans les plus infimes détails (1).

Vorsterman, guidé cette fois par van Dyck, lequel, pour l'usage exprès de son graveur, fit une grisaille de son tableau (2), mit un soin extrême à faire revivre l'impression de ce superbe original. On peut dire qu'il y réussit de manière à contenter les juges les plus sévères. Dans ses bonnes épreuves, — le cabinet de la Bibliothèque nationale de Paris expose la plus belle qu'on puisse voir, — l'estampe rivalise d'harmonie et de douceur avec une peinture.

Van Dyck fut à bon droit satisfait du travail et, sans retard, en fit la dédicace à George Gage, prêtre de nationalité anglaise, qu'il avait connu à Rome, chargé par Jacques Ier d'aplanir auprès de Grégoire XV, les difficultés qui faisaient obstacle au mariage projeté de son fils, le prince de Galles, avec une infante d'Espagne.

L'excellence de l'œuvre prédisait une succession de travaux dignes du passé du graveur, quand, subitement, la nomi-

(1) Le musée royal de Madrid en possède une réduction.
(2) Pinacothèque de Munich, nº 831

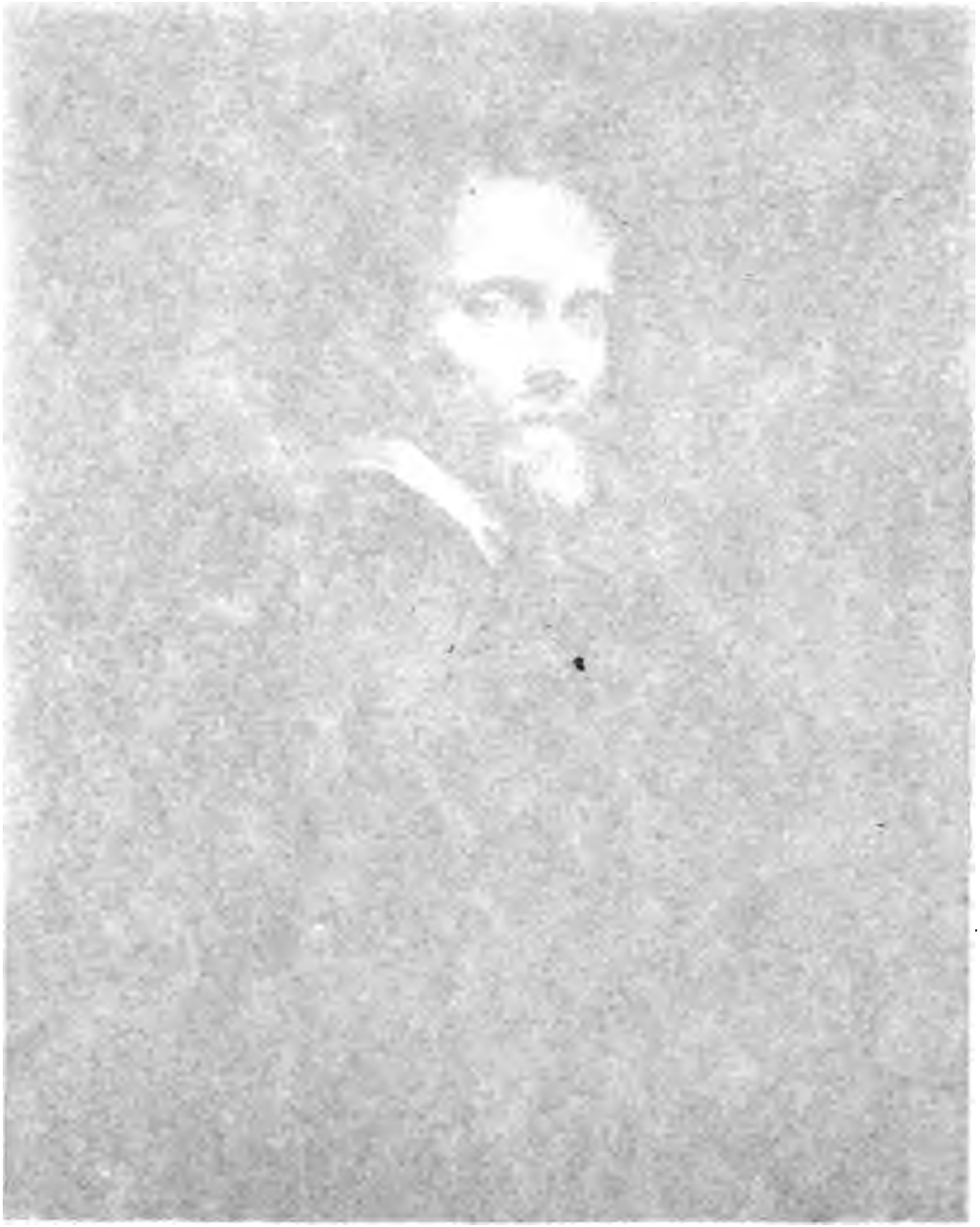

LVCAS VORSTERMANS

Desiue Lysippes nature amicissimi effigies
Hic Vorstermi conditur [illegible] manibus [illegible]

LVCAS VORSTERMANS

Desine Lysippos iactare animosa vetus Pas
Hic Vir, hic excudit spirantia mollius æra. IL

Ant. van Dyck pinxit. Luc. Vorstermans iunior sculpsit et excudit.

nation du peintre à la cour d'Angleterre motiva le départ de van Dyck pour ce pays (mars 1632).

Pour Vorsterman, l'événement ne pouvait avoir que les plus dures conséquences. Le temps, ce suprême pacificateur, avait bien pu jeter le voile de l'oubli sur ses démêlés avec Rubens, mais on ne voit pas qu'aucune œuvre importante du maître ait été proposée au burin de son ancien collaborateur, sauf, peut-être, le portrait de Bucquoy (n° 184) que, dans une lettre à Dupuy, du 24 septembre 1627, le grand peintre espère pouvoir envoyer bientôt à son correspondant. Encore s'agit-il ici d'une simple hypothèse, car l'estampe ne porte point les privilèges de Rubens, et la dédicace qui parfois l'accompagne émane du graveur.

Paul Dupont était maintenant le continuateur de Vorsterman auprès de Rubens et, avec lui, à dater de 1631, Jean Witdoeck, Marinus, Pierre de Jode le Jeune, Nicolas Lauwers, A. vander Does (beau-frère de Pontius), les deux Bolswert, Jacques Neefs pouvaient suffire amplement aux besoins du chef d'école. Vorsterman apparaît comme délaissé (1).

Ne serait-ce point alors qu'il s'adonna à la reproduction de quelques dessins du Parmesan, appartenant à des collections anversoises? Que penser de son nom illustre au bas du frontispice des *Plaintes d'Acante* (n° 115) ou de la thèse de Georges-Alexis Erdödy, dédiée à Ferdinand III, en 1633 (n° 110)?

Le séjour de Marie de Médicis dans les Pays-Bas devait, pour notre graveur, devenir l'occasion de quelques pièces aujourd'hui recherchées, bien moins à cause de leur mérite intrinsèque que comme curiosités iconographiques. L'étoile du graveur avait certainement pâli, et lorsque, au début de 1635, on le voit venir déposer comme témoin dans le procès en usurpation de privilège intenté par Jean-Baptiste Barbé à Nicolas Lauwers, on apprend avec surprise qu'il n'a pas accompli sa quarantième année!

(1) En 1632-33, un peintre du nom de Jean Verschoor devient son élève. Nous ne connaissons rien de cet artiste.

La déposition de Vorsterman, au cours de cette intéressante action judiciaire, est empreinte d'amertume. Il s'étend en récriminations, parce que, au mépris d'un contrat en due forme, Jean Witdoeck s'en est allé de chez lui chez Corneille Schut, la moitié seulement de son terme d'apprentissage étant accompli, et va jusqu'à accuser son ancien élève de se livrer à la copie subreptice de ses planches « encore vendues journellement à la Bourse et dans sa propre demeure (1) ».

Nous avons cherché à élucider ce point; rien n'est venu justifier le reproche articulé par Vorsterman contre son jeune confrère. Se voir, au mépris d'un engagement régulier, abandonné par un élève, était chose offensante et d'ailleurs insolite. Corneille Schut ne nous paraît pas pouvoir être ici mis en cause. De Bie affirme que quand Witdoeck alla trouver ce peintre, ce fut pour s'exercer au maniement du pinceau; que Schut ayant constaté chez son nouvel élève des aptitudes qui le poussaient plutôt vers la gravure, le mit sans hésiter à la reproduction de ses œuvres et le recommanda ensuite à Rubens (2).

Witdoeck peut n'avoir pas été un graveur de grand style, Rubens n'en obtint pas moins de lui des planches d'aspect fort imposant et lui confia des œuvres capitales de son pinceau, reproduites, il faut le dire, d'un burin coloré. En bonne justice, c'est plutôt à l'enseignement de Vorsterman qu'à celui de Corneille Schut, que nous rapporterons l'honneur de ces succès.

Vorsterman est l'homme des surprises. En 1638, Rubens qui déjà avait eu recours à son burin pour la gravure de quelques camées antiques, en vue d'un ouvrage qu'il songeait à éditer, l'admit à concourir à la reproduction d'une série de bustes de philosophes, conjointement avec Pontius, Witdoeck

(1) *Bulletin des archives d'Anvers*, t. IV, p. 460 et suiv. Les galeries de la Bourse, à Anvers, étaient affectées alors au commerce des œuvres d'art.

(2) *Gulden Cabinet van de edel vry Schilderconst*, 1661, p. 473.

et Boèce, l'aîné des Bolswert. Stimulé par cette rencontre avec des élèves devenus des compétiteurs et puisant peut-être des forces dans le tardif retour de la faveur de Rubens, Vorsterman arriva sans effort à faire paraître aux yeux de tous que l'heure des triomphes n'était point passée pour lui.

Nul doute que Rubens s'en rendit compte, avec l'idée de donner encore au talent de ce praticien d'élite l'occasion de se produire sous sa direction, mais les jours de l'illustre maître étaient comptés. Son œuvre ne montre aucune estampe ultérieure où intervienne la main du brillant interprète dont plus de quinze années de vicissitudes avaient laissé entières les nobles facultés d'artiste.

La démonstration, il nous en coûte peu de l'avouer, ne ressortirait pas nécessairement de l'aspect d'une grande estampe représentant les *Saintes Femmes au tombeau du Christ* (n° 37), œuvre qu'il faut considérer comme postérieure au retour d'Angleterre, car elle se rattache par tout un ensemble de rapports à l'estampe de *Loth enivré par ses filles,* d'après Gentileschi (n° 2). Mais il est clair que Rubens n'est interveuu en aucune manière dans l'exécution de cette planche, dédiée par le graveur aux dames Clarisse (1).

La gravure, envisagée dans ses rapports avec l'œuvre de Rubens, est une création personnelle du génie du maître. Quelle que soit la valeur des interprètes, ils n'arrivent à la somme nécessaire d'expression que soutenus et dirigés par le superbe inspirateur. Lui-même l'affirme dans sa lettre du 21-31 mai 1635 (2), et de précieuses épreuves, conservées dans divers cabinets d'estampes, spécialement à la Bibliothèque nationale, à Paris, le prouvent à suffisance. En quelques coups de pinceau, Rubens réveille l'effet d'une planche, y jette des

(1) Se rappeler qu'en 1643 la veuve et les enfants de Rubens obtenaient de Philippe IV le renouvellement, pour douze années, du privilège accordé au peintre pour la publication des estampes gravées d'après ses œuvres. Il leur devenait loisible de s'adresser à des graveurs de leur choix.

(2) Conf. notre *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens,* p. 371.

accents nouveaux, en un mot, la refaçonne. Le graveur n'a plus alors qu'à suivre ces précieuses indications, aujourd'hui trop généralement négligées par les peintres dont les œuvres sont destinées à survivre par le burin.

Rubens disparu, l'école de gravure anversoise put suivre quelque temps encore la vigoureuse impulsion que lui avait donnée le maître. De très belles pièces furent exécutées par S. à Bolswert d'après les toiles du fameux coloriste, tandis que Jordaens, Diepenbeke et d'autres trouvèrent parmi ses anciens collaborateurs des interprètes parfois très heureux. Vorsterman poursuit sa voie propre; il a ses ressources à lui et nous donne à juger de leur valeur dans une série de productions à la fois très personnelles, très étudiées et d'une originalité très franche.

Les portraits d'Antoine Triest, évêque de Gand, d'après Abraham De Vries (n° 220), plus particulièrement de Nicolas Lanier (n° 174) et de Constantin Huygens, d'après Jean Livens (n° 168), accusent, une fois encore, la souplesse de son talent; ce sont là des créations absolues.

De Vries, un portraitiste hollandais, dont les lettres de Peiresc exaltent le mérite (1), Jean Livens, l'ancien condisciple de Rembrandt, séjournèrent à Anvers l'un et l'autre, et on les trouve admis à la gilde de Saint-Luc en la même année 1635.

Le nom d'Antoine Triest, que l'on relève au premier état, sous la grande estampe de la *Vierge du rosaire,* d'après Michel Ange de Caravage (n° 47), où l'image du prélat est introduite par le graveur, permet de supposer que la production de ce bel ensemble est voisine de l'effigie de l'évêque, gravée isolément d'après Abraham De Vries.

La *Vierge du rosaire,* ou, plus justement, la Vierge des Dominicains, se présente comme un reflet des études italiennes du graveur durant son passage par l'Angleterre. On la range,

(1) *Bulletin Rubens,* Anvers, 1882, p. 72.

à bon droit, parmi les plus belles productions de la gravure flamande, honneur qu'elle doit à l'excellence de son clair-obscur non moins qu'à la noblesse de son style.

On sait que cette belle production de l'école bolonaise égarée en pays flamand, appartint pendant plus d'un siècle à l'église des Dominicains d'Anvers, où était établi le siège de la confrérie du Rosaire. Un groupe d'Anversois, parmi lesquels figurait Rubens, en avait fait l'acquisition, nous ne savons en quelle année, mais expressément pour décorer le temple (1).

Que Vorsterman, si bien préparé à pareille tâche, l'ait entreprise de son libre mouvement, ou qu'il y ait été convié, nous l'ignorons. Chose non douteuse, il triompha brillamment des difficultés de l'entreprise, et ce n'est pas un mince honneur, pour l'école flamande de gravure, d'avoir compté parmi ses représentants l'auteur de cette planche distinguée, ayant pour point de départ une œuvre italienne. Avec cela, supérieurement imprimée, elle atteint, dans ses bons tirages, une puissance d'effet rarement égalée par Vorsterman lui-même.

Avec Jean Livens, le talent du maître revêt une forme nouvelle. Les portraits de Nicolas Lanier (n° 174), de Jean Huygens (n° 168), de Jérôme de Bran (n° 141), trahissent l'étude de Rembrandt, chose explicable, étant donnée la communauté d'origine des deux peintres. Le burin, triomphant des habitudes d'un long passé, trouve des effets très proches du pétillement de l'eau-forte.

Comment douter que ces productions remarquables n'aient eu pour les diriger Livens lui-même, Livens que sans doute Vorsterman avait connu à Londres et dont la sympathique image, insérée dans l'*Iconographie* avait eu pour interprète son burin, sans compter que Livens nous a, pour sa part, laissé un portrait considérable du graveur, image très

(1) A. Goovaerts, *Notice historique sur un tableau de Michel-Ange de Caravaggio* (*Journal des beaux-arts*, 1873, p. 111).

certainement fidèle, mais dont la vue sera pénible à qui se souvient des nobles effigies de van Dyck.

François vanden Wyngaerden nous a conservé ce portrait (1). D'une notoriété moindre comme graveur que comme marchand, cet éditeur, à en juger non moins par ses œuvres personnelles que par ses publications, semble avoir eu pour l'eau-forte une prédilection marquée. Il ne parvint pas cependant à acclimater le procédé à Anvers, où peu d'artistes contribuèrent à sa splendeur.

Quand Wenceslas Hollar, chassé d'Angleterre par la révolution, vint, en 1644, chercher dans notre pays un refuge contre les assauts de l'infortune, Wyngaerden lui fournit assez bien de travail; il le chargea même de graver son portrait. Hollar, chose intéressante, a laissé, en outre, une très rare copie du portrait de Vorsterman, gravé par van Dyck (2).

Pour celui gravé par vanden Wyngaerden d'après Jean Livens, sa dimension atteste peut-être l'importance attachée au personnage dont il retrace les traits. Mariette a raison, en somme, de dire que vanden Wyngaerden n'était pas « un grand Grec »; pourtant il avait passé par l'atelier de Pontius, et l'on peut se demander s'il ne mettait pas un certain orgueil à perpétuer le souvenir de l'homme qu'il était permis d'envisager, parmi les graveurs anversois, comme un patriarche, de celui-là même qui avait initié son maître au maniement du burin (3).

Le portrait est sans date; on en est conséquemment réduit à conjecturer l'âge du modèle. Vorsterman y est bien moins l'homme arrivé au déclin de la vie, que prématurément usé par ses combats. D'une nervosité extrême, le visage amaigri et sillonné de rides, la narine dilatée, l'œil cave, portant la

(1) Le dessin, selon Kramm, faisait partie de la collection vander Marck, vendue à Amsterdam en 1773. Nous reproduisons la gravure.

(2) PARTHEY, *Wenzel Hollar*, n° 1515, omet de dire qu'il s'agit d'une simple copie.

(3) C'est à une note de De Bie que nous devons de savoir que Pontius fut l'élève de Vorsterman.

trace d'une évidente fatigue, les tempes dépouillées, où se montre avec une netteté peu ordinaire le réseau veineux, le désordre de la chevelure, tout en cette image, à coup sûr rigoureuse, révèle un agité, prompt aux emportements et dont les colères, arrivées à leur paroxysme, confineront à la frénésie.

On a vu que Vorsterman fut appelé par Constantin Huygens à reproduire le portrait qu'avait tracé de lui Jean Livens. Les relations du graveur avec l'illustre homme d'État, appréciateur éclairé des choses d'art, paraissent avoir été plus directes et plus étroites. Une lettre, faisant partie de la riche collection d'autographes de M. Morrison, à Londres, et que ce grand amateur a bien voulu nous autoriser à reproduire ici, en donne la preuve. Écrite en hollandais, elle est malheureusement sans date.

Vorsterman rappelle à Huygens que précédemment il l'a assuré du plaisir qu'il éprouvera à pouvoir le servir dans les choses de son art. Il attend de Hanneman le portrait de l'homme d'État. Comme preuve nouvelle d'affection et pour augmenter encore la somme de ses obligations envers Huygens, il lui envoie le P. Constantin, capucin d'Utrecht, confesseur de la maison de l'ambassadeur de la république de Venise, à qui naguère, au camp de Waelwyck, Huygens a promis sa bienveillance.

Vorsterman serait heureux qu'une occasion se présentât pour lui d'obliger Huygens; cette occasion, il avait espéré la saisir au cours de l'été précédent durant son séjour à l'armée en compagnie du prince Radzivill. Mais la mauvaise saison étant survenue, « il nous fallut », ajoute le graveur, « regagner nos quartiers d'Anvers ».

La lettre se termine par l'expression du désir qu'ont les amateurs de connaître le livre que Huygens vient d'écrire ou se propose de publier sur l'emploi des orgues.

A défaut de date, nous avions l'espoir de trouver dans le journal de Huygens, excellemment publié par M. Unger, la

clef des mystères soulevés par cette lettre. Notre attente a été déçue. Ni le journal, pourtant très circonstancié, ni les papiers de l'illustre diplomate, parcourus pour nous, avec une rare obligeance par M. le professeur Worp, de Groningue, ne mentionnent Vorsterman ou son protégé le P. Constantin.

Ce fut en 1641 que Huygens publia, à Leyde, sa dissertation sur la tolérance ou la prohibition de l'orgue dans les églises réformées des Provinces-Unies (1). Le prince Boguslav Radzivill, plus tard gouverneur de la Prusse, prit part, en 1637, aux combats devant Breda et Venlo. En quelle qualité Vorsterman accompagnait-il ce seigneur? C'est ce qu'il faudrait savoir. Aucune estampe n'a gardé trace de leurs relations. Il n'en est pas de même des rapports avec Huygens.

A la faveur de la lettre que nous venons de résumer, il devient possible de restituer à Vorsterman un portrait extrêmement rare, toujours anonyme, et sous lequel figurent quatre vers latins, composés par Huygens lui-même et signés de son pseudonyme : *Constanter* (2).

Au premier aperçu il semble que l'on ait affaire à une œuvre de Suyderhoef dont l'estampe unit la finesse d'expression au modelé délicat. L'étude y révèle pourtant la main de Vorsterman, surtout dans les travaux du vêtement et de la collerette.

Pour n'être pas brillante, la pièce se range parmi les bonnes productions du graveur. Le fait d'évoquer le souvenir de Suyderhoef n'a rien qui plaide contre son originalité; il est, au contraire, certain que l'habile et savant graveur de Harlem a subi l'influence de Vorsterman plus que de tout autre artiste. La chose est patente si l'on considère le rare et beau portrait de Saumaise, gravé en 1641 d'après Dubordieu (n° 210). Barlæus écrivit pour cette image des vers qui se

(1) *Gebruyck of ongebruyck van 't orgel in de kercken der Ver. Ned.*, in-12.

(2) On le trouvera décrit sous le n° 169. M. Frédéric Muller le mentionne parmi les anonymes de son catalogue de personnages néerlandais : *Catalogus van 7,000 portretten van Nederlanders*, n° 2687.

J. L. N. Dno.

Myn Heer, Wy hebben voor dezen uw E.
geschreven maar weet niet of zyt E. behandigt is,
om dat Wy schulder zijn om E. in 't geheel Demonstratie
is te doen, Wy hebben van Hamerman al E. Antwoort
bekomt maar niet bekomen om daar uit te toonen
onze affectie tot E. Ende om onze obligatie tusschen
te vermeerderen can niet laten Bringer deses uw E.
te recommanderen, als die E. int Leger tot Vaartbijck
lang voor dezen familier toegeschreven heeft is Baker
Constantijn van Utrecht Capuzijn t'zijn Noordiens Secret
van de Ambassadeur van Venetien Ende

Aan mijn Heer
Mijn Heer van Zuijlen

huis S Gravenhage

rencontrent sous une autre effigie du savant gravée par Suyderhoef d'après van Negre.

L'administration de Ferdinand d'Autriche (1634-1641), n'a laissé sa trace dans l'œuvre de notre graveur par aucune œuvre de caractère officiel. On ne s'était pas fait faute d'exalter, dans nos provinces, la gloire du jeune héros de Nordlingue. La gravure concourut pour une part considérable à cette glorification. On ne s'explique pas sans peine l'absence de tout portrait du Cardinal-infant parmi les œuvres de notre graveur. Si d'aventure le frère de Philippe IV se ressouvint de la grandiose estampe de la *Chute de Lucifer,* dédiée au roi quinze années auparavant, *Notre-Dame la Solitaire* (n° 48), dont lui faisaient hommage quelques fervents catholiques belges, dut lui paraître un produit de rare insignifiance. Au surplus, très amateur d'art, Ferdinand fut, comme l'on sait, le promoteur autant que le prétexte de créations notablement supérieures. Vorsterman n'y eut aucune part.

Il reste, de la courte présence du prince aux Pays-Bas, un souvenir qui, grâce au talent de Vorsterman, revêt un double intérêt, intérêt d'art et d'histoire : le portrait de François Rojales (1), ancien précepteur du gouverneur général (n° 207). Ce portrait fut-il gravé d'après nature ou d'après un tableau? Rien ne le dit. La dernière supposition paraît plausible, car l'harmonie de l'ensemble évoque l'idée d'une peinture venue d'Espagne. Le modelé ferme et correct, le travail du burin approfondi et varié, nous donnent ici une des planches capitales du graveur (2).

Circonstance à noter, l'inscription de ce remarquable portrait offre la plus grande analogie avec la main de Wenceslas Hollar, qu'on retrouve au bas du portrait de Léopold-Guillaume d'Autriche (n° 177). On sait que de 1644 à 1652 Hollar vécut à Anvers, réduit à de bien humbles travaux. Son apti-

(1) En réalité Roales Munoz. Il avait été le chapelain de Philippe IV.

(2) Le cabinet des estampes de Madrid en possède une épreuve avant toutes lettres et quantité de travaux, d'un effet vraiment admirable.

tude comme graveur de lettres est connue. Nous ne disons pas que Vorsterman ait sollicité son confrère à de si infimes emplois, mais il est constant que sur les planches personnelles de celui-ci les inscriptions sont le plus souvent, sinon toujours, de sa propre main.

Quant aux rapports directs entre Hollar et Vorsterman, ils ne ressortent point du portrait mentionné plus haut, attendu qu'il s'agit, en l'espèce, non seulement d'une copie d'après van Dyck, mais d'une planche anonyme publiée à Londres avec l'adresse de P. Stent.

D'Octave Piccolomini, commandant des armées espagnoles dans les Pays-Bas, en 1644, il subsiste un portrait gravé par Vorsterman d'après une peinture de Gérard Seghers. La planche, traitée avec finesse, est dénuée de caractère. Il faut se souvenir que la qualité dominante de Seghers n'était point l'énergie, bien qu'il ait voulu donner à son personnage un air assez terrible.

Léopold-Guillaume, un connaisseur réel et un amateur passionné des arts, fut plus heureux dans le choix de ses portraitistes, et mieux servi par notre graveur. Les images que nous a laissées de lui Vorsterman se classent normalement entre 1647 et 1656, durée du gouvernement de l'archiduc.

Le portrait de Léopold, gravé d'après Jean van den Hoecke (n° 177), est une œuvre bien anversoise, et voisine par sa franchise des planches de Bolswert. Il est incontestable que, rapproché de l'*Agneau mystique adoré par les patriarches,* estampe datée de 1646 (n° 53), il occasionne quelque surprise.

Mariette se fondait sur la médiocrité de cette planche pour la ranger parmi les derniers travaux de son auteur. De fait, si Vorsterman travailla bien au delà, c'est par les circonstances de leur élaboration et non par l'énoncé des dates que ses œuvres ultérieures se déterminent.

Ainsi, le portrait de Gaspard Duarte, mort le 12 novembre 1653, et sous lequel figure une élégie de Constantin Huygens, le plus fidèle de ses amis, ne saurait être antérieur

à 1654; le portrait de Jean Caramuel de Lobkowitz (n° 183), dédié à Benoît Blommaerts, abbé de Saint-Sauveur, à Anvers, élu le 21 décembre 1654, installé le 12 janvier 1655, se classera nécessairement après cette dernière date; enfin, le por-

Fac-similé de l'estampe attribuée à Wenceslas Hollar.

trait du comte de Fuensaldaña dut précéder de peu la mort du guerrier, arrivée en 1661.

Les travaux de la dernière époque du maître accusent la tendance, toujours plus prononcée, à l'abandon du trait, en faveur d'un pointillé où se noie totalement la ligne. L'aspect de ces estampes n'est pas sans se rapprocher de celui d'une lithographie. Le portrait de Lobkowitz est comme estompé.

Particularité curieuse, les œuvres les plus récentes du burin de notre graveur sont presque invariablement signées « Vorstermans ». Il en est ainsi du Huygens, du Lanier, du Saumaise, du Lobkowitz, du Fuensaldaña, du Léopold-Guillaume. Chose plus digne de remarque encore, les effigies de Vorsterman, gravées par son fils et par François vanden Wyngaerde adoptent la même orthographe; on la retrouve dans le *Gulden Cabinet* paru en 1661, c'est-à-dire du vivant même du maître (1).

Il est donc permis de croire qu'à Anvers l'usage aura prévalu à la longue de donner au nom du graveur la désinence habituelle des noms locaux, comme en Allemagne, ceux en *man* se présentent invariablement avec la double consonne finale.

C'est un tableau navrant que celui des dernières années de Vorsterman, tracé par son ami Erasme Quellin (2). Vieux et infirme, presque privé de la vue, appauvri par « certaines banqueroutes », le malheureux artiste s'éteignit dans un état voisin de la misère.

Logé dans une chambre de la rue des Sœurs-Noires, une des plus sombres rues d'Anvers, il recevait les secours de la gilde de Saint-Luc, et s'il eut la consolation d'être environné des soins pieux de sa fille, religieuse au couvent voisin, l'auteur à qui nous empruntons ces détails nous donne malheureusement à connaître que la mort fut lente à mettre un terme aux souffrances du pauvre vieillard. A en croire Erasme Quellin, Vorsterman aurait vécu jusqu'en 1675, d'où l'on doit conclure que lorsque les annales de la gilde de Saint-Luc enregistrent, au compte de 1666-1667, la perception d'un droit de 3 florins 4 sous pour frais des funérailles d'un Vorsterman, il s'agit du fils, non point du père, lequel victime jusqu'au bout

(1) Le procès-verbal de la déposition du graveur dans le procès Barbé-Lauwers, dit « Voestermans » et les deux signatures du maître au cours du procès ont l's final

(2) *Handschriftiche Bemerkungen von Erasmus Quellinus*, par Théod. Levin, dans la *Zeitschrift für bildende Kunst*, t. XXIII, p. 172.

des rigueurs de la destinée, eut la suprême douleur de voir la tombe se refermer sur l'héritier de son nom et de son art.

Véritable réformateur de l'art de la gravure, plus encore par ses exemples que par ses préceptes, Vorsterman a tracé une voie par laquelle, dans tous les pays, des maîtres se sont acheminés vers la perfection. En réalité, la plupart des graveurs coloristes : Suyderhoef, les Visscher, Wenceslas Hollar, Jean Morin, sans oublier Sébastien Vouillemont, qui se forme directement par la copie de ses estampes, se réclament de lui. Toutefois, en dehors de son fils, Lucas Vorsterman le Jeune, aucun maître ne s'est à ce point assimilé sa manière qu'une confusion soit possible entre ses propres travaux et ceux de ses continuateurs.

Une circonstance a pourtant contribué à faire que certains auteurs se hasardent à donner au père des œuvres du fils ou en revanche à enrichir le contingent de celui-ci de travaux qui bien certainement lui sont étrangers : l'emploi d'un même monogramme. Où Vorsterman le Jeune néglige d'accompagner sa signature du mot *junior,* l'étude peut seule déterminer s'il s'agit de sa propre œuvre ou de celle de son père. Rarement, toutefois, ses travaux, même les meilleurs, résistent à la comparaison. Dessinateur inexpérimenté, il n'arrive à donner quelque importance à ses estampes que par le brillant de l'effet, et ces cas, il faut le dire, ne sont guère fréquents. Nous ne connaissons, pour notre part, que *le Satyre et le Passant,* d'après Jordaens, où se montre, avec beaucoup d'adresse, une science peu ordinaire des ressources du burin, due peut être à l'intervention de Vorsterman le Vieux. Mettons que ce soit l'œuvre maîtresse de Vorsterman le Jeune. Il y manque pourtant la saveur et la connaissance du modelé qui fait le charme des grandes pages de notre Vorsterman. C'est conséquemment parmi les pièces douteuses, qu'après un mûr examen, nous avons cru devoir ranger cette estampe

Au demeurant, le rôle du jeune Vorsterman fut très effacé. Admis à la gilde de Saint-Luc, comme fils de maître, en 1651, il prêta un concours utile aux libraires. On trouve de lui d'excellentes vues dans la *Chorographia sacra Brabantiæ*, de Sanderus (1659-1660) La grande part qu'il prit au *Teatro de Pinturas*, de Teniers (1660), lui fait moins d'honneur. Cela n'a pas empêché des auteurs d'attribuer à son père une partie des estampes de ce recueil. C'est encore à ce dernier que nous trouvons attribué un portrait de

Jean Peeters, inséré dans le *Gulden Cabinet* de De Bie (1661), et cela nonobstant la présence du mot *junior* à la suite de la signature.

Que Vorsterman le Vieux ait quelque peu compromis sa bonne renommée en signant des planches indignes de son mérite, le fait est indéniable. On se ferait scrupule de lui en maintenir plusieurs, à défaut des circonstances qui semblent avoir motivé leur production.

La Sainte Famille, d'après Raphaël (n° 43), *le Triomphe de la Pauvreté*, d'après Holbein (n° 108), sont de mince valeur. Pourtant Vorsterman n'a pu connaître les originaux dont il s'inspire que grâce à son séjour en Angleterre (1). Comment croire que des travaux de cette importance eussent été abandonnés à son fils et que celui-ci, dans les dédicaces des estampes, eût négligé de spécifier, dans son hommage, que lui-même, et non son père, en prend l'initiative.

L'Inauguration, à Gand, du roi Charles II d'Espagne (n° 112) a, semble-t-il, plus de titres à figurer dans l'œuvre de Vorsterman le fils, tant à cause de la date de l'événement, que par la nature même du travail. Cependant les 116 portraits composant la bordure ont nécessairement exigé un temps fort long. Quelques-uns, et notamment les prélats de la première rangée, sont dignes, à tous égards, de Vorsterman le Vieux. Le plus simple nous a paru de décrire la pièce, en la faisant suivre d'une liste des portraits destinée à lui servir de complément. On trouvera, parmi les personnages représentés, Bernard de Cerf, dont un portrait, extraordinairement rare, a été gravé séparément par Vorsterman, ce qui vient à l'appui de notre thèse.

Notons que la valeur des tirages intervient pour une part très considérable dans le jugement que l'on doit porter sur les œuvres du maître. Telle pièce, digne à peine d'un coup d'œil dans les épreuves ordinaires, se présente comme un chef-d'œuvre dans l'épreuve de première fraîcheur. Le pointillé dont, à dater d'une certaine époque, le graveur, alors que sa vue avait beaucoup baissé, use immodérément, devait s'abîmer bientôt à l'impression, sans compter que pour produire tout l'effet désirable ce procédé réclamait la main d'un opérateur entendu. Un très bon nombre de planches de Vorsterman ont été, dans la suite, complètement défigurées par des retouches.

A l'exception d'une seule (2), les estampes décrites au présent catalogue constituent l'œuvre de Vorsterman, tel que le représentent nos recherches dans les principaux cabinets de l'Europe (3). En totalité, le nombre des

(1) Vorsterman avait eu pour modèles *les Triomphes de la Richesse et de la Pauvreté*, dessinés par Zucchero et appartenant au comte d'Arundel.

(2) Le n° 124, *Luxuria*, planche gravée par Vorsterman le Jeune pour faire suite à la série des *Péchés capitaux*.

(3) Nous devons même à l'obligeance de M. Koehler, conservateur du cabinet des estampes de Boston, la liste des pièces appartenant au musée de cette ville des États-Unis.

pièces du maître se monte à 235. Le relevé du *Künstler Lexikon* de Nagler est de 133 pièces que, du reste, il faut réduire à 122, quelques unes ayant été répétées sous des titres différents ou bien admises complètement à tort.

Voici les rectifications exigées par la liste de Nagler :

Numéros de Nagler.

1. FERDINAND II, EMPEREUR D'ALLEMAGNE, d'après Rubens.

Adaptation médiocre du portrait de Charles de Longueval, comte de Bucquoy (nº 184), avec l'adjonction, à la partie supérieure de l'encadrement, du fameux œil de la Providence que Basan et tous les auteurs venus à sa suite prétendent devoir différencier un deuxième état (non existant) de ce portrait de Bucquoy.

5. PHILIPPE IV, ROI D'ESPAGNE, d'après Rubens.

Déjà mentionné par Basan (*Portraits* nº 23), et après lui par Voorhelm Schneevoogt et Le Blanc, ce portrait dans un encadrement ovale, pour autant que nous le connaissions par une épreuve du cabinet de Paris, ne mérite à aucun titre de figurer dans l'œuvre de Vorsterman Il est, du reste, anonyme.

11. LADISLAS IV, ROI DE POLOGNE, d'après Rubens, plus tard changé en JEAN CASIMIR.

N'a rien de commun avec Rubens non plus qu'avec Vorsterman. On en trouvera la description sous la rubrique *Pièces faussement attribuées à Lucas Vorsterman.*

46. FABRICE SALVARESI, d'après le Titien.

Estampe faisant partie du *Teatro de Pinturas*, de Teniers. Elle émane de Vorsterman le Jeune.

72. ADAM ET ÈVE, d'après le Parmesan.

Il s'agit indubitablement ici de la pièce citée une seconde fois par Nagler, sous le nº 121 : *le Faune et la Nymphe.* Voir notre nº 127.

M. le docteur Lehrs, qui a bien voulu faire pour nous des recherches au cabinet de Dresde, touchant l'identité de quelques-unes des pièces mentionnées par Nagler, estime que c'est à la faveur d'une simple méprise que cet auteur renseigne l'*Adam et Ève,* vainement cherché d'ailleurs par nous-même dans les diverses collections d'estampes.

85. SAINTE FAMILLE AVEC SAINT JOSEPH ET ZACHARIE, d'après le Titien. Œuvre de Vorsterman le Jeune, gravée pour le *Teatro de Pinturas*

Numéros de Nagler.

104. Sainte Marguerite, d'après Raphaël, « pièce capitale que quelques auteurs attribuent à Vorsterman le fils ».

Estampe de Jean Troyen, gravée pour le *Teatro de Pinturas*.

105. Saint Michel triomphant du démon, d'après Rubens (1622).

Estampe dédiée à Philippe IV d'Espagne

Double emploi. C'est la *Chute des anges rebelles*, de 1621, déjà mentionnée par Nagler, sous le n° 71.

106. Décollation de saint Jean-Baptiste, d'après E. Quellin (*Martin vanden Enden, excudit*). « Planche capitale non signée, mais certainement de Vorsterman ».

Attribution nullement justifiée. La planche, d'ailleurs fort belle, n'offre aucun des caractères du graveur. Elle peut être de vander Does ou de J. Neefs

110. Sainte Thérèse, d'après van Dyck, avec dédicace à la comtesse d'Arundel.

C'est notre n° 50, *Mater Dolorosa*, d'après un peintre non mentionné.

118. Apothéose de Jacques Ier, d'après Rubens.

Est de Vorsterman le Jeune et porte sa signature.

122. Le Satyre et les deux Tigres, d'après Rubens.

Cette estampe, que nous rangeons parmi les *pièces douteuses*, parait plutôt de Vorsterman le Jeune.

123. La Maîtresse du Titien (*Vorsterman sculpsit*).

Sans doute la pièce que nous décrivons sous le n° 126. Elle n'est jamais signée.

130. Chasse au lion, d'après P. Boel.

Estampe de Vorsterman le Jeune.

131. La Chasse au sanglier, d'après Rubens et Snyders (P. Boel).

De Vorsterman le Jeune.

La liste de Nagler exige une autre rectification. Le portrait de *Saumaise*, porté, sous le n° 2, à l'œuvre de Vorsterman le Jeune, doit être restitué à son père.

Le *Manuel de l'Amateur d'Estampes*, de Ch. Le Blanc, porte à 148 le nombre des estampes de notre graveur. On y trouve quelques pièces omises par Nagler, mais également la répétition de toutes les erreurs de ce dernier. Nous nous bornons à rectifier les méprises personnelles de Le Blanc.

Numéros de Le Blanc.

32. LAURENT LE MAGNIFIQUE, d'après le Titien.

Par Vorsterman le Jeune.

37. JEAN PEETERS, estampe vendue 4 francs à la vente Didot.

Porte la signature de Vorsterman le Jeune. Planche du *Gulden Cabinet*, de De Bie.

92. LE MASSACRE DES INNOCENTS. Rubens, d'après le Tintoret.

Planche d'Égide Sadeler, falsifiée. Elle porte ce titre : LE MASSACRE DES SAINTS INNOCENTS. Au bas de la gauche, *p. p rubens, pinx* au bas de la droite, *Vostermann sculp.*

111. LE CHRIST AU TOMBEAU. Rubens, d'après Raphaël « grand in-folio en largeur. »

Il s'agit, au contraire, d'une petite planche in-4°. Rubens y est étranger. Décrite sous le n° 36 de notre catalogue.

140. BERGER EMBRASSANT UNE FEMME.

Citée une première fois sous le titre *Adam et Ève,* d'après le Parmesan, cette même pièce est reprise ensuite sous le n° 132 : *un Faune et une Nymphe.*

Il s'agit, en somme, de notre n° 127 : *le jeune et le vieux Chevriers.*

Nagler, dans sa liste des estampes gravées, d'après Corneille Schut, mentionne une *Suzanne conduite devant les juges par les vieillards,* « bien gravée par Lucas Vorsterman. »

Nous avons vainement cherché cette pièce.

Les belles épreuves des estampes de Vorsterman, particulièrement celles d'après Rubens et van Dyck, sont recherchées à des prix sans cesse croissants

La Descente de croix, même sous l'adresse de van Merlen, fut poussée à 375 francs à la vente Didot, à Paris, en 1877

A la vente du Bus de Gisignies, à Bruxelles, une épreuve de *Loth sortant de Sodome,* alla à 150 francs.

Le Christ mort sur les genoux de la Vierge, d'après van Dyck, obtint 750 fr. à la vente Durand.

Les premières épreuves des portraits d'après van Dyck varièrent de 100 à 250 marks à la vente Wolff, à Francfort, en 1877.

Les portraits gravés en Angleterre sont restés très en faveur dans ce pays. Ces pièces sont, du reste, fort rares et, dans leurs premières épreuves, mettent puissamment en relief le talent du graveur.

On trouve dans les catalogues anglais le portrait de Thomas Becket, coté 4 guinées et celui de Philippe d'Arundel jusqu'à trois fois ce prix. Disons, toutefois, que la rareté de ces deux pièces excède de beaucoup leur valeur artistique.

PORTRAITS DE LUCAS VORSTERMAN.

1. Gravé à l'eau-forte par ANTOINE VAN DYCK. Wibiral (1), n° 14

A mi-corps, de face, le regard porté vers la gauche. Le graveur a les cheveux longs et bouclés, la moustache forte, la barbiche en pointe. Collerette à plis lâches, rabattue sur un pourpoint à taillades en partie caché par le manteau descendant des épaules et retenu, vers le bord droit de l'estampe, par la main droite, seule visible.

Deux lignes de titre : LVCAS VORSTERMANS CALCOGRAPHVS ANTVERPIÆ IN GELDRIA NATVS.

Plus bas, à gauche : *Ant. van Dyck fecit aqua forti.*

Hauteur : 243 millimètres — Largeur : 158 millimètres.

Il y a cinq états de cette admirable estampe.

I Sans aucune inscription. Le fond est blanc; il n'y a point de trait carré

II. Avec l'inscription et le trait carré. Le fond est toujours blanc.

III. Pareil au précédent. On lit au milieu du bas les initiales G. H., celles de l'éditeur Gilles Hendrickx, d'Anvers.

IV. Un fond de tailles horizontales a été ajouté. Sous la moustache, à droite, on constate une place blanche.

V. L'état décrit. Les initiales G. H ont été enlevées. Le vide de la moustache a disparu. Il y a, spécialement dans la barbe, des traces de retouche.

2. WENCESLAS HOLLAR (?) Parthey (2) n° 1516.

Copie en contre partie de la tête du portrait précédent, y compris le fond.

Une ligne de titre : LVCAS VORSTERMAN. *P. Stent excudit* (sic).

Hauteur : 110 millimètres. — Largeur : 95 millimètres.

Ce portrait est fort rare.

(1) *L'Iconographie d'Antoine van Dyck.* Leipzig, 1877.
(2) Gustav Parthey : *Wenzel Hollar.* Berlin, 1853.

LVCAS VOSTERMANS
Calcographus.

Ioannes Lyrynus delineavit. *Franciscus vander Wyngaerde fecit et excudit*

[illegible]

3. *Les [illegible]*

A mi-corps, de [illegible]
[illegible] barbe [illegible]
[illegible] l'oeil [illegible]

LVCAS [illegible]

[illegible]
[illegible]

Plus bas à gauche [illegible]
[illegible]

• Hoar [illegible]

M. Wilmal [illegible]
compte à l'angle gauche [illegible]

4. *[illegible]* gravure à l'eau-forte.

[illegible] dans un fauteuil [illegible]
[illegible] deux boules, le personnage [illegible]
et, de la main gauche, tient ses [illegible]
[illegible] au milieu de front. [illegible]
rabattu sur le vêtement de dessous, le
bonnet de dessous est garni de [illegible]
à la gorge du chaperon.

La manchette est très particulière
un cordon à un bouton fixé à la [illegible]

Deux signes de titre :

LVCAS VOFS [illegible]

Cal[illegible]

Plus bas, à gauche : *Lucas Lief[illegible]*
den 11 *gegraeve fecit et excudit.*

Hoar[illegible] — [illegible]

(1) Il existe [illegible] gravé par W. Kaldon, [illegible] dans les [illegible]
Edit. Wenman, Londres, 1802, t. III, p. 882.
C'est pour [illegible] se trouve à la planche P P, [illegible]
Nuremberg, 1675.

LVCAS VOSTERMANS
Carcomalus.

3. *Van Dyck pinxit. — Luc Vorsterman junior sculpsit et excudit.* Wib. 166.

A mi-corps, de trois quarts, vers la droite, le buste entièrement couvert d'un manteau crânement jeté sur l'épaule droite. Cheveux longs, moustache forte et barbe fournie, au menton seulement. Étroit col de linge, rabattu. Fond sombre fait de trois tailles. Titre en trois lignes :

LVCAS VORSTERMANS.

Desine Lysippos iactare animosa vetustas
Hic vir, hic excudit spirantia mollius æra. LL.

Plus bas, à gauche : *Ant. van Dijck pinxit*; à droite : *Luc Vorstermans iunior sculpsit et excudit.*

Hauteur : 250 millimètres. — Largeur : 178 millimètres.

M. Wibiral désigne un second état, dans lequel la planche serait coupée à l'angle gauche inférieur (1).

4. *Joannes Lijvijus* (Livens) *delineavit. Franciscus vanden Wyngaerde fecit et excudit.* Gravure à l'eau-forte.

Vu de face, assis dans un fauteuil dont le dossier, rectangulaire, est pourvu de deux boules, le personnage pose l'avant-bras droit sur son chapeau, et, de la main gauche, tient ses gants. Les cheveux, très longs et frisés, sont séparés au milieu du front. Moustache et barbe en pointe. Grand col rabattu sur le vêtement de dessus, boutonné au cou seulement. Le vêtement de dessous est garni de nombreux boutons. On voit d'autres boutons à la ganse du chapeau.

La manchette est très particulière. Ses deux extrémités se rattachent par un cordon à un bouton fixé à la manche du pourpoint.

Deux lignes de titre :

LVCAS VORSTERMANS

Calcographus.

Plus bas, à gauche : *Ioannes Lijvijus delineauit;* à droite : *Franciscus van den Wijngaerde fecit et excudit.*

Hauteur : 265 millimètres. — Largeur : 202 millimètres.

(1) Il existe de ce portrait deux copies réduites. La première, dans le sens de l'original, gravée par W Raddon, figure dans les *Anecdotes of Painting in England*, de Walpole. Édit. Wornum, Londres, 1862, t. III, p. 882. — La seconde, en contre-partie, avec un ciel pour fond, se trouve à la planche P.P. du tome Ier de l'*Academia Tedesca*, de Sandrart. Nuremberg, 1675.

CATALOGUE RAISONNÉ

DE

L'ŒUVRE GRAVÉ

DE

LUCAS VORSTERMAN

SUJETS SACRÉS

ANCIEN TESTAMENT

1. *Loth, sa femme et ses filles, sortant de Sodome,* d'après P.-P. Rubens, 1620.

[Basan, 3 (1); Schneevoogt, 9 (2); Nagler, 73 (3); Rooses, 102 (4).]

Composition en largeur, de six figures entières. La marche se dirige vers la droite. Loth, les mains jointes, semble à la fois entraîné et poussé par deux anges, dont l'un, vu de dos, lui indique de la main droite le chemin. Le patriarche, ayant à sa gauche sa femme en pleurs, se retourne vers ses filles. L'une porte une corbeille chargée de vases précieux; l'autre a la tête chargée d'un paquet. En avant du groupe, un petit chien s'éloigne en courant.

Une ligne de dédicace : ERVDITIONE ET PROBITATE CL^mo V. D. IOANNI BRANTIO LC^to VRBI ANTVERPIENSI AB ACTIS, SOCERO AMANTISSIMO, PETRVS PAVLVS RVBENS GENER, OBSERVANTIÆ ERGO D.D.

(1) *Catalogue des estampes gravées d'après P.-P. Rubens.* — Paris, 1767, in-12.

(2) *Catalogue des estampes gravées d'après P.-P. Rubens,* par C.-G. Voorhelm Schneevoogt. — Harlem, 1873, 1 vol. in-8°.

(3) *Neues allgemeines Künstler-Lexikon,* bearbeitet von Dr G.-K. Nagler. Zwanzigter Band. — München, 1850, p. 540.

(4) *L'Œuvre de P.-P. Rubens.* Anvers, 1886-1892, 5 vol. in-4°.

Plus bas, à gauche : *P. P. Rubens pinxit;* au milieu : *Cum priuilegijs Regis Christianissimi, Principum Belgarum, et Ordinum Batauiæ;* à droite : *Lucas Vorsterman sculp. et excud. A^no^* 1620.

Largeur : 390 millimètres. — Hauteur : 331 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. Avant toute lettre, extrêmement rare. (Musée d'Anvers.)

II. L'état décrit.

D'après Nagler, sans doute copié par Schneevoogt, il existerait de cette planche un état daté de 1647. Nous l'avons vainement cherché jusqu'à ce jour et doutons de son existence.

COPIE EN CONTRE-PARTIE PAR LANGOT; elle porte la signature de ce graveur et l'adresse de Pierre Mariette ou de Hecquet.

Largeur : 620 millimètres. — Hauteur : 460 millimètres.

2. ***Loth enivré par ses filles,*** d'après HORACE LOMI, dit Gentileschi.

[Nagler, 74.]

Sous une voûte de rochers, l'entrée d'une caverne, le patriarche est endormi, la tête reposant sur les genoux de l'une de ses filles. L'autre, debout vers la gauche, désigne des deux mains la ville de Sodome en feu dans le lointain. A ses pieds gît une bouteille dont le contenu s'épanche sur le sol. Dans la planche, immédiatement au-dessus du trait, au milieu : GENESIS XX CAP; *cum priuileg Reg.* L'inscription porte : *Horatio Gentileschi pinxit et inter* CAROLI *Magnæ Brittaniæ Regis rariora spectatur.* A droite : *Lucas Vorstermā sculp et excud.*

Largeur : 435 millimètres. — Hauteur : 335 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. Celui décrit avant la dédicace à Gaspard de Roomer.

II. L'inscription a été modifiée; elle est en deux lignes et porte :

Nobili, spectatissimo, et illistribus Virtutis ac Fortunæ muneribus florenti viro, D. CASP. DE ROOMER, *Antuerpiano,* IMP. CÆS. FERDINANDI II AVG *familiari aulico omnium bonarum Artium et elegantiarum fautori ac Patrono, hanc tabellam ab eximio artifice, Horatio Gentilescio, ciue Romano, graphicè expressam, inter cimelia Ser^mi^ Magnæ Britanniæ Regis non infimam, à se æri incisam obseruantiæ ergò dedicabat Luc Æmil. Vorstermann sculptor Antuerpianus.*

Le tableau est au musée impérial de Vienne.

3. *Le jeune Tobie et l'Ange,* d'après ADAM ELSHEIMER.
Estampe inconnue à Nagler.

[Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, n° 85.]

Estampe en hauteur. La marche se dirige vers la gauche. Le jeune Tobie, en avant, traîne de la main gauche le poisson. L'ange, aux ailes largement déployées, tient de la main gauche un bâton de pèlerin. Vorsterman nous paraît avoir eu pour modèle l'estampe bien connue de H. Goudt.

On lit au milieu du bas : TOBIAS. Plus bas, à gauche : *Gaspard de Hollander exc. Antverp.*, 1659. A droite : *Vorster.*

Hauteur : 156 millimètres. — Largeur : 123 millimètres.

Il y a trois états de cette estampe rare.

I. Avant toute lettre.
II. Avant l'adresse de Gaspard de Hollander.
III. L'état décrit.

4. *Job tourmenté par sa femme et par les démons,* d'après P.-P. RUBENS.

[Bas., 7; Schneev., 17; Nagler, 75; R., 129.]

Estampe en hauteur. Le patriarche est entièrement nu, à la réserve d'une draperie qui lui entoure les reins. Il est la proie de trois hideux démons. Saisi aux cheveux par l'un, placé à gauche, il est fouetté de vipères par un second qui lui pose sur l'épaule son pied fourchu. Le troisième, enfin, le menace d'une torche. A droite, à l'avant-plan, la femme de Job. La mégère, le poing sur la hanche, semble mêler ses reproches aux tortures endurées par son malheureux époux.

Deux lignes de texte : *Homo natus de muliere . in eodem statu permanet, Iob.* 14.

Plus bas, à gauche : *P.-P. Rubens pinxit.* A droite : *L. Vorsterman excud. cum priuileg.*

Hauteur : 382 millimètres. — Largeur : 256 millimètres.

Il y a trois états de cette planche :

I. L'état décrit.
II. On lit au bas de la droite le chiffre 9.
III. Avec l'adresse de Le Bas. Dans cet état la planche est retouchée.

COPIE EN CONTRE-PARTIE de la grandeur de l'original : *Le Blond excud.* Le cuivre appartient à la chalcographie du Louvre, n° 835.

La Pinacothèque de Munich expose de cette composition une esquisse

de Rubens, ayant les dimensions de l'estampe à laquelle, croit M Rooses, elle a servi de modèle. Le Louvre possède un dessin qui peut avoir eu la même destination.

D'autre part, le comte R. du Chastel Andelot, à Bruxelles, possède un dessin, également par Rubens, magistralement exécuté.

La composition primitive formait le volet d'un triptyque peint pour l'église Saint-Nicolas, à Bruxelles. Ce tableau a disparu. Une copie réduite existe au Louvre, collection La Caze.

5. ***Suzanne et les Vieillards,*** d'après P.-P. RUBENS : 1620.

[Bas., 33; Schneev., 84; Nagler, nº 76; R., 132.]

Assise au milieu de la planche, dirigée vers la droite, vue presque de dos, le visage retourné vers le spectateur, Suzanne croise les jambes. Des deux bras, ramenés vers la poitrine, elle s'efforce de voiler sa nudité, à l'aide d'une draperie que l'un des vieillards, placé derrière elle, veut lui arracher. L'autre vieillard, à la droite de l'estampe, fait de la main gauche un mouvement destiné à faire lâcher prise à la jeune femme. Le fond, à droite, est occupé par un mur dont l'angle est orné de bossages. A droite, la vasque d'une fontaine dont l'eau retombe dans une piscine où plonge le pied gauche de la baigneuse. Derrière celle-ci, sur le rebord du bassin, un peigne, une ceinture. A l'avant-plan de la gauche, sur la seconde marche d'un escalier, un vase, un collier, des bagues.

Deux lignes de texte :

Lectissimæ Virgini ANNÆ ROEMER VISSCHERS, *illustri Bataviæ syderi, multarum Artium peritissimæ, Poet ces vero studio supra sexum celebri, rarum hoc Pudicitiæ exemplar Petrus Paulus Rubenus L. M. D. D.* Plus bas, à gauche : *P. P. Rubens pinxit;* à droite : *Lucas Vorsterman sculp,* et au-dessous : *et excud Anº* 1620. Enfin, sous la dédicace, en une seule ligne : *Cum priuilegijs, Regis Christianissimi, Principum Belgarum et Ordinum Batauiæ.*

Hauteur : 390 millimètres. — Largeur : 280 millimètres.

Selon Schneevoogt, il y aurait trois états de cette estampe : le premier, avant le millésime; le deuxième, avec ce millésime, mais avant l'*excudit* (?); le dernier, enfin, conforme à l'état décrit.

Nous connaissons, pour notre part, deux états.

I. L'état décrit.

II. Le millésime et l'*excudit* effacés.

Le cuivre de cette estampe appartient à la chalcographie du Louvre, nº 833

La peinture originale a disparu.

NOUVEAU TESTAMENT.

---

6. ***L'Adoration des Bergers,*** d'après P.-P. RUBENS : 1620.
Planche en hauteur, dite « l'Adoration des bergers à l'araignée ».

[Bas., 5; Schneev., 23; Nagler, 77; R., 150.]

La Vierge, à la gauche de l'estampe, ayant devant elle l'Enfant Jésus couché dans la mangeoire, découvre son divin fils aux bergers qui s'approchent par la droite. Ils sont six, trois hommes et trois femmes. L'une de ces dernières, jeune campagnarde vue de profil, tournée vers la gauche, s'agenouille, et, de la main droite, présente un œuf à l'Enfant Jésus. Devant elle, à terre, un coq mort et une cruche à lait. Au-dessus de la femme agenouillée, une vieille paysanne se penche en joignant les mains; plus haut encore, un homme barbu porte la main à son chapeau. Les deux autres bergers sont vus de profil. L'un d'eux s'avance, tenant entre ses mains jointes un chapeau de paille. L'autre, également nu-tête, tient sur l'épaule droite sa houlette. Entre ces deux hommes, une femme dont on ne voit que la tête supportant un panier. Saint Joseph est placé à l'extrême gauche, vu de profil, tourné vers la droite, les mains étendues. On voit du même côté la tête de l'âne. Le bœuf est couché à l'avant-plan de la gauche. Au sommet de la planche où, sur un appui, sont disposés un van, une cage à poules, etc., planent trois anges. On remarque à droite une grande toile d'araignée.

Une ligne de dédicace :

NOBILISSIMO ET AMPLISSIMO VIRO PETRO PECQVIO BRABANTIÆ CANCELLARIO, SACRAM HANC THEOPHANIAM ADFECTVS ET OBSEQVII ERGO, PETRVS PAVLVS RVBENVS DEDICAT CONSECRATQVE. Plus bas,

à gauche : *P.-P. Rubens pinxit;* au milieu : *Cum priuilegijs, Regis Christianissimi, Principum Belgarum, & Ordinum Batauiæ.* Enfin, à droite : *Lucas Vorsterman sculp. et excud Anno* 1620.

Hauteur : 583 millimètres. — Largeur : 445 millimètres.

Contre-épreuve au musée Plantin, à Anvers.

Il existe de cette estampe une excellente COPIE EN CONTRE-PARTIE par un anonyme, sans doute Ragot. Elle porte, en grandes lettres, l'inscription : VIRGO QVEM GENEVIT *(sic)* ADORAVIT. Cette faute a été plus tard rectifiée.

7. ***L'Adoration des Bergers,*** estampe en largeur, d'après P.-P. RUBENS, 1620.

[Bas., 6; Schneev., 28; Nagler, 78; R., 124.]

Composition de huit personnages, plus trois têtes de chérubins. La Vierge, placée à la droite de l'estampe, tient devant elle l'Enfant Jésus, couché dans la mangeoire garnie de paille. De la main droite elle découvre le divin Enfant que viennent adorer deux femmes et trois hommes, tous vus de profil. La plus âgée des femmes s'agenouille, croisant les mains sur sa poitrine. L'autre, jeune et robuste campagnarde, porte sur la tête un vase de métal. L'ombre de ce vase est projetée sur le mur à gauche. De ce même côté, un berger, appuyé sur un bâton et suivi d'un chien dont on ne voit que la partie antérieure. Saint Joseph est à la droite de l'estampe où apparaissent les trois têtes de chérubins. A l'avant-plan, l'âne couché et la tête du bœuf, vue de profil.

Une ligne de dédicace :

PETRO VENIO LCto CLmo HAGIENSIS OPIDI SYNDICO, ELEGANTIARVM OMNIVM ERVDITO AMICISSIMOQ. PETRVS PAVLVS RVBENS BENIVOLENTIS ANIMI TESSERAM HANC EX ANIMO LVBENS MERITO DEDIT DEDICAVITQVE.

Plus bas, à gauche : *P.-P. Rubens pinxit;* au milieu : *Cum priuilegijs Regis Christianissimi, Principum Belgarum et Ordinum Batauiæ;* à droite : *Lucas Vorsterman sculp et excud. Anno* 1620.

Largeur : 445 millimètres. — Hauteur : 290 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. Avant toute lettre (1).

II. L'état décrit.

(1) Le cabinet des estampes de Londres possède de cet état une épreuve où l'inscription est de la main de Rubens.

Copie en contre-partie par Corneille Galle. Elle porte l'inscription : NATVS EST HODIE VOBIS SALVATOR. *Luc* 2. A droite : *C. Galle.*

Largeur : 445 millimètres. — Hauteur : 336 millimètres.

8. ***L'Adoration des rois mages,*** dite « au flambeau », composition en hauteur, d'après P.-P. Rubens, 1620.

[Bas., 23; Schneev., 84; Nagler, 80.]

Effet de nuit. La clarté principale émane de l'Enfant Jésus. La scène se passe en avant d'une grotte dont la voûte décrit un arc à la partie supérieure de l'estampe. La Vierge debout, vue de profil, à la droite de l'estampe, a derrière elle saint Joseph également debout et de profil.

Soutenu par la madone, l'Enfant Jésus est assis sur la crèche et plonge la main droite dans une coupe remplie d'or, que lui présente, prosterné, un roi vêtu d'un riche manteau à collet d'hermine.

Un second roi s'avance par la gauche en s'inclinant Sa robe est soutenue par un enfant. Il tient des deux mains un encensoir. Enfin, derrière le mage agenouillé apparait le roi d'Orient, tenant des deux mains une cassette. Au-dessus de ce groupe principal et vers la gauche, un guerrier en armure, un nègre, un Oriental, forment le premier rang d'une masse compacte d'individus. Des Orientaux, porteurs de torches, ont gravi, vers la droite du fond, les marches d'un escalier donnant accès à un bâtiment à colonnes.

Au bas de la planche, une ligne de dédicace à l'archiduc Albert :

SERENISSIMO ET POTENTISSIMO ALBERTO AVSTR. ARCHID. BVRG. ET BELGARVM CLEMENTISSIMO D^no^ ARTIS ET DEVOTIONIS SVAE SPECIMEN, PETRVS PAVLVS RVBENS, EX FIDO CVLTV HVMILITER DEDICAT CONSECRATQVE.

Au bas de la gauche : *P.-P. Rubens pinxit;* au milieu : *Cum priuilegijs, Regis Christianissimi, Principum Belgarum, & Ordinum Batauiæ;* à droite : *Lucas Vorsterman sculp et excud. A^no^* 1620.

Hauteur : 580 millimètres. — Largeur, 438 millimètres.

Il existe de cette belle estampe deux copies fort trompeuses.

A. Copie, dans le sens de l'original et de la même grandeur, par Pierre Nolpe, lequel, d'ailleurs, y a mis son nom à la place de celui de Vorsterman. La dédicace et les privilèges ont été repris par le copiste. Indépendamment d'une taille plus ouverte, la copie diffère de l'original par la boule qui termine le sceptre déposé par le roi mage à l'avant-plan. Dans l'original, cette boule, dans sa partie claire, est couverte de six traits longitudinaux. Il n'y en a que quatre dans la copie.

B. Copie, également dans le sens de l'original, portant le nom de Vorsterman, la date 1620 et les trois privilèges On la distingue de l'original par quelques différences dans le texte. Les caractères y sont plus grands et plus espacés, ce qui a amené le copiste à abréger le mot AVSTR. en AVST., BELGARVM en BELG., HVMILITER en HVM. De plus, dans la copie, le privilège est séparé de la dédicace par un intervalle de cinq lignes. Cet intervalle est presque nul dans l'estampe originale (1).

9. ***L'Adoration des rois mages,*** d'après P.-P. Rubens, estampe en largeur, en deux feuilles : 1621.

[Bas., 22; Schneev., 80; Nagler, 79; R., 173.]

La Vierge debout, vers la gauche de l'estampe, tournée à droite, ayant derrière elle saint Joseph, également de profil, soutient sur la crèche l'Enfant Jésus, dont la main gauche repose sur la tête d'un mage agenouillé qui lui baise le pied gauche. Un second mage, debout, coiffé d'un turban et vêtu d'un riche manteau supporté par un page agenouillé, s'avance par la droite. Derrière ce personnage et vu de face, le roi d'Orient, précédé d'un enfant qui souffle dans un encensoir et suivi d'un Nubien portant un coffret rempli d'or. Tout au fond, à droite, et se détachant sur le ciel, deux chevaux. Un groupe serré de personnages, tenu en respect par un guerrier, cherche à pénétrer dans la grotte de l'étable, où l'on voit, à l'extrême gauche, partiellement masqués par une cloison de planches, le bœuf et l'âne. Un molosse, dont la tête et les pieds de devant sont seuls visibles, occupe la gauche. Immédiatement sous ce chien on lit : *P.-P. Rubens pinxit,* et à la droite : *Lucas Vorsterman sculp et excud* A° 1621. Ces inscriptions sont dans le champ de la planche. Sous le trait carré, une ligne en dédicace :

SERENISSIMO MAXIMILIANO VTRIVSQ. BAVARIÆ DVCI ET CHRISTIANÆ RELIGIONIS PIISSIMO ASSERTORI INCLYTO REGNORVM VINDICI, HANCCE SANCTORVM REGVM SACRAM ADORATIONEM. PETRVS PAVLVS RVBENIVS VENERABVNDVS DEDICABAT, CONSECRABATQ. Plus bas, en une seule ligne : *Cum priuilegijs, Regis Christianissimi, Principum Belgarum et Ordinum Batauiæ.*

Largeur totale des feuilles jointes : 735 millimètres. — Hauteur : 570 millimètres.

(1) Cette copie, d'ailleurs fort rare, existe au Cabinet des estampes de Dresde. Elle nous a été obligeamment signalée pour M. le docteur Max Lehrs. Le Cabinet des estampes de Bruxelles en possède un second état. Les privilèges et le nom de Vorsterman ont été remplacés par l'adresse : *A Paris chez Pierre Mariette le Fils, rue Saint-Jaacques aux colonnes d'Herculle.*

Il existe de cette estampe une COPIE EXCELLENTE EN CONTRE-PARTIE. Elle mesure en largeur, 690 millimètres; en hauteur, 530 millimètres, sans la marge inférieure que nous n'avons pas eu l'occasion de voir. On lit dans l'estampe, à la droite du bas, sous les pieds de la Vierge, les mots : *A Paris chez L. Cars Gr du Roy rüe St-Jacques*

AUTRE COPIE EN CONTRE-PARTIE, et de la grandeur de l'original, gravée par Jacob Wangner.

10. ***Le Repos en Egypte,*** d'après LE PARMESAN, estampe en hauteur.

La Vierge, assise au milieu de l'estampe, tournée légèrement vers la droite, tient dans ses bras l'Enfant Jésus endormi. Le divin Enfant a la tête environnée de rayons. A la droite s'élève un palmier, dans les branches duquel on voit un ange. Un second ange s'approche en volant, les mains jointes; il se dirige vers la droite. Derrière la Vierge, à la gauche de l'estampe, est couché saint Joseph, appuyé sur le bras droit, un livre ouvert devant lui.

Dans la marge du bas, à gauche : *Parmensius Inuent.*, et au-dessous : *Bolswert fecit* (1). A droite, également en deux lignes : *Bon enfant excud. Cum priuilegio.*

Hauteur : 269 millimètres. — Largeur : 202 millimètres.

11. ***Le Repos en Égypte,*** d'après LE BAROCHE, composition connue sous le nom de « la Vierge à l'Écuelle ».

La Vierge, assise au milieu de la planche, près d'un cours d'eau qu'on voit à la droite et à l'avant-plan, tient de la main gauche une écuelle dont elle semble vouloir se servir pour puiser de l'eau. Vers la droite, à terre, un grand chapeau et un paquet.

L'Enfant Jésus est assis à gauche sur un coussin; il saisit de la main gauche une branche de cerisier, chargée de fruits, que saint Joseph, debout derrière la Vierge, vient de cueillir à l'arbre dont le feuillage occupe presque tout le haut de la planche. L'âne, vu de profil, est au second plan, à gauche.

Au bas de l'estampe, dans une marge de 22 millimètres, on lit à gauche, sur un parchemin roulé, et en trois lignes : Eruditione & probitate

(1) Malgré cette signature, l'estampe est certainement de Vorsterman. Nous n'en connaissons, il est vrai, aucune épreuve où figure le nom du maître, mais sur d'autres pièces, d'un caractère identique, les nos 39 et 89, le nom de Bolswert, pour des motifs que nous ignorons, a été substitué à celui de Vorsterman au deuxième état.

Cl^mo viro D. IOANNI LEO observantiæ ergo dedicatum. Le reste de la marge, vers la droite, est occupé par six vers, disposés en trois colonnes : *Virgo quid hauris aquas? Natone datura petenti? ..... Hospitione, orbis rector, in orbe, caret?*

Plus bas, au milieu : *F. Barrotius pinxit.* Vers la droite : *E excud.*

Hauteur : 420 millimètres. — Largeur : 281 millimètres.

Cette estampe, fort rare, et des débuts de Vorsterman, n'est qu'une copie en contre-partie de celle de Corneille Cort, chose établie par la disposition de la marge où la dédicace à J. Leo a pris la place de celle faite au cardinal Sabello. Leo mourut en 1607. Vorsterman aurait donc exécuté cette copie à l'âge de douze ans.

12. ***Le Retour d'Égypte,*** d'après P.-P. RUBENS : 1620.

[Bas., 30; Schneev., 124; Nagler, 87; R., 182.]

La marche se dirige vers la droite. L'Enfant Jésus entre saint Joseph et la Vierge dont il tient la main gauche de sa main droite, lève le regard vers sa mère. La Vierge, coiffée d'un chapeau, est vue de profil. Saint Joseph, vu de face, tient de la main gauche le licol de l'âne dont on ne voit que la tête et une jambe.

Quatre lignes d'inscription :

DEI ET MATRIS ET FILII FVGAM IN ÆGYPTVM. NOBILI VIRO IOANNI VELASCO HISPANIARVM INDIARVMQ. MONARCHÆ, ITEMQ. EXCELLENTISSIMO MARCHIONI SPINVLÆ A SECRETIS, PETRVS PAVLVS RVBENS BENIVOLENTIÆ CAVSSA INSCRIPSIT.

Plus bas, à gauche : *P.-P. Rubens pinxit;* au milieu : *Cum priuilegijs, Regis Christianissimi, Principum Belgarum, & Ordinum Batauiæ;* à droite : *Lucas Vorsterman sculp. et excud. A^no* 1620.

Hauteur : 420 millimètres. — Largeur : 310 millimètres.

Cette estampe est une des plus excellentes productions du graveur. Il en existe au Louvre un dessin préalable que nous attribuons à van Dyck.

13. ***Le Denier de César,*** d'après P.-P. RUBENS : 1620.

[Bas., 43; Schneev., 207; Nagler, 91; R., 261.]

Composition en largeur de neuf figures à mi-corps. Le Christ, à la gauche de l'estampe, vu de profil vers la droite, élève la main droite et tient de la gauche la monnaie qu'un Pharisien chauve et barbu s'apprête à recevoir de la main gauche et désigne de la droite. Le surplus du groupe

se compose de docteurs de la loi, parmi lesquels se fait surtout remarquer un vieillard à la tête absolument rase, vêtu d'un riche manteau. On lit au-dessous du Christ, dans une petite réserve au bord de la planche :

REDDITTE QVÆ SVNT CÆSARIS CÆSARI ET QVÆ DEI DEO. *Matth* 22.

Sous l'estampe, en deux lignes, la dédicace suivante :

Reuerendo Domino Dño BERNARDO CAMPMANS (1) celeberrimi Dunensis Monasterij Religioso, & eiusdem Quæstori dignissimo, sculptoriæq. artis magno Admiratori Lucas Vorsterman sculptor beniuolenter D. D.

A gauche : *P.-P. Rubens pinxit;* à droite : *Cum priuilegijs Regis Christianiss., Principum Belg : et Ordin : Batauiæ A°* 1621.

Largeur : 363 millimètres. — Hauteur : 273 millimètres.

14. *Saint Pierre trouvant dans le poisson l'argent du tribut,* estampe anonyme d'après P.-P. Rubens.

[Bas., 44; Schneev., 188; Nagler, 92; R., 262.]

Cette œuvre anonyme, que l'on est d'accord pour attribuer à Vorsterman, reproduit une composition de six personnages dont une femme, placée à la gauche de l'estampe Saint Pierre, que l'on voit de ce même côté, tourné vers la droite, a les jambes et le torse nus. Il tient de la main droite le poisson, tandis qu'il élève de la main gauche la pièce de quatre drachmes considérée avec surprise par quatre apôtres groupés vers la droite. La jeune femme porte sur la tête un panier de poissons. A l'avant-plan et à droite, les flots de la mer viennent expirer sur la grève.

Sous l'estampe et en deux lignes, ce passage du chapitre XVII de l'Évangile selon saint Mathieu : *Vade ad mare et mitte hamum.* A gauche : *P.-P. Rubens pinxit.* A droite, en deux lignes : *Cum priuilegiis Regis Christianissimi, Principum Belgarum et ord. Batauiæ.* Cette estampe est sans doute la première publiée par Rubens après l'obtention de ses privilèges.

Largeur : 363 millimètres. — Hauteur : 290 millimètres.

Il existe de cette pièce diverses copies. La meilleure de ces répétitions est en contre-partie. Elle porte les noms de *Rubens* et de *Cl. Iansz. Visscher,* dans la planche, et sous celle-ci, indépendamment du texte latin, huit vers hollandais disposés en deux colonnes. Dans cette copie, le trait carré touche immédiatement le pied de saint Pierre, tandis que dans l'original il en est distant de 31 millimètres.

(1) Bernard Campmans, 20e abbé des Dunes, du 1er juillet 1623 au 20 décembre 1642.

15-26. ***La Passion du Christ,*** d'après HENRI GOLTZIUS, (Bartsch, 27-38), suite de douze pièces numérotées au bas de la droite.

[Nagler, 99.]

Les estampes qui composent cette suite sont des copies en contre-partie de la série décrite par Bartsch, sous les nos 27 à 38, de l'œuvre de Goltzius. Gravées dans un style très archaïque, elles mesurent en hauteur 195 millimètres, en largeur 130 millimètres, et sont chiffrées au bas de la droite, à l'exception du n° 3.

1. La Cène.

Dans un cartel, à la partie supérieure de cette pièce, on lit une dédicace au cardinal Frédéric Borromée, archevêque de Milan, et, sur une tablette, fixée au mur, à mi-hauteur de la gauche, la date *A° 1598*. Ces deux inscriptions sont reprises à Goltzius. Tout au bas de la droite, on lit : *Vorsterman;* à gauche : *N. Visscher excu.*

2. La Prière au Jardin des Oliviers.

3. Les Juifs se saisissent de Jésus-Christ.

Le chiffre 3 est marqué à rebours, vers la gauche, immédiatement sous la lanterne qui est entre les pieds de saint Pierre.

4. Jésus amené devant Caïphe.
5. Jésus amené devant Pilate.
6. La Flagellation.
7. Le Couronnement d'épines.
8. Le Christ montré au peuple.
9. Le Portement de la croix.
10. Le Christ entre les larrons.
11. Le Christ au tombeau.
12. La Résurrection.

Il y a deux états de cette suite rare.
I. Avant l'adresse de N. Visscher sur la première pièce.
II. L'état décrit.

27. ***Le Christ au Jardin des Oliviers,*** d'après ANNIBAL CARRACHE : 1627.

[Nagler, 93.]

Effet de nuit. Le Sauveur agenouillé, le corps presque de face, la tête de profil et vers la droite, pose la main gauche sur la poitrine et fait de la main droite un geste en avant. Il lève le regard vers un ange qui, de la main gauche, montre le ciel et désigne de l'autre la croix et la couronne

d'épines, appuyées au bas de la droite contre une éminence de terre. En partie dissimulés derrière l'ange, deux apôtres endormis. Par le fond, à gauche, arrive Judas, suivi d'une troupe d'hommes armés.

Sous l'estampe l'inscription suivante, en deux lignes :

Hanc Annibalis Carazzi picturam inter CAROLI MAGNÆ BRIT. FRAN. ET HIB. REGIS *rariora haud postremam eiusdem iussu in ære expressit L. ℳorsterman Sculptor.*

Hauteur : 393 millimètres. — Largeur : 292 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. L'état décrit, avant le monogramme et la date ci-après.

II. Sous l'aile droite de l'ange et disposée en trois lignes, l'inscription : *ℒ, cū privil* 1627 (1).

28. *Le Christ à la Colonne,* d'après Gérard Seghers.

[Nagler, 94.]

Fond noir. Le Christ debout est vu de profil vers la gauche. Il est entièrement nu, à l'exception d'une légère draperie qui entoure ses reins. Un bourreau, placé à droite, s'occupe d'attacher le Christ au poteau d'infamie. A la gauche de l'estampe, un second bourreau, le torse nu, se baisse pour serrer un paquet de verges.

Quatre lignes de texte :

PERILLVSTRIS ET REVERENDISSIMI DOMINI D. ANTONI TRIEST GANDAVENSIVM EPISCOPI COMITIS EVERGHEMENSIS ETC. *Auspicijs;* CHRISTI PATIENTIS *et in flagella parati Imago, coloribus picta, quæ in Apellæo Thesauro aulæ ipsius Episcopalis asseruatur; nunc ære sculpta et expressa ab eius Inuentore et Pictore Gerardo Segherio, in orbis Theatrum inducta* EXPONITVR DEDICATVRQVE.

Au bas de la gauche : *Gerardus Seghers inuen;* au milieu : *Cum Priuilegio;* à droite : *Lucas Vorsterman sculp.*

Hauteur : 420 millimètres. — Largeur : 280 millimètres.

Cette estampe a été copiée, dans le sens de l'original, par un anonyme. La copie porte l'adresse : *Gaspard Huberti excud.* Le fond noir de l'original y a fait place, vers la gauche, à un jardin que l'on voit derrière une balustrade.

(1) Nous n'avons jamais rencontré d'épreuve de cet état mentionné par quelques auteurs.

29. ***Le Christ au Roseau,*** estampe originale de ANT. VAN DYCK, terminée par VORSTERMAN (1).

[Wibiral (2), p. 68.]

Trois figures à mi-corps. A la droite de l'estampe, l'homme de douleurs, nu jusqu'à la ceinture, est vu de face. Il tourne la tête vers la gauche. De ce même côté se trouvent deux personnages : un juif, vu de profil, avançant de la main gauche le roseau vers les mains liées du Sauveur; un soldat casqué et cuirassé qui, derrière le Christ, étend le manteau d'infamie. Fond noir, sur lequel se détachent en vive clarté les rayons qui environnent la tête du Christ.

Sous l'estampe, en deux colonnes, quatre vers latins : *Ecce stat innocuus spinis .... te mala quanta manent.* Plus bas, vers la droite : *Anton. van Dyck inuenit et fecit aqua forti.*

Hauteur : 266 millimètres. — Largeur : 213 millimètres.

Il y a cinq états de cette planche où, sans doute, Vorsterman n'est intervenu qu'à partir du deuxième.

I. Eau-forte pure, avant toute inscription. On n'en connaît que deux épreuves, l'une au Musée britannique, l'autre chez le duc de Devonshire.

II. La planche terminée, avec les vers. Le nom de van Dyck est simplement suivi de *inuen.* Au bas de la droite : *Cum privilegio.*

III. Avec le mot *Regis* à la suite du *cum privilegio* et l'adresse de *A. Bon Enfant.*

IV. L'État décrit, l'adresse de Bon Enfant enlevée.

V. Avec l'adresse de Le Bas « *1er graveur du cabinet du Roy, rue de la Harpe.* »

Il y a une COPIE FORT TROMPEUSE, dans le sens de l'original. Elle est sans aucune inscription. On la distingue au trait carré. Dans l'original, celui-ci s'arrête à gauche à la hauteur de la main du soldat. Dans la copie, ce trait est prolongé jusqu'à l'angle supérieur.

AUTRE COPIE, EN CONTRE-PARTIE, PAR *P. Daret. Mariette ex.*

(1) En comprenant cette œuvre parmi les travaux de Vorsterman, nous n'entendons pas surfaire la part qui revient au graveur dans le travail de son illustre confrère. Van Dyck est nécessairement le créateur du *Christ au Roseau.* Toutefois, il ne saurait être douteux qu'à partir du deuxième état, une main étrangère est intervenue pour pousser le travail, sinon à un plus haut degré de perfection, du moins à un degré d'avancement plus conforme aux exigences de l'éditeur. Cette main ne peut être que celle de Vorsterman. Nous sommes d'accord sur ce point avec MM. Georges Duplessis, Dutuit et Wibiral.

L'hypothèse est, du reste, confirmée par la date *A° 1650,* inscrite à la main sur l'épreuve de la collection Albertine, à Vienne.

(2) *Iconographie d'Antoine van Dyck.* Vienne, 1877.

30. ***L'Homme de douleurs aux mains liées,***
d'après GÉRARD SEGHERS (1).

[Nagler, 17.]

Fond noir. Couronné d'épines, vu de face et presque jusqu'aux genoux, le Christ lève les yeux au ciel. Ses mains sont liées, la gauche sur la droite. Celle-ci soutient un pan du manteau d'infamie qui, de l'épaule gauche, descend sur une partie du bras droit. Le torse est nu. La tête du Christ est environnée de rayons.

Cette figure, d'aspect archaïque, est très finement gravée.

Une seule ligne de texte : *Egredimini, et videte filiæ Sion Regem Salomonem in diademate quo coronauit illum mater sua. Cantic.* 3.

Plus bas, à droite : *Lucas Vorsterman excudit cum priuilegijs.*

L'épreuve du cabinet des estampes de Paris porte à la droite du bas, et d'une écriture contemporaine de la planche, les mots : *Gerardus Seghers inuent,* qui semblent conformes à la vérité.

Hauteur : 299 millimètres. — Largeur : 220 millimètres.

31. ***La Sainte Face,*** d'après PHILIPPE DE CHAMPAGNE.

Sur fond noir, de grandeur naturelle, éclairée par la gauche, la face de l'Ecce Homo est inondée du sang qui coule des blessures faites par la couronne d'épines.

Sous la planche, en quatre lignes :

APERI MIHI SOROR MEA, AMICA, COLVMBA MEA : QVIA CAPVT MEVM PLENVM EST RORE, ET CINCINNI MEI GVTTIS NOCTIVM.

Doet mij open mijn ſuſter, mijn vriendinne, mijn duijve : want mijn hooft is vol dauws ende mijne haijr-vlechten vol druppelen der nachten. *Cant. 5 cap.*

Au-dessous, à gauche : *P. Champaigne pinxit;* au milieu : *Lucas Vorstermans sculpsit;* à droite : *Corn. Coeberchs excudit* (2).

Hauteur : 422 millimètres. — Largeur : 308 millimètres.

Cette pièce est fort rare. Elle a été copiée dans le sens de l'original et de la même grandeur. Cette copie est sous l'adresse de Martin vanden

(1) Cette pièce est comprise à tort par Schneevoogt dans l'œuvre de Rubens; elle a pour pendant la *Vierge de douleurs,* décrite ci-après sous le n° 51.

(2) Corneille Coeberghs, Coeberghen, originaire de Grave, dans le Brabant septentrional, admis franc-maître de la gilde de saint Luc, à Anvers, en 1620, reçut la bourgeoisie en 1629.

Enden, mais ne porte pas le nom de Vorsterman. Le texte, en cinq lignes, commence par NON EST SPECIES EI NEQVE DECOR, ET VIDIMVS TANQVAM LEPROSVM. Isaiæ 53 cap.

Jean Morin a fait, d'après le même original, également de grandeur naturelle, en contre-partie, une planche excellente (Robert Dumesnil, nº 23.)

32. ***Le Christ en Croix,*** d'après un maître de l'école de Rubens.

[Bas., 34; Schneev., 290; Nagler, 95; R., 286.]

La croix s'élève au milieu de l'estampe, dont le bord inférieur dissimule sa naissance. Au sommet sont plantés deux clous tenant l'écriteau avec l'inscription en hebreu, en grec et en latin : IESVS NAZARENVS, REX IVDÆORUM.

La tête du Sauveur s'incline sur le bras droit. Ses yeux sont ouverts; la plaie du côté est absente. Une légère draperie entoure les reins et flotte vers la droite.

Ciel chargé de nuages avec l'éclipse du soleil, à la droite du haut. Au fond, à gauche, la pluie tombe abondamment sur Jérusalem. A droite, un rocher avec quelques arbrisseaux.

Au bas de la planche, en deux lignes :

SOL *Cognovit, non cognovit homo :* LVNA *in plenitudine sua vidit exaltatum :* CŒLI *obstupuerunt, illudente Iudæo : et omnis ordo cœlestium conturbatus est.*

Ornatissimo viro D. GODEFRIDO HOVTAPPELS (1) deuotionis ergo lubenter D.D. Lucas Vorsterman.

Plus bas, à droite : *Et excud cum priuilegijs.*

Hauteur : 380 millimètres. — Largeur : 260 millimètres.

Il y a deux états de cette estampe :

I. L'état décrit.

II. Avec l'adresse de Michel Cabbacy. Dans cet état, la planche absolument dépouillée est devenue méconnaissable.

33. ***Le Christ crucifié.*** Aux côtés de la croix sont agenouillés Don Juan d'Autriche et un moine franciscain.

Cette estampe, dont le fond est formé par une gloire qui entoure entièrement la croix, montre le Christ crucifié se penchant à gauche, où est

(1) Godefroid Houtappels, seigneur de Ranst, mort à Anvers le 13 janvier 1626, fondateur de la chapelle de Notre-Dame à l'église des Jésuites, que ses largesses avaient contribué à ériger.

agenouillé le vainqueur de Lépante, nu tête, revêtu de la cuirasse, ayant au bras le bouclier. A la hauteur de la tête de ce personnage on lit : ... *di Don Giovanni*. A droite, embrassant le crucifix du bras droit, un moine, le genou gauche posé en terre. Au pied de la croix, un crâne posé sur un os.

Tout au bas de la gauche, dans le trait carré : *Vorstermā*.

Hauteur : 268 millimètres. — Largeur : 184 millimètres.

Cette estampe, largement traitée, est d'un remarquable effet. Elle est fort rare. Nous la décrivons d'après l'exemplaire du cabinet de Bruxelles.

34. ***La Descente de Croix,*** d'après le célèbre tableau de P.-P. RUBENS : 1620.

[Bas., 99; Schneev., 342; Nagler, 96; R., 307.]

Cette création fameuse, envisagée comme le chef-d'œuvre du peintre, peut être mentionnée aussi comme une des productions capitales de son graveur. L'effet en est brillant et harmonieux, le modelé irréprochable.

La composition n'a pas besoin d'être décrite; elle est familière à quiconque s'occupe d'art. Nous nous bornons à dire que dans l'estampe la Vierge occupe la droite, saint Jean la gauche.

Dans la planche, au-dessus du trait carré, au bas de la gauche : *Lucas Vorsterman sculp. et excud. A°* 1620.

Le texte, en deux lignes, porte une dédicace à sir Dudley Carleton, envoyé d'Angleterre près les États de Hollande, à l'intermédiaire duquel Rubens avait été redevable de l'obtention de son privilège pour les Provinces-Unies. Cette dédicace est ainsi conçue :

ILLVSTRISSIMO ECCELL^mo^ AC PRVDENTISSIMO DOMINO, D^no^ DVDLEYO CARLETON EQVITI, MAGNÆ BRITANNIÆ REGIS AD CONFOEDERATARVM PROVINCIARVM IN BELGIO ORDINES, LEGATO; PICTORIÆ ARTIS EGREGIO ADMIRATORI.

Petrus Paulus Rubens, gratitudinis et beniuolentiæ ergo nuncupat dedicatque. A droite : *Cum priuilegijs, Regis Christianissimi, Principum Belgarum, et Ordinum Batauiæ.*

Hauteur ; 585 millimètres. — Largeur : 435 millimètres.

Il y a cinq états de cette planche.

I. Avant toute lettre. Extrêmement rare.

II. L'État décrit

III. Au bas de la droite, l'adresse de *Corneille van Merlen*.

IV. Cette adresse, remplacée par celle de *Gasp. Huberti*.

V. La planche, entièrement couverte de manière noire, par Charles Howard Hodges, qui en a fait une œuvre nouvelle et y a mis son nom,

bien que l'on puisse y découvrir encore celui de Vorsterman. Titre : DE AFNEMING VAN HET KRUIS et l'adresse de l'éditeur *Maaskamp*, à Amsterdam.

35. *Le Christ mort, pleuré par la Vierge et les anges,* d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Nagler, 97.]

Devant la croix renversée, formant avec le bord supérieur de la planche un angle aigu, le corps du Christ est couché, les pieds vers la gauche. Le Sauveur repose sur les genoux de la Vierge, vue de face et levant au ciel son regard éploré. Elle tient de la main droite la main de son fils. A l'avant-plan, à droite, entre des pierres, la couronne d'épines et, plus près du bord de la planche, deux clous tordus. A gauche, deux anges en pleurs. L'un d'eux agenouillé, tend les bras; l'autre, debout, a les mains jointes. A la gauche de celui-ci, un petit ange essuie ses pleurs.

Dans le ciel, à droite, trois têtes de chérubins.

Au bas de la planche, disposés en trois colonnes, les vers latins : *Ille meis quondam qui dulce lacertis... Extincto circum Nænia tristis eat.* Plus bas, une dédicace à Georges Gage : « Per illustri apud Anglos Domino D. Georgio Gagi..... »

A l'intérieur de la planche, sur le sol, à gauche : *Anton. van Dyck inuen;* au milieu : *Cum priuilegio Regis;* à droite : *Lucas Vorsterman sculp.*

Largeur : 450 millimètres. — Hauteur : 345 millimètres.

Il y a cinq états de cette planche.

I. Avant toute inscription. (Cabinet des Estampes de Paris.)

II. Avant la dédicace, avant le mot *Regis,* à la suite du *cum privilegio.*

III. L'état décrit : Avec le mot *Regis.*

IV. Le mot *Regis* effacé, non sans laisser de traces.

V. Avec l'adresse de *Bon Enfant.*

Il existe de cette planche une COPIE EXTRÊMEMENT TROMPEUSE. Elle est dans le sens de l'original et sans aucune inscription. On la distingue : 1° à la présence du trait carré, absent dans l'original; 2° à l'absence d'un point clair dans les yeux de la madone; 3° à la forme du dôme d'un temple que l'on voit dans le lointain, à droite. Dans l'original, ce dôme est surmonté d'une plate-forme; dans la copie, il est entièrement rond.

On rencontre de cette copie des contre-épreuves.

A mentionner, enfin, une COPIE EN CONTRE-PARTIE, par Viennot.

Elle porte l'adresse de N. Ganière.

36. ***Le Christ au tombeau,***
d'après RAPHAËL D'URBIN (1) : 1628.

Composition de huit figures. Le cadavre du Christ supporté par trois hommes, dont deux sont placés à la gauche, repose en partie sur un sarcophage qu'on voit à l'entrée d'une grotte et dont l'arête, vivement éclairée, occupe le centre de la planche. Une des saintes femmes a passé la tête sous le bras gauche du Christ. Immédiatement derrière elle, apparaît, de profil, une autre femme vers laquelle se penche la Vierge. A droite, vue entièrement de dos, la Madeleine, affaissée, embrasse les pieds du Sauveur. Sa chevelure dénouée vient toucher le sol.

Sous l'estampe, quatre lignes de texte :

O tristes animæ, lachrjmas infringite : mors hæc Est homini summæ ianua lætitiæ. / MARIÆ MAGNÆ BRITANNIÆ SERENISSIMÆ REGINÆ, *hæc Christi corporis humatio, a* / *Luca Vorstermanno in æs incisa D D.* *Ex Arundeliana penu deprompta* / *a Raphaello Vrbin delin.* *cum privileg. Reg : excusa 1628.*

Hauteur : 175 millimètres. — Largeur : 160 millimètres.

Il y a plusieurs COPIES de cette planche. Les meilleures sont en contre-partie. La première se reconnaît à l'inscription. Le texte est le même, mais disposé en deux lignes :

O TRISTES ANIMÆ LACHRYMAS INFRINGITE MORS
HÆC EST HOMINI SVMMÆ IANVA LÆTITIÆ.

Plus bas, à gauche : *a Raphaello Vrbin delin.* La hauteur est celle de l'original. La largeur n'est que de 152 millimètres.

Une seconde COPIE, moins ancienne, se reconnaît à une inscription en caractères hébreux, gravée à l'entrée de la grotte. Cette planche est anonyme comme la précédente.

Autre COPIE, également en contre-partie, gravée par Lonsing, en 1768.

Une dernière COPIE, enfin, est gravée dans le sens de l'original, par Michel Lochon.

Schneevoogt a rangé cette estampe dans l'œuvre de Rubens, n° 386. (*Sujets du Nouveau Testament.*)

(1) Il importe de faire remarquer que Rubens est absolument étranger à cette estampe, bien que Schneevoogt croie devoir lui donner une place dans l'œuvre de ce maître (*Nouveau Testament*, n° 386). Le *Manuel* de Le Blanc, sur cette première erreur, en greffe une seconde en faisant de l'estampe un grand in-folio.

37. ***Les Saintes Femmes au tombeau du Christ,***
d'après P.-P. RUBENS.

[Bas., nº 111; Schneev., nº 412; Nagler, 98; R., 340.]

Estampe en largeur. A la gauche, à l'entrée du sépulcre, apparaissent deux anges éblouissants de lumière. L'un, s'adressant aux saintes femmes, groupées à droite, prononce ces paroles, gravées à la hauteur de sa bouche : *Nolite timere vos : scio enim quod Jesum qui crucifixus est quæritis. Non est hic : surrexit enī, sicut dixit : et videte locum ubi positus erat Dominus.*

Le groupe des saintes femmes se compose de six figures. La Vierge, drapée à l'antique, reproduit la célèbre figure de la Pudicité, du Vatican. Elle écarte de la main gauche sa draperie. Derrière la Vierge, la Madeleine tenant le vase de parfum. A l'avant-plan de la droite, une jeune femme, vue de dos, porte sous le bras droit un panier.

Une ligne de dédicace :

Lectissimis Matronis D. MARIÆ Nerot, D. Lodoici Clarisse, Senatoris Antuerp. coniugi : nec non D. MAGDALENÆ De Schotte, D. Rogerij Clarisse, L. FR. Vrbi ab Eleemoſynis, coniugi, Cognomines Diuas, obseruantiæ testand. ergò offerebat Lucas Vorſterman.

Plus bas, à droite : *P. P. Rubens pinxit. L. Vorsterman excudit cum priuilegijs.*

Largeur : 460 millimètres. — Hauteur : 355 millimètres.

COPIE EN CONTRE-PARTIE par Gio. Merlo. Elle est quelque peu agrandie et ne porte pas les paroles des anges.

Le tableau original, d'après une note communiquée à la *Chronique des Beaux-Arts* (1), par M. le docteur Th. Frimmel, de Vienne, fait partie de la galerie du célèbre couvent de Mölk, dans la Basse-Autriche. On en voit une réduction dans la galerie Czernin, à Vienne.

(1) Paris, 1890, p 237.

MADONES, SAINTES FAMILLES,

SUJETS MYSTIQUES.

---

38. ***La Vierge et l'enfant Jésus,***
d'après ANTOINE ALLEGRI, dit LE CORRÈGE.

La Vierge, à mi-corps, est assise, tournée vers la droite. Elle tient sur ses genoux l'enfant Jésus, posé sur un coussin, et lui supporte la tête de la main gauche. Le divin enfant est tourné vers la gauche; il pose la main droite sur sa poitrine comme pour se désigner lui-même, et s'appuie du bras gauche sur le globe.

On lit au bas de la planche, en lettres cursives :

Dillectus (sic) *meus mihi et ego illi.*

Admodum Reverendo Domino : Dño Joanni Chrisostomo Vander Sterre (1) *insignis S. Michaelis Anturpie* (sic) *Abbati dignissimo nec non per Brabantiam et Frisiam vicario generali etc. D.D.L. Vorsterman.Corregio p.*

Hauteur : 280 millimètres. — Largeur : 200 millimètres.

Rare.

39. ***La Vierge agenouillée devant l'enfant Jésus,***
d'après F. MAZZUOLI, dit LE PARMESAN.

La Madone, agenouillée au milieu de l'estampe, tournée vers la droite, où siège, sur un monticule, l'enfant Jésus, croise les mains sur sa poitrine.

(1) Il fut institué en 1629 et décéda le 28 juillet 1652.

Entièrement nu, l'enfant Jésus pose sa main droite sur le bras gauche de la Vierge. Fond : un ciel

Au bas de l'estampe, en une seule ligne, on lit : *Diuinæ qualis paudit se gloria frontis humano tantus manat ab ore lepos.*

Plus bas, à gauche : *Pormensius Inuent. L. Voestermans fecit.*

Hauteur : 239 millimètres — Largeur : 203 millimètres.

Il y a deux états de cette planche :

I. Celui décrit.

II. Avec les mots *Bolswert fecit* (1), substitués au nom de Vorsterman et avec l'adresse : *A. Bon enfant excũ Auec priuilege du Roy.* Cette adresse est à la droite du bas.

40. *La Vierge en prière devant l'enfant Jésus endormi dans son berceau,*

d'après P.-P. Rubens.

[Bas., 25; Schneev., 54; Nagler, 83; R., 188.]

Cette estampe est gravée presque au simple trait. Elle représente la Vierge, à mi-corps, de face, les mains jointes, se penchant vers l'enfant Jésus endormi, couché en travers de la planche, sur un berceau se terminant, vers la droite, par une volute ornée. On lit sur la plinthe de ce berceau : *Pet. Pauli Rubens pinxit.*

Sous l'estampe, disposés en deux colonnes, quatre vers latins :

Dormit in extructo SOBOLES secura grabato... Te VIGILI, ASTRA tuus iam sua NATVS habet.

Hauteur : 190 millimètres. — Largeur : 152 millimètres.

Il y a quatre états de cette pièce :

I. L'état décrit, sans nom de graveur ni d'éditeur.

Inconnu à Schneevoogt et peu commun.

II. Les mots *Vorsterman fecit,* inscrits sur le berceau, sous le nom de Rubens. L'adresse : *Io Meyssens excudit,* au bas des vers.

III. Le nom de Galle a remplacé celui de Meyssens. La planche a été reprise; le modelé des chairs est indiqué par un pointillé d'effet médiocre.

(1) Cette estampe a un pendant, gravé par S., à Bolswert, d'après le Parmesan, publiée aussi par Bonenfant. La Madone y est tournée à gauche, côté où est assis l'enfant Jésus, tenant un vase. L'inscription porte : *Crucem dic mihi Christe cur læto ampleteris* etc. Au bas de la gauche : *Parmensis Inuentor. Bolswert fecit.* A droite : *A Bon enfant excu cum priuilege* (*sic*) *Regis.*

IV. La planche encore reprise. Le pointillé des chairs est très serré; l'adresse de Galle effacée, non sans laisser de traces. Le nom de Vorsterman, couvert de traits, est à peine lisible.

COPIE, dans le sens de l'original, par P.-L. Spruyt. Elle est gravée à l'eau-forte et de la grandeur de l'original. Il y a deux états de cette copie. Le premier ne porte que les noms de Rubens et de Spruyt. Le deuxième, fort retravaillé, porte l'inscription MATER AMABILIS. On n'y voit plus que les initiales de Spruyt.

Cette estampe reproduit un tableau de la Galerie de Schleissheim. Il existe une ancienne copie de cette peinture à l'église Saint-Nicolas, à Bruxelles.

41. ***La Vierge et l'enfant Jésus,*** d'après HENRI VAN BALEN.

[Nagler, 82.]

La Madone debout, vue à mi-corps, de face, un peu tournée à gauche, s'incline vers l'enfant Jésus qu'elle porte sur le bras droit et dont elle touche le front de son visage. Le rapprochement des deux têtes confond les deux auréoles. La main droite de l'enfant est posée sur le cou de sa mère. Le fond est entièrement chargé de tailles.

Au bas de l'estampe on lit, en deux lignes : *Veniat dilectus meus in hortum suum, et comedat fructum pomorum suorum. Cant* 5. Au-dessous, la dédicace :

Piæ, religiosæque Dominæ D. Barbaræ de Jode D C Q.

Plus bas, à gauche : *H. Balen pinxit;* vers la droite : *Lucas Vorsterman;* à l'extrême droite : *cum privilegijs.*

Hauteur : 173 millimètres. — Largeur : 130 millimètres.

Il y a deux états de cette planche :

I. Avant toute lettre. Extrêmement rare.

Le Musée Plantin, à Anvers, possède une épreuve de cet état. On y lit, dans la marge, tracée à la plume et sans doute par le graveur lui-même, une inscription commençant par : *Dilectus meus mihi,* etc. Plus bas, dans l'angle inférieur droit : *E. Vorst.* L'épreuve est d'une qualité exceptionnelle.

II. L'état décrit. Peu commun.

Le cabinet des estampes du British Museum possède, dans son œuvre de Rubens, le dessin original de cette estampe.

42. ***La Sainte Famille,***

d'après ANDRÉ VANNUCCHI, dit DEL SARTO.

[Nagler, 84.]

Cinq personnages à mi-corps, sauf l'enfant Jésus, couché en travers de l'estampe, les jambes vers la droite. La Vierge, dont on ne voit point

les mains, apparaît immédiatement au-dessus de l'enfant Jésus. Plus bas, à droite, sainte Élisabeth, visible jusqu'à la ceinture, tenant de la main gauche un bâton.

Devant l'enfant Jésus, et tout au bas de la planche, à gauche, apparaît le petit saint Jean. Son visage souriant est en partie caché par le bras droit, qu'il lève pour montrer l'enfant Jésus.

A la gauche de l'estampe, et de profil, apparaît saint Joseph.

Sous la planche, en trois lignes, une dédicace à Alathée Talbot, comtesse d'Arundel : *Excellentissime et Nobilissime Heroine ..... Lectissime Coniugi D. D. L. Vorsterman.*

Plus bas, à gauche : *Cum priuil;* au milieu : *Andrea del Sarto inu;* à droite : *Vorsterman fe.*

Hauteur : 240 millimètres. — Largeur : 195 millimètres.

43. ***La Sainte Famille,*** dite « la Perle », d'après RAPHAËL.

[Nagler, 86.]

Composition de quatre figures en pied, sur un fond noir. La Vierge, assise au milieu de l'estampe, ayant à sa droite sainte Élisabeth, appuie sa main droite sur l'épaule de celle-ci. Sur ses genoux repose l'enfant Jésus qui, le pied droit sur le berceau, qu'on voit à l'avant-plan vers la gauche, se retourne vers la droite où s'avance le petit saint Jean, vu de profil, apportant des fruits dans le pan de son vêtement de fourrure.

Le fond, uni et chargé de tailles, montre vers la gauche la démarcation d'une partie plus éclairée.

Dans la marge du bas : *Veniat Dilectus meus in hortum Suum, Et commedat fructum pomorum Suorum.* Immédiatement au-dessous, en deux lignes, la dédicace :

REVERENDO ADMODVM IN CHRISTO PATRI AC DOMINO DN̄O BERNARDO CAMPMANS COELEBERRIMI COENOBY / B MARIÆ DE DVNIS PRÆSVLI PRESTANTISSIMO &C LIBERALIVM ARTIVM MOECENATI MAXIMO D.D.L. VORSTERMANS.

Plus bas, à gauche : *Rafael Vrbinas pinxit.* A droite : *Cū Priuileg.*

Hauteur : 362 millimètres. — Largeur : 277 millimètres.

Au temps du séjour de Vorsterman en Angleterre, le célèbre tableau de Raphaël venait de passer de la galerie de Mantoue dans celle de Charles Ier. L'estampe diffère, sous plusieurs rapports, de la peinture originale, aujourd'hui à Madrid. Le graveur a supprimé, outre le fond de paysage, la figure de saint Joseph.

44. ***La Sainte Famille,*** d'après P.-P. RUBENS, dite « la Vierge au berceau » : 1620.

[Bas., 44; Schneev., 126; Nagler, 90; R , 227.]

Composition de cinq figures en pied. A gauche, la Vierge assise sur un banc de pierre, vue de profil, tournée vers la droite, reçoit les caresses de l'enfant Jésus, appuyé sur son sein. Saint Joseph, placé à droite, vu presque de face, s'incline vers le petit saint Jean, suivi de l'agneau qu'il semble conduire à l'enfant Jésus Tout à la gauche, contre un stylobate antique, sainte Anne, vue de profil, s'appuie des deux mains sur le berceau. Derrière saint Joseph, à droite, au-dessus d'une rampe dont deux balustres sont en partie visibles, se déroule un paysage. Dans l'estampe, à la droite du bas, près du trait carré, on lit : *Cum priuilegijs, Regis Christianissimi, Principum Belgarum et Ordinum Batauiæ* Sous le trait carré, deux lignes de dédicace :

D. ADRIANÆ PEREZ N.V. NICOLAI ROCCOXI EQVITIS CONIVGI. PETRVS PAVLVS RVBENS AVCTOR LVBENS MERITO DEDICAVIT.

A gauche : *P.-P. Rubens pinxit;* à droite : *Lucas Vorsterman sculp. et excud. Anº 1620.*

Hauteur : 262 millimètres — Largeur : 202 millimètres.

Il y a de cette estampe quatre états :

I. Avant toute inscription (collection Albertine, à Vienne).

II. On lit PEDEZ pour PEREZ. Nous n'avons jamais vu cet état mentionné par M. Dutuit. Il semble que l'R porte les traces d'une reprise.

III. L'état décrit.

IV. *P. Schenck ex.*

On trouve également, de cette estampe, des COPIES EN CONTRE-PARTIE Deux surtout sont trompeuses :

Copie *A*. Signée dans l'estampe, au bas de la droite : *I. Troyen fecit.*

Elle porte cette inscription : IESVS MARIA IOANNES ANNA IOSEPH, etc.

Il n'y a plus aucune distance entre sainte Anne et la Vierge. Aussi l'estampe est-elle plus étroite que l'original.

Copie *B*. Également en contre-partie et anonyme. Elle a été gravée en Hollande et porte, au premier état, l'adresse de *Clément de Jonghe.* Quatre vers commençant par *Vt hospitali vagit admitti sinu.*

Hauteur : 275 millimètres. — Largeur : 210 millimètres.

Le cuivre de l'estampe de Vorsterman appartient à la chalcographie du Louvre, n 841. Le British Museum possède un admirable dessin à la plume, par Rubens, de la composition reproduite. Ce dessin, toutefois, est en rond.

45. *La Sainte Famille,* d'après P.-P. Rubens.

[Bas., 48; Schneev., 110; R., 228.]

Composition en hauteur de cinq figures. La Vierge, sainte Anne et saint Joseph ne sont vus qu'à mi-jambe. Le berceau où repose l'enfant Jésus occupe presque toute la largeur de l'estampe. A droite, en partie caché par le berceau, se trouve le petit saint Jean. Vu de profil, et les mains croisées dans l'attitude de l'adoration, il reçoit les caresses que l'enfant Jésus, se soulevant dans son berceau, lui fait de la main gauche.

Au-dessus de ce groupe se penche la Vierge, le bras droit appuyé sur la couche de son fils, la main pendante et venant toucher l'épaule de l'enfant Jésus. A droite, sainte Anne, les mains jointes; à gauche, saint Joseph derrière le berceau considère l'aimable scène.

Dans la marge du bas, ces deux vers :

Me vocat Eliæ Carmelus et ardua virtus,
Tu benedic ceptis Christe faueq. meis.

A gauche : *P.-P. Rubens pinxit;* à droite : *Lucas Vorsterman excud. cum priuilegijs.*

Hauteur : 335 millimètres. — Largeur : 250 millimètres.

Cette estampe, d'une exécution médiocre et que d'ailleurs Vorsterman ne signe qu'en qualité d'éditeur, pourrait être l'œuvre de son fils.

Il existe de la même composition une gravure de C. Mogalli. Les figures sont d'une proportion quelque peu supérieure à celle des personnages de la planche que nous venons de décrire.

46. *La Madone apparaissant à deux pèlerins,* d'après Michel Ange Amerighi, dit de Caravage (1).

[Nagler, 102.]

La Vierge debout, portant dans ses bras l'enfant Jésus, est placée à la droite de l'estampe sur une marche élevée dans l'embrasure d'une porte, sur le montant de laquelle son ombre se projette vigoureusement vers la gauche. Les deux pèlerins, homme et femme, sont agenouillés à la gauche de l'estampe, vus presque de dos. Ils joignent les mains et lèvent le regard vers l'apparition miraculeuse.

(1) Ce tableau fait partie de la Pinacothèque de Munich.

Au milieu du bas, ces deux vers :

Virgo Dei genitrix Iessa generosa propago
Te monstra nobis addicto pectore matrem.

A gauche : *Mich. angnolo Carauagio pinxit;* à droite : *L. Vorsterman excud. cum priuilegiis.*

Hauteur : 316 millimètres. — Largeur : 215 millimètres.

Il faut avoir cette estampe avant la retouche, qui en a complètement détruit l'effet.

47. *La Vierge du Rosaire,*

d'après MICHEL ANGE AMERIGHI, dit DE CARAVAGE.

[Nagler, 101.]

A la partie supérieure de l'estampe, sous un dais formé par une draperie, la Vierge, ayant sur le bras droit l'enfant Jésus, préside à la distribution des rosaires faite par saint Dominique, placé à la droite. A gauche, saint Pierre le Martyr désigne la Madone à la foule prosternée. Derrière ce saint, deux moines dont l'un est à peine visible. Trois hommes agenouillés tendent les mains vers saint Dominique. Une femme, vue presque de dos, un enfant, tous deux agenouillés, enfin, à l'extrême droite, un personnage, l'évêque Triest, également à genoux, supporte la robe de saint Dominique. Le prélat gantois, coiffé d'une calotte, remplace, dans l'estampe, le donateur du tableau, dont le portrait a été attribué à van Dyck (1), bien que ce maître n'ait eu aucune part à l'œuvre.

L'inscription porte : ALDERHEYLIGHSTE MOEDER EN ALTYT MAGHET MARIA CONINGINNE VAN DEN H. ROOSEN-CRANS BIDT VOOR ONS.

Hauteur : 545 millimètres. — Largeur : 402 millimètres.

(1) C'est à Anvers que Vorsterman eut l'occasion de voir la peinture de Michel Ange de Caravage. Une lettre de François Pourbus au duc de Mantoue, datée de Naples, le 25 septembre 1607, nous apprend que le tableau, « peint pour un autel », était alors à vendre pour la somme de quatre cents écus (*). Quelques années plus tard, la toile se trouvait à Anvers où Rubens, avec plusieurs artistes et amateurs d'art, en fit l'acquisition au prix de 1,800 florins et en fit hommage aux Dominicains (**). Jusqu'en 1786, la *Fête du Rosaire* fut à Anvers. Elle est aujourd'hui à Vienne, les Dominicains l'ayant offerte à l'empereur Joseph II, à la suite du passage de ce prince par les Pays-Bas. L'église Saint-Paul, à Anvers, en possède, depuis lors, une copie par A. B. de Quertenmont.

(*) Armand Baschet : *François Pourbus, peintre de portraits de la cour de Mantoue.* (*Gaz. des B. A.* 1868, t. XXV, p. 448.)

(**) A. Goovaerts, *Notice historique sur un tableau de M. A. da Caravaggio.* (*Journal des Beaux-Arts*, 1873, p. 111.)

Il y a quatre états de cette magnifique estampe :

I. Sans doute unique (British Museum) : La Vierge et l'enfant Jésus ne sont qu'indiqués. Il n'y a de gravé que la draperie de la Vierge. Le coin de droite, où figurera plus tard l'évêque Triest, est absolument blanc. Le bras seul du personnage est indiqué. Le dos de l'enfant, agenouillé à droite, est blanc. Avant le monogramme.

II. La planche terminée, mais avant toute inscription. Le monogramme : ℳ, se lit dans le fond à droite, à mi-hauteur, sous la fenêtre.

III. L'inscription porte : ILLUSTRISSIMO (1) REVERENDISSIMOQ. DNO D. ANTONIO TRIEST, GANDAVI EPISCOPO, IN EVERGHEM COMITI, CATHCE MAIESIS A CONSILIIS, ETC. D. D. L. VORSTERMAN.

IV. L'état décrit.

48. *Notre-Dame la Solitaire* (2).

Le milieu de l'estampe est entièrement occupé par un baldaquin à colonnes devant lequel sont suspendues trois lampes, chacune à trois lumières. Sur la base de l'édicule, dans un cartouche, les armoiries de Ferdinand d'Autriche, sommées du chapeau de cardinal. Une draperie soutenue, à droite et à gauche, par un petit ange, laisse voir une figure de la Madone, les mains jointes et la tête environnée de rayons. L'ange de gauche verse des larmes. Sous ses pieds on lit : *Angeli Pacis,* et à droite, sous les pieds du second ange : *amare flebant. Isaie* 33.

Au haut de la planche, sur une banderole : *Cui comparabo te Virgo ..... contritio tua. Hier.* 2.

Dans la marge du bas, en deux lignes : *Sereniss^{mo} : Hispaniarum Infanti Ferdinando S. R. E. Card : Belgicarū Prouiuciarū Gubernatori Inuictiss^{mo} : hanc Solitariæ Virginis / ac Dei Matris Effigiem; quo rebus Catholicis patrocinetur, dum cultus eius Austriaca pietate promouetur, eiusdem Virginis cultores* DD.CC.Q.

A droite : *Vorstermans sculpsit,* et au milieu : *Cum Priuilegio.*

Hauteur : 327 millimètres. — Largeur : 237 millimètres.

Cette estampe est fort rare.

(1) Dans les premiers tirages de cet état on distingue, sous le mot ILLVSTRISSIMO, la trace du mot EXCELLENTISSIMO. Nous ne connaissons pas d'épreuve de la planche où le mot soit exprimé.

(2) *Nuestra Señora de la Soledad.* On désigne ainsi, en Espagne, la Vierge de douleur représentée seule.

49. ***La Vierge, accompagnée de sainte Catherine et de sainte Marie-Madeleine, apporte à un moine du couvent de Soriano, dans la Calabre, l'image de saint Dominique*** (1).

Le moine, agenouillé à la gauche de l'estampe, et vu du profil vers la droite, reçoit des deux mains la peinture que lui présente la Vierge debout, au haut d'un degré, ayant à sa gauche sainte Catherine, vue de profil, appuyée sur le glaive et pareille à quelque statue antique, à sa droite sainte Marie-Madeleine, tenant des deux mains le vase de parfums. Dans le fond, à gauche, on voit un autel devant lequel brûle une lampe; à droite, les bases de deux colonnes d'ordre toscan.

Au bas de l'estampe, en trois lignes :

Reverendissimo Patri P. N. Nicolao Rodulfio S. T. Professori, et Ordinis Prædicatorum Generali Magistro, hanc prodigio | sä cœlitus a B. V. M. comitibus SS. Magdalenä et Catharinä V. M. allatä in Sorianä Jconē S. P. Dominici nostri Institutoris D. C. Q |

Plus bas, à droite : *Fr Jacobus de Brouwer S. I M. Commissarius super Missi. et Prior Antverp* (2). Plus bas encore, à droite : *L. Vorsterman fe.*

A gauche : *Cū priuileg.*

Hauteur : 288 millimètres. — Largeur : 209 millimètres.

Il existe deux états de cette estampe :

I. Avant toute inscription.

II. L'état décrit.

Cette pièce n'est point commune.

50. ***Mater Dolorosa,*** sans nom de peintre (3).

La Vierge agenouillée, tournée vers la gauche, est adossée à la croix. Elle joint les mains et lève les yeux vers le ciel. Sa tête est nimbée. A la gauche de l'estampe, à terre, trois clous; au milieu, la couronne d'épines, coupée par le bord de la planche.

Dans la marge inférieure, huit vers disposés en deux colonnes : *Pro me, Christe, Deo Patri ..... Dissolui incipio.*

(1) D'après le *Belgium Dominicanum*, du P. Bernard de Jonghe, cette image était exposée à la vénération des fidèles dans l'église des Dominicains, à Anvers.

(2) Jacques Brouwer, docteur en théologie du collège de Douai, le 4 juillet 1620, mourut à Anvers, le 4 novembre 1637.

(3) Cette estampe est erronément décrite par Nagler (n° 110), comme une *Sainte Thérèse*, d'après van Dyck.

Plus bas, en une seule ligne, la dédicace :

ILLVSTRISS : ET NOBILISS : ARVNDELIÆ COMITISSÆ ANNÆ DACRES D.D. Lucas Vorsterman.

Plus bas encore, à droite : *Cum priuilegijs.*

Hauteur : 309 millimètres. — Largeur : 232 millimètres.

51. *La Vierge de douleur contemplant les instruments de la Passion* [d'après GÉRARD SEGHERS].

Vue à mi-corps, tournée vers la droite, la mère du Sauveur élève ses mains jointes à la hauteur du cou. Devant elle reposent, sur une table formant l'avant plan du tableau, le calice, la couronne d'épines, etc. Fond de nuages décrivant une gloire autour de la tête de la Vierge.

Dans la marge du bas, en une seule ligne : *Propterea sedebo mœrens et gemens : suspirabo et gemam vt columba, sicut passer solitarius in tecto vociferabor.* Plus bas, à droite : *Cu priui.*, et plus bas encore : *L. Vorsterman excud.*

Hauteur : 299 millimètres. — Largeur, 219 millimètres.

Cette pièce est le pendant de l'*Ecce Homo* décrit sous le n° 30.

Elle est, croyons-nous, d'après Gérard Seghers.

Selon Zani (*Enciclopedia*, etc., parte secunda, vol. IX, p. 54), la composition serait du Titien et la gravure de Lucas Vorsterman le Jeune; affirmation deux fois fautive à notre sens.

52. *L'Enfant prodigue gardant les pourceaux,* paysage, d'après PAUL BRIL.

[Nagler, 132.]

Une vaste campagne dont le fond est entièrement occupé par un rocher couronné d'un château d'où s'élève vers le ciel un panache de fumée. Plus bas, d'autres fabriques, notamment un temple circulaire. L'avant-plan, à gauche, est occupé par un grand arbre atteignant le bord supérieur de la planche. A droite un chemin monte vers un groupe d'habitations, précédé d'une terrasse décorée de vases. Tout à l'avant-plan de ce même côté, l'Enfant prodigue est à genoux, environné de quatre pourceaux. Sous la planche une inscription commençant par : *And hee would faine have filled his bellie with the huskes that the swine ate ..... Chap : of S. Luke 16-17 verse.*

Au milieu : *Paul Bril Inu;* vers la droite : *L. Uorsterman Excud.*

Largeur : 323 mi limètres. — Hauteur : 249 millimètres.

Cette estampe, assez rare, a pour pendant le n° 78, *Saint Jérôme dans le désert.*

53. *L'Agneau mystique adoré par les vingt-quatre rois de l'Apocalypse.* 1646.

Au centre de l'estampe, l'agneau mystique appuyé sur le livre aux sept sceaux, autour duquel on lit : *Agno, Benedictio, Honor et Gloria.* De part et d'autre, les vingt quatre rois, divisés en deux groupes de douze. Ils jouent de la cithare. A la partie supérieure, le monogramme du Christ dans une gloire.

Au bas de la planche, au-dessus du trait carré : *Viginti quatuor seniores habentes singuli citharos cantabant canticum nouum Apoc : 5.*

Sous le trait carré, à gauche : *Lucas Vorstermans inuentor et sculptor.* A droite : Anno M. D. C. XXXXVI.

Hauteur : 253 millimètres. — Largeur : 171 millimètres.

Cette estampe est des plus rares.

Les Sept Péchés Capitaux, d'après Adrien Brouwer.

(Voir, aux Sujets familiers, les nos 117 à 124.)

54. *L'Arbre des martyrs Cisterciens.*

Grande estampe, peu ombrée, où l'on voit, suspendus aux rameaux d'un arbre, douze grands et vingt huit moyens médaillons représentant chacun le martyre d'un saint ou d'une sainte de l'ordre de Cîteaux. Au milieu du bas, contre le tronc est adossé saint Bernard, tenant de la main droite la crosse abbatiale et appuyant la gauche sur un cartel ovale où se lit une inscription commençant par : *In afflictione vero corporis*, etc. A ses pieds on lit : S. P. BERNARDVS ABB. CLARÆ VALLIS. A droite et à gauche, des groupes de moines plus petits. Dans le fond : deux abbayes.

Sur une banderole flottant à la partie supérieure de l'estampe : MONACHI CISTERCIENSES QVI DIGNI HABITI SVNT, PRO NOMINE IESV, CONTVMELIAM PATI. Sur une autre banderole, aux deux côtés de la tête de saint Bernard : Hi omnes tes timonio Fidei probati sunt. *Hebr. 11.*

Tous les médaillons sont entourés d'inscriptions avec les noms des martyrs qu'on y voit représentés.

Au bas de l'estampe, disposés en trois colonnes, six vers commençant par : *Quam bene fecundis super arbore ramis....* et finissant par : *Arbor, vbi vnius gloria sylua foret.*

Plus bas, en deux lignes, la dédicace :

REVE^DO ADMODVM IN CHRISTO PATRI AC DOMINO D. ADRIANO CANCELLIER (1), ANTIQVI AC CELEBERRIMI COENOBII B. MARIÆ DE DVNIS PRÆSVLI PRESTANTISSIMO / FRATER CHRYSOSTOMVS HENRIQVEZ MONASTERII HORTENSIS APVD HISPANOS MONACHVS DICAT ET CONSECRAT.

Plus bas, à droite, en très petits caractères : *L. Vorsterman excud.*

Hauteur : 550 millimètres. — Largeur : 453 millimètres.

55. *L'Ange protecteur des Jésuites,* d'après François Herrera.

Agenouillé à la gauche de l'estampe et tourné vers la droite, un jeune père jésuite tient de la main droite un cœur qu'il semble vouloir échanger pour un autre, tenu par un ange cuirassé debout, de face, au centre de l'estampe, les ailes étendues, portant de la main gauche un plateau chargé d'un grand nombre de cœurs. A la partie supérieure de l'estampe, dans une gloire d'anges, le monogramme du Christ et les trois clous, emblèmes de la compagnie de Jésus.

Dans le fond, à droite, le jeune Tobie et l'ange.

On lit à l'avant-plan de la droite, sur deux pierres : *Franciscus de Herrera inuentor. Lucas Vorsterman sculpsit.*

Tout au bas de l'estampe, en une seule ligne :

ANGELE DEI *qui custos es mei, me tibi commissum pietate superna, hodie illumina, custodi rege et guberna Amen.*

Hauteur : 424 millimètres. — Largeur : 312 millimètres.

Cette estampe est des plus rares. Nous ne l'avons rencontrée qu'au Cabinet de Paris.

(1) Adrien Cancelier, dix-neuvième abbé des Dunes, mort en 1622.

SAINTS ET SAINTES

---

56. ***Sainte Catherine,*** d'après un marbre antique interprété par RUBENS.

[Basan, 14; Schneevoogt., 34.]

Entièrement drapée, vue de trois quarts et vers la droite, la figure est en avant d'une niche. La main droite relève la draperie, la gauche tient le glaive dont la lame est tranchée par le bord supérieur de la planche. Au bas de la droite apparait la roue, instrument du martyre de la sainte.

On lit au bas de l'estampe, dans un double filet :

S. CATHARINA *ex marmore Antiquo.* Plus bas, à gauche, *cũ priuileg;* à droite : *L. Vorsterm.*

Hauteur : 284 millimètres. — Largeur : 185 millimètres.

Cette estampe reproduit un des volets du triptyque décorant, à Notre-Dame d'Anvers, le tombeau de Moretus.

57. ***Sainte Catherine,*** d'après P.-P. RUBENS, eau forte originale de ce maître, reprise au burin par L. Vorsterman (1).

[Bas., 15; Schneev., 35.]

L'estampe nous donne une des figures du plafond de l'église des Jésuites, à Anvers (2).

(1) Il va de soi qu'en donnant une place à cette superbe création dans l'œuvre de Vorsterman, nous n'entendons pas diminuer la part que les connaisseurs sont d'accord pour attribuer à Rubens dans son exécution. Rubens seul, en effet, était capable de donner à une estampe cette allure magistrale et, à si peu de frais, une si haute somme d'expression. D'autre part, il fallut tout ensemble la main d'un graveur habile et d'un dessinateur savant, pour compléter, avec une si rare entente des nécessités pittoresques, les intentions du grand coloriste. Ce graveur n'a pu être, parmi les collaborateurs de Rubens, que Lucas Vorsterman. Il n'était donc point possible d'omettre, dans la nomenclature des travaux de celui-ci, une des manifestations les plus honorables de son talent. La description de l'œuvre nous fournit l'occasion de préciser ses différents états, tels qu'ils résultent de nos recherches.

(2) Rooses, n° 26.

Debout, vue de face, et légèrement d'en bas, la tête inclinée vers la droite, sainte Catherine est posée sur des nuages. Un voile léger flotte autour de sa tête, environnée de rayons. Le vêtement paraît soulevé par le vent. Le bras gauche, étendu, s'appuie sur le glaive, la main droite, repliée à la hauteur de la ceinture, tient la palme des bienheureux. Le pied gauche, seul visible, s'appuie sur un fragment de la roue dentée. Le fond est entièrement blanc. Au bas de la gauche, on lit : *P. Paul Rubens fecit*

Hauteur : 292 millimètres. — Largeur : 198 millimètres.

Il y a trois états de cette estampe :

I. Avant le nom de Rubens. Extrêmement rare.

II. Avec le nom de Rubens. On voit à la droite du bas, dans les nuages, également dans le fond, des taches d'eau forte. Rare.

III. Les taches d'eau-forte ont disparu. Le râcloir a laissé des traces, notamment vers le bas du glaive, à droite. Dans cet état le tirage a perdu presque toute sa transparence.

58. *Saint François d'Assise considère en pleurant les instruments de la Passion* [d'après David Teniers?]

Le saint, vu à mi-corps, tourné vers la gauche, coiffé du capuchon, contemple en versant des larmes, un crâne, un rosaire, un crucifix, une discipline et des clous qu'il tient entre ses mains jointes. Du coin supérieur, à gauche, cinq rayons se dirigent vers le front du pieux solitaire.

Sous l'estampe, en une ligne : *Crux, claui, spinæ, flagellum fasciculus myrrhæ est, inter vbera mea commorabitur.* Plus bas, à droite : *E. Forsterman exc. cum priuil.*

Hauteur : 155 millimètres. — Largeur : 111 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. L'état décrit.

II. On lit au bas de la gauche l'adresse : *Gaspar de Hollander excudit. Antuerp.* 1659.

Cette rare estampe reproduit un tableau de la même grandeur, faisant partie de la galerie d'Arenberg, à Bruxelles, et attribué à David Teniers. La peinture diffère de l'estampe par quelques détails. On n'y voit point les rayons. En revanche, le front est entouré d'une auréole. C. de Mallery a gravé la même figure. Dans cette estampe, le saint est tourné vers la droite.

Hauteur : 134 millimètres. — Largeur : 82 millimètres.

Autre gravure par Jean Valdor.

59. ***Saint François d'Assise dans la solitude,***
d'après GÉRARD SEGHERS.

[Nagler, 108.]

Le saint est agenouillé à gauche, tourné vers la droite, secouru par deux anges, dont l'un, à droite, lui soutient le bras gauche, et l'autre, à la gauche de l'estampe, paraît soutenir le bienheureux solitaire défaillant. Dans le ciel, un troisième ange joue du violon. Il manie l'archet de la main gauche. A l'avant-plan, à gauche, un livre ouvert, un crâne et un crucifix. Sous l'estampe, les mots :

VIVO AVTEM, IAM NON EGO, VIVIT VERÒ IN ME CHRISTVS.

Vient ensuite la dédicace : *Nobili viro* D. PAVLO HALMALIO *senatori Antverpiensi, sculptoriæ artis amatori summo, Adfectissimus sui Lucas Vorsterman consecrabat.* Plus bas, à gauche : *G. Seghers inuent; vers la droite L exc.*

Hauteur : 386 millimètres. — Largeur : 266 millimètres.

Le cuivre appartient à un amateur d'Anvers.

60. ***Saint François d'Assise en méditation devant le Crucifix,*** d'après GÉRARD SEGHERS.

Saint François, vu de profil à mi-corps, se détachant sur un fond noir, est tourné vers la droite, où se voit le crucifix. Il joint les mains sur un crâne. Penché en arrière, il a les yeux à demi clos. Un rayon se dirige du haut de la droite vers le visage du saint.

Au bas de la planche : D. FRANCISCVS IN ECSTASI AD JESV CRVCIFIXÙ.

Plus bas, en deux colonnes, quatre vers latins, commençant par : *Mors mea, vita mea es. Tua,* et finissant par : *morior! Mors mea vita mea es.* Plus bas, la dédicace : *Celeberrimo, ornatissimoq Viro Dnō* JOANNI VANDER GOES. D. D. *Lucas Vorsterman.*

Entre les deux colonnes : *Cum Priuileg. Reg.*

Hauteur : 280 millimètres. — Largeur : 210 millimètres.

61. ***Saint François d'Assise recevant les stigmates,***
d'après P.-P. RUBENS : 1620.

[Bas., 11; Schneev., 26; Nagler, 199; R., 414.]

Agenouillé au milieu et à la partie supérieure de l'estampe, vu presque de face, saint François se retourne vers la gauche, où apparaît la croix

miraculeuse, dont les rayons se dirigent vers lui. Les mains étendues du pieux solitaire montrent les stigmates sanglants. Sur un arbre, au-dessus de saint François, est perché un faucon. Devant lui, appuyé à une souche, un crucifix. L'avant-plan est entièrement occupé par le frère Elie, vu presque de dos et se voilant la face de la main gauche.

Sous l'estampe, en deux lignes, la dédicace :

ORNATISSIMIS LVDOVICO ET ROGERIO CLARISSE FRATRIBVS GERMANIS, IN DIVI FRANCISCI ORDINEM CAPPVCINOR. PIE OPTIME ADFECTIS, ADFECTo. SVI MNEMOSYNVM. / PETRVS PAVLVS RVBENS CVM ANIMO ET EX ANIMO NVNCVPAVIT.

Plus bas : *Cum priuilegijs, Regis Christianissimi, Principum Belgarum et Ordinum Batauiæ;* à gauche : *P.-P. Rubens pinxit;* à droite : *Lucas Vorsterman sculp. et excud. A° 1620.*

Hauteur : 525 millimètres. — Largeur : 350 millimètres.

Schneevoogt mentionne quatre états de cette estampe. Nous garantissons d'autant moins l'existence des deux derniers que la planche, réimprimée en 1805 par Hodges, ne diffère en rien du deuxième état, celui décrit ci-dessus.

I. Avant le privilège.
II. Avec ce privilège.
III. Avec l'adresse de Gaspard Huberti.
IV. Toute adresse effacée.

Copie anonyme dans le sens de l'original et de la même grandeur. Elle porte, à la droite du bas, l'adresse de l'éditeur anversois Corneille de Bondt, et au milieu ce simple titre S. FRANCISCVS.

Cette copie se distingue, en outre, de l'original par les particularités suivantes : 1° Il n'y a point de rayons à la gauche du haut, entre le crucifix miraculeux et le nuage qui forme l'angle de ce même côté; 2° le groupe de trois grands cailloux que l'on voit à terre à l'avant-plan de la gauche, est précédé d'un petit caillou, lequel, dans l'original, se détache nettement sur l'ombre portée par le groupe principal. Dans la copie, ce petit caillou est à peine indiqué.

62. *Un crucifix avec saint François d'Assise,* d'après David Teniers le Père.

Fond blanc, sur lequel s'élève de front, en noir, une grande croix latine, avec l'image peinte du Sauveur, surmontée de la tablette avec l'inscription : IESVS NAZARENVS REX IVDÆORVM, répétée en grec et en

CRUCIFIX AVEC SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
d'après DAVID TENIERS, le Vieux.
N° 62.

Le crucifix avec saint François d'Assise,
d'après David Teniers le Vieux.

CRUCIFIX AVEC SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
d'après David Teniers, le Vieux.
N° 62.

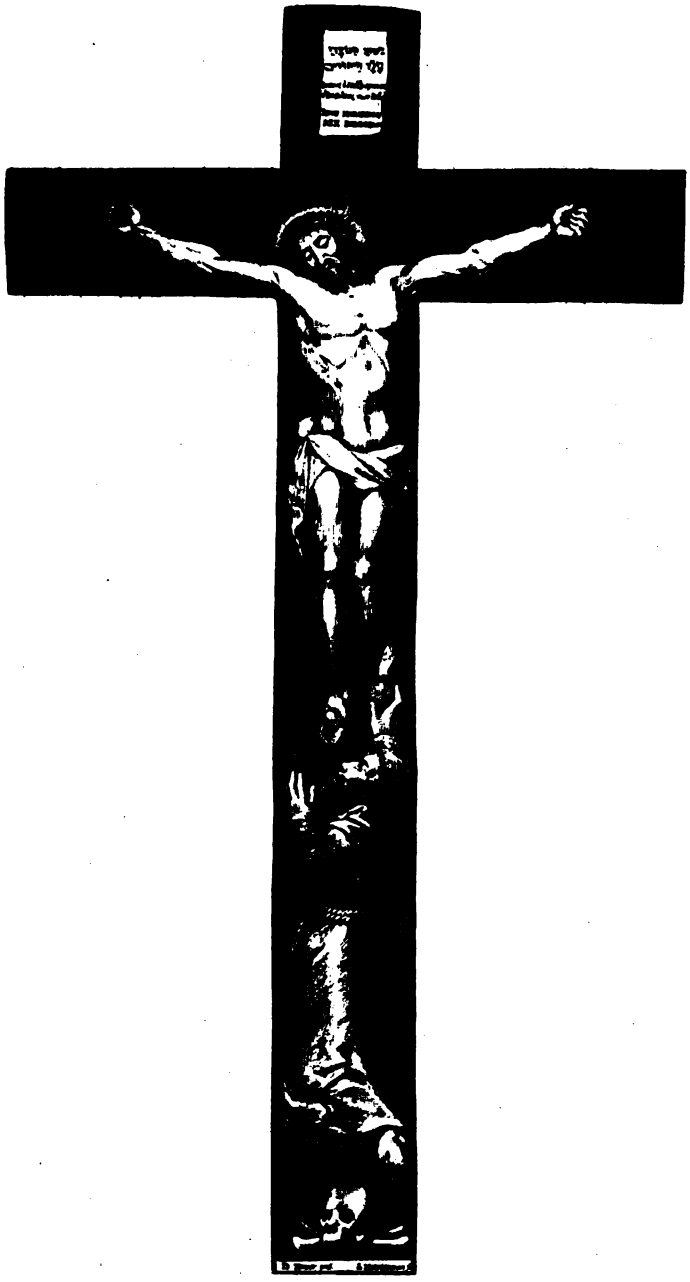

hébreu. Plus bas, saint François, agenouillé, offre de la main droite au Christ son cœur enflammé. Sous les pieds du saint, un crâne avec deux ossements croisés.

On lit, dans une petite réserve blanche, ménagée au bas du crucifix : *D. Tenier* (sic) *inū. L. Vorsterman fe.*

Hauteur : 355 millimètres. — Largeur : 200 millimètres.

Estampe d'une insigne rareté. Nous n'en connaissons d'autre épreuve que celle faisant partie de la collection Albertine, à Vienne. Nous en donnons ici le fac-similé.

Suite d'estampes relatives à saint François d'Assise (1)
(63 à 68)

63. *Saint François d'Assise, debout dans un paysage.*
Estampe anonyme.

Le saint, vu en pied, de face, revêtu de l'habit de son ordre, avec la discipline, pose sur sa poitrine la main gauche et élève la droite. Elles sont, l'une et l'autre, percées de clous. La plaie du côté se voit à travers le froc, à droite. La tête est environnée d'une gloire rayonnante. Fond de paysage; site accidenté.

Au bas de la planche, en deux lignes :

Imago B. P. Francisci iuxta Iconem iussu Ad^m R. C. Sedulij Obseruan^tiæ Regularis Prouincialis æri insculptam ac sepius in lucem editam.

Hauteur : 304 millimètres. — Largeur 200 millimètres.

Nous n'avons aucun doute que cette estampe ne soit l'œuvre de notre graveur. D'autres pièces appartenant à la même série portent sa signature.

64. *Saint François d'Assise et saint Dominique,*
d'après une mosaïque de la basilique de Saint-Marc, à Venise.

Les deux saints personnages, revêtus de l'habit de leur ordre, sont placés aux côtés d'un autel surmonté d'une arcade de forme orientale, où apparaît une image du Christ.

(1) Ces estampes figurent dans un recueil factice appartenant à la Bibliothèque royale de Belgique. Elles s'y confondent avec divers portraits et épisodes de la vie du saint, gravés par Adr. Lommelin et d'autres graveurs. Les pièces ne sont point chiffrées. Il nous a été impossible de savoir si elles ont servi à l'illustration d'un livre.

Saint François, placé à la droite, tient de la main gauche un livre clos, de l'autre, une croix grecque. Les deux figures se reproduisent sur une voûte décrite par la partie supérieure de l'estampe et que domine l'*Agnus Dei*, vu perspectivement.

On lit, au bas de la gauche, immédiatement au-dessus du trait carré : *Vorsterman*, et sous ce trait, en trois lignes :

Imago S. P. Francisci Venetijs, in Basilica S. Marci ab Abbate Joachimo 100 circiter Annis ante S. Patris natiuitatem opere musiuo elaborata.

Hauteur : 300 millimètres. — Largeur : 193 millimètres.

65. *Deux épisodes de la vie de saint François d'Assise,* d'après Giotto.

L'estampe est divisée en deux parties, dans le sens de sa hauteur.

1. A la partie supérieure : Saint François étant en prière, un ange montre au Fr. Pacifique, agenouillé derrière lui, le trône glorieux réservé au bienheureux.

Saint François est agenouillé devant un autel, placé à droite, en avant d'une niche où se voient un crucifix et deux cierges. Entre les deux religieux plane l'ange dont les mains étendues désignent l'un des sept petits trônes qui semblent accrochés au mur du fond. Immédiatement sous l'autel, au bas de la droite : *Vorstermā*.

2. L'image inférieure représente une campagne. Saint François d'Assise prosterné en oraison, les mains jointes, dirigé vers la droite, fait jaillir un ruisseau. A l'avant-plan est allongé un homme, coiffé d'un bonnet, dont le bord se relève par derrière. Cet homme vient boire au ruisseau. A gauche apparaissent deux moines. L'un conduit un âne visible en partie de profil et dirigé vers la droite. Cette image n'est point signée.

Au bas de l'estampe, en trois lignes :

Duæ Imagines B. Francisci in pariete Ecclesiæ superioris F F. Minorum conuentualium Assisij (in cuius inferiori Sacrum eius corpus requiescit) a Giotto pictore circa An^{m} 1290 depictæ.

Hauteur : 316 millimètres. — Largeur : 197 millimètres.

66. *Saint François d'Assise, comme un autre Élie, apparaît, dans un char de flammes, à trois religieux de son ordre,* estampe anonyme.

Au premier plan, un religieux prosterné, les mains jointes. Il est dirigé vers la droite et élève avec émoi le regard vers la gauche. Ses pieds viennent

toucher le bord de la planche de ce côté. Deux cercueils, placés en travers de l'estampe et en sens inverse l'un de l'autre, sont occupés par des moines. Le premier de ceux-ci, dirigé de gauche à droite, porte le regard vers le ciel; l'autre, visible seulement en partie, semble dormir d'un profond sommeil. Dans le ciel apparaît saint François, dans un char de forme rectangulaire, ayant des roues de flamme. La tête du saint est environnée d'une gloire. Dans le lointain, la mer.

Sous le trait carré, en trois lignes :

Imago uetuſtiſſima S. P. Francisci nonnullorumq. F. F. Minorum ex Ecclesia F. F. Conuentualium Conuentus Vallis Felicis desumpta. Illū. F. F. Minores inhabitare cœperut Anno 1231.

Hauteur : 304 millimètres. — Largeur : 194 millimètres.

67. *Saint François d'Assise apparaît en songe au pape Innocent III,* estampe anonyme.

Le pape, couché à la droite de l'estampe, la tête appuyée sur le bras gauche replié, et coiffé d'une tiare de forme conique, est vu de face. Dans les nuages, à la gauche de l'estampe, apparaît saint François. De l'épaule gauche il soutient une église dont la tour s'incline vers la droite.

Hauteur : 300 millimètres. — Largeur : 200 millimètres.

Ainsi que des autres pièces numérotées 63 à 68, nous ne connaissons de la présente estampe que l'unique épreuve du cabinet de Bruxelles. On y voit, tracé au crayon, en écriture du XVIIe siècle, le nom de *Vorsterman,* attribution d'ailleurs confirmée par le caractère de l'œuvre.

68. *Saint François d'Assise apparaît à une femme endormie, tenant dans ses bras un enfant.*

Le lit de la dormeuse occupe toute la largeur de l'estampe. Coiffée d'un turban, la tête appuyée sur le coude gauche, la jeune mère tient de la main droite son enfant lequel repose sur l'oreiller, sa tête couverte d'un bonnet. A gauche, dans des nuages, apparait saint François, tenant un phylactère où se lit, en deux lignes, l'inscription :

Incipe antiphonam Salue Regina et antequam compleas paries cum salute. Au bas de la gauche, dans le trait carré : *Vorsterman.*

Sous le trait carré, en trois lignes :

Imago B. P. Francisci in Ecclesia F. F. Minnorum Conuentualium

Vallis Felicis prope Coloniam Anno 1231 depicta Obijt Sanctus pater An° 1226, 4to nonas Octobris.

Hauteur : 319 millimètres. — Largeur : 195 millimètres.

69. ***Saint François Xavier en prière, couronné par un ange,*** d'après GÉRARD SEGHERS.

Le saint, vêtu de la robe des jésuites, est agenouillé au milieu de l'estampe, vu de face, légèrement tourné vers la gauche. De la main droite, posée sur sa poitrine, il entr'ouvre son vêtement, étend la main gauche et porte le regard vers deux anges que l'on voit dans un nuage, planant à gauche, au-dessus de trois arbres. Un autre ange, tenant de la main droite une couronne de roses et de la gauche une palme, descend du ciel à droite, vers l'apôtre qu'il s'apprête à couronner. Plusieurs têtes de chérubins apparaissent aussi dans les nuages. A la gauche, à l'avant-plan, le bonnet doctoral sur un livre fermé. Dans le fond, à droite, saint François prêche aux Indiens.

On lit, au bas de la gauche, à l'intérieur du trait carré : *G. Segers pinxit.*

Au bas de la planche, quatre lignes de texte : S. FRANCISCVS XAVERIVS NAVARRÆVS SOC^tis^ IESV. *Obijt 2 Decemb. 1552, æt. 55 ..... in album Sanctorum relatus est 12 Martij 1622.* Ces mots terminent la troisième ligne. Plus bas : Jllustr. et Reuerendissimo Dño, DNO IOANNI MALDERO Epō Antuerpiensi, Dño ac Suo in Christo Patri colendissimo L.M.Q.D.D Lucas Vorsterman cum priuilegijs.

Hauteur : 403 millimètres. — Largeur : 287 millimètres.

Cette estampe a pour pendant le *Saint Ignace,* décrit sous le n° 74.

70. ***Saint Georges vainqueur du dragon,*** d'après RAPHAËL : 1627.

[Nagler, 103.]

En armure complète, monté sur un cheval blanc, le chevalier céleste transperce de sa lance le monstre étendu au bas de la droite. On remarque au genou droit de saint Georges l'ordre de la Jarretière. Le nom de Raphaël se lit sur le harnachement du cheval.

Dans le paysage qui forme le fond de cette belle estampe, à la gauche, et en partie cachée par le cheval, sainte Marguerite en prière. Au milieu du bas, dans la planche même, le monogramme : *L.*

Trois lignes de dédicace à Guillaume, comte de Pembroke : NOBILISSIMO POTENTISSIMOQ³. DNO GVILIELMO COMITI DE PEMBROOCK.... *Eximiam hanc Raphaelis picturam, quæ hactenus latuit inter eius rariora eidem illi Comiti Benignissimo huus* (sic) *artis Mæcenati.*

Plus bas, à gauche : *Lucas Vorsterman sculptor* D : D. 1627; au milieu : *Cum priuileg. Reg : et Pr.*; à droite : RAPHEL (sic) VRBIN *inu.*

Hauteur : 312 millimètres. — Largeur : 218 millimètres.

Il existe des contre-épreuves de cette estampe.

71. *Sainte Hélène aperçoit en songe la vraie croix,* d'après Paul Caliari, dit le Véronèse.

De profil, tournée vers la droite, la mère de Constantin sommeille, dans une attitude gracieuse, près d'une fenêtre. Adossée au fût d'une colonne cannelée, elle repose la tête sur le bras gauche. Une saillie du motif architectural sert d'appui à l'un de ses pieds. Dans le ciel, à droite, se montrent deux anges portant la croix.

On lit, au bas de l'estampe, entre les lignes du cadre : S. HELENA. Plus bas, en une seule ligne, la dédicace :

Perillustri Heroïdi D. Helenæ Nobilis D. Capitanei Hieronijmi de Bran (1) *Inuictissimi Comitis Piccolomini Ducis Amalfi Agentis Coniugi* D. C. Q. Plus bas, à gauche : *Paulo Veronez pinx.;* au milieu : *Cum priuileg;* à droite : *Vorsterman fecit.*

Hauteur : 365 millimètres. — Largeur : 247 millimètres.

Cette belle et rare estampe est la reproduction, en contre-partie, du tableau n° 1041 de la Galerie nationale, à Londres. Le catalogue assure qu'il fut peint pour orner l'autel d'une chapelle dédiée à sainte Hélène, à Venise. Il nous apprend, en outre, que l'œuvre appartint au duc de Marlborough. On peut conclure de cette dernière circonstance que Vorsterman grava le tableau dans les Pays-Bas d'où, probablement, le vainqueur de Malplaquet l'emporta en Angleterre avec d'autres peintures qu'il se fit attribuer à son passage par les provinces brabançonnes. Rappelons, enfin, avec le catalogue de la Galerie nationale, que la même composition figure très arbitrairement dans l'œuvre de Marc-Antoine Raimondi (Bartsch, *Peintre-Graveur,* t. XIV, n° 443).

(1) Il nous a été impossible de rien trouver sur ce personnage dont le portrait gravé est décrit sous le n° 141.

72. ***Le B. Idesbalde*** (1), tel que son cadavre fut retrouvé le 22 avril 1624, à l'abbaye des Dunes, près de Bruges.

Le saint abbé, vêtu de la robe de son ordre, est étendu en travers de la planche, dont ses pieds dépassent le champ, vers la droite. La tête, vue presque de face, repose sur un coussin. Elle est environnée d'une gloire de rayons. Les mains sont étendues le long du corps. Le fond, à droite, montre, sous une balustrade, l'exhumation du saint, non loin de l'abbaye des Dunes. Une draperie flotte au-dessus de la tête du bienheureux personnage.

Sous l'estampe, en deux lignes :

Hac totius corporis et vestium omnium constitutione et integritate inuentum est sacrum corpus Beati P. IDESBALDI *tertij Abbatis | Dunensis, 22 aprilis Anno 1624. Quod sepultum in veteri monasterio sub arena et aquis iacuerat ab Anno 1167.* Plus bas, à droite : *Lucas Vorsterman fecit.*

Largeur : 299 millimètres. — Hauteur : 204 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. L'état décrit. Extrêmement rare.

II. La planche retravaillée et considérablement modifiée. La balustrade a disparu, ainsi que l'épisode de l'exhumation. A sa place, dans le ciel, la Vierge tenant sur ses genoux l'enfant Jésus, environné d'une gloire de chérubins. Agenouillé devant elle, le saint tenant sur l'épaule une croix et laissant flotter une banderole sur laquelle on lit : VIVAT CISTERCIVM MATER. Plus en avant, plane un ange portant un écriteau avec l'inscription : ET NON DIXIT EI IESVS NON MORITVR SED SIC EVM VOLO MANERE IOANNIS XXI. Au-dessus de la tête du saint couché, un motif d'architecture à deux colonnes contre lequel un ange soutient une draperie et une banderole flottante avec les mots : NON DABIS SANCTVM TVVM VIDERE CORRVPTIONEM. Enfin, dans la marge du bas, sous la seconde ligne du texte, à gauche : *Tetigit Reliquias eiusdem sancti;* à droite : *Heeft aengeraeckt syne H. Reliquie.*

Dans cet état la planche est absolument défigurée, mais rare encore.

73. ***Saint Ignace de Loyola en prière devant un crucifix,*** figure à mi-corps, d'après P.-P. RUBENS : 1621.

[Bas., 28; Schneev., 81; Nagler, 115; R., 450.]

Le fondateur de la Compagnie de Jésus est représenté à mi-corps, vêtu de la robe de son ordre. Joignant les mains, il est vu presque de face,

(1) De son nom de famille, vander Gracht.

légèrement tourné vers la gauche, où sont placés, sur une table, un crucifix, un livre et un chapelet. Du haut de la gauche, un rayon divin se dirige vers le front du personnage environné d'une auréole.

L'inscription en trois lignes porte : S. P. IGNATIVS SOCIETATIS IESV FONDATOR. OBIIT AN. M.D.LVI. IVLII XXXI / *R^do DMO* D. IOANNI DEL RIO, vicario, *Decano, ac Canonico Antuerpiensi dignissimo* D.D. / *Lucas Vorsterman sculp. & exc. A° 1621 cum Priuil.*

Hauteur : 325 millimètres. — Largeur : 264 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. L'inscription débute par un B. B.P. IGNATIVS, etc.

II. L'état décrit. Le B changé en S.

COPIE EN CONTRE-PARTIE de la grandeur de l'original.

L'inscription porte : SANCTVS IGNATIVS SOCIETATIS IESV FVNDATOR. OBIIT AN. M.D.LVI. IVLII XXXI / *Relatus est in Sanctorum numerum* An. 1622 *Martij 12.* Plus bas, à gauche : *P. Paul Rubbens pinxit. Gasp. Huberti excudit Antverpiæ.*

74. *Saint Ignace de Loyola en oraison couronné par un ange,* d'après GÉRARD SEGHERS.

Agenouillé de face, tourné légèrement vers la droite, vêtu de la robe des jésuites, le saint pose sur sa poitrine la main gauche étendue et laisse pendre la droite. Il lève le regard vers le ciel où apparaît la Trinité environnée de chérubins. A la gauche plane un ange portant une couronne de fleurs et une palme. Dans le bas, du même côté, une colonne brisée. Dans l'éloignement, les ruines d'un temple en avant duquel cheminent deux jésuites coiffés de chapeaux à larges bords. Au bas de la droite, dans le trait carré : *G. Segers pinxit.* Sous le trait carré, en quatre lignes, une inscription commençant par : S. IGNATIVS LOYOLA CANTABER, SOCIETATIS IESV FVNDATOR, *Spiritu Prophetiæ ac diuinorum mysteriorum cœlitus hausta cognitione, ... a Gregorio XV cœlitibus adscriptus 12 Martij 1622.* Ces derniers mots terminent la troisième ligne.

Plus bas : Illustr. et Reuerendissimo Dño, DNO IOANNI MALDERO Epō Antuerpiensi, Dño ac suo in Christo Patri colendissimo, L.M.Q.D.D. Lucas Vorsterman, et plus bas, à droite : *Cum priuilegijs.*

Hauteur : 405 millimètres. — Largeur : 283 millimètres.

Cette estampe a pour pendant le Saint François Xavier, décrit sous le n° 69.

75. ***Saint Jean de la Croix,*** figure à mi-corps.

De face, légèrement tourné à gauche, où repose, sur un autel, la croix entourée d'une gloire, le fondateur des Carmes déchaussés joint les mains. Sa tête est environnée d'une gloire rayonnante vivement enlevée sur un fond noir.

Au bas de l'estampe, en deux lignes : B. IOANNES A CRVCE Excalceatorum primus parens. / *Mysticæ Theologicæ insignis scriptor, diuinorum patiens, ac miraculis clarus.*

Plus bas, à droite : *Lucas Vorsterman excud. cum priuilegio.*

Hauteur : 159 millimètres. — Largeur : 118 millimètres.

Cette estampe, d'un travail très délicat, est le pendant du n° 87 : *Sainte Thérèse de Jésus.*

76. ***Vision de saint Jean de la Croix.***

Le saint, tourné à gauche, où est placé l'autel avec l'image miraculeuse du Christ, est prosterné en oraison, les mains jointes. Deux phylactères partant de l'autel se dirigent vers lui. Jésus dit : *Ioannes quid vis pro laboribus?* Le saint répond : *Domine pati et contemni pro te.* Sur les degrés de l'autel, à gauche, trois volumes : *Ollama d'amor, Sabida del monte Carmel;* enfin, un troisième volume ouvert avec les mots : *En vna noche escura con ansias en amores,* etc. Le fond, à droite, représente un intérieur de chapelle.

Au bas de la planche, trois lignes de texte :

BEATVS IOANNES A CRUCE *Hispanus, carmelitarum Excalceatorum primus Parens ..... Obijt Vbetæ 14 Decembris anni Dñi 1591, ætatis deinde Segobiam translatus ibi honorifice colitur.*

Plus bas, à droite : *Lucas Vorsterman excud. cum priuilegijs.*

Hauteur : 373 millimètres. — Largeur : 280 millimètres.

Cette pièce est fort rare.

Il existe une estampe très proche de la nôtre signée sur l'autel : *C. Mellan Gall. inu.* Mariette la dit gravée par Bachelier. Elle mesure 135 millimètres de hauteur sur 100 millimètres de largeur.

77. ***Saint Jean de la Croix, en extase devant le Christ crucifié.***

Agenouillé au milieu de la planche, à l'entrée d'une grotte, tourné vers la gauche où, dans les nuages, apparaît la croix miraculeuse, le saint homme, vêtu de la robe monacale, a les mains croisées sur la poitrine. Le

lointain, à droite, montre une ville. Au bas de la planche, en une seule ligne : V. P. IOANNES A CRVCE REFORMATIONIS CARMELITAR : DISCAL : PRIMVS PARENS.

Plus bas, en deux colonnes, six vers latins : *Miles ille summi ducis ..... vires et solatia.*

Au bas de la gauche : *Martinus vanden Enden excudit.*

A droite : *Vorsterman.*

Hauteur : 239 millimètres. — Largeur : 162 millimètres.

Cette pièce est le pendant du n° 86 : *Sainte Thérèse de Jésus.*

78. *Saint Jérôme dans la solitude,*

paysage d'après PAUL BRIL.

[Nagler, 132.]

Cette estampe, pendant du n° 52, décrit ci-dessus (*l'Enfant prodigue gardant les pourceaux*), représente un paysage accidenté. Assis dans une grotte, à l'avant-plan de la gauche, le solitaire tient des deux mains un livre. A sa droite, le lion; à sa gauche, le chapeau du cardinal, accroché à l'une des parois de la grotte (1). De grands arbres occupent toute la partie supérieure de cet amas rocheux. Par les vides de leurs branchages, des rayons se dirigent vers la droite. Le fond de ce côté montre un large fleuve qui serpente entre de hautes cimes. Plus près, un pont franchi par deux chevriers dont le premier joue de la musette. Sous l'estampe, en une ligne : *Love not this world* ..... et au-dessous, en très petits caractères : *Ieronimus In the wildernes.*

Tout au bas, au milieu : *Paul Bril inv.*; à droite : *L. Vorsterman Excud.*

Largeur : 329 millimètres. — Hauteur : 243 millimètres.

Il existe deux états de cette estampe :

I. Celui décrit.

II. La planche diminuée de sa partie de droite. Elle ne mesure plus que 238 millimètres de hauteur sur 165 millimètres de largeur. Elle est sans inscription aucune Rare.

(1) Nous faisons remarquer l'identité de cette figure avec une estampe signée L et classée d'ordinaire à la suite de l'œuvre de Lucas de Leyde. Bien que la pièce ne soit pas dénuée de quelque analogie avec le faire de Vorsterman, nous n'osons la lui attribuer à cause du monogramme M qu'on y relève. On a cru devoir donner cette pièce à Raphaël de Mey. Elle n'a rien de commun avec les planches de ce graveur.

79. *Le Martyre de saint Laurent,*
d'après P.-P. RUBENS : 1621.

[Basan, 37; Schneevoogt, 100; Nagler, 107; R., 468.]

Le martyr, dépouillé de ses vêtements, le corps ceint d'une chaîne et les mains ramenées derrière le dos, est au milieu de la planche, tourné vers la gauche, presque renversé sur le gril où le poussent et le maintiennent à droite, un guerrier, à gauche, un personnage nu-tête. Un troisième bourreau, complètement nu, active le feu Le grand-prêtre de Jupiter exhorte saint Laurent à sacrifier au maître de l'Olympe, dont la statue se voit à gauche sur un autel élevé Un licteur, des guerriers dont l'un à cheval, à droite, portant une bannière, occupent la partie supérieure de l'estampe. Dans le ciel apparait un ange porteur de la couronne et de la palme des martyrs.

Texte latin en quatre lignes : *Pietate Reverendo, Virtute spectabili, Eruditione Clarissimo D. LAURENTIO BEYERLINCK* (1) ..... *benivolenter inscribebat.*

Dans la planche, à gauche : *Lucas Vorsterman sculp. et excud. A° 1621;* plus bas, dans la marge, en deux lignes : *Cum priuilegijs, Regis Christianissimi, Principum Belgarum et Ordinum Batauiæ;* à droite : *P. P. Rubens pinxit.*

Hauteur : 383 millimètres. — Largeur : 275 millimètres.

Il y a deux états de cette estampe.

I. Avant toute lettre. Le Cabinet des estampes d'Amsterdam possède une épreuve de cet état retouchée par Rubens. La draperie de l'ange y est allongée, la chaîne prolongée Les mots *L. Vorsterman sculpsit et excud. 1621* figurent sur cette épreuve, écrits de la main de Rubens.

II. L'état décrit.

COPIE *A*, EN CONTRE-PARTIE, et de la grandeur de l'original, exécutée par un anonyme avec la plus grande perfection. Elle porte l'adresse de Meyssens et un texte en quatre lignes, commençant par : D. O. M. *et glorioso in cruciatuum certamine victori : DIVO LAURENTIO martijre inclijto devotâ mente consecratum* et finissant par : *Petrus Paulus Rubenius hanc D^vi Laurentii ustulationem pia quadam arte delineabat.* Plus à droite, en très petits caractères et en deux lignes : *S. Bernardus sermone primo de omnibus S. S.* A gauche, *Pet. Paulus Rubens pinxit* et au-dessous : *Joannes Meyssens excud. Antverpiæ.*

Il y a de cette rare copie un premier état avant toute inscription. On la distingue à l'archivolte de la niche où est placée la statue de Jupiter. Ce membre d'architecture vient toucher le bord de la planche. Il en est distant de 1 millimètre dans l'original.

(1) Chanoine de Notre-Dame et censeur des livres, à Anvers, où il naquit en 1578 et mourut en 1627.

COPIE *B*, exécutée dans le sens de l'original, également anonyme. Le nom de Vorsterman y est omis, la dédicace à Laurent Beyerlinck a été répétée par le copiste.

COPIE *C*, EN CONTRE-PARTIE, exécutée par Corneille Galle. Elle est signée au bas de la gauche et porte pour titre S. LAVRENTIVS MARTYR.

Hauteur : 293 millimètres. — Largeur : 212 millimètres.

80. ***Sainte Marie-Madeleine foulant aux pieds ses richesses,*** d'après P.-P. RUBENS.

[Basan, 27; Schneevoogt, 53; Nagler, 113; R., 470.]

Composition de deux figures entières. La pécheresse, les cheveux flottants et vêtue d'une robe de soie, est assise à la gauche de l'estampe. Elle lève au ciel ses yeux en pleurs et joint les mains d'un geste désespéré. Du pied droit elle repousse un coffret duquel s'échappent des joyaux, des parfums, un miroir. A droite apparaît Marthe, vue de face et drapée à l'antique. Ses mains sont rapprochées à la hauteur de la ceinture. Une draperie flottante occupe presque tout le fond, à gauche.

Une ligne de texte : *P. P. Rubens pinx. Ite procul vestes, procul hinc, procul ite capilli Christum compta animo, corpore nuda sequar. L. Vorsterman exc. cũ priuileg.*

Hauteur : 298 millimètres. — Largeur : 220 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. L'état décrit, avec l'adresse de Vorsterman.

II. Cette adresse effacée.

Del Marmol indique un 3e état avec l'adresse de *Ph. Le Bas*.

COPIE EN CONTRE-PARTIE par un anonyme. Grandeur de l'original avec la même inscription. Elle est d'une exécution médiocre.

81. ***Sainte Marie-Madeleine pénitente,*** d'après GÉRARD SEGHERS.

La Madeleine, étendue dans une grotte, la tête vers la droite, appuyée sur le bras gauche, médite devant un crucifix que tient sa main droite. A la droite de l'estampe, un vase de forme antique et une coupe. Du même côté, à l'avant-plan, un livre ouvert repose sur un crâne et deux os. Au milieu du bas, une discipline.

A gauche, dans le corps de l'estampe, *Gérard Seghers inuen;* à droite : *Luc. Vorsterman excud. cum priuilegijs.* Dans la marge du bas, en deux lignes : *Amor meus Crucifixus est ..... Noyt vond'ick buyten 't Cruys myns minnens rechte segen.*

Largeur : 365 millimètres. — Hauteur : 260 millimètres.

82. ***Sainte Marie-Madeleine pénitente***
[d'après GÉRARD SEGERS?]

Très petite planche. On y voit la Madeleine allongée, la tête vers la gauche, à l'entrée d'une grotte, accoudée sur le bras droit et tenant de la main gauche un crucifix. Elle lit dans un livre posé sur le sol. A l'avant-plan, un vase couvert; à droite dans le fond, un saule pleureur; au bas du même côté, le monogramme ***L***.

Largeur : 56 millimètres. — Hauteur : 46 millimètres.

Cette estampe est fort rare.

83. ***Sainte Marie-Madeleine,***
profil d'après ANTOINE VAN DYCK.

La sainte est vue en buste, de profil, vers la droite. Elle est vêtue d'une tunique sur laquelle retombent ses cheveux dénoués. Le regard est légèrement levé. Une gloire de rayons entoure la tête qui se détache sur un fond chargé de tailles horizontales.

Au bas de la planche : S. MARIA MAGDALENA; à gauche : *A. V. Dyk in;* à droite : *Vorstermans.*

Hauteur : 116 millimètres. — Largeur : 108 millimètres.

84. ***Saint Michel triomphant des anges rebelles,***
d'après P.-P. RUBENS : 1621.

[Bas., 1; Schneev., 1; Nagler, 105; R , 86.]

L'archange, armé d'un bouclier où étincelle le nom de Jehova, lance de la main gauche la foudre. A ses côtés, quatre anges engagent la lutte contre les monstres infernaux. Lui-même triomphe de quatre démons et d'une chimère à tête de loup que l'on voit vers la gauche du bas A droite, dans les nuages, trois têtes diaboliques. L'une a des oreilles d'âne.

Sous l'estampe, en une seule ligne, une dédicace au roi d'Espagne :

PHILIPPO IIII, HISPANIARVM REGI CATHOLICO INDIARVM MONARCHÆ. *Humill. Lucas Vorsterman sculptor D.D.*

Plus bas, à gauche : *P. P. Rubens inuent cum priuilegijs Regis Christianissimi, Principum Belgarum et ord. Batauiæ* A° 1621.

Hauteur ; 563 millimètres. — Largeur : 430 millimètres.

Il y a trois états de cette estampe.

I. L'état décrit.

II. Avec l'adresse de Corneille van Merlen.

III. Avec l'adresse de Gaspard Huberti.

Selon Schneevoogt, le premier état serait « avant l'adresse » (?); le deuxième avec l'adresse d'Huberti; le troisième état à l'adresse effacée. Il existe sans doute un état avant la dédicace; nous ne l'avons point rencontré.

Contre-épreuve, au Musée Plantin, à Anvers.

Cette estampe a été copiée par Ragot, en contre-partie de l'original et de la même grandeur. Dans cette copie, la dédicace est remplacée par les mots : DEIECISTI EOS DUM ELEVARANTUR — Psalm. 72.

Une seconde COPIE EN CONTRE-PARTIE, réduite aux dimensions de 448 millimètres sur 338 millimètres, porte avec les mots : QUIS UT DEUS, l'adresse de *Corneille de Bondt* à gauche, et celle de *Corneille Galle,* sans doute l'auteur de la planche, à droite.

85. ***Saint Norbert,***

profil d'après ABRAHAM VAN DIEPENBEKE : 1634.

Le fondateur de l'ordre de Prémontré est vu en buste, de profil et nimbé, vers la gauche dans un encadrement formé par une guirlande de fruits et de cornes d'abondance, liée par un ruban sur lequel court l'inscription : Benedices coronæ Benignitatis tuæ. Anni M. DC. XXXIV.

Au-dessus de ce motif ornemental, deux anges élèvent le saint sacrement. A droite et à gauche, trois autres anges supportent les attributs de la dignité abbatiale et de la dignité épiscopale : mitre, crosse, chapeau, etc. Le médaillon repose sur un appui de pierre au bas duquel se voient, dans un cartouche, les armoiries supposées de saint Norbert, avec la devise FIDE ET PATIENTIA.

A gauche est couché un satyre, à droite un gentilhomme tenant un calice renversé.

On lit, dans la tablette, en sept lignes, l'inscription :

Cœlo et terrâ glorioso.
SS. P. NORBERTO, PRÆMONSTRATI ORDINIS PATRIARCHÆ,
MAGNO ANTVERPIÆ APOSTOLO.

Quingentesimo Anno æternâ
V hoc Iubilæum
Chrysostomus *Abbas*
Antverpiensis

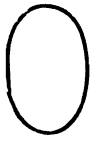

gloriâ jam fruenti
Parenti Opt : Max :
et Canonici S. Michaelis
gratulantur

A gauche, dans la planche, sous le satyre : *Dipenbeeck inuent;* au milieu : *Eorstermā sculp.*

Hauteur : 312 millimètres. — Largeur : 210 millimètres.

La peinture reproduite par cette estampe existe à Notre-Dame, à Anvers,

86. ***Sainte Thérèse de Jésus en adoration devant le Saint Esprit,*** figure entière.

La sainte, agenouillée au milieu de l'estampe, à l'entrée d'une grotte, légèrement tournée vers la droite, contemple le Saint Esprit qui apparaît de ce côté dans les nuages. A droite reposent à terre un livre et un crâne. Le fond, à gauche, montre un paysage.

Au bas de l'estampe, en une ligne :

S. MR. ET VIRGO TERESA A IESV CARM : DISCALC. TAM PP. QVAM MONALIVM FVNDATRIX.

Plus bas, six vers latins en deux colonnes : *Querens suæ mentis ... Datæ lucis erigit.* Plus bas, à droite : *Vorsterman fe.*

Hauteur : 247 millimètres. — Largeur : 164 millimètres.

Cette pièce est le pendant du n° 77. *Saint Jean de la Croix.*

87. ***Sainte Thérèse de Jésus en adoration devant le Saint Esprit,*** figure à mi-corps.

La sainte, vue à mi-corps, tournée vers la droite, a les mains jointes. Elle lève le regard vers le Saint Esprit qui apparaît dans le coin supérieur à droite et projette ses rayons vers la gauche. Fond noir sur lequel se détache la gloire qui environne la tête de sainte Thérèse.

Au bas de l'estampe, deux lignes de titre :

S. Mater et Virgo Theresia a Iesu, et plus bas : *Misericordias Domini in æternum cantabo. Psal. 88;* à droite : *L Vorsterman excud. cū priu.*

Hauteur : 155 millimètres. — Largeur : 116 millimètres.

Cette pièce est le pendant du n° 75, *Saint Jean de la Croix.*

88. ***Saint Thomas de Cantorbéry.***

Buste sur fond noir dans un ovale Le personnage, vu de trois quarts vers la gauche, porte le surplis, où sont à peine marquées les épaules. Absolument imberbe, il a le front dégarni. On lit sous l'ovale :

Effigies S. THOME *Cantuā : Archiepī. Mart :*

Plus bas, à droite : *L.*

Hauteur de l'ovale : 77 millimètres. — Largeur : 58 millimètres.

Cette pièce est d'une extrême rareté.

SUJETS DE LA FABLE

ET DE L'HISTOIRE ANCIENNE.

ANTIQUITÉS.

---

89. ***Vénus sur les flots, accompagnée de deux Néréides,***
d'après F. MAZZUOLI, dit LE PARMESAN.

Aphrodite debout et de face, dans une conque, élève les mains pour tendre une voile que deux amours élèvent au-dessus de sa tête. Deux Néréides, l'une à droite, l'autre à gauche, font escorte à la déesse. A l'horizon, vers la droite, le soleil se lève.

Sous l'estampe, en une seule ligne : AVDACES FORTVNA IVVAT TIMIDOSQVE REPELLIT.

A gauche : *Parmensius Inventor,* et immédiatement au-dessous : *Bolswert fecit* (1); au milieu du bas : *A Paris chez Pierre Mariette, rue Saint-Jacques, à l'Espérance.*

Hauteur : 265 millimètres. — Largeur : 196 millimètres.

Il y a trois états de cette planche.

I. Avec le nom de Vorsterman à la place de celui de Bolswert.
II. Avec l'adresse de Bon Enfant et le privilège.
III. L'état décrit.

(1) Voir la remarque relative à l'estampe, *le Repos en Égypte,* décrite sous le n° 10, et celle concernant le n° 39, *la Vierge et l'enfant Jésus.*

90. ***Vénus et l'Amour,***
d'après ADAM ELSHEIMER (1).

La déesse, assise à gauche et tournée vers la droite, est vue presque de dos, regardant toutefois le spectateur. Au milieu de l'estampe se tient l'Amour, les jambes très écartées, élevant des deux mains une corbeille de fleurs. Fond de paysage où l'on aperçoit, vers la droite, une danse de satyres et de nymphes. Dans la marge, immédiatement sous les pieds de l'Amour : VENVS; à gauche : *Ælsheimer;* à droite : *Vorstermã.*

Largeur : 160 millimètres. — Hauteur : 106 millimètres.

91. ***Hercule soutenant le globe entre l'Intelligence et le Travail,*** d'après ERASME QUELLIN.

[Nagler, 120.]

Hercule, un genou fléchi, soutient le fardeau du globe dont la circonférence enserre un cartouche aux armoiries de Haccart : à la *croix ancrée cantonnée de quatre coquilles,* avec la devise PACE ET CONCORDIA.

Au-dessus de la sphère, deux génies supportent une banderole avec les mots INGENIO ET LABORE; à gauche, sur un char traîné par des aigles, l'Intelligence ayant au front des ailes et tenant à la main un triangle; à droite, le char du Travail traîné par deux coqs, à l'avant-plan, du même côté, un cep, un cadran solaire. Tout en avant de ces attributs, sous le pied gauche d'Hercule, on lit : *Erasmus Quellinius delin.,* et au-dessous : *Vorsterman sculp.*

Largeur : 360 millimètres. — Hauteur : 272 millimètres.

Estampe fort rare. Cabinet de Dresde.

92. ***La Défaite des Amazones,***
d'après P.-P. RUBENS : 1620.

[Basan, 1; Schneevoogt, 1; Nagler, 105; R., 570]

Ce magnifique ensemble, gravé sur six planches, reproduit un tableau célèbre de la Pinacothèque de Munich. Bien que très mouvementée, la composition garde une certaine symétrie. Le fleuve Thermodon occupe dans presque toute sa largeur l'avant-plan et fuit vers le lointain, où se voit

(1) Le tableau reproduit est au musée de l'Académie des Beaux-Arts, à Vienne.

une ville en feu. Le combat se livre sur un pont, dont l'arche forme le centre du tableau. Ce pont est le théâtre d'une mêlée terrible. Vers la gauche, Antiope, presque renversée d'un cheval qui se cabre, est poursuivie par Thésée qui, le glaive de la main gauche, cherche à précipiter la guerrière dans le fleuve où déjà roulent, dans un tourbillon affreux, combattants et chevaux. Par la droite arrive l'armée de Thésée. Tous les guerriers combattent de la main gauche, effet naturel du non-renversement, par le graveur, de la composition reproduite. A droite, une amazone s'élance avec son cheval dans le fleuve, tout en portant un coup de javelot à un guerrier qui la poursuit.

Sous l'estampe, une ligne de texte :

EXCELLENTMÆ HEROINÆ ALATHIÆ TABOTH (*sic*) MAGNI COMITIS ARVNDELLI SVPREMI BRITANNIÆ MARESCHALCI CONIVGI LECTISSIMÆ HANC AMAZONVM PVGNAM OBSEQVII ET OBSERVANTIÆ ARGVMENTVM=PETRVS PAVLLVS RVBENS L.M.D.D.

Plus bas, à gauche : *Lucas Vorsterman fecit;* au milieu : *Antuerpiæ Kal. Ianuarij CIↃ. IↃC. XXIII;* Plus loin : *A Paris chez van Merlen rue St Jacques à la ville d'Anvers;* à droite : *Cum priuilegijs Regis christianissimi, Principum Belgarum et Ordinum Batauiæ.*

Largeur : 1,200 millimètres. — Hauteur : 870 millimètres

Il y a deux états de cette estampe.

I. Avant l'adresse de van Merlen.

II. Avec cette adresse.

COPIE EN CONTRE-PARTIE par Ragot, de la grandeur de l'original.

AUTRE COPIE par Corneille Danckerts, avec dédicace à Marguerite de Rohan. *N. Visscher excud.*

Largeur : 1,161 millimètres. — Hauteur : 810 millimètres.

Les cuivres originaux appartiennent à la Chalcographie du Louvre, n° 844.

93. ***La Ville de Rome,*** d'après RUBENS. Estampe anonyme.

[Basan, *Médailles.* n° 1; Schneev. (suites), n° 23.]

Une femme couronnée de tours est assise, les jambes croisées, sur un siège de forme antique, le bras appuyé sur une sphère. Elle porte la main gauche à son front. La main droite tient une rame sur laquelle s'appuie le pied gauche. Autour du bras droit, un serpent est enroulé; à gauche se dresse le terme de Janus.

On lit en dehors du trait carré, en une ligne : *Varie figueri* (sic) *de Agati Antique* (sic) *desiniati de Peetro Paulo Rubbenie* (sic). *Graue Par Lucas Vorstermans e Paulus Pontius.*

Hauteur : 255 millimètres. — Largeur : 193 millimètres.

Cette estampe est le frontispice d'une suite à laquelle appartiennent les pièces décrites ci-après sous les nos 94-101. Nous ne tenons avec une certitude complète comme étant de Vorsterman que celles des estampes revêtues de son monogramme. Les autres, selon M. Rooses, seraient de N. Ryckemans.

94. ***Camée représentant le triomphe de Germanicus et d'Agrippine,*** d'après un dessin de RUBENS. Estampe anonyme.

[Schneev., 23, n° 3.]

Planche inachevée. Un char traîné par deux centaures, dont l'un est porteur d'un trophée. La marche se dirige vers la gauche. De ce côté, à la partie supérieure, et se dirigeant vers la droite, une Victoire tenant des deux mains une couronne. Cette pièce appartient à la suite *Varie figueri de Agati.*

Largeur : 332 millimètres. — Hauteur : 232 millimètres.

95. ***Camée du Cabinet de Vienne,*** nommé *Gemma Augustea,* d'après un dessin de RUBENS. (Pièce douteuse.

Au haut de la planche, l'empereur Auguste, reçu au nombre des dieux, partage le trône avec Rome, tandis que Cybèle lui pose sur la tête une couronne. A droite, Tibère, environné des membres de sa famille, descend du char triomphal. Le bas de la planche est occupé par un groupe de captifs, entre lesquels des soldats dressent un trophée. On remarque à gauche une femme et un homme que des guerriers romains traînent par les cheveux.

Largeur : 246 millimètres. — Hauteur : 210 millimètres.

Pièce appartenant à la suite *Varie figueri de Agati.*

Il y a deux états de cette estampe.

I. Celui décrit.

II. On lit au haut de la gauche : *Pag.* 212.

96. ***Camée de la Sainte-Chapelle,*** à Paris, surnommé *Gemma Tiberiana,* d'après le dessin de RUBENS.

[Schneev., 23, n° 2.]

Au milieu de l'estampe, Tibère assis, nu jusqu'à la ceinture, tourné vers la droite et couronné de lauriers, s'appuie de la main droite sur le sceptre

et tient de la gauche le *lituus,* attribut des fonctions augurales. Livie, assise à la gauche de son fils, partage avec lui le trône. Derrière ce groupe principal, Drusus debout et casqué, Julie Livilla, sa femme; de l'autre côté, Germanicus, Antonia couronnée de lauriers, Agrippine assise, tenant devant elle le jeune Caligula. Au-dessus de ce groupe on voit Pégase monté par Auguste, Enée, Jules César, etc. La partie inférieure de la planche est occupée par une ligne de captifs.

Au bas de la planche, en deux lignes, l'inscription :

GEMMÆ CÆSAREÆ SIVE ACHATIS TIBERIANI RECTA FACIES UT ILLAM MANU PROPRIA EXCEPIT PETRUS PAVLUS RUBENS PICTOR CELEBERRIMUS.

Il y a trois états de ce magnifique morceau :

I. Avant toute inscription.

II. Avec l'indication *Pag.* 195 au haut de la gauche. Cette pagination est celle du livre d'Albert Rubens : *Diatribe de Gemma Tiberiana,* insérée à la suite du traité *de Re Vestiaria,* du même auteur Anvers, 1665; in-4°.

III. L'état décrit.

Originairement destinée au recueil *Varie figueri de Agati,* la planche se retrouve en dernier lieu dans le livre de Jacques Le Roy : *Achates Tiberianus sive Gemma Cæsarea,* etc. Amsterdam, 1683.

COPIE ANONYME, dans le sens de l'original, mesurant en hauteur 315 millimètres, en largeur 260 millimètres. Au haut de la droite, l'indication : *Tome premier,* page 100, laquelle se rapporte aux *Commentaires historiques contenant l'histoire générale des Empereurs, etc., de l'Empire romain,* par Jean Tristan. Paris, 1644, in-fol.

97. ***Triomphe de Licinius,***
camée antique dessiné par RUBENS.

[Schneev., 23, n° 4.]

Quadrige triomphal, de front dans un cadre ovale. Les figures se détachent en clair sur un fond noir. L'empereur, vu de face, tient de la main droite le globe et de la gauche une lance. Deux Victoires ailées conduisent son char. A ses côtés, deux génies portant des torches allumées lui présentent des globes. Sous les pieds des chevaux sont étendus plusieurs guerriers.

Diamètre de l'ovale, cadre compris : Largeur, 220 millimètres; hauteur, 178 millimètres. La planche a deux centimètres de plus.

Appartient à la suite : *Varie figueri de Agati.* Le camée original est au Cabinet des antiques de Paris, où il est catalogué sous le n° 255. Rubens en fait mention dans une lettre de 1625, adressée à M. de Valavès.

98. ***Six camées antiques,***
sur une même feuille, d'après les dessins de RUBENS.

[Schneev., 23, nº 6.]

Tous ces camées, sur des fonds noirs, sont de forme ovale. Ils sont disposés horizontalement en deux rangées et sans aucune inscription ni signature.

RANGÉE SUPÉRIEURE 1. *Profil d'Auguste enfant,* regardant à gauche (haut., 78 millim.; larg , 60 millim.) 2 *Profil de Germanicus,* regardant à gauche (haut , 79 millim ; larg., 59 millim,). 3. *Profil d'un vieillard* (Mécène), tourné à droite dans un double filet (haut., 85 millim., larg., 66 millim.).

RANGÉE INFÉRIEURE. 1. *Profil féminin,* à droite, ayant pour coiffure un mufle d'éléphant (haut , 66 millim , larg., 47 millim.). 2. *Profil de Tibère,* regardant à gauche, couronné de chêne, la poitrine couverte de l'égide (1). Double filet (haut., 107 millim ; larg., 79 millim.). 3. *Profil de Pallas,* casquée, vers la gauche (haut , 73 millim.; larg., 53 millim.)

L'ensemble de la planche mesure : Largeur, 215 millim.; hauteur, 207 millim.

Cette estampe est difficile à rencontrer complète. Elle existe en deux états.

I. Sans doute unique. Cabinet royal de Dresde. Il n'y a de gravées que cinq têtes; la première tête de la rangée inférieure fait défaut. Il existe en effet de ce profil des épreuves isolées.

II. L'état décrit.

Appartient à la suite *Varie figueri de Agati.*

99. ***Trois têtes de profil,***
dessinées d'après des camées antiques par RUBENS.

[Schneev., 23, nº 5.]

Sur le fond blanc se détachent trois médaillons dont deux occupent le haut de l'estampe. En bas, un grand camée d'Agrippine entre deux cornes d'abondance d'où sortent les têtes des deux enfants de cette princesse Des deux autres portraits, l'un est coiffé d'un casque ceint d'une couronne de laurier, l'autre est avec un diadème et une corne qui embrasse l'oreille.

Planche anonyme gravée avec une rare perfection

Hauteur : 205 millimètres — Largeur : 160 millimètres.

Appartient à la suite *Varie figueri de Agati.*

(1) Cette tête se retrouve dans le livre de Le Roy : *Achates Tiberianus,* p. 47.

100. ***Profils, sur une même feuille, de Platon, de Nicias, de Pallas et d'Alexandre le Grand,*** d'après les dessins de RUBENS.

[Schneev, suites, 23. nº 8.]

Disposés deux par deux, les profils sont indiqués : *Plato, Nicias, Pallas, Alex. Magnus.* Ils sont sur fond blanc.

On lit, au bas de la gauche, sous le profil de Minerve : *P. P. Rubbens in;* dans le coin inférieur de droite : *E fe.*

Hauteur : 142 millimètres. — Largeur : 102 millimètres.

De la suite *Varie figueri de Agati.*

101. ***Profils sur une même feuille de Germanicus, Auguste, Solon et Socrate,*** d'après les dessins faits d'après l'antique par RUBENS.

[Schneev. (suites), 23, nº 7.]

Les quatre profils, disposés deux par deux, dans l'ordre indiqué ci-dessus, sont sur fond blanc. On lit, sous les deux premiers, tournés vers la gauche : *Germanicus Cæsar, C. Cæsar Augusti Nepos.* Sous les deux autres, tournés, le premier à droite, le second à gauche : *Solon, Socrates.*

Au bas de la gauche, le monogramme *E.*

Hauteur : 160 millimètres. — Largeur : 125 millimètres.

De la suite : *Varie figueri de Agati, etc.*

102. ***Marcus Brutus,***
buste antique d'après le dessin de RUBENS : 1638.

[Bas, 6, *médailles;* Schneev. (suites), 25, nº 10; R., 1217.]

Tête absolument imberbe, tranchée à la hauteur des épaules. Elle est vue de trois quarts, vers la gauche, vivement éclairée par la droite et projette une ombre vigoureuse. On lit au bas de la planche, en deux lignes : M. BRVTVS IMP. *Ex marmore antiquo.* A gauche, en deux lignes : *P. P. Rubens delin. L Vorstermans sculpsit,* Aº 1638; à droite, en deux lignes également : *Cum priuilegijs Regis Christianissimi, Principum Belgarum et Ordinum Batauiæ.*

Hauteur : 288 millimètres. — Largeur : 200 millimètres.

103. ***Démocrite,*** buste antique d'après le dessin de RUBENS.

[Bas , 6, *médailles;* Schneev., 25, nº 3 ; R., 1210.]

Le philosophe est vu de face, légèrement tourné vers la gauche, riant. Son crâne est absolument dénudé, à l'exception d'une mèche sur le front. Le buste est en partie drapé. Les angles du haut de la planche sont blancs.

On lit au bas de la planche, en deux lignes : DEMOCRITVS GELASINVS ABDERITES *Ex marmore antiquo.* A gauche, en deux lignes : *P. P. Rubens delin., L. Vorsterman sculp.;* à droite, également en deux lignes : *Cum priuilegijs Regis Christianissimi, Principum Belgarum et Ord. Batauiæ.*

Hauteur : 260 millimètres. — Largeur : 210 millimètres.

104. ***Platon,*** d'après RUBENS.

[Bas., *médailles,* 4 ; Schneev., *Hist. allégories,* 23.]

Le buste du philosophe, placé dans une niche de pierre, est vu de trois quarts, tourné vers la droite, d'où vient le jour. Il lève le regard. Sa barbe et ses cheveux sont longs; une bandelette ceint la tête.

Sous le trait carré on lit : PLATO, ARISTONIS F.; plus bas, à gauche : *Pet. Paul Rubens pinxit;* à droite : *Luc Vorstermans sculp.*

Hauteur : 138 millimètres. — Largeur ; 93 millimètres.

Cette estampe a pour pendant le buste de *Sénèque,* décrit ci-après sous le nº 107.

105. ***Platon,*** buste antique, d'après le dessin de RUBENS.

[Bas., *médailles,* 6; Schneev. (suites), 25, nº 5; R., 1212.]

Ce buste est vu de profil, tourné vers la gauche, d'où vient la lumière, l'ombre étant projetée vers la droite. Il est coupé carrément sur le devant et à l'épaule. Le personnage a une chevelure abondante et une barbe fournie. Au bas de l'estampe, sous un trait faiblement exprimé, en deux lignes : PLATO ARISTONIS F. ATHENIENSIS. *Ex marmore antiquo.* A gauche, en deux lignes : *P. P. Rubens delin. L. Vorsterman sculp.;* à droite : *Cum priuilegijs Regis Christianissimi Principum Belgarum et Ord. Batauiæ.*

Hauteur : 289 millimètres. — Largeur : 190 millimètres.

106. ***Sénèque,*** buste antique, d'après le dessin de RUBENS : 1638.

[Bas., *médailles*, 6; Schneev. (suites), 25, n° 11; R., 1218.]

Ce buste, sans socle, est légèrement tourné vers la droite. Le regard animé du philosophe se porte de ce même côté. Cheveux longs, ramenés en mèches sur le front. Barbe complète, courte au menton.

Sous la planche, en deux lignes : LVCIVS ANNÆVS SENECA *Ex marmore antiquo*. A gauche, en deux lignes : *P. P. Rubens delin. L. Vorstermans sculp. A° 1638;* à droite, également en deux lignes : *Cum priuilegijs Regis Christianiss. Principum Belgarum* et *Ord. Batauiæ.*

Hauteur : 295 millimètres. — Largeur : 204 millimètres.

107. ***Sénèque,*** buste antique, d'après la peinture de Rubens.

[Bas., *médailles*, 5; Schneev., 42, *Hist. allégories*, etc.]

Vu de face, dans une niche de pierre, le philosophe lève les yeux. Les veines de sa poitrine sont très prononcées On lit au bas de cette planche, immédiatement sous le trait carré :

L. ANNÆVS SENECA. A gauche : *P. Paul Rubens pinxit;* à droite : *Luc Vorstermans sculpsit.*

Hauteur : 136 millimètres. — Largeur : 101 millimètres.

Cette estampe forme le pendant du buste de *Platon,* décrit ci-dessus sous le n° 104.

Il y a deux états de cette estampe.

I. A l'eau-forte pure. Épreuve unique au British Museum, dans l'œuvre de van Dyck. On y lit, tracé à la plume, d'une écriture ancienne : *Ex marmore antiquo delineavit A. V. Dyck.* Ensuite, d'une autre main, ces mots : *Van Dijck heeft dit Geëst* (sic) *is raer*, c'est-à-dire : gravé à l'eau-forte par van Dyck; est rare

M. Georges Duplessis a, le premier, attribué cette eau-forte à Rubens. Il y était d'autant mieux fondé que le British Museum possède pour ce buste un magnifique dessin à la plume incontestablement tracé par le grand peintre (1).

II. L'état décrit.

Il existe une reproduction de l'estampe de Vorsterman par Théodore van Kessel. Elle porte le monogramme de celui-ci et le nom de van Dyck.

(1) Voir la reproduction de l'estampe dans notre *Histoire de la gravure dans l'École de Rubens*. Bruxelles, 1879.

Cette pièce se distingue facilement Au lieu d'être cintrée elle est ovale, avec des angles chargés de tailles. On y trouve un texte en deux lignes commençant par : *Te rapuit sæui Rabies* et finissant par : *viuere dignus eras*. A gauche : *Ant van Dyck pinx.;* à droite : *I Meyssens exc.* Cette estampe a les dimensions de celle de Vorsterman.

SUJETS ALLÉGORIQUES

ET HISTORIQUES.

THÈSES, FRONTISPICES, ARMOIRIES.

---

108. ***Le Triomphe de la Pauvreté,*** d'après HOLBEIN (1).

La marche se dirige vers la droite. Sur un char rustique attelé de deux mules, portant au licol les mots CVPIDITAS et IGNAVIA, et de deux bœufs : PIGRITIA & NEGLIGENTIA, la Pauvreté : NÆNIA, est assise, environnée des figures allégoriques de l'Infortune, de la Mémoire, etc., désignées par leurs noms inscrits sur des banderoles. L'Espérance conduit l'attelage. Le char est entouré d'hommes et de femmes personnifiant la Misère, la Mendicité, le Travail, etc. Au haut de la droite, un grand cartel avec une strophe latine de neuf vers, signés : *Thomas Morus quondam Angeliæ* (sic) *Cancellarius et Martyr posuit.* L'inscription commence par MORTALIVM IVCVNDITAS VOLVCRIS VT PENDVLA MOVETVR, et finit par DISCITQ VIRTVTE DEVM COLERE. Elle montre l'instabilité des biens terrestres et

(1) On sait que Holbein avait peint également le Triomphe de la Richesse, aujourd'hui perdu, comme l'est aussi le *Triomphe de la Pauvreté* L'esquisse existe au Louvre. M. Lehrs a révélé l'existence, au musée de Breslau, d'une gravure exécutée à Anvers par ou pour Jean Borgiani, en 1561. Le British Museum possède un fragment de cette rare estampe. Enfin, nous connaissons un dessin du Triomphe de Plutus dans la collection de M. le comte R. du Chastel Andelot, à Bruxelles. Vertue affirme que Vorsterman avait dessiné l'une et l'autre composition.

l'inquiétude qui tourmente l'homme fortuné. Le pauvre, au contraire, ne craint rien; il est rempli d'espoir et apprend à servir Dieu par la vertu.

A l'intérieur de l'estampe, à droite, près du trait carré : *Holbeen inu.*

Sous la ligne où posent les pieds des personnages, on lit neuf vers flamands et neuf vers anglais, disposés par colonnes de trois : *Der menschen vreught gaet op en neer .. En Godts loft al doende prijsen.*

As flight of birds or winde driuen snow ... Bij vertuous waijes to gaine repose. Enfin, tout au bas, une dédicace à Ambroise Capello, évêque d'Anvers : PERILLVSTRI AC REVERENDISSIMO DN̄O FRI AMBROSIO CAPELLO (1) ANTVERPIENSIV̄ EPISCOPO HVNC PAVPERTATIS TRIVMPHVM PAVPERVM PATRI DEDICAT CONSECRATQ. BENEVOLENTIÆ. *Humill. Vorstermans.* Et plus bas, à droite : *Cum priuilegio.*

Largeur ; 610 millimètres. — Hauteur : 476 millimètres.

109. ***Le Triomphe de Louis XIII,*** thèse dédiée à ce roi par Henri de Bourbon, évêque de Metz : 1625. Estampe en deux feuilles superposées.

Partie supérieure. Un portique à colonnes corinthiennes décoré des armoiries de France, avec l'inscription LVDOVICO XIII, REGI CHRISTIANISSIMO, par lequel s'avance vers nous le quadrige où est placé Louis XIII, en triomphateur romain, ayant à sa gauche la Victoire. Sous les pieds des chevaux expirent la Fraude, la Sédition, l'Hérésie. A droite et à gauche, des piédestaux supportent les statues de la Religion et de la Piété. Dans la galerie qui surmonte le portique, la Force, la Justice, la Prudence, etc. Des génies élèvent des écussons où est consigné le souvenir des grands faits du règne de Louis XIII, notamment l'édit contre le duel et celui relatif aux rebelles, avec les dates 1621 et 1622. Sur la base de la première colonne à gauche, le monogramme ꝶ.

Partie inférieure. Une draperie où se lisent les propositions : CONCLVSIONES THEOLOGICÆ, sous une guirlande de fruits que surmonte une dédicace, en douze lignes, de Henri de Bourbon, évêque de Metz, au roi Louis XIII. Sous les conclusions, six autres lignes : Has conclusiones theologicas Deo duce propugnabit HENRICVS BORBONIVS, *Episcopus Metensis S.R.I. Princeps* in collegio Parisiensi societatis IESV die mensis Ianu. An. 1625.

A droite et à gauche des cartouches avec les plans des places fortes, portés par des génies et des figures allégoriques de la Tempérance, de la

(1) Ambroise Capello, né à Anvers en 1597, nommé évêque d'Anvers en 1652, sacré le 13 septembre 1654, mort le 4 octobre 1676.

Force, de la Félicité, etc. Au bas, Neptune et Cybèle soutiennent le cartouche avec le plan de La Rochelle.

Hauteur : 1040 millimètres. — Largeur : 730 millimètres.

Cette pièce est très rare.

110. ***Thèse dédiée à Ferdinand III, empereur d'Allemagne, par Georges Aloïs Erdödy,*** d'après CORNEILLE SCHUT : 1633. Estampe en deux feuilles.

Partie supérieure L'empereur, que l'on voit debout, sous un dais, devant un portique, porte la couronne et le manteau impérial; il tient le globe et le bâton de commandement. En avant des degrés du trône, deux femmes : l'une, casquée, porte la corne d'abondance, l'autre, le front ceint du diadème, porte le manteau royal doublé d'hermine et tient le sceptre. A la gauche de l'estampe, un personnage en costume hongrois conduit par la bride un cheval qui se cabre. Près de lui, vers la droite, et vue de dos, une femme portant la couronne palatine s'appuie sur une ancre. Derrière elle, un génie porte l'écu aux armes de la Dalmatie. Tout à l'avant-plan, vue de dos, une divinité fluviale serre de la main droite le caducée. Sur les marches du trône, deux génies soutiennent des écus, l'un à l'aigle impériale, avec la devise FIRMATVM COELITVS OMEN, l'autre avec les voyelles A. E. I. O. V. A droite, une femme couronnée de tours amène vers l'empereur un jeune homme, le récipiendaire Georges Aloïs Erdödy, en costume Louis XIII; il salue de la main gauche, et de la main droite tient sa thèse. A ses pieds, deux génies supportent des écus d'armes. Deux femmes font escorte au récipiendaire. L'une, placée à la droite de l'estampe, s'appuie sur l'écu de Bohême. Dans le ciel, cinq génies élèvent les armes de Bohême, de Tyrol, d'Autriche, etc. Plus haut encore, deux chars : l'un, traîné par quatre aigles couronnés, porte saint Étienne et saint Émeric, son fils; l'autre, attelé de deux lions, porte saint Ladislas. Les noms de ces saints personnages sont écrits sur une banderole soutenue par quatre petits génies.

Partie inférieure. Six médaillons disposés tout autour de la feuille par des génies représentent notamment Geysa, Étienne, André et Louis, monarques hongrois.

La thèse porte une dédicace à Ferdinand III, roi de Hongrie et de Bohême, par le comte Erdödy, suivie de vingt propositions, disposées en cinq colonnes, et plus bas :

PRÆSIDE R.P. PHILIPPO DV BVISSON E SOCIETATE IESV.

Defendet Duaci in aulâ Collegij Coenobij Aquicinctini die Iulij anno M. DC. XXXIII / Illustriss. D. GEORGIVS ALOYSIVS ERDEODI DE MONYOROKEREK, Comes montis Claudij et Comitatus Varasdinensis perpetuus, etc.

Tout au bas, à gauche : *C. Schut* inu.; à droite : L. Vorstermans.

Hauteur : 1,220 millimètres. — Largeur : 490 millimètres.

Cette estampe est non moins rare que la précédente.

111. *Médaillon emblématique du mariage de Philippe IV* et de Marie-Anne d'Autriche : 1649.

Dans un double cercle, sous l'œil de la Providence, deux mains se rencontrent, au-dessus du globe, en avant d'un caducée et de deux cornes d'abondance. On lit dans la bordure, en partant du haut : PHIL̄S IV. ET M̄RA ANĀ AVSTR. INSTINCTV. DIVINITATIS BONO AC SALVTI ORBIS CHRIST. CONIVGES †. Dans l'angle inférieur de la planche, à gauche, la marque *L*.

Diamètre du cercle : 64 millimètres.
Hauteur et largeur de la planche : 67 millimètres.

Cette petite estampe sert de titre à *Lucæ Lancelotti Antverp..... Talassio Virgilianus, Philippo IV, Mariæ Annæ Austriacæ feliciter thalamis sociato,* anno 1649. Antv. Jac. Mesius. in-folio.

112. *Cérémonie de la Proclamation, à Gand, de Charles II d'Espagne, comme comte de Flandre (2 mai 1666),* d'après JACQUES VAN WERDEN. Estampe en douze feuilles.

Vue d'ensemble du Marché du Vendredi avec l'estrade érigée pour la proclamation du nouveau souverain, représenté par Don Francisco de Moura y Cortereal, marquis de Castel-Rodrigo. Une foule nombreuse occupe l'avant-plan.

Un encadrement de 118 médaillons donnant les portraits et les armoiries des dignitaires présents à la solennité sert de complément à l'estampe. Bordure comprise, ces médaillons mesurent en largeur 82 millimètres, en hauteur 90, l'écu d'armes non compris. Les noms des personnages se lisent en écriture cursive, dans la bordure de chaque portrait.

(1) Voir, au sujet de cette estampe : *Inauguration de Charles II en Flandre,* notice historique par Ferdinand vander Haeghen. Gand, 1867. Brochure in-8°.

Les mots *van Werden delin.* se trouvent dans le coin inférieur, à droite. Le nom de *Vorsterman,* tout au bas de la pièce, au milieu.

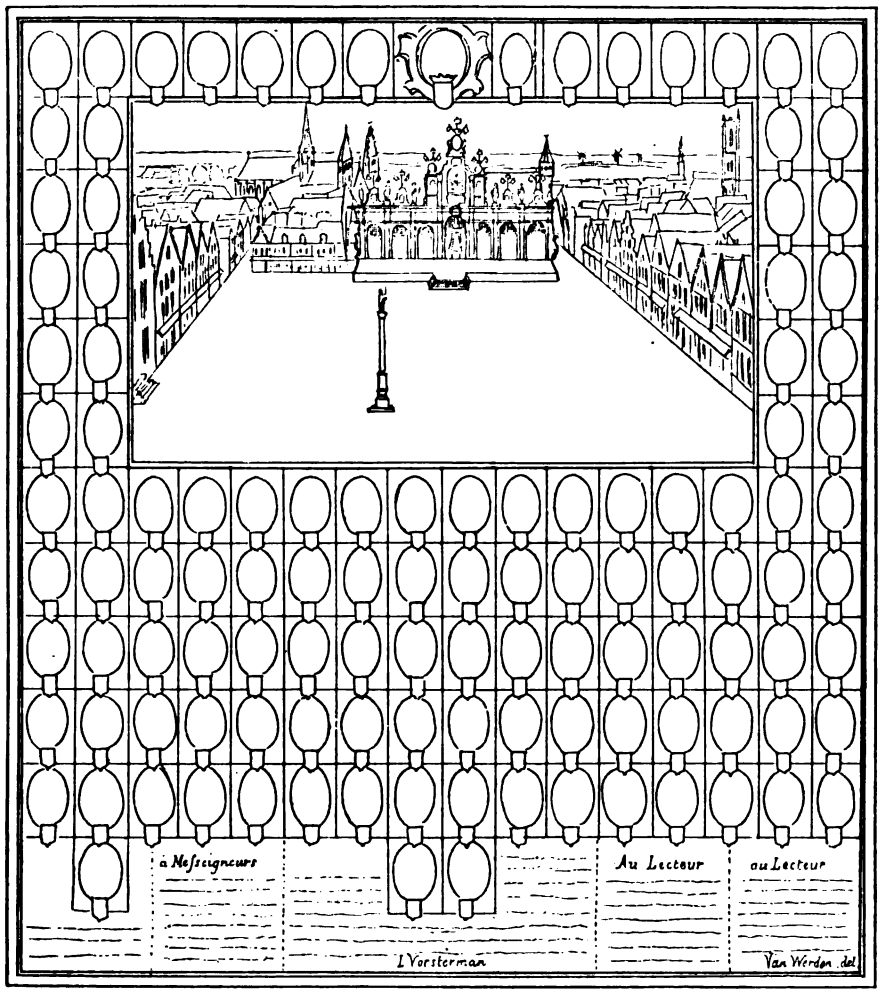

N° 112. — Croquis d'ensemble.

La bibliothèque royale de Bruxelles possède, outre l'ensemble de la planche, un recueil en fort belles épreuves de tous les portraits découpés de l'encadrement. La bibliothèque de l'Université de Gand possède deux autres exemplaires de l'estampe, les seuls que nous ayons rencontrés.

Un de ces exemplaires porte à sa partie supérieure une bande gravée avec l'inscription suivante, en une seule ligne : CAVALCADE. FAICT. A. GANDT. LE. II. DE. MAY. M. DC. LXVI. ADRIAEN POSSEMIERS.

La majeure partie de ce très rare morceau émane indubitablement de Lucas Vorsterman le Jeune. Il y a toutefois entre les portraits une différence de valeur assez notable pour que l'intervention de Vorsterman le père y puisse être envisagée comme possible, ce qui nous amène à donner ici la liste alphabétique des portraits dont se compose le cadre.

Hauteur totale : 1,400 millimètres. — Largeur : 1,280 millimètres.

Liste alphabétique des Portraits formant la bordure de la cérémonie de la Proclamation, à Gand, de Charles II d'Espagne.

ACKERE (Bernard VAN), seigneur de Pieterwyns, bourgmestre de Menin, premier franc-échevin de la châtellenie de Courtrai

ARSCHOT et ARENBERG (Philippe-François, duc D'), gouverneur du Hainaut, chevalier de l'ordre de la Toison d'or.

BAERS (Jean), chevalier, seigneur de Ruddervoorde, conseiller, pensionnaire de la ville de Gand.

BALLET (EMMANUEL), écuyer, premier échevin des Parchons, seigneur de Leewenberg, Schilde.

BARE (Gérard DE), abbé de Dunes.

BASTA (Nicolas-Ferdinand), comte de Mouscron.

BEECKEN (Jacques-Philippe VANDER), seigneur de Sassinghien, haut échevin du Pays de Waes et lieutenant civil de la ville de Gand.

BERGHE (Benoît VAN DEN), abbé de Saint-André, à Bruges.

BETTE Guillaume), écuyer, seigneur de Westvalen et premier échevin de la châtellenie d'Ypres.

BLOMME (Adrien), écuyer, seigneur de Croonvoorde, bourgmestre et échevin du Franc du quartier ouest.

BORLUUT (Jacques-Philippe), écuyer et sergent-major de la ville de Gand.

BORLUUT (Jean), chevalier, seigneur d'Assembourch, homme de fief de la châtellenie du Vieux-Bourg.

BOSCH (Jacques-Philippe DU), baron de Meere.

BOURGOGNE (Guillaume-Charles-François DE), comte de Wacquen, commissaire au renouvellement des lois, en Flandre.

BOUUE (Jean), premier échevin de la ville de Courtrai.

BRUVAS (Sire), grand bailli de Menin (écu blanc)

BULTEEL (Josse), seigneur de Brunhault, avoué de la ville d'Ypres.

BULTEEL (Valentin), écuyer, échevin de la ville d'Ypres.

CARON (François), doyen de Saint-Martin, à Ypres.

CASSINA, baron de Bonlers.

CASTEL RODRIGO (Don Francisco de Moura y Cortereal, marquis de), gouverneur général des Pays-Bas.

CERF (Bernard DE), abbé de Saint-Jean, à Ypres.

CHIMAY (Philibert, prince DE), gouverneur du Luxembourg, chevalier de l'ordre de la Toison d'or.

CLERENS, échevin de Grammont.
CLEYS (Jacques DE), écuyer, seigneur van der Hulst, premier échevin de la ville et châtellenie de Bergue-Saint-Winoc.
CORT (Martin DE), bailli de la ville de Thourout.
COSTA (André DE), seigneur de Schachte et de la Watermael, ancien bourgmestre et premier échevin de Bruges.
CROIX (Nicolas DE), abbé de Loo.
CROMBRUGGHE (Georges DE), chevalier, seigneur de Loovelde.
CROY (Ferdinand-Joseph DE), duc d'Havré, comte de Fontenoy.
DAVID (Melchior), abbé de Zonnebeke.
EGMONT (Philippe, comte D'), prince de Gavre.
ESCHELBEKE (baron D').
EVORA (Simon-Rodriguez D'), baron de Rodes, chevalier du Christ.
FAILLE (Jean-Baptiste DELLA), chevalier, seigneur d'Huysse, grand bailli de Gand.
FAILLE (Pierre DELLA), chevalier, seigneur d'Eecloo, etc., premier échevin de Gand.
FAING (Philippe-François DU), comte de Hasselt, baron de Jamoigne.
FLYE (Pierre DE LA), écuyer, bourgmestre du Franc, quartier Nord.
GILEYNS (Charles), abbé d'Oudenbourg.
GORIS (Charles), second échevin de la châtellenie d'Ypres
GOUTTENS (Jean-Baptiste VAN), pensionnaire du pays de Termonde.
GRAS (Jean-Corneille DE), baron de Nokeren.
GRIETENS (Nicolas), greffier de la ville d'Ypres.
GUESQUIER (Antoine , abbé d'Eversem.
HAGHEN (Louis VANDER), écuyer, bourgmestre du Franc, quartier d'Est.
HAGHEN (Olivier VANDER), conseiller, pensionnaire de la ville de Termonde
HAMES (Guillaume VAN), bourgmestre de la ville de Furnes.
HANE (Sébastien D'), écuyer, seigneur de Welden, grand bailli de la principauté de Gavre.
HANE (DE), conseiller et pensionnaire du Pays de Waes.
HARLEBOUT (Remi), haut-échevin de la châtellenie de Furnes
HAVESKERQUE, baron de Wingene, vicomte de Zélande.
HAYNIN (Bernard DE), baron de Rechem, premier haut-pointre de la châtellenie de Courtrai.
HAYNIN (Robert DE), évêque de Bruges.
HELLEM (Nicolas D'), abbé de Warneton. (Écu blanc.)
HOVELINXS (Amand), abbé de Saint-Pierre, à Gand.
HUBERT, abbé de Saint-Adrien, à Grammont.
JAUSSE DE CRUYSHAUTHEM (Charles-François DE , comte de Lierde.
JONGHE (Baudouin DE), seigneur de Walburch, échevin du Pays de Waes.
KERCKHOVEN (Norbert VAN), abbé de Tronchiennes
LABYE (Pierre DE), haut-pointre de la châtellenie d'Audenarde.
LAUNAY (Pierre-Albert DE), chevalier, premier roi d'armes provincial.
LEENEN (Joseph VANDER), chevalier, conseiller et lieutenant, premier roi d'armes des Pays-Bas.
LE VAILLANT (Charles-Alexandre), seigneur de Steenbruch, échevin de la ville et châtellenie de Bergues-Saint-Winoc
LIGNE (Claude-Lamoral, prince DE), capitaine général de la cavalerie, chevalier de l'ordre de la Toison d'or.
LIGNE (Henri-Ernest DE), marquis de Roubaix, capitaine de cavalerie.
LOOSE (Antoine DE), abbé d'Eenaeme.

MAES (Nicolas), seigneur d'Ophem, conseiller et commis des finances, intendant des fortifications de Flandre.
MAURICE (Jean-Baptiste), héraut et roi d'armes à titre du duché de Gueldre.
MICHIEL (Jean-Baptiste), héraut d'armes à titre de Limbourg.
MOCKE (Jean), licencié en droit, bourgmestre de la ville de Thourout.
MONTMORENCY (Eugène DE), prince de Robecq.
NÉRIUS (Jean), abbé de Ninove.
OÑATE (Marc Albert D'), chevalier, échevin et ancien bourgmestre du Franc de Bruges
PARTZ (Marc-Antoine DE), écuyer, seigneur de Busertain, bourgmestre de Grammont.
PHILIPPO (Pierre), haut-pointre de la châtellenie d'Audenarde.
PLATZAERT (Jean-Baptiste), capitaine d'infanterie et roi d'armes.
PLOTHO D'INGELMUNSTER (Darphin, baron DE), colonel d'un régiment d'infanterie allemande.
PRATS (Martin), évêque d'Ypres.
PREUDHOME (Marc-Antoine DE), baron de Poucques.
PYL, premier échevin d'Alost. (Écu blanc.)
REYNTJENS (Josse), haut-échevin du pays de Termonde.
RICHARDOT (Messire), prince de Steenhuyse, colonel d'infanterie.
ROOSE (Jacques), prévôt de Saint-Bavon, à Gand.
RYM (Charles), chevalier, baron de Bellem, seigneur de Schuervelde.
SIMAY (Philippe, prince DE). — Voy. CHIMAY.
SONNEBEECK (l'abbé DE). — Voy. DAVID (Melchior), abbé de Zonnebeek.
SPIRE (Adrien-Joseph VAN), écuyer, seigneur de Mooreghem, bourgmestre de la ville d'Audenarde.
STAFFE (Adrien DE), écuyer, grand bailli de Sottegem.
STOCKHOVE (Vincent DE), seigneur de Sainte-Catherine, bourgmestre de Bruges.
THIENNES (Philippe-Charles DE), chevalier, baron de Claerhout, bourgmestre de la commune du Franc.
TOUR (François-Ferdinand DE LA), écuyer, seigneur de la Rivière, premier échevin de la ville d'Ypres.
TOUR ET TAXIS (Claude-Lamoral, comte de la), grand maître héréditaire des postes.
TRIEST (Sire), écuyer, sergent-major de la ville de Gand.
URSEL (François, comte D'), baron d'Hoboken.
VARNEWYCK (Albert DE), écuyer, seigneur d'Overmersche, haut peintre de la châtellenie de Courtrai.
VAERNEWYCK (Denis DE), chevalier, seigneur de Lembeke.
VALDES (Gaspard DE), baron d'Herderssem, seigneur du pays de Rotselaere, etc.
VELASCO (Jean DE), comte de Salazar, marquis du Belveder, grand-maître de l'artillerie
VERHEYCKEN (Charles). baron d'Imden, audiencier et premier secrétaire des Pays-Bas.
VICHTE (Sire DE LA), maréchal de Flandre.
VICQ (Eugène DE), doyen de Saint-Donat, à Bruges.
VIERVILLE (Philippe-Eustache, baron DE) et de Steenvoorde
VIEUVILLE (Sire DE LA), de la châtellenie de Cassel.
VILAIN (Jean-François), écuyer, seigneur de Dunpel, bourgmestre d'Alost.
VLAENDEREN (Jean VAN), dit den Seecker, premier échevin de Wynendael (1).
VILLEGAS (Jean-Baptiste DE), bourgmestre de la commune en la ville de Bruges.

(1) Les noms du personnage sont ajoutés à la plume sur une épreuve de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Les armoiries, également dessinées, sont d'*or* à un *vase de nuit d'argent* (!), par allusion au surnom du personnage ; « *den Seecker* » voulant dire, en flamand, le p.....r.

Spécimen des portraits de l'encadrement
de l'*Inauguration, à Gand, de Charles II d'Espagne.*
N° 112.

Spécimen des portraits de l'encadrement
de l'Ambassadeur à Gand, de Charles II d'Espagne
N° 112.

Le Rd. Prelat D. Norbert Vau
Kerckhove Abbe de Tronchiene etc.

VORMEZEEL (le révérend prélat, abbé de). — Voy. VUYSTAERT.
VUYSTAERT (Augustin), abbé de Vormezele.
VYVER (Pierre VANDE), bourgmestre de la ville de Termonde.
WAERSCHALCK (Jean-Pierre DE), seigneur de Lossignol, échevin du pays de Termonde.
WARNETON (le prélat, abbé de). — Voy. HELLEM (Nicolas D'). (Écu blanc.)
WATTEVILLE (Jean-Charles DE), marquis de Conflans.
WAYE (Josse), écuyer, seigneur de Roosendael, Van den Brande, bourgmestre de la ville de Courtrai.
WERREBROECK (Josse), conseiller et pensionnaire de la châtellenie d'Ypres.
WIGNACOURT (Adrien-Denis-Maure DE), abbé de Bergues Saint-Winoc.
WIGNACOURT (Michel-François DE), comte de Flettre (Vleteren).
WINDEL (Guillaume de), premier échevin de la ville d'Audenarde.
WOESTYNE (Maximilien VANDER), doyen de Saint-Bavon, à Gand.
WOESTYNE (Sire Pierre VANDER), conseiller, premier pensionnaire et premier greffier de Bruges.
Portrait dont les noms et les armoiries sont restés en blanc.

113. *Frontispice* pour le tome III des *Annales* de Haraeus, d'après P.-P. RUBENS, : 1623. Estampe anonyme.

La porte du temple de Janus, surmontée du buste de ce dieu, violemment ouverte par la Fureur, la Discorde et deux autres personnages. Entre les battants de la porte ouverte, une draperie portant ce titre : FRANCISCI HARÆI ANNALES DVCVM SEV PRINCIPVM BRABANTIÆ TOTIVSQ. BELGII, Tomus tertius; quo Tumultus Belgici ab anno M. D. L. X., vsq. ad INDVCIAS M. DC. IX pactas, ennarantur. Cum breui rerum per EVROPAM *illustrium narratione*. Le compas et la devise de Plantin : *Labore et Constantia*. Enfin, l'adresse ANTVERPIÆ EX OFFICINA PLANTINIANA M. DC. XXIII. A l'avant-plan, une hydre aux sept têtes se vautrant dans des attributs religieux et des attributs guerriers épars.

Hauteur : 292 millimètres — Largeur : 177 millimètres.

Le cuivre de cette estampe se conserve au Musée Plantin, à Anvers. Un document appartenant aux archives de la même institution, établit que la gravure fut payée à Vorsterman 75 florins, le 10 février 1623 (1).

114. *Frontispice* pour *Generale kerckelycke historie van de Geboorte onses H. Jesu Christi tot het Iaer 1624*, d'après RUBENS.

[Bas., 19; Schneev., 22.]

Ce titre de l'ouvrage de Heribertus Rosweydus est gravé sur une draperie tenue par deux anges sonnant de la trompette et que domine l'agneau

(1) Voy. Max Rooses, *Titres et Portraits gravés d'après Rubens pour l'imprimerie plantinienne. Anvers*, 1877, pl. 9.

mystique. A droite et à gauche, saint Pierre etsaint Paul. Plus bas, l'Église, sous les traits d'une femme, coiffée d'une tiare. Elle tient de la main gauche un flambeau auquel des anges allument des lumières qu'ils distribuent à des infidèles. Enfin, sous les pieds de la femme personnifiant l'Église, un rouleau où se lit l'adresse : T'ANTWERPEN BY IAN CNOBBAERT, *woonende by het Huys der Professen vande Societeyt Iesv,* in S. Peeter. Anno M. DC. XXIII. Au bas de la droite, sur le carquois d'un Indien : *P.P. Rubens Inu. L. Vorsterm. sculp.*

Hauteur : 330 millimètres. — Largeur : 232 millimètres.

Il y a deux états de cette estampe.

I. Avant toute inscription (Cabinet de Paris).

II. L'état décrit.

115. ***Frontispice*** pour les *Plaintes d'Acante.* du sieur DE TRISTAN : 1633.

Paysage. A droite, une bergère, portant sur l'épaule droite sa houlette, reçoit les hommages d'un guerrier vêtu à l'antique, placé à la gauche de l'estampe. A la partie supérieure, un cartouche où se lit : PLAINTES D'ACANTE *et autres œuvres du sieur de Tristan.* En tête de ce volume, très rare, figure le portrait de « *Silvia* », décrit sous le n° 213 (1).

Au bas de la gauche, sur le terrain, le monogramme *E*, et dans la marge : *A Anuers, chez Henry Aertssens, 1633.*

Plus bas, à droite : *Auec Priuilege.*

Hauteur : 181 millimètres. — Largeur : 135 millimètres.

116. ***Armoiries d'Octave Piccolomini,*** gouverneur des armées du roi d'Espagne dans les Pays-Bas. Estampe anonyme.

Ces armoiries, sommées d'une couronne ducale, sont écartelées *aux 1 et 4 de Naples, aux 2 et 3 d'argent à la croix de gueules, chargée de cinq croissants d'argent* (2). L'écu sur fond blanc est entouré du collier de la Toison d'or. Au bas de l'estampe, on lit, en sept lignes : *Armas del Excell^mo Senor, Ottavio Piccolomini de Arragon, Duque de Amalfi, Conde*

(1) Ce renseignement est dû à l'obligeance de M. Bernardin, professeur de Rhétorique au lycée Charlemagne, à Paris.

(2) Ces émaux sont fautifs. Piccolomini porte *d'argent à la croix d'azur à cinq croissants d'or.*

del Sacro Romano Imperio, etc., Gouernador General de las Armas, y Exercitos di su Magestad Catolica en los estados de Flandez.

Hauteur : 190 millimètres. — Largeur : 136 millimètres.

Cette estampe est placée en tête de *La Vida i Hechos de Estevanillo Gonzalez Hombre de buen humor, Amberes en casa de la Viudua de Iuan Cnobbaert,* 1646, in-4°. Le même livre contient un portrait d'Estevanillo, gravé par Vorsterman. Il est décrit aux *Portraits* sous le n° 165.

SUJETS FAMILIERS. — PAYSAGES.

117-124. ***Les Péchés capitaux,*** d'après ADRIEN BROUWER.

Suite de *sept* figures à mi-corps, plus une huitième pièce décrite sous le nº 124.

Hauteur : 194 millimètres. — Largeur : 140 millimètres.

Il y a quatre états de ces estampes difficiles à rencontrer en épreuves égales.

I. Avant toute lettre. Extrêmement rares.

II. Avec le monogramme du peintre et du graveur sur la première, la troisième, la quatrième et la cinquième pièces, le privilège et les noms en entier sur les autres. Très rares.

III. Avec les vers, mais avant les titres AVARITIA, etc., au bas des planches.

IV. L'état décrit. Pour le nº 119, la *Luxure,* nous indiquons un état supplémentaire.

Cette suite a été copiée en contre-partie par un anonyme français et publiée à Paris, chez Huart. Les titres : ORGVEIL, AVARICE, etc., sont suivis de vers, en français, disposés en deux colonnes.

117. (I). ***L'Orgueil*** *(SVPERBIA).*

Une vieille femme à sa toilette. Elle est assise, vue de profil, tournée à droite, devant une glace, posée sur une table, où se voient en outre un flacon, des bagues, un peigne.

Sous l'image, deux vers commençant par : *Oud vel en toijt nijet wel,* finissant par : *Noch ieughd noch ouderdom.*

Plus bas : SVPERBIA ; à gauche : Æ ; à droite : Ł.

COPIE anonyme dans le sens de l'original, mais en plus grand format (222 millimètres sur 185 millimètres.)

Cette copie, classée dans l'œuvre de Vorsterman au Cabinet des Estampes de Paris, n'est certainement pas de la main du maître.

Le musée de Berlin possède le tableau reproduit.

118. (2). *La Colère (IRA).*

Un spadassin, de face, fait le geste de tirer sa lame. Coiffé d'un chapeau à plumes, il renverse une table posée devant lui. Dans le fond, à droite, une chaise sur laquelle est posée une cruche.

Dans la marge du bas, les vers *De Gramschap brenght het om.... haer selfs gemoed;* au milieu : IRA ; au bas de la gauche : Æbrouwer ; au milieu : *Cum priuileg;* à droite : *Łorsterman sc.*

119. (3). *La Luxure (LVXVRIA).*

Jeune femme nue, de face, assise sur un lit et environnée de rideaux. La main gauche, seule visible, a pour appui un coussin.

Texte en deux lignes :

Een lieve vrouw int bed, is iders mans gerief
Tot soet beiach en dient nyet beter als een lief.

Au milieu du bas : LVXVRIA ; au bas de la gauche : Æ ; au milieu : *Cū priuil.;* à droite : Ł.

Indépendamment des états indiqués ci-dessus, il existe de cette estampe rare un dernier état où la jeune femme porte une ceinture et tient de la main gauche une fleur.

Cette pièce, jugée sans doute trop libre, a été plus tard remplacée, sous le même titre : LVXVRIA, par l'estampe décrite ci-après sous le n° 124, gravée d'ailleurs d'une manière remarquable, par Vorsterman le Fils.

120. (4). *La Paresse (PIGRITIA).*

Une jeune paysanne, de profil, vers la gauche, accoudée sur une table.

Sous la planche, en deux lignes, les vers commençant par : *Wat is de*

luijderdij? et finissant par *en soeckt haer eijgen schand.* Sous ces vers : PIGRITIA; plus bas, à gauche : *AB*; au milieu : *Cū priuileg*; à droite : *VL*.

121. (5). ***L'Envie*** *(INVIDIA).*

Un jeune paysan, vu de face, coiffé d'un bonnet autour duquel s'enroule une vipère, est assis sur un tonneau. Il presse des deux mains, sur son genou gauche, un petit cochon qui commet des incongruités. Dans la tablette d'une table, à l'avant-plan, vers la gauche, est planté un grand couteau.

Au bas de l'estampe, deux vers : *Ic woed in anders spoed ..... hoe wel sij mij beschijt*; plus bas : INVIDIA; à gauche : *AB*; à droite : V_

122. (6). ***L'Avarice*** *(AVARITIA)* (1).

Un vieux campagnard, assis derrière une table et tourné vers la gauche, presse sur son cœur en riant un sac d'écus. Sur la table, des pièces de monnaie sont éparses.

Au bas de l'estampe :

Ick lach in myne vuyst .. .. versaemt in mynen sack.

Immédiatement sous les vers, le mot : AVARITIA; à gauche : *A. Brouwer pinxit;* au milieu : *Cū priuileg. Reg.;* à droite : *L. Vorstermā fe.*

123. (7). ***La Gourmandise*** *(GVLA).*

Un jeune campagnard, derrière une table, caresse des deux mains, en riant, une cruche.

Au bas de l'estampe, les vers :

Wat isser tussen ons ..... ick iaech het uijt den pot.

Immédiatement au-dessous : GVLA; plus bas, à droite : R, sans doute l'initiale de l'auteur des vers.

Dans l'estampe, à gauche, à la hauteur de l'épaule du personnage, les monogrammes *AB*. V_. Sous les vers, à gauche : *A. Brouwer pinxit;* au milieu : *Cum priuileg;* à droite : *L. Vorsterman sculp. et exc.*

124. ***La Luxure*** *(LVXVRIA),* planche gravée par Vorsterman le Fils, pour remplacer la pièce décrite ci-dessus, n° 119.

Un cavalier, coiffé d'une toque à plume, vu de face, élève de la main droite le verre qu'il s'apprête à vider. Fond de paysage.

(1) Le tableau fait partie de la Galerie Czernin, à Vienne.

Sous la planche, les vers :

Een teuge rijnschen wijn hef ic seer geren op
Hy sinckt tot inde broeck, al steijght hij na de kop.
L. Brooman.

Plus bas : LVXVRIA ; à gauche : *ABrouwer ;* à droite : *LVorsterman junior fe.*
Très jolie planche.

125. *Le Goût,* d'après ADRIEN BROUWER.

Un peintre (Adrien Brouwer ?), coiffé d'une toque ornée d'une aigrette, est assis, adossé à un chevalet qu'on voit à la gauche de l'estampe. Il élève de la main gauche un verre de vin. Cheveux longs, moustache et légère barbiche ; col plat et entr'ouvert. Le pourpoint est garni, sur le devant, d'un flot de rubans. Un manteau couvre entièrement l'épaule droite et ne laisse voir que la main tenant une tige d'oranger chargée de fruits. Sur l'angle d'une toile posée sur le chevalet, le monogramme V_. Dans la marge inférieure, GVSTVS. Plus bas, en deux lignes, des vers commençant par : *O soete Bachi volureugdich man* et finissant par : *die u misbruykt die doet ghy leet.*

Plus bas, à gauche : *L. Vostermans ex.*

Hauteur : 262 millimètres. — Largeur : 192 millimètres.

Il y a deux états de cette planche :

I. Avant toute inscription, avant le monogramme sur la toile posée sur le chevalet.

L'épreuve de cet état, au Cabinet de Berlin, porte écrits à la plume les mots *Adrian Brower.*

II. L'état décrit.

126. *Jeune femme, dite* « La Maîtresse du Titien », d'après ce maître ; estampe anonyme exécutée d'après une copie de RUBENS (1).

[Le Blanc, *Manuel,* n° 138.]

Figure à mi-jambe d'une jeune femme, coiffée d'une toque inclinée sur l'oreille gauche et parée d'un collier de perles. Elle entr'ouvre sa pelisse et

(1) Il s'agit sans doute de la peinture que possédait le peintre F. Snyders et mentionnée, dans l'inventaire après décès, dressé en 1657, « une femme nue avec une pelisse, faite par Rubens d'après le Titien ». Le testament de l'illustre animalier attribuait le tableau à son beau-frère, Paul de Vos. Voy. F.-J. vanden Branden : *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool,* p. 679.

montre le sein droit. Sa main gauche, placée à la hauteur de la ceinture, soutient le vêtement.

Au bas de la pièce, quatre vers, disposés en deux colonnes : *Ecce viro quæ grata suo est ... Hæc magni Titiani, arte notanda refert.* Plus bas, à gauche : *Titian pinxit;* à droite : *Franciscus van den Wyngaerde excudit.*

Hauteur : 283 millimètres. — Largeur : 204 millimètres.

L'original de cette peinture se trouve au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.

127. ***Le Jeune et le Vieux Chevrier,*** d'après LE PARMESAN (1).

Ils sont assis, entièrement nus, au pied d'un arbre. Le jeune homme, vu de profil vers la gauche, soutenu dans la taille par le vieillard, étend la main droite pour prendre la couronne que lui montre celui-ci. De la main gauche, il tient ses pipeaux. A la droite de l'estampe, un troupeau de chèvres Au-dessus du trait carré, vers le milieu : *F. Parmens. inu* Vers la droite : *Cū priuileg. Reg :* Enfin, tout à la droite : *Vorstermā.*

Sous le trait, en deux lignes : *Exstimulat senior blandæ ad modulamina cannæ : Accendit iuuenem dulce, corona decus.* C. V. D. IACOBO ROLANDO I. V. L. (2) *in gratiarum actionem* D. D. D. *Vorsterman sculp.*

Hauteur : 210 millimètres. — Largeur : 150 millimètres.

Il y a deux états de cette pièce.

I. Avant l'inscription en deux lignes dans la marge du bas; avant le privilège. Fort rare.

II. L'état décrit.

Le sujet a été repris par J.-A. Faldoni, dans les *Varii disegni,* d'après le Parmesan. Venise, 1786.

128. ***L'Archi-bouffon de Parme,*** d'après un dessin du PARMESAN.

Tête de profil, vers la droite, d'un personnage à la chevelure embroussaillée, portant moustaches et barbiche, coiffé d'un chapeau à plumes tombantes. On remarque sur le visage et sur le nez plusieurs verrues; sur

(1) Nagler, n° 72, cite une première fois cette pièce sous le titre *Adam et Ève,* ensuite, n° 121, *le Faune et la Nymphe.* Ces deux erreurs sont reprises par le *Manuel* de Le Blanc.

(2) Jacques Roelans, seigneur d'Eyndhout, vice-président du Grand Conseil de Malines, né à Anvers, en 1568, mort à Malines, le 26 août 1651.

le cou, des emplâtres. Le fond, resté blanc, n'est chargé de quelques ombres que vers la droite. Au bas, de ce côté, on voit la marque du graveur. A gauche, dans la planche : *Fran : Parm^no del.* Sous le trait carré, les mots : *l'Archi Buffon' di Parma.*

Hauteur : 173 millimètres. — Largeur : 140 millimètres.

Cette estampe est l'une des plus rares de l'œuvre. Sur l'épreuve faisant partie de la collection du roi Frédéric Auguste II, à Dresde, on lit, tracé à la plume et peut-être par la main même du graveur : *Lucas Vorstermā sc.* (1).

129. ***Rixe de Paysans,*** d'après PIERRE BREUGHEL le Vieux.

[Nagler, 128.]

Dans une rue de village, quatre campagnards en sont venus aux mains, à propos d'une partie de cartes. A la gauche de l'estampe, un homme, déjà blessé au front, et armé d'une fourche, est retenu par sa femme, au comble de l'angoisse. A droite, un groupe de quatre personnages parmi lesquels se fait surtout remarquer un paysan armé d'un fléau dont il vient de porter un coup à son adversaire. Un vieillard, tout en frappant du pied l'homme à la fourche, s'efforce d'écarter l'homme au fléau. Le second plan de ce groupe se compose d'une femme armée d'un pot et d'un jeune rustre qui veut la retenir. Par le fond, à droite, arrive un paysan, porteur d'un bâton A l'avant-plan, de ce même côté, un tonneau. A gauche, près d'un banc rustique renversé, on remarque un jeu de cartes, cause de la bagarre.

Dans la planche, vers la gauche et tout contre le trait carré : *Pet. Bruegel inuent.* Plus bas, réparti en six colonnes, un poème latin signé EAReuter, commençant par : *Tityrus et sterili quondam Melibæus in agro* et finissant par : *Nescio quid maius Brabantica rura tulere.*

Plus bas, en une seule ligne, une dédicace à J. Breughel de Velours.

CLARISS. PRÆSTATISSIMOQ. VIRO, DNO IOANNI BRVEGELIO, PETRI BRVEGELII SVI TEMPORIS APPELIS FILIO, PATERNÆ ARTIS HÆREDI EX ASSE, HOC PATRIÆ MANVS MONVMENTVM ARTIFICIOSISSIMVM, L. M. Q. D. D. Lucas Vorsterman *excud. cum priuil.*

Largeur : 525 millimètres. — Hauteur : 435 millimètres.

Cette estampe passe pour avoir été exécutée sous la direction de Rubens. En effet, le catalogue de la galerie délaissée par le grand peintre

(1) Renseignement dû à l'obligeance de M. le docteur Max Lehrs, du Cabinet royal des Estampes de Dresde.

démontre qu'il avait exécuté lui-même, d'après un dessin du vieux Breughel, une peinture de cette composition, peut-être celle reproduite par Vorsterman. La peinture originale de Breughel appartient à la galerie de Dresde; le musée du Belvédère en possède une copie.

130. ***Un Bâilleur,*** d'après PIERRE BREUGHEL le Vieux.
Estampe anonyme.

Dans un encadrement circulaire, le personnage, un vieux paysan, vu en buste, presque de face, la tête coiffée d'un bonnet. Il est vêtu d'une simple chemise, rattachée par un cordon. Les angles de la planche sont chargés de tailles horizontales. Dans le coin inférieur de gauche : *Pieter Breughel Pinxit;* à droite : *Cum Priuil.*

Hauteur et largeur de la planche : 210 millimètres.

Cette estampe, dont le faire n'est pas sans analogie avec celui de Suyderhoef, est acceptée comme de Vorsterman par les juges les plus compétents. Elle reproduit une peinture inscrite sous le n° 197 au catalogue de la collection délaissée par Rubens.

131. ***Cavaliers faisant une partie de trictrac, non loin d'une jeune femme qui pince du luth,*** effet de lumière, d'après ADAM DE COSTER.

[Nagler, 129.]

Autour d'une table, à la lueur de deux chandelles, cinq personnages, vus à mi-corps, sont groupés. La flamme d'une des lumières est dissimulée par un des joueurs, vu de dos, à gauche. Lui faisant face, au milieu de l'estampe, le second joueur. A l'extrême gauche, de profil, un fumeur coiffé d'un chapeau. A la droite, un homme s'appuie de la main gauche sur le dossier d'une chaise où est assise une jeune fille qui joue de la guitare et regarde en riant le spectateur.

Au bas de la gauche : *A. De Coster pī;* vers la droite : *Cū priuileg.* Enfin, à l'extrême droite : *Vorsterman.*

Largeur : 348 millimètres. — Hauteur : 267 millimètres.

Il y a deux états de cette planche :
I. Avant toute inscription.
II. L'état décrit.

132. ***Le Joueur de flûte,*** d'après OTTO VORSTERMAN (1).

Vu de face, plus bas que la ceinture, coiffé d'une barette à plume et vêtu d'un pourpoint tailladé, le musicien est légèrement tourné à gauche. Il porte le regard vers la droite. L'instrument dont il joue est la flûte traversière. Dans l'angle supérieur de gauche, le monogramme ℣. A l'angle opposé, le monogramme *L*.

Au bas de l'estampe, sous un étroit encadrement gravé, les quatre vers suivants, en deux lignes :

Veel hebben hun vermaeck op dit of dat te speelen
Maer ick segh voor mijn part en houde voor gewis,
Tsij sijter oft Luijt Basconter oft Veelen.
Dat tspel op de pijp ver het beste van al is.

A gauche : *O. Vorsterman pnxit* (sic); à droite : *L. Vorsterm cum prī.;* au milieu : *I. B. van Tienen ex.*

Hauteur : 266 millimètres. — Largeur : 193 millimètres.

I. Avant toute lettre.
II. L'état décrit.

133. ***L'Aurore,*** paysage d'après ADAM ELSHEIMER (2).
Estampe en largeur.

Site montagneux. Le regard s'étend sur un vaste horizon. Tout l'avant-plan, vers la gauche, est occupé par une colline couronnée d'arbres, dont la silhouette se découpe vigoureusement sur le ciel. Vers la droite, au second plan, une construction pourvue d'une tour ronde, à côté de laquelle s'ouvre une porte cintrée.

Plus loin, du même côté, une rivière bordée de fabriques se perd dans l'éloignement. Le ciel, chargé d'ombre à la partie supérieure, s'éclaire à l'horizon.

Vosterman a copié ici ou fait copier, en contre-partie, une planche du chevalier H. de Goudt.

Largeur : 172 millimètres — Hauteur : 122 millimètres.

(1) Otto Vorsterman, parent de notre graveur et, comme lui, originaire de Bommel, où il épousa, le 3 janvier 1632, Marguerite van Kerckwyck. (Renseignement dû à l'obligeance de M. A. Vorsterman van Oyen, à La Haye).

(2) On trouve dans le *Catalogue de la collection des dessins du prince Charles de Ligne,* rédigé par Adam Bartsch (Vienne, 1794), la description du dessin à la plume, exécuté par Vorsterman, en vue de cette estampe.

Il y a deux états de cette estampe :

I. Avant l'inscription ci-après.

II. Dans la marge de gauche et du haut en bas, on lit les mots : *Ælsheimer Lex.*

134. ***Le Paysage à la pluie,*** eau-forte de LOUIS DE VADDER, terminée au burin par VORSTERMAN. Bartsch, *Peintre-graveur,* t. V, p. 69, n° 11.

Description de Bartsch. « Un pays d'une vaste étendue. A la gauche de l'estampe, au second plan, un village est situé sur le bord d'une rivière qui prend son cours vers le milieu du lointain. Le village est richement garni d'arbres contigus à une plantation qui s'étend en largeur jusqu'au bord droit de la planche. Du milieu du bas de l'estampe, un chemin qui se dirige d'abord un peu vers la droite, se prolonge jusqu'à une plantation d'arbres dans le milieu de la planche. Sur le devant, ses bords sont élevés et une partie de celui qui est à droite se trouve ornée de verdure, parmi laquelle cinq arbres, à très longues tiges, se font particulièrement remarquer. Une pluie tombant à verse est exprimée dans le ciel à la partie gauche de l'estampe. Dans la marge du bas est écrit, à gauche : *L. De Vadder pinxit et Fecit.* Au milieu : *Franciscus Vanden Wyngaerde excudit.* A droite : *Vorsterman.* Il n'y a presque pas à douter que De Vadder n'ait fait ce paysage d'après nature. L'estampe a été gravée par lui-même, mais Vorsterman l'a terminée au burin dans toutes ses parties. »

Largeur : 341 millimètres — Hauteur : 223 millimètres.

Il y a deux états de cette estampe.

I. Avant l'adresse de vanden Wyngaerde. Le nom de Vorsterman suivi du mot *excud.*

II. L'état décrit.

PORTRAITS

PORTRAITS

135. ***Arundel*** (Philippe Howard, comte d') « le Confesseur », fils aîné de Thomas Howard, quatrième duc de Norfolk, né en 1557, mort en 1595. Pièce anonyme.

Buste dans un ovale. Le personnage presque imberbe, portant les cheveux ras, est vu de trois quarts, vers la droite, regardant à gauche. Son costume élégant se compose d'une grande fraise tuyautée et d'un pourpoint à raies transversales, fermé par douze boutons.

Cette estampe, extrêmement rare, gravée en manière pointillée, reproduit une peinture appartenant au duc de Norfolk. — British Museum.

Diamètre de l'ovale. Hauteur : 158 millimètres. — Largeur : 120 millimètres.
La planche. Hauteur : 175 millimètres. — Largeur : 125 millimètres.

COPIE RÉDUITE, EN CONTRE-PARTIE, gravée par *J. Record* et désignée comme gravée d'après L. Vorsterman. Elle porte l'adresse : *J. Thane, Rupert street, Haymarket.*

136. ***Arundel*** (Thomas Howard, comte d'), grand-maréchal d'Angleterre, amateur des arts, né en 1586, mort en 1646, d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral (1), 189.]

En buste, de face, légèrement à droite, il porte la barbe et les cheveux longs. Le pourpoint et le manteau à revers de soie que l'on voit en partie,

(1) *L'Iconographie d'Antoine van Dyck,* par le docteur Fr. Wibiral. Leipzig, 1877, 1 vol. in-4°.

sont très foncés. Col rabattu uni; ruban avec insigne de la Jarretière. Fond de tailles croisées où se lit, à droite, à mi-hauteur, le monogramme **L**.

Au bas de l'estampe, un texte en quatre lignes commençant par : Illustrissimus Dñs D. THOMAS HOWARDVS et finissant par : *Actione et Laude.* Plus bas, une dédicace en deux vers, commençant par : *Ut donum hoc,* et finissant par : HÎC MAGNVS ARONDELIVS. Au-dessous, à droite : C. O. Q. D. A. VAN DYCK D. *Vorstermani,* et plus bas encore : *Cum priuile.*

Hauteur : 256 millimètres. — Largeur : 205 millimètres.

Il y a trois états de cette estampe.

I. Avant toute inscription; avant beaucoup de travaux. L'insigne de l'ordre de la Jarretière est inachevé. Le col, à droite, est absolument blanc. Le fond n'est gravé que d'un seul rang de tailles horizontales. Peut-être unique. (Cabinet des Estampes du British Museum.)

II. Avant les deux lignes de vers, le privilège et le nom du peintre. On lit au bas de la gauche : *Opera Vorstermani.* Extrêmement rare.

III. L'état décrit.

137. ***Arundel*** (Thomas Howard, comte d'), et Alathée Talbot, sa femme, d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Nagler, 19.]

Revêtus l'un et l'autre du manteau de la pairie, les illustres époux semblent vouloir se partager l'empire des cieux et de la terre. La comtesse, assise à gauche, tient un cercle astronomique et un compas; le comte s'appuie sur le globe terrestre. On remarque, à droite, un buste d'empereur romain, et plus au fond, presque de face, le buste d'Homère. Toute la gauche est occupée par un rideau à fleurages. A droite, une fenêtre ouverte sur le ciel.

Sous l'estampe, en une seule ligne : ILLVSTRISSIMI ET EXCELLENTISSIMI CONIVGES, D : THOMAS HOWARD ET ALATHEIA TALBOT ARVNDELIÆ ET SVRRIÆ COMITES, etc.

Au-dessous, en une seule ligne, divisée par des colonnes, quatre vers : *Hi mundum inspiciunt, hos mundus suspicit..... comites ars sociosque dedit :*

Plus bas, à gauche : *A : van Dyck Eques pinxit;* à droite : *L. Vorsterman fecit.*

Largeur : 432 millimètres. — Hauteur : 310 millimètres.

Il n'y a qu'un seul état de cette estampe. Les épreuves anciennes se distinguent à la vigueur du tirage.

Attendolo (Jacques). — Voy. SFORZA.

138. ***Bnin-Opalinski*** (Christophe, comte de), sénateur du royaume de Pologne, envoyé extraordinaire en France, en l'année 1646.

[Nagler, 24.]

Nu-tête, vu de face et en buste, dans un encadrement d'architecture orné de génies et de trophées, le personnage porte la barbe longue, la moustache petite et en pointe. Le vêtement de dessus est bordé d'une large fourrure et orné, ainsi que le vêtement de dessous, de riches boutons de pierreries. Une écharpe est nouée à la hauteur de la ceinture. Au-dessus du portrait, entre deux amours tenant des couronnes et des flambeaux, un cartouche avec le globe, le caducée, deux mains jointes et deux cornes d'abondance d'où sortent des têtes d'enfants. Sur le rebord fuyant de l'encadrement, on lit : Malo mereri, quam ambire. Plus bas, sur la face du motif inférieur, en six lignes, les noms et titres du personnage : CHRISTOPHORVS COMES DE BNIN OPALENSKI ... IN GALLIAS LEGATVS, et immédiatement au-dessous, vers la droite : *L. Vorsterman*.

Hauteur : 316 millimètres. — Largeur : 221 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. Avant le nom de Vorsterman et les mots : *Malo mereri, etc.*

II. L'état décrit.

Ce portrait a été désigné comme gravé d'après Rubens. Nous ignorons sur quoi se fonde l'assertion.

139. ***Borri*** (François-Joseph), chimiste et naturaliste italien, 1627-1695.

Le personnage, figuré en buste et drapé à l'antique, est vu de face, dans une guirlande formée de lauriers et d'épines dont la naissance entoure le socle du buste, sur lequel on lit : FRANCISCVS IOSEPH BVRRVS. A la partie supérieure de la guirlande, une banderole avec les mots : ALTERIVS GENITRIX. Dans le fond, à gauche, au-dessus d'un soleil : EX NVMINE LVMEN; à droite, au-dessus de la lune : ET SOROR ET CONIVX. Au bas de l'estampe, vers la gauche, au-dessous d'un arbrisseau, avec les signes des planètes : PROEMIA VIRTVTI. De l'autre côté, sous le signe des Gémeaux : GEMINAMVR. Dans le trait carré, à gauche : **ℓ**.

Hauteur : 142 millimètres. — Largeur : 92 millimètres.

Cette estampe, fort rare, pourrait être de Vorsterman le Jeune. Nous la décrivons d'après l'exemplaire de la collection Albertine, à Vienne, le seul que nous ayons eu l'occasion de rencontrer.

140. ***Bourbon*** (Charles de Montpensier, duc de), connétable de France (1480-1527), d'après LE TITIEN.

[Nagler, 25.]

A mi corps, de face, la tête de trois quarts vers la droite, le personnage est coiffé d'un bonnet de fourrure, orné sur le devant d'une aigrette et d'un médaillon. Son vêtement fourré laisse voir le bras gauche, reposant sur un appui où est placé le heaume sur lequel le guerrier pose la main droite, dont trois doigts restent visibles. Sur l'appui, vers la droite, on lit, à rebours, l'inscription OMNIS SALVS IN FERRO EST. Tout en haut de la planche, dans l'angle gauche : ⊤, et dans l'angle droit : *L*. Plus bas, vers la gauche, dans le fond très sombre, on déchiffre les mots : *Obijt Romæ A° 1527*. Dans la marge inférieure, en trois lignes, une inscription commençant par : *Sereniss : Caroli Ducis Bourboniæ, Comitis Monpenseriæ*, et finissant par : *Denum sculpta a Vorstermanno*. Plus bas, à droite : *Cum priuil. Reg̃. exc̃.*

Hauteur : 306 millimètres. — Largeur : 225 millimètres.

Contre-épreuve au Cabinet de Paris.

141. ***Bran*** (Jérôme de), Intendant général des vivres des armées impériales, agent de Piccolomini dans les Pays-Bas et amateur des arts, d'après Jean Livens.

[Wibiral, 190.]

Debout, vu plus bas qu'à mi-corps, légèrement tourné à gauche et appuyé de la main droite sur une canne, le personnage est vêtu avec élégance. Il porte la chevelure longue et bouclée, la moustache frisée et la royale. Son large col rabattu est, de même que ses manchettes, bordé de dentelles. On voit sur la poitrine quelques anneaux d'une chaîne. La main gauche est pendante, l'index étendu. Un manteau recouvre en partie le bras gauche dont le coude repose sur la garde de l'épée.

Trois lignes de titre :

PRENOBILI AC GENEROSO DOMINO D^NO HIERONYMO DE BRAN CÆSARIS / *Agenti catholico exercitus Capitaneo* eiusq. Annonæ Prefecto Generali in Belgio, *etc.* / liberalium Artium Amatori &c. *D. D. Lucas Vorsterman sculptor.*

Hauteur : 315 millimètres. — Largeur : 225 millimètres.

Il y a trois états de cette estampe.

I. L'inscription en caractères italiques. Trois lignes de titre : *DOM JERONIMO DE BRAN, CAPITANEO ET AB EXERCITV CÆSA-*

REÆ S. MATIS NECNON ILLVSTRISSIMÆ SS. EXCELLÆ | PICCOLOMINI MILITIÆ PRAEFECTI, ET DVCIS D'AMALFI AGENTI INDEFATIGATO PER BELGIVM ETC | LIBERALIVM ARTIVM AMATORI D. D. LVCAS VORSTERMAN Sculptor. Plus bas, à droite : *I. Livius delin.* Dans ce premier état, la manche droite est avant la bande que l'on y remarque dans les états subséquents.

II. Même inscription, mais avec la bande brodée sur la couture de la manche droite. Le visage a été retravaillé. L'œil droit et le sourcil sont beaucoup moins ombrés que dans l'état suivant.

III. L'état décrit. Le nom de Livens a disparu. Le sourcil gauche n'est interrompu que par un très petit clair.

142. ***Buckingham*** (Georges Villiers, duc de), premier ministre et favori de Charles Ier d'Angleterre (1592-1628).

Très petit médaillon ovale. Le personnage, vu de face, légèrement tourné vers la gauche, porte les cheveux longs, la moustache relevée, la barbiche en pointe. Son col dressé est bordé de dentelle. Sur la poitrine, où l'on compte sept boutons du pourpoint, passe le ruban de la Jarretière dont l'insigne n'est point visible. Le fond de ce portrait est noir. Pièce anonyme.

Planche. Hauteur : 46 millimètres. — Largeur : 37 millimètres.
Ovale. Hauteur : 45 millimètres. — Largeur : 36 millimètres.

Cette pièce est d'une extrême rareté; il en existe un exemplaire au Cabinet de Vienne, un autre au Cabinet de Paris. Sur ce dernier on lit, tracée à la plume, l'inscription : *G. V. de Buckingham V.*

Le Cabinet impérial des estampes de Vienne possède une répétition du portrait décrit ci-dessus, gravée, sans nul doute, par Vorsterman lui-même. Cette planche se distingue de la précédente par le fond plus uniformément noir et l'absence d'une éclaircie qui, dans l'épreuve précédente, se voit au-dessus de la tête. Les dimensions des deux pièces sont identiques.

On peut voir au Cabinet des estampes du British Museum un dessin en couleurs, par Vorsterman, du portrait de « Bucquingam ». L'œuvre est datée de 1624 et porte le monogramme du maître. Nul doute qu'elle n'ait servi de point de départ à l'estampe décrite sous le présent numéro. On sait que le Musée des Offices, à Florence, possède le portrait de Buckingham, peint par Rubens.

Bucquoy (Charles de Longueval, comte de). — Voy. LONGUEVAL.

Burrus (François-Joseph). — Voy. BORRI.

143. ***Cachiopin*** (Jacques de), amateur des arts, à Anvers (1578-1642), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 75.]

A mi-corps, de face, la tête de trois quarts vers la droite. Le personnage porte les cheveux longs, couvrant en partie sa collerette aux plis lâches. La moustache est longue, ainsi que la barbiche. Le pourpoint est garni de huit boutons. L'épée, pendue à la *droite* du corps, est en partie cachée par le pli du coude. La main droite, gantée, supporte le manteau; la gauche, étendue, s'appuie à une tablette, servant de marge inférieure à l'estampe et où se lit l'inscription suivante :

IACOBVS DE CACH^{I}OPIN
AMATOR ARTIS PICTORIÆ ANTVERPIÆ.

Plus bas, à gauche : *Ant. van Dyck pinxcit* (sic), et au-dessous : Vorsterman sculp *(sic)*. A droite, près de la main du personnage : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 238 millimètres. — Largeur : 174 millimètres.

Il y a cinq états de cette planche :

I. (Inconnu à Wibiral). Avant toute inscription. (British Museum.)

II. Une ligne de titre. Le nom est écrit CACHOPIN. Avant le nom du graveur, avec l'adresse de *Martin vanden Enden.*

III. Avec l'adjonction de l'I, et du nom de Vorsterman sous celui du peintre.

IV. Le titre complété. L'adresse de vanden Enden effacée; les initiales de Gilles Hendrickx (G. H.), au milieu du bas.

V. L'état décrit.

Le cuivre appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2320.

144. ***Callot*** (Jacques), le célèbre graveur, né à Nancy en 1593, mort en 1635, d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 76.]

A mi-corps, de trois quarts tourné à gauche, le regard fixé sur le spectateur, Callot est représenté dessinant. Devant lui, sur la table où repose son bras gauche, divers instruments : un compas, une équerre, un nécessaire de dessinateur, enfin, une planche gravée portant un écu d'armes : *d'argent à cinq étoiles de sable,* indication (fautive) des armoiries du personnage. Sur le pourpoint, suspendu à une double chaîne passée en sautoir, un médaillon à l'effigie du duc de Lorraine.

Trois lignes de titre : IACOBVS CALLOT / CALCOGRAPHUS AQUA FORTI NANCEII IN LOTHARINGIA / NOBILIS. Plus bas, à gauche, en deux lignes : *Ant. van Dyck pinxcit* (sic) *Vorsterman sculp.* A droite, également en deux lignes : *Cum priuilegio* G. H.

Hauteur : 233 millimètres. — Largeur : 172 millimètres.

Il y a cinq états de cette planche.

I. Une ligne de titre : IACOBVS CALLOT; avant le nom du graveur et avec l'adresse de Martin vanden Enden.

II. Le nom de Vorsterman ajouté sous celui de van Dyck.

III. L'adresse de vanden Enden effacée Le titre en deux lignes, avant le mot *Nobilis.*

IV. L'état décrit : le mot *Nobilis* et les initiales G. H.

V. Les initiales de G. H. ont disparu.

Le cuivre appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2321.

Caramuel de Lobkowitz (Jean). — Voy. LOBKOWITZ.

145. ***Castro*** (Jean de), quatrième vice-roi des Indes (1500-1548).

Figure en pied. Le personnage, tourné vers la droite, est en costume espagnol, à la mode du XVIe siècle. Il est couronné de laurier et tient de la main droite une palme. Derrière lui, à gauche, un candélabre surmonté d'un écu *d'argent, à six besants d'azur,* armoirie qui se répète sur un cartel à la base du candélabre Dans le fond, à droite, une place forte au bord de la mer.

Au bas de l'estampe, deux pièces de canon sur leurs affûts encadrent les mots : *D. Joaõ de Castro 4° Visorrey do India Oriental,* et plus bas : *Lucas Vorsterman fecit.*

Hauteur : 259 millimètres. — Largeur : 146 millimètres.

Cette pièce est des plus rares. (Collection Albertine, à Vienne.)

Cavendish (Guillaume), duc de Newcastle. — Voy. NEWCASTLE

146. ***Cerf*** (Dom Bernard de), abbé de Saint-Jean-au-Mont, à Ypres (1604-1679). Estampe anonyme.

Le prélat, imberbe, est vu en buste, de trois quarts, vers la droite. Il est coiffé de la calotte et revêtu du camail, sur lequel se détache la croix

pectorale. A la partie inférieure de l'ovale, l'écu : *d'or au rencontre de gueules,* sommé de la mitre et de la crosse abbatiales. Le socle du médaillon porte une tablette avec banderole restée vide.

Hauteur : 190 millimètres. — Largeur : 110 millimètres.

Cette pièce est extrêmement jolie et non moins rare. Elle ne doit pas être confondue avec un autre portrait du même personnage inséré dans la bordure de l'estampe de l'*Inauguration à Gand de Charles II d'Espagne.* Voir ci-dessus, n° **112**.

147. ***Charles Ier***, roi d'Angleterre (1600-1649), [d'après A. VAN DYCK].

Le roi est vu en buste, de trois quarts, vers la droite. Il porte une fraise bordée de dentelle, un pourpoint ouvragé, sur lequel, en sautoir, se détache le ruban de la Jarretière dont le médaillon, surmonté de deux perles, n'est qu'en partie visible. Le fond est entièrement chargé de traits horizontaux.

On lit dans la marge du bas : CHARLES ROY DE LA GRANDE BRETAGNE, DE FRANCE, HIBERNIE, &C. Plus bas, en quatre lignes, une dédicace à Marie de Médicis, commençant par les mots : *L'Image de ce grand Roy* ... et finissant par : *car l'admiration est trop profane.*

Plus bas, à droite, en deux lignes : DE SA MAIESTE / le très humble serviteur, *Lucas Vorsterman sculp.* A gauche : *Cum priuileg.*

Hauteur : 279 millimètres. — Largeur : 204 millimètres.

Il y a deux états de cette planche :

I. Avant les mots : *Cum priuileg.*

II. L'état décrit.

Nous nous conformons à l'usage en attribuant la peinture de ce portrait à van Dyck. Les caractères du maître y sont peu apparents.

148. ***Charles Ier***, roi d'Angleterre, d'après ANTOINE VAN DYCK.

En buste, presque de face, vers la gauche, couvert de l'armure sur laquelle se détache, en sautoir, le ruban de la Jarretière, dont le médaillon dépasse légèrement le trait carré. Les cheveux, longs, sont rejetés en arrière et tombent sur une fraise bordée de dentelle. Moustache et barbiche en pointe. Le fond est entièrement chargé de tailles. On lit dans le coin supérieur de droite : *Ant. van Dyck in.* Plus bas, à mi-hauteur de la planche,

contre le trait carré, V. Sous le portrait, en une seule ligne : CAROLVS D. G. MAGNÆ BRITANNIÆ. FRAN. ET HIBERNIÆ R.

Hauteur : 150 millimètres. — Largeur : 88 millimètres.

Cette estampe, gravée en grande partie à l'eau-forte, est fort probablement de Vorsterman le fils.

149. ***Charles-Quint,*** empereur (1500-1558), d'après LE TITIEN.

Buste dans un encadrement ovale, tronqué.

L'empereur est vu de trois quarts, vers la droite. Il porte l'armure avec le collier de la Toison d'or. Les angles de la planche sont chargés de tailles. On lit autour du portrait : CAROLVS. QVINTVS. CÆSAR. MAXIMVS, et sous l'ovale, en quatre lignes : PLVS VLTRA / *Non remoror metis, metas transire remotas* / *Possum, nec nobis terminus esse potest* / *Titianus Pinxit.* A droite : V; à gauche : *M. Vanden Enden, exc*

Hauteur, y compris l'inscription du bas : 269 millimètres. — Largeur : 190 millimètres

Il y a trois états de cette planche :

I. Avant le monogramme de Vorsterman et l'adresse de vanden Enden.

II. Le monogramme de Vorsterman à la droite du bas, mais avant l'adresse de vanden Enden.

III. L'état décrit, avec le monogramme et l'adresse.

150. ***Charles-Quint,*** estampe anonyme d'après l'original du TITIEN, copié par RUBENS (1).

[Basan, 1; Voorhelm Schneevoogt, 144; R., 915.]

Debout, à mi-cuisse, en armure complète, avec la Toison d'or, l'empereur, tourné légèrement vers la gauche, tient de la main droite l'épée nue. La main gauche est posée sur la hanche. Derrière le personnage, une draperie sur laquelle se détache, à droite, le heaume empanaché.

Sous l'estampe, en une seule ligne : IMP. CAES. CAROLVS V. AVG A gauche, en deux lignes : *E. Titiani Prototypo P. P. Rubens excud.* A droite : *Cum Priuilegijs.*

Hauteur : 435 millimètres. — Largeur : 320 millimètres.

Cette estampe, d'une exécution hardie, a toujours été attribuée à Vorsterman. On en connaît des épreuves imprimées en rouge.

(1) La peinture originale du Titien a disparu. Elle était en 1614 au Pardo, plus tard au palais de Madrid, où Rubens la copia. Voy. C. Justi, *Verzeichnis des früher in Spanien befindlichen Gemälde Tizians.*

151. ***Coebergher*** (Wenceslas), peintre et architecte, directeur général des Monts-de-piété en Belgique (1556-1635), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 77.]

Très courbé, le vieillard, coiffé d'une calotte, est vu à mi-corps, et de trois quarts vers la droite accoudé du bras droit sur un socle, orné d'une moulure d'oves. La main tient un papier. Il porte la moustache et la barbiche. Le regard est fixé sur le spectateur. Collerette unie et relevée. Le vêtement de dessous, serré par une ceinture, est garni sur la poitrine de quatorze boutons. Le vêtement de dessus est flottant. Le bras gauche n'est qu'en partie visible. Dans le fond, à droite, une draperie.

Quatre lignes de titre : WENCESLAVS COEBERGER / PRÆFECTVS GENERALIS MONTVVM PIETATIS, BRVXELLIS, / ALBERTI ARCHIDVCIS QVONDAM PICTOR HVMANARVM / FIGVRARVM.

A gauche : *Ant. van Dijck / pinxit;* à droite : *L. Voestermans* (sic) *sculpsit.*

Hauteur : 232 millimètres. — Largeur : 180 millimètres.

Il y a six états de cette planche :

I. Avant toute inscription. (British Museum.)

II. Une ligne de titre : WENCESLAVS COEBERGER; à gauche : *Ant. van Dyck pinxit;* à droite : *Marl* (sic) *vaden* (sic) *Enden excudit cum priuilegio.*

III. Même titre, même adresse. Le nom de Vorsterman, sous celui de van Dyck. On observe dans le fond, à gauche, à hauteur de la tête, près du bord de la planche, une tache qui se répète dans les états suivants.

IV. L'état décrit. Le V de QVONDAM se prolonge en un trait vers le bas de la planche.

V. Les initiales G. H. ajoutées.

VI. Ces initiales effacées. Le trait prolongeant le V de QVONDAM est devenu très faible.

Le cuivre appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2341.

Bonne COPIE DANS LE SENS DE L'ORIGINAL. On y lit, en caractères typographiques : VENCESLAS COBERGHE. L'estampe ne mesure en hauteur que 208 millimètres; en largeur que 158 millimètres. Le vêtement, sous la main, est chargé de tailles.

152. ***Contarini*** (Alvise), ambassadeur du sénat de Venise près la cour d'Angleterre : 1628.

Vu de face, à mi-corps, en avant d'une arcature portant à l'angle gauche supérieur l'écu de Venise et à droite celui des Contarini, avec la devise

non ad perniciem, le personnage porte un vêtement bordé d'hermine. Sa fraise est à plusieurs tours. Cheveux longs relevés; moustache et barbiche en pointe. Les mains sont posées sur une table, la droite tenant un parchemin sur lequel on déchiffre les noms et titres du diplomate.

Au dessus de la tête, sur le rebord de la niche, on lit : REGVM ET POPVLI INGENIVM NOSSE. A l'intérieur de la niche, à gauche, à la hauteur de la tête : Æ 31. Tout au bas, du même côté, dans la planche, les mots : *Vorstermanni op. et excudit.* Dans la marge du bas, en une seule ligne : ALOYSIVS. CONTARENO. EQVES. PATRITIVS. ORATOR. VENETVS. A° 1628.

Hauteur : 414 millimètres. — Largeur : 318 millimètres.

Il existe six états de cette planche.

I. N'ayant de gravé que la tête et une partie de la collerette. Le fond est blanc. (Collection du baron Edmond de Rothschild, à Paris. Sans doute unique.)

II. Avant toute inscription dans la marge et sur le parchemin, lequel est, en outre, dépourvu du sceau. Des plus rares.

III. Pareil au précédent, seulement on peut lire sur le parchemin l'adresse tracée très finement à la pointe, en écriture cursive : *Nobili et sapienti viro Aloysio Contareno oratori nostro apud Magnæ Britanniæ Regem, etc.* (Extrêmement rare. Collection Albertine, à Vienne.)

IV. La marge est toujours blanche. Les mots *Vorstermanni op* ont été ajoutés. Le parchemin est blanc.

V. L'inscription a été ajoutée dans la marge du bas. Les noms et titres du personnage se lisent sur le parchemin.

VI. L'état décrit. Les mots *et excudit* ont été ajoutés après le nom de Vorsterman.

COPIE EN CONTRE-PARTIE de la grandeur de l'original. La tête est remplacée par celle d'un homme à cheveux blancs. L'aigle impérial a été substitué à l'armoirie des Contarini.

153. ***Cornelissen*** (Antoine), amateur des arts, à Anvers (1565-1639), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, Eaux-fortes, n° 3.]

Le personnage, est vu de face, plus bas que la ceinture, la tête relevée et légèrement penchée sur l'épaule gauche, le bras droit ramené en avant du corps. La main étendue touche le bord droit de la planche. Le pourpoint, très simple, est garni d'une ligne de boutons, interrompue par le bras. Chevelure dressée en toupet, moustache et barbiche fortes. L'épaule droite est couverte du manteau,

Deux lignes de titre : ANTONIVS CORNELISSEN / PICTORIÆ ARTIS AMATOR ANTVERPIÆ. Plus bas, à gauche : *Ant. van Dyck pinxcit* (sic), et au-dessous : *Vorsterman sculp.*; à droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 324 millimètres. — Largeur 150 millimètres.

Il y a six états de cette planche.

I. Eau-forte pure, attribuée à van Dyck lui même. Il n'y a de gravé que la tête et une partie du pourpoint. La main n'est qu'indiquée. Sans aucune inscription dans la marge, à peine délimitée par un trait léger.

II. La planche reprise au burin. Une ligne de titre : ANTONIVS CORNELISSEN. A gauche le nom de van Dyck; à droite celui de Martin vanden Enden.

III. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

IV. L'adresse de vanden Enden effacée. Wibiral assure que cet état se distingue du sixième par un trait oblique au milieu du bas.

Ce trait existe dès le deuxième état.

V. Les initiales G. H. ajoutées.

VI. L'état décrit. Le trait oblique a disparu.

Le cuivre de ce portrait appartient à la Chalcographie du Louvre, nº 2323.

154. ***Costerus*** (François), jésuite et théologien, qu'on surnomma le *Marteau des sectaires,* né à Malines en 1531, mort à Bruxelles en 1619.

En buste, de face, légèrement tourné à gauche, le personnage est coiffé du bonnet carré et vêtu de la robe de son ordre. Sa barbe est blanche, sa moustache à peine marquée. Le visage est animé d'un sourire.

Dans le fond, à droite, à la hauteur de l'oreille, *V. fec,* et au-dessous, *cũ priuile.*

Sous le portrait, en une seule ligne : R. P. FRANCISCVS COSTERVS *Theol : Exim.*

Hauteur : 120 millimètres. — Largeur : 85 millimètres.

Cette estampe est peu commune; le British Museum en possède le dessin par Vorsterman. Il est en sens inverse de la gravure.

COPIE réduite, dans le sens de l'original, par J. Hunin.

AUTRE COPIE EN CONTRE-PARTIE par un anonyme, inscrite dans un ovale portant les mots : FRANCISCUS COSTERUS SOCIETATIS IESV, PRESBYTER ET THEOLOGUS. Sous l'ovale, deux vers latins : *Vera licet Costeri lamina monstret. Pinxit se pennâ rectius ipse suâ. d. d.*

Hauteur : 147 millimètres. — Largeur : 102 millimètres.

155. ***Delmont*** (Déodat), peintre, né à Saint-Trond en 1581, mort en 1644, d'après VAN DYCK (1).

[Wibiral, 78.]

A mi-corps, de trois quarts, vers la droite, éclairé par la gauche, le personnage est coiffé de longs cheveux légèrement bouclés; il porte la moustache et la barbiche. Sa fraise flottante est bordée de dentelles. Sur le pourpoint de velours se détache une chaîne avec médaille. Le manteau couvre en partie les bras. La main gauche est posée sur le pommeau de l'épée que supporte la main droite. Dans le fond, à droite, un pilier d'ordre rustique.

Trois lignes de titre :

D. DEODATVS (2) DELMONT ANTV
DVCIS NEOBVRGICI QVONDAM PICTOR, ET AB
EODEM EQVESTRI GRADV DECORATVS

A gauche, à la hauteur de la troisième ligne : *Ant. van Dyck pinxit,* et immédiatement au-dessous : *Lorsterman sculp.;* à droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 228 millimètres. — Largeur : 150 millimètres.

Il y a cinq états de cette planche.

I. Avant toute inscription. (British Museum.)

II. On ne lit au bas du portrait que les noms DEODATVS DEL MONT, le nom du peintre et celui de l'éditeur vanden Enden.

III. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

IV. Le titre complété. L'adresse de vanden Enden effacée. Les initiales G. H. au milieu du bas.

V. L'état décrit.

Le cuivre original appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2326.

156. ***Duarte*** (Gaspard), homme de lettres anversois, mort en 1654 à l'âge de 70 ans.

Le vieillard, vu à mi-corps, de trois quarts vers la droite, a la moustache, la barbiche et les cheveux blancs. Son col uni est rattaché par deux glands. Le bras droit est couvert par un manteau doublé de velours, laissant visible seulement la main, laquelle tient, par sa tige, une orange pourvue de

(1) Ce portrait est envisagé par quelques auteurs comme ayant été ébauché par van Dyck lui-même.

(2) Ce nom semble avoir été écrit THEODATVS. Nous ignorons s'il existe des épreuves avec cette inscription.

feuilles. On remarque au petit doigt une bague à châton carré Le bras gauche est ramené derrière le corps Derrière le personnage, une ouverture, où flotte une draperie, laisse voir le ciel et la mer avec la chute d'Icare.

Sur l'appui de la fenêtre, dans l'angle inférieur droit, le monogramme du graveur. La marge du bas porte six vers de Constantin Huygens, disposés en trois colonnes.

Quam gravis extincti fuerit iactura DUARTI ..... *Hic Pater, hic amor, hic Dux, hic Apollo fuit,* et plus bas : CONSTANTER.

Hauteur : 328 millimètres. — Largeur : 236 millimètres.

Sous l'épreuve de cette belle et rare estampe, appartenant à la collection Albertine, à Vienne, on trouve une annexe portant en huit lignes la précieuse inscription suivante :

Fratri sororibusque dilectissimis
GASPARI, LEONORÆ, CATHARINÆ, FRANCISCÆ ET ISABELLÆ,
GASPARIS DUARTE
Communis omnium, omnium optimi parentis
effigiem, ære perenni, ut merebatur, se procurante,
hic expressam, ut vbique sit superstes
IACOBVS frat : primog : perpetui amoris arrham
D. D. D. L. M. Q. CIↃ. IↃ. C.LXI.

157. ***Du Bois*** (François), mieux connu sous le nom de Sylvius, théologien, né à Braine-le-Comte en 1581, mort à Douai en 1649.

Ovale équarri, les angles simulant le relief. Le docteur, en buste, presque de face, vers la gauche, est coiffé du bonnet carré que rejoint par derrière le collet relevé de la robe. Un scapulaire agrafé à gauche couvre les épaules. A droite, derrière le personnage, le dossier de sa chaise est en partie visible. Immédiatement au-dessus, les armoiries, sommées de la crosse abbatiale, avec la devise NE NIMIS.

On lit autour du portrait : ÆTATIS SVÆ LXIII ANNO M. DC. XLIII OBIIT XXVII FEBRVARIVS ANNO M. DC. XLIX.

Dans la marge blanche, à gauche : **ꝶ**.

Hauteur : 120 millimètres. — Largeur : 90 millimètres.

Il y a deux états de cette planche peu commune.

I. Avant l'inscription dans l'ovale, mais avec le monogramme du maître au bas de la gauche. (Cabinet de Berlin.)

II. L'état décrit.

COPIE PRESQUE TEXTUELLE, dans le sens de l'original, augmentée d'une base où figure le nom du personnage. Cette copie a pour auteur J.-B. Jongelinx, d'Anvers, dont la signature se lit au bas de la gauche.

158. ***Dyck*** (Antoine van), peintre et graveur, né à Anvers le 22 mars 1599, mort à Londres le 9 décembre 1641, d'après lui-même.

[Wibiral, 79.]

L'illustre peintre s'est représenté à mi-corps et de telle sorte que, vu presque de dos, il retourne la tête vers le spectateur, se montrant ainsi de trois quarts et vers la droite. Sa collerette, bordée de dentelles, est rabattue sur un pourpoint de satin traversé par une chaîne d'or et garni à l'épaule de six boutons de métal. La main gauche, seule visible, ramène le manteau.

Deux lignes de titre :

D. ANTONIVS VAN DYCK EQVES
CAROLI REGIS MAGNÆ BRITANIÆ PICTOR ANTVERPIÆ NATVS.

Plus bas, à gauche, en deux lignes : *Ant. van Dyck pinxit / Vorsterman sculp.;* à droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 250 millimètres. — Largeur : 158 millimètres.

Il y a quatre états de cette planche.

I. Une ligne de titre : D. ANTONIVS VAN DYCK EQVES, avant le nom du graveur. Le nom de *Martin vanden Enden* précède le *Cum priuilegio.*

II. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

III. Deux lignes de titre. Le nom de Martin vanden Enden effacé. Les initiales G. H. sont inscrites sous la planche.

IV. L'état décrit. Les initiales G. H. effacées.

Le cuivre de cette estampe appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2327.

159. ***Erasme de Rotterdam,*** philologue, critique et poète latin, 1467-1536, d'après JEAN HOLBEIN le Jeune.

L'auteur des *Colloques* est vu à mi corps, de trois quarts et tourné vers la droite. Il est vêtu de la robe et coiffé du bonnet doctoral. Ses mains, visibles en partie seulement, se joignent à la hauteur du bord inférieur de la planche. Dans l'angle droit supérieur, le monogramme H. A gauche : *L.* Dans la marge du bas, en huit lignes, un titre : DESIDERIVS ERASMVS ROTTERODAMVS et une dédicace à Thomas Howard, comte d'Arundel :

« *artiumq. omnium liberalium Mecænati maximo* », par Vorsterman. Au milieu du bas, : Hansus *(sic)*, Holbenius *pinxit*. A droite : *Cum Priuilegijs Reg.*

Hauteur ; 222 millimètres. — Largeur : 171 millimètres.

160. ***Eynden*** (Hubert vanden), statuaire anversois, admis à la gilde de Saint-Luc en 1621, mort en 1656.

[Wibiral, 80.]

Le personnage, vu à mi-corps, la tête de profil vers la droite, le buste de face, s'accoude du bras droit sur une immense tête masculine sculptée. La main droite fait un geste indicatif; la gauche est appuyée sur la hanche. Col plat et manchettes bordées de dentelles, rabattus sur le pourpoint. Un vêtement de dessus, dont quatre boutons sont visibles, est jeté sur l'épaule gauche.

Deux lignes de titre : HVBERTVS VANDEN EYNDEN / STATVARIVS ANTVERPIÆ. A gauche, également en deux lignes, *Ant. van Dyck pinxcit* (sic) *Vorsterman sculp.*

A droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 225 millimètres. — Largeur : 154 millimètres.

Il y a quatre états de cette belle estampe :

I. Une ligne de titre : HVBERTVS VANDEN EYNDEN; à gauche, le nom de van Dyck; à droite, celui de *Martin vanden Enden.*

II. Le nom de Vorsterman ajouté sous celui de van Dyck.

III. Deux lignes de titre. L'adresse de vanden Enden a disparu; la planche porte les initiales G. H.

IV. L'état décrit Les initiales G. H. ont disparu.

Le cuivre appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2329.

161. ***Fontaine*** (Paul Bernard, comte de), général des armées du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, né en 1576 (?), mort à Rocroi en 1643.

Le guerrier, vu de face et presque jusqu'aux genoux, en armure complète, tient de la main droite le bâton du commandement. De la main gauche il s'appuie sur son épée. La barbe et les cheveux gris viennent toucher la collerette portée à l'espagnole. Derrière le personnage, à gauche, une colonne; à droite, une tenture sur laquelle se détache une armoirie sommée de la couronne comtale. Plus bas, sur une table, le heaume empanaché.

Dans la marge inférieure, en trois lignes, une inscription commençant par les mots : *Excellentissimus Dñs Paulus Bernardus, comes de Fontaine* et finissant par : *per Provinciam Flandriæ Moderator, etc.*

Vers la droite : D. D. L. *Vorsterman sculptor delin :*

Hauteur : 331 millimètres — Largeur : 214 millimètres.

162. ***Fuensaldaña*** (Alonzo Perez deVivero, comte de), ministre des armes du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, mort en 1661.

Revêtu de l'armure sur laquelle passe, de gauche à droite (1), l'écharpe insigne du commandement, le général se voit plus bas que la ceinture, dans une guirlande de chêne et de laurier.

Dans les angles du haut, la bannière de France; les angles inférieurs sont occupés par des attributs guerriers. La chevelure est fort longue. Elle touche les épaules et cache en partie la golille. La moustache est longue et relevée; la mouche ne dépasse pas le menton. La main droite, pendante, tient le bâton de commandement. Elle repose en partie sur un socle de pierre où se lit en sept lignes :

ALFONSVS PERES DE VIVERO
COMTE DE FVENSALDANA GENTILHOM...
DE LA CHAMBRE DV ROY, DE SON CONSEIL
SVPREME DE GVERRE, GOUVERNEVR GENERAL
DE CES (sic) ARMES EN PAYS-BAS. &. C.
Gran Conde de Fuensaldana. De Francia Marcial terror,
De Flandes restaurator. Nuebo Atlante de Espanà.
D. D. Humill. Vorstermans.

Hauteur : 322 millimètres. — Largeur : 218 millimètres.

Rare.

163. ***Galle*** (Théodore), graveur anversois (1571-1633), d'après ANTOINE VAN DYCK

[Wibiral, 81.]

Debout, vu jusqu'au-dessous de la ceinture, de trois quarts vers la droite, le personnage porte les cheveux ras, moustache et barbiche. Un manteau clair couvre entièrement le bras droit et ne laisse voir que quatre boutons

(1) Par rapport au spectateur; en réalité, de l'épaule droite à l'épaule gauche du personnage.

du pourpoint. La main gauche est étendue à la hauteur de la poitrine. Fraise molle à trois rangs de godrons.

Deux lignes de titre : THEODORVS GALLE / CALCOGRAPHVS ANTVERPIÆ Plus bas, à gauche, en deux lignes : *Ant. van Dyck pinxcit* (sic) *Vorsterman sculp* A droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 237 millimètres. — Largeur : 151 millimètres.

Il y a quatre états de cette planche.

I. Une ligne de titre : THEODORVS GALLE. A gauche : *Ant van Dyck pinxcit.* A droite : *Martin van den Enden excudit cum priuilegio.*

II. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

III. Deux lignes de titre. L'adresse de vanden Enden effacée. Les initiales G. H. au milieu du bas.

IV. L'état décrit. Toute adresse effacée.

Le cuivre original appartient à la Chalcographie du Louvre, n 2332.

Gaston d'Orléans. — Voy. ORLÉANS.

164. ***Gentileschi*** (Horace Lomi, dit), peintre, né à Pise en 1563, mort à Londres en 1647, d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, n° 83.]

Le vieil artiste, représenté plus qu'à mi-corps vers la droite, regarde le spectateur. Il est entièrement enveloppé dans son manteau, les mains seules restant visibles. La droite fait un geste démonstratif, la gauche, dont on ne voit que trois doigts, est ramenée à la hauteur de la poitrine.

Sous l'estampe, deux lignes de titre :

HORATIVS GENTILESCIVS, ITAL° / PICTOR HVMANARVM FIGVRARVM, IN ANGLIA. A gauche, également en deux lignes : *Ant. van Dyck pinxit, Vorsterman sculp :* A droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 241 millimètres. — Largeur : 175 millimètres.

Il y a six états de cette planche.

I. Avant toute inscription. (British Museum.)

II. Une ligne de titre : HORATIVS GENTILESCIVS. A gauche, le nom de van Dyck; à droite, l'adresse de Martin vanden Enden.

III. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

IV. Deux lignes de titre. L'adresse de Martin vanden Enden effacée. Cet état se distingue de celui décrit par un trait échappé prolongeant le premier jambage de l'N dans le nom du peintre, à travers l'I et le G de FIGVRARVM.

V. Pareil en tout au précédent. Les initiales G. H. ajoutées au bas de la planche.

VI. L'état décrit.

Le cuivre de cette belle œuvre appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2334.

165. ***Gonzalez*** (Estevanillo), bouffon au service d'Octave Piccolomini et du Cardinal-Infant, dans les Pays-Bas, de 1637 à 1645 (1).

De profil, vers la gauche, en buste, le personnage est coiffé d'un chapeau dont le contour est partiellement dissimulé par des plumes tombantes. Gonzalez a la moustache fine et de longs cheveux flottants. Il pose la main droite sur sa poitrine. Les massifs anneaux d'une chaîne se voient à l'épaule.

Titre, en trois lignes : *Retrato / De Esteuanillo Goncalez, hombre de buen vmor / Autor y Conpositor, deste libro.* Tout au bas de la droite : *Vorst.*

Hauteur : 197 millimètres. — Largeur : 141 millimètres.

Ce portrait figure en tête de la *Vida i Hechos de Estevanillo Gonzalez Hombre de buen humor compuesto por el mesmo, dedicada à el Excelentissimo señor Octavio Piccolomini de Aragon. En Amberes en casa de la viuda de Juan Cnobbaert,* 1646, in-4°.

166. ***Gustave Adolphe,*** roi de Suède (1594-1633).

Buste lauré, de profil, vers la gauche, dans un encadrement de forme ovale, appliqué sur un fond de tailles horizontales. Collerette rabattue sur une cuirasse où passe l'écharpe fixée à l'épaule par un joyau.

Autour du portrait, sur l'encadrement, GVSTAVVS ADOLPHVS D. G. REX SVEC. GOTH. ET VAND. MAGNVS PRINCEPS FINLAND. DVX ETHON. ET CAREL. DOMINVS INGR. &C. Sous l'ovale, à gauche : V. Dans la marge du bas, à gauche : *Franciscus vanden Wyngaerde excud. Antū.*

Hauteur : 146 millimètres. — Largeur : 113 millimètres.

Il y a trois états de cette planche.

I. Avant le monogramme et avant toute adresse d'éditeur.

II. Avec le monogramme, mais avant l'adresse de Wyngaerden.

III. L'état décrit.

(1) Voir, sur ce personnage : *Estevanille Gonzalez, un bouffon espagnol dans les Pays-Bas,* par Ernest Gossart, dans la *Revue de Belgique,* de 1893.

Herbert (Guillaume), comte de Pembroke. — Voy. PEMBROKE.

167. ***Holbein*** (Jean, dit Hans), le Jeune, peintre, né à Augsbourg en 1497, mort à Londres en 1543, d'après lui-même.

Dans un encadrement circulaire équarri, le maître, vu en buste, de trois quarts vers la droite, regarde le spectateur. Il est coiffé d'une calotte et porte la barbe carrée se joignant à une moustache légère. On ne voit qu'en partie les mains. L'artiste paraît dessiner de la gauche (il était gaucher). On lit dans le cercle qui entoure le portrait dont les angles sont chargés de tailles horizontales : IOANNES HOLBENIVS PICTOR REGIS MAGNÆ BRITANNIÆ SVI CÆCVLI (*sic*) CELEBERRIMVS. ANNO 1543. ÆTAT. 45 Sous le portrait, quatre vers latins, commençant par : *Egregius pictor magno, etc.*, et finissant par : *Hoblene orbe vno laus tua non capitur.* A gauche : *Franciscus van den Wyngaerde excud. Antū.* A droite : *Vorstermans fec.*

Hauteur : 157 millimètres. — Largeur : 121 millimètres.

Il y a deux états de cette planche :
I. Avant l'adresse de F. van den Wyngaerde.
II. L'état décrit.

Howard (Philippe), comte d'Arundel. — Voy. ARUNDEL.

Howard (Thomas), duc de Norfolk. — Voy. NORFOLK.

168. ***Huygens*** (Constantin), seigneur de Zuilichem, poète, secrétaire du prince d'Orange (1596-1687), d'après JEAN LIVENS.

Debout, à mi-corps, enveloppé dans son manteau, le personnage est vu presque de face, légèrement tourné vers la droite. Ses cheveux longs cachent l'oreille et couvrent en partie le front. Il porte une calotte. Moustache relevée et barbiche en pointe. Col rabattu et garni de dentelles. Cinq boutons du vêtement sont visibles. La main droite tient une lettre Sous le portrait on lit : CONST. HVGENIVS, EQ : DOM : A ZVYLICHEM, PRIN : AVR : A CONS : ET SECR. Au-dessous, quatre vers de Nic. Heinsius, disposés en deux colonnes et commençant par : *Hic ille Auriacus Hugenius,* et se terminant par : *monstrat in orbe tuos.* Plus bas, à gauche : *Ioannes Livius delin;* au milieu : *Lucas Vorstermans sculpsit.* A droite : *Martinus van den Enden excudit.*

Hauteur : 267 millimètres. — Largeur : 205 millimètres.

Il y a deux états de cette planche :

I. Avec l'adresse de Martin vanden Enden.

II. L'adresse de Jean Meyssens a pris la place de celle de vanden Enden.

169. ***Huygens*** (Constantin) [d'après ADRIEN HANNEMAN]. Estampe anonyme sans le nom du personnage.

Petit buste sur fond blanc, dans un trait ovale, assez fortement exprimé. La tête est vue de trois quarts vers la droite, le corps de profil. Le personnage, coiffé d'une calotte, porte les cheveux longs, la moustache relevée et une petite barbiche.

Col plat, pourpoint broché dont six boutons sont visibles Sur la poitrine un cordon supporte une médaille. Sous l'ovale, quatre vers latins signés CONSTANTER, le pseudonyme de Huygens.

Ordinis et veri et Justi constanter amantem
Hugenium si quis noscere curat, hic est.
Quidquid ad has quiscumq. vides accedere laudes.
Fama, levis, mendax, garrula finxit anus
CONSTANTER.

Diamètre du médaillon, hauteur : 90 millimètres. — Largeur : 66 millimètres.
Cuivre, hauteur : 202 millimètres. — Largeur : 164 millimètres.

Ce petit portrait, gravé dans la manière de Suyderhoef, et dont nous mettons un fac-similé sous les yeux du lecteur, est d'une extrême rareté. Muller, (*Beschrijvende catalogus van* 7,000 *portretten van Nederlanders*, Amsterdam, 1853), le mentionne, parmi les anonymes, sous le n° 2687 (1).

170. ***Huyssen van Cattendycke*** (Jean), président du Conseil de Flandre. Ætatis suæ 50., 1616. Estampe anonyme.

[Nagler, 42.]

Ce portrait, entouré d'un cadre aux multiples enroulements, enchâssé dans une moulure de pierre et surmonté de l'armoirie du personnage, est gravé avec beaucoup de délicatesse. Il montre un homme d'âge moyen, debout à mi-corps et de face, près d'une table, posant la main gauche sur la tranche d'un livre et faisant de la droite un geste démonstratif. La longue barbe retombe sur une haute fraise bordée de dentelles.

(1) Voir, au sujet de ce portrait, la lettre de Vorsterman à Huygens, p. 50.

Un pourpoint de velours, très ajusté, est traversé de gauche à droite par une chaîne à laquelle sont appendus un curedents, un cachet et un médaillon à l'effigie de Jacques Ier d'Angleterre. Le manteau, plus clair que le pourpoint, est bordé de fourrure. Autour de l'ovale, en caractères très déliés, une inscription commençant par : *Joh. Huyssen Cattendyck a Gallorū Rege nobilitate,* et finissant par : *Præses Consilij Flandriæ ditionis ordd. Generalium.* Immédiatement au-dessous de ce dernier mot : *Ætat. 50. 1616.* Au bas de la planche, un cartouche du genre cuir resté vide.

Hauteur : 200 millimètres. — Largeur : 130 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. Avant l'inscription dans la bordure. Le cadre inachevé. (Musée britannique.)

II. L'état décrit.

Cette pièce remarquable est fort rare. On a coutume de l'attribuer à Lucas Vorsterman, par analogie avec le portrait de Teeling, décrit ci-après, sous le n° 216. Nous tenons à faire nos réserves, bien que pareille estampe, gravée dès l'année 1616 par Vorsterman, fît grand honneur à l'artiste.

171. ***Isabelle-Claire-Eugénie,*** infante d'Espagne, gouvernante des Pays-Bas (1566-1633.), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 116.]

L'Infante, vêtue de la robe des Clarisses, et ceinte de la discipline, est vue de face, légèrement vers la droite. Elle supporte de ses mains réunies un pan de son manteau.

Trois lignes de titre : SERENISSIMA D. ISABELLA, CLARA, EVGENIA, HISPANIARVM INFANS, ETC. / SERmi ALBERTI, ARCHID. AVSTRIÆ, DVCIS BVRGVNDIÆ, BELGARVM PRINCIPIS, ETC / VIDVA, MATER CASTRORVM.

Plus bas, à gauche : *D. A. Van Dijck Eques pinxit;* au milieu : *Cū Priuileg.;* à droite : Vorsterman sculp.

Hauteur : 253 millimètres. — Largeur : 157 millimètres.

Il y a quatre états de cette estampe.

I. Avant toute inscription. (British Museum.)

II. Celui décrit. Avant les initiales G. H., dont il sera parlé plus loin

III. Les initiales G H. sont ajoutées à la suite des mots *cum priuileg.*

IV. Les initiales enlevées. Cet état se distingue facilement du premier par la qualité du tirage. Dans le premier état, les lettres de l'inscription sont d'une netteté absolue; dans le quatrième, elles sont boueuses.

Le cuivre appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2399.

PORTRAIT DE CONSTANTIN HUYGENS
d'après ADRIEN HANNEMAN.
N° 169.

par
mé
q'

Ordinis et Veri et Justi constanter amantem
Hugenium si quis noscere curat, hic est.
Quidquid ad has quiscumq vides accedere laudes,
Fama levis, mendax, garrula finxit eras.

CONSTANTER.

172. ***Isabelle d'Este,*** marquise de Mantoue (1490-1539), Estampe anonyme d'après l'original du TITIEN, copié par RUBENS

[Basan, 47; Schneevoogt, 230; Nagler, 9; R., 971.]

Isabelle d'Este est assise, vue de face, jusqu'aux genoux, la main droite reposant sur le bras du fauteuil. Une coiffure très développée se confond avec la chevelure. On y voit, sur le devant, une rosace de pierreries. A l'oreille droite, une perle de grandeur peu commune. Une fourrure mouchetée entoure en partie le buste La poitrine est découverte La main gauche semble retenir la pelisse.

Une ligne de titre :

ISABELLA ESTENSIS FRANCISCI GONZAGAE MARCH. MANTOVAE VXOR.

A gauche, en deux lignes : *E Titiani Prototypo. P. P. Rubens exc.;* à droite : *Cum Priuilegijs.*

Hauteur : 420 millimètres — Largeur : 320 millimètres.

Il y a deux états de cette planche :

I. Avant toute inscription. (Au Cabinet des estampes de Paris, une épreuve de cet état retouchée par Rubens, au pinceau.)

II. L'état décrit.

Il existe des tirages en rouge.

Voy. notre nº **150**, portrait de Charles-Quint.

173. ***Jode*** (Pierre de) le Vieux, graveur anversois (1570-1634), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 84.]

Ce personnage a la physionomie distinguée, est vu à mi-corps, de trois quarts, vers la droite. Il a les cheveux blancs et lisses; sa barbe en pointe est blanche également. Collerette tombante à trois rangs Le manteau clair ne laisse apercevoir que les mains; la droite, appuyée devant le personnage; la gauche, étendue sur la poitrine.

Deux lignes de titre : PETRVS DE IODE / CALCOGRAPHVS ET DELINEATOR ANTVERPIENSIS. A gauche, en deux lignes : *Ant. van Dyck pinxcit* (sic) *Vorsterman sculp.* A droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 250 millimètres. — Largeur : 172 millimètres.

Il y a six états de cette planche.

I. Une ligne de titre : PETRVS DE IODEN. L'extrémité inférieure du jambage de l'R n'a point de barre transversale. A gauche, le nom de van Dyck; à droite, celui de l'éditeur vanden Enden.

II. Même titre, même adresse. L'R est complété. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

III. Deux lignes de titre. Le nom du personnage rectifié en DE IODE L'adresse de Martin vanden Enden effacée. Cet état se distingue de celui décrit par l'absence d'un trait vigoureusement exprimé qui raye obliquement l'épaule droite du personnage.

IV. Les initiales G. H. figurent sur la planche.

V. Ces initiales effacées, non sans laisser de trace.

VI. Semblable en tout au précédent. Le trait de l'épaule droite a disparu.

Le cuivre appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2337.

174. *Lanier* (Nicolas, peintre et maître de chapelle du roi Charles Ier d'Angleterre, né à Londres le 10 septembre 1588, mort dans la même ville en 1665 (1), d'après JEAN LIVENS.

Assis, vu de trois quarts vers la droite, tenant de la main droite, seule visible, son chapeau et sa canne, le personnage, dont le type n'est pas sans analogie avec celui de son royal maître, porte les cheveux longs, la moustache et la barbiche en pointe. Le col plat est rabattu sur un manteau bordé de fourrure. Le pourpoint, garni de seize boutons, est ouvert à partir du onzième.

Titre en quatre lignes commençant par : Nicolas L'anier, In aula serenissimi Caroli, et finissant par *Colendo*. Ce mot occupe à lui seul la quatrième ligne.

Au bas de la gauche : *Ioannes Lijvijus pinxit;* au milieu : *Martinus vanden Enden excud;* à droite : *Lucas Vorstermans sculpsit.*

Hauteur : 269 millimètres. — Largeur : 205 millimètres.

Il y a quatre états de cette belle estampe.

I. Avant toute inscription; avant beaucoup de travaux, notamment dans le visage et dans la chevelure. Celle-ci, plus éloignée du sourcil droit, lequel n'a point de contre-tailles. Avant les contre-tailles, à gauche, au-dessus du fauteuil.

(1) Ces données précieuses sont extraites de la notice de l'artiste, par M. Lionel Cust, du Musée Britannique, insérée dans le *Dictionary of National Biography* (Londres, 1892). Issu de Jean Lanier, musicien, et de Françoise Galliarde lo, Nicolas, troisième du nom, est absolument distinct du graveur, décédé en 1646. Il est bon d'ajouter toutefois que le personnage représenté dans notre estampe est le même qui fut mêlé aux négociations entamées par Charles Ier pour entrer en possession des peintures de la galerie de Vincent de Gonzague, duc de Mantoue et dont van Dyck peignit le portrait en Italie.

II. Toujours avant les inscriptions, mais avec les travaux mentionnés ci-dessus.

III. Avec les inscriptions et l'adresse de Martin vanden Enden.

IV. L'adresse de François vanden Wyngaerden a remplacé celle de Martin vanden Enden.

175. ***La Serre*** (Jean Puget de), historiographe de France et conseiller d'État (1600-1665), d'après NICOLAS VANDER HORST.

Le personnage, vu de face et à mi-corps, légèrement tourné vers la gauche, tient de la main droite, à la hauteur de la poitrine, le ruban d'un ordre dont la croix dépasse sa ceinture. L'épaule ainsi que le bras gauche sont couverts du manteau relevé sur la hanche par le poing. Cheveux longs et frisés, moustache retroussée et barbiche en pointe. Le col de chemise, assez évasé, est rattaché par un cordon pourvu de deux glands.

Sous le portrait, six vers commençant par :

Qu'on ne nous parle plus des traits de la peinture, et finissant par : *Il nous fit admirer les merveilles de l'art.* Plus bas, à gauche : *Lucas Vorsterman scul.;* à droite : *N. vander Horst In.*

Hauteur : 158 millimètres. — Largeur : 94 millimètres.

Ce portrait, placé en tête du livre : *Les Saintes Affections de Joseph et les Amours sacrés de la Vierge,* par La Serre Bruxelles, God. Schoevarts, 1631, 8°, est la contre-partie d'une estampe de Corneille Galle, précédemment insérée dans le *Tombeau des délices du monde,* également de La Serre. Bruxelles, François Vivien, 1630.

176. ***Léon X*** (Jean de Médicis), pape (1475-1521), d'après RUBENS.

[Bas., 45; Schneev., 228; R., 975.]

Encadrement circulaire sur un cuivre à pans coupés. Trois cercles dont l'intermédiaire est orné de perles. Le pontife est représenté en buste, de trois quarts, à droite, coiffé du bonnet. Il est sans barbe et vigoureusement éclairé par la gauche. Sous le portrait, en une seule ligne : LEO X. PONT. MAX. MEDICES, LAVR. F. Plus bas, à gauche : *Pet. Paul Rubens pinxit;* à droite : *Luc Vorstermans sculpsit.*

Diamètre : 115 millimètres.
Planche. Hauteur : 132 millimètres. — Largeur : 122 millimètres.

COPIE EN CONTRE-PARTIE par W. Faithorne, dans un encadrement circulaire reposant sur une base décorée des armoiries du pontife et portant

l'inscription : *Natus A° 1474* XIII *An. Adolescens Alectus fuit in Ordinem Cardinalium Electus* XI° *Martij An° 1513 Obijt* 1° *Decemb*, 1521. *Sedit* An. 8. *Men.* 8. D, *21.*

Hauteur : 255 millimètres. — Largeur : 160 millimètres.

Se trouve dans : *The general History of the Reformation, etc.*, trad. de Sleidan. Londres, 1689, in-fol., p. 50.

177. ***Léopold-Guillaume,*** archiduc d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas (1614-1662), d'après JEAN VANDEN HOECKE.

Vu à mi-corps, de face, la tête tournée vers la droite, l'archiduc porte la cuirasse, l'écharpe et la croix de l'ordre Teutonique. Il a les cheveux longs, la moustache relevée et la barbiche en pointe. La main gauche, seule visible, tient le bâton de commandement. Fond de paysage. On voit au bas de la droite la trace d'une reprise au pommeau de l'épée.

Sous l'estampe : LEOPOLDVS GVILELMVS D. G. ARCHIDVX AVSTRIÆ *Belgarum et Burgondionum Gubernator, etc.* Plus bas, deux vers commençant par : *Ars si naturam,* et finissant par : *Nulla tabella feret.* Plus bas, à gauche : *I van den Hoecke pinxit;* au milieu : *Cum priuilegio;* à droite : *L. Vorsterman fecit.*

Hauteur : 260 millimètres. — Largeur : 173 millimètres.

N. B. L'inscription de cette planche est de la main de Wenceslas Hollar.

178. ***Léopold-Guillaume,*** à cheval, estampe anonyme, d'après JEAN VAN DEN HOECKE (?).

[Nagler, 23.]

L'archiduc, en armure et nu-tête, se dirige vers la gauche au galop de son genet noir. De la main droite il tient le bâton de commandement; la main gauche est cachée par l'encolure du cheval. Le guerrier, chose singulière, n'a point d'arme. Dans le fond, un choc de cavalerie. L'ombre du cheval se projette vivement sur le sol, vers la gauche.

Au bas de l'estampe, en une seule ligne : LEOPOLDVS GVILELMVS D. G. ARCHIDVX AVSTRIÆ ORDINI TEVTONICI MAGISTRO BELGARVM ET BVRGONDIONVM GVBERNATOR, *etc.*

Tout en bas, à droite : *Ioannes Meyssens excudit.*

Hauteur : 400 millimètres. — Largeur : 309 millimètres.

En décrivant cette estampe, comprise par Nagler parmi les productions de Vorsterman, nous n'admettons l'attribution de notre devancier qu'avec les plus formelles réserves.

179. ***Léopold-Guillaume d'Autriche,*** en oraison devant la Vierge et l'enfant Jésus, d'après JEAN VANDEN HOECKE (1).

En armure, avec l'écharpe, l'archiduc est vu à mi-corps de profil, tourné vers la gauche, les mains jointes. Un ange le présente à la madone qu'on voit sur les nues, à gauche, assise, tenant l'enfant, dont la main droite se lève pour bénir. Au bas de la gauche, sous les nuages, trois têtes de chérubins. Dans le ciel, à droite, deux autres têtes pareilles. Au bas de la planche, quatre lignes de texte.

PER TE ACCESSVM HABEAMVS AD FILIVM. *S. Bern. Serm. 2 de Adu. Dñi.*

Leopoldum Guilielmum archiducem Austriæ &c. Augustissimæ Cœlorum Reginæ Mariæ supplicem | et post eam Augustæ Imperatrici Eleonoræ in hâc tabulâ præsentem sistit | Ioannes vanden Hoecke seren & tis eiusdem pictor.

A la hauteur de la seconde ligne, à gauche : *Cum Priuilegio Regis Cath.*, et plus bas : *Lucas Vorstermans sculpsit.*

Hauteur : 418 millimètres. — Largeur : 330 millimètres.

Il y a deux états de cette estampe peu commune.

I. Avant le *cum privilegio Regis*.

II. L'état décrit.

180. ***Le Roy*** (Philippe), chevalier, seigneur de Ravels, surintendant des contributions, etc., né en 1596, mort en 1679 (2), d'après VAN DYCK.

[Wibiral, 185.]

Le personnage est vu à mi-corps, de face, légèrement tourné à gauche. La main droite est posée sur la tête d'un lévrier; la main gauche, coupée par le cadre, tient la garde de l'épée. Cheveux longs, moustache relevée et royale. Sur le vêtement est rabattue une large collerette garnie de dentelle et pourvue de deux glands. Les manchettes sont également bordées de dentelle. Le manteau couvre le bras gauche et en partie le buste. Les manches du pourpoint ont des crevés Dans le fond, à gauche, un pilier, décoré de deux figures antiques. On lit, à la partie supérieure de ce pilier, en deux lignes, l'inscription : ΚΑΛΩΣ ΘΑΝΩΝ ΠΑΛΙΜΦΥΕΙ : bien mourir c'est

(1) La peinture originale fait partie du musée impérial, à Vienne. Catalogue nº 907.

(2) Voir sur ce personnage : J. T. de Raadt, *Jacques Le Roy et sa famille*. Nimègue, 1891, et Camille Goffaerts : *Jacques Le Roy et sa famille* (*Messager des sciences historiques*, Gand, 1892, p. 431.)

renaître. Sur la partie fuyante, un écu d'armes. A droite, tout contre le trait carré, un peu au-dessus de l'épaule du personnage, le monogramme ℒ.

Hauteur de l'estampe : 235 millimètres. — Largeur : 178 millimètres.
Hauteur de la planche : 263 millimètres. — Largeur : 183 millimètres.

Il y a huit états de cette estampe, dont seuls les quatre premiers émanent entièrement de Vorsterman.

I. La planche n'est point achevée. On n'y voit ni l'inscription, ni les armoiries, ni le monogramme; avant beaucoup de travaux dans la tête; un large blanc existe au milieu de la moustache; la main n'est qu'indiquée. Extrêmement rare. Cabinet de Bruxelles; British Museum; Albertina.

II. La planche achevée, mais avant beaucoup de travaux. Avant l'inscription en caractères grecs, avant le monogramme. L'écu d'armes, très faiblement exprimé, n'a point de contour. Le trait carré à peine tracé. Des plus rares.

III. Semblable au précédent, mais avec l'inscription en caractères grecs et le monogramme du graveur. L'écu d'armes, renforcé, a, cette fois, un contour régulier. Il est suspendu par une bélière. Non moins rare que le précédent.

IV. Semblable en tout au précédent, seulement le travail a été renforcé, notamment dans les ombres de la tête. L'écu d'armes n'a plus de bélière.

V. L'aspect général est resté le même; toutefois, la tête a été refaite par Paul Pontius. L'écu d'armes est pourvu d'un cimier.

VI. Pareil au précédent. Le monogramme de Vorsterman effacé.

VII. Le trait carré, jusqu'ici faiblement exprimé, est beaucoup plus fort. Les armoiries ont disparu. La tête a été, dans les ombres, renforcée d'une taille.

VIII. On lit, dans la marge du bas, en quatre lignes, l'inscription : PHILIPPVS LE ROY / DOMINVS DE RAVELS, ETCA. ARTIS PICTORIÆ / AMATOR ET CVLTOR / *A*° 1631. A gauche : *Antonius van Dijck pinxit;* à droite : *Paul de* (sic) *Pont sculpsit.*

181. ***Lipse*** (Juste), célèbre philologue, critique et antiquaire (1547-1606) (1), représenté à l'âge de 36 ans.

En buste, coiffé d'un chapeau à larges bords, de trois quarts, vers la droite, le personnage est vivement éclairé par la gauche. Il porte toute sa barbe. Le regard se porte vers le haut. Fraise plissée de moyenne gran-

(1) Ce portrait est désigné par Nagler comme gravé d'après Rubens. Nous hésitons à croire que le grand peintre ait tracé cette effigie.

deur. Sur la poitrine, on voit les boutons d'un pourpoint. La robe est bordée de fourrure.

Sous le portrait, en une seule ligne : IVSTVS LIPSIVS *Iscanus, sui seculi lumen Ætat. an.* XXXVI. Immédiatement au-dessous, à droite : *L. Vorsterman sculp.*

Hauteur : 134 millimètres. — Largeur : 112 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. Avant toute adresse d'éditeur.

II. Avec les mots *Joan. Meyssens excud. Antverpiæ,* précédant le nom de Vorsterman.

182. ***Livens*** (Jean), peintre, né à Leyde en 1607, mort à Amsterdam en 1674, d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 85.]

Représenté très jeune, moustache naissante, le condisciple de Rembrandt est debout, vu jusqu'à la ceinture, le corps de face, la tête absolument de trois quarts vers la gauche, et légèrement inclinée à droite où porte le regard. La chevelure est rabattue sur le front. Le vêtement de dessus se compose d'une houppelande garnie à la partie supérieure de trois gros boutons. Le vêtement de dessous, très montant, laisse voir huit boutons partant du col jusqu'à la main droite, laquelle semble vouloir ramener les bords de la houppelande à la hauteur de la poitrine. Le coude est posé sur un gros volume qu'on voit sur une table entre deux feuilles de papier.

Deux lignes de titre : IOANNES LIVENS / PICTOR HVMANARVM FIGVRARVM MAIORVM LVGDVNI BATTAVORVM *(sic)*. Plus bas, à gauche, en deux lignes : *Ant. van Dyck pinxit.; Vosterman* (sic) *sculp.;* à droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 240 millimètres. — Largeur : 157 millimètres.

Il y a cinq états de cette planche.

I. Une seule ligne de titre : IOANNES LIVENS. A gauche : *Ant. van Dyck pinxit;* à droite : *Martin vanden Enden excud cum priuilegio.*

II. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

III. Deux lignes de titre. L'adresse de Martin vanden Enden effacée. Avant les initiales G.-H. (Wibiral).

IV. Les initiales G. H. ajoutées.

V. L'état décrit. Toute adresse d'éditeur a disparu.

Le cuivre appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2343.

183. ***Lobkowitz*** (Jean Caramuel de), abbé de Melrose, de l'ordre de Citeaux, 1606-1682 Il vécut en Belgique de 1635 à 1640.

A mi-corps, de trois quarts, à droite, coiffé du bonnet carré, sous lequel on aperçoit, au front et à l'oreille, une ligne de cheveux. Le prélat porte la moustache en pointe et la barbe entière, coupée carrément. Les yeux, noirs, sont fixés vers la droite. Le col plat est rabattu sur le camail. La main droite, seule visible, est posée sur un livre fermé. Le fond est resté blanc, sauf quelques tailles horizontales à droite et à gauche vers le bas. Sous le portrait, en quatre lignes, un texte latin commençant par : *Illustriss^mo^ ac Reverendiss^mo^ Domino D^no^ Joanni Caramueli de Lobkowitz,* et finissant par : *Reuerendiss^mo^* et *Ampliss^mo^ D^no^ D. Benedicto Blommaerts. S. Saluatoris* (1) *abbati Dignissimo D. D. Lucas Vorstermans fecit.*

Hauteur : 275 millimètres. — Largeur : 185 millimètres.

Il y a deux états de cette estampe fort rare.

I. Avant toute inscription. On voit dans le fond les traits horizontaux vers la droite seulement. Le bonnet, inachevé à sa partie supérieure, à droite. (British Museum; collection Albertine, à Vienne.)

II. L'état décrit; le bonnet complété.

Lomi (Horace). — Voy. GENTILESCHI.

184. ***Longueval*** (Charles de), comte de Bucquoy, général au service de l'Autriche dans les Pays Bas, gouverneur du Hainaut (1561-1621), d'après P.-P. RUBENS.

[Basan, 61; Voorhelm Schneevoogt, n° 257; Nagler, 20; R., 979.]

En avant d'un corps d'architecture, dans une guirlande de chêne et de laurier, surmontée d'un aigle couronné par deux anges, le guerrier est vu de face et à mi-corps, en armure Il tient la main droite appuyée sur le bâton de commandement et la gauche sur la hanche. Il porte la Toison d'or et l'écharpe du commandement passant sur l'épaule gauche. Une fraise godronnée encadre son visage au regard terrible, à la moustache en croc, à la chevelure hérissée. A gauche, Hercule écrase l'hydre de la Discorde; à droite, la Victoire est en pleurs. Deux autres figures allégoriques se voient au second plan.

(1) Benoît Blommaerts, abbé de Saint-Sauveur, à Anvers, nommé le 21 décembre 1654, installé le 12 janvier 1655, mort en 1668.

Le bas de l'estampe est occupé par un autel surmonté de l'écu de Longueval entre deux groupes de captifs.

Sur la face de l'autel on lit, en sept lignes :

CAROLVS DE LONGVEVAL
EQVES VELLERIS AVREI,
COMES DE BVSQVOY, CÆSAREI
EXERCITVS ARCHISTRATEGVS
TORMENTORVM BELLICORVM
IN BELGIO PRÆFECTVS, COMIT.
HANNONIÆ GVBERNATOR, ETC.

Tout au bas de la gauche : *P. P. Rubens inuent;* au milieu : *Cum privilegijs;* à droite : *Lucas Vorsterman sculp. et excud.*

Hauteur : 585 millimètres. — Largeur : 473 millimètres.

Il y a deux états de cette superbe estampe.

I. Avant toute inscription. Extrêmement rare. (Collection Frédéric Auguste II, à Dresde; collection Dutuit, à Rouen.)

II. L'état décrit. S'il en fallait croire Basan et ses continuateurs, on verrait dans cet état l'œil de la Providence à la partie supérieure de l'estampe. Nous croyons pouvoir affirmer que cet emblème ne figure que sur une copie de l'encadrement, adapté à un portrait de Ferdinand II, d'Allemagne, œuvre attribuée par erreur à Vorsterman.

Le portrait de Longueval a pour complément une élégie en douze vers, disposés en trois colonnes, suivis d'une dédicace en trois lignes à Albert de Longueval, fils du personnage.

ILLVSTRISSIMO ET GENEROSISSIMO DOMINO D. ALBERTO DE LONGVEVAL, etc., *hanc fortissimi heu! quondam Parentis ad vivum expressam effigiem dedicabat* LVCAS VORSTERMAN *sculptor*. Cette annexe est des plus rares.

Le Cabinet des estampes du British Museum possède le dessin original de Vorsterman exécuté à la plume pour la tête du portrait décrit sous le présent numéro. La peinture de Rubens est au Musée de Saint-Pétersbourg.

185. ***Malherbe*** (François de), poète (1555-1628), d'après D. Du Monstier.

En buste, dans un encadrement ovale équarri, aux angles chargés de tailles. Le poète est vu de face, légèrement à droite. Sa barbe est blanche ainsi que sa moustache relevée de chaque côté en trois crocs. La fraise

rabattue est plissée. Le pourpoint est uni. Sur la bordure ovale on lit : FRANCOIS DE MALHERBE, GENTILHOMME ORDINAIRE DE LA CHAMBRE DV ROY †. A la gauche du bas : *D. du Monstier Pinxit;* à droite : *Vorsterman sculp.*

Hauteur : 149 millimètres. — Largeur : 117 millimètres.

Jean Wiericx a gravé une première fois, mais en sens inverse, le portrait de Malherbe, d'après l'original de Du Monstier. L'estampe de Vorsterman figure en tête des œuvres de Malherbe, publiées à Paris par Chappelain, en 1630, 1 vol. in-4°. Il faut noter que le privilège est du 7 novembre 1628.

186. ***Mallery*** (Charles de), graveur anversois (1571-1631) (?), d'après ANTOINE VAN DYCK (1).

[Wibiral, 86.]

Debout, à mi-corps, vu de face, la tête légèrement retournée vers la gauche, où est fixé le regard, le personnage, assez replet, a de longs cheveux grisonnants, la moustache et la barbiche de moyenne grandeur.

La main gauche, aux doigts étendus, est posée sur la poitrine, soutenant le manteau qui cache entièrement le bras droit.

Deux lignes de titre : CAROLVS DE MALLERY / CALCOGRAPHVS ANTVERPIÆ. A gauche, en deux lignes : *Ant. van Dyck pinxcit* (sic) *Vorsterman sculp;* à droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 239 millimètres. — Largeur : 155 millimètres.

Il y a six états de cette planche.

I. Avant toute inscription. British Museum.

II. Une ligne de titre : CAROLVS DE MALLERY, le nom de van Dyck et l'adresse de Martin vanden Enden.

III. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

IV. Le titre complété. L'adresse de Martin vanden Enden a disparu. « Les lignes de direction sont très visibles, dit M. Wibiral. Au-dessous de l'inscription on voit quelques égratignures en ligne horizontale. »

V. Les initiales G H. ajoutées au milieu de la planche.

VI. L'état décrit. Toute adresse effacée. « On voit des rouillures dans la partie inférieure de la planche. » (Wibiral.)

Le cuivre de cette belle estampe appartient à la Calcographie du Louvre, n° 2344.

La peinture originale de van Dyck est à la Pinacothèque de Munich.

(1) Carpenter et d'autres auteurs tiennent que cette planche a été commencée par van Dyck.

187. ***Marie de Médicis,*** reine de France (1573-1642), portrait en pied d'après NICOLAS VANDER HORST.

La reine-mère agenouillée, en oraison, sous un dais. Elle est tournée à gauche, couronnée, et porte le manteau royal sur le pan duquel est couché un petit chien. A gauche, sur une table, on voit le crucifix. De ce même côté, une galerie où sont réunis divers courtisans, parmi lesquels un ecclésiastique, sans doute l'abbé de Saint-Ambroise. Sous l'estampe, en deux lignes : L. MARIA DE MEDICIS, REGINA MATER LVDOVICI XIII GALLIARVM ET NAVARRÆ REGIS CHRISTIANISSIMI, etc.

Magna parente, viro maior, sum maxima natis : magnorum Regum sponsc, parens. Auia. Plus bas, à gauche : *N. Vander Horst inuent;* à droite : *L. Vorsterman sculpsit et excud.*

Hauteur : 392 millimètres. — Largeur : 333 millimètres.

Cette estampe est fort rare.

188. ***Marie de Médicis,*** portrait en buste, d'après VANDER HORST.

De trois quarts, vers la gauche, en buste, la reine est vue dans un médaillon décoré de figures d'anges et de guirlandes de fruits, reposant sur un socle rectangulaire. Ce buste semble, au premier abord, détaché de la planche précédente. La comparaison démontre qu'il s'agit d'une œuvre indépendante. Couronnée, Marie de Médicis porte au cou un rang de grosses perles, à l'oreille, une perle en forme de poire. Sur la poitrine, une croix de joaillerie avec deux pendants de perles. Les manches et le corsage sont semés de pierreries et de fleurs de lis. Collerette relevée découvrant la poitrine. A la partie supérieure du cadre, une tête de chérubin porte, sur les ailes, une couronne de roses.

Latéralement, une branche d'olivier et une palme entre les ailes de deux anges vus de profil, et formant le motif principal de l'encadrement.

On lit autour du médaillon, en commençant par le haut : ·⁝· MARIE DE MEDICIS REYNE DE FRANCE ET MERE DE TROIS ROYS ET DE TROIS GRACES &C. Tout en bas, au milieu : *Cum priuileg.;* à droite : *Vorsterm fe.*

Hauteur : 182 millimètres. — Largeur : 130 millimètres.

Il y a deux états de cette estampe.

I. Avant l'inscription dans la bordure du médaillon.

II. L'état décrit.

189. ***Marie de Médicis*** représentée comme restauratrice de l'ordre et de la milice du Saint-Esprit.

Figure entière. La reine, agenouillée, de profil, vers la droite, où se voit un crucifix sur une table semée de fleurs de lis, joint les mains et contemple le Saint-Esprit planant à la droite du haut. De la bouche de la reine sortent les mots : VENI CREATOR SPIRITVS. Deux anges soutiennent au-dessus de sa tête la couronne de France. Au bas de la gauche, dans la planche : *Vorsterman*. Dans la bordure, en commençant par la gauche du bas : MARIA AVGVSTA REGINA FRANCORVM ET NAVARRÆ. RESTAVRATRIX. ORDINIS ET MILITIÆ SANCTI SPIRITVS.

Sous l'estampe, en sept lignes :

La Royne
Le Saint-Esprit, est Créateur
De son ordre, et de sa Milice;
Saincte Marthe en est Fundatrice;
Le Roy en est le Protecteur;
Richelien, le Conservateur.
Mais i'en suis, la Restauratrice.

Hauteur : 211 millimètres. — Largeur : 146 millimètres.

Cette estampe est des plus rares (Cabinet de Paris).

190. ***Marie de Médicis*** et ses enfants dans une tige de lis. Estampe anonyme.

Médaillon encadré de la tige d'un lis naissant de l'arbre généalogique, arrosé par la Renommée et la Fortune. Les branches portent les figures des enfants de la reine.

Celle-ci est vue de face, en buste, portant la coiffe des veuves. Sa collerette, très évasée, est garnie sur la poitrine d'un nœud auquel est attachée une croix. Sous le médaillon, un cartouche avec les mots : IE COVVRE DE MON OMBRE TOVTE LA TERRE. Plus bas, en quatre vers disposés deux par deux : *Reyne, dont les grandeurs vous rendent sans seconde ..... Mais pour estre en vertu la merueille du monde.*

Hauteur : 284 millimètres. — Largeur : 183 millimètres.

Cette estampe anonyme figure en tête de l'*Histoire curieuse de tout ce qui s'est passé à l'entrée de la Reyne mère du Roy très chrestien dans les villes des Pays-Bas*, par de La Serre. Anvers, 1632, in-folio.

191. ***Maugis*** (Claude), abbé de Saint-Ambroise, à Bourges, aumônier de Louis XIII et de Marie de Médicis, d'après PHILIPPE DE CHAMPAGNE : 1630.

En buste, dans un ovale équarri, vu de face, légèrement vers la droite, le personnage porte les cheveux longs, la moustache longue et relevée, la barbiche en pointe. Un col plat et uni se rabat sur un vêtement de brocart sous lequel apparaît une croix pectorale supportée par un ruban.

Autour de l'ovale, dont les angles complémentaires sont entièrement chargés d'une taille horizontale, on lit, en commençant par le haut :

R. CLAVDIVS MAVGIS REGIS CONSILIARIVS, ET ELEMOSYNARIVS, ET REGINÆ MATRIS CONSILIARIVS ET ELEMOSYNARIVS ORDINARIVS ABBAS SANCTI AMBROSII. ANNO M. DC. XXX. ✱

Dans l'angle gauche inférieur : *P. Champaigne pinxit;* dans l'angle droit : *Lucas Vorsterman, sculp. et excu.* Dans la marge, quatre vers de Grotius, commençant par : *Ingenium locuples et mens,* et finissant par : *Quæ facit Vna Deos.* En dessous, à gauche : *Cum priuileg.;* à droite : *H. Grotius lud.*

Hauteur : 229 millimètres. — Largeur : 156 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. La marge inférieure est blanche.

II. L'état décrit.

192. ***Maximilien*** d'Autriche, grand maître de l'ordre Teutonique (1558-1620), d'après P.-P. RUBENS.

[Bas., 5; Schneev., 150; Nagler, 4; R., 992.]

En buste, presque de face, légèrement tourné vers la droite, avec longues moustaches et toute sa barbe, l'archiduc porte une fraise de moyenne grandeur irrégulièrement plissée. Son vêtement noir se compose d'un pourpoint broché, sur lequel passe la chaîne de l'ordre Teutonique avec la croix. Celle ci se répète sur le côté droit du manteau doublé de fourrure, lequel, jeté sur les épaules, dissimule entièrement les bras du personnage. Le fond est entièrement chargé de tailles horizontales et simule une draperie.

Dans la marge inférieure, en une seule ligne : MAXIMILIANVS ARCHIDVX AVSTRIÆ. A gauche : *P. P. Rubens pinx.;* à droite : *Vorsterm̃ cũ priuileg.* Immédiatement sous le titre, les mots : *Franciscus vanden Wyngaerde excud Antũ.*

Hauteur : 158 millimètres. — Largeur : 151 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. Avant l'adresse de vanden Wyngaerde.

II. Avec cette adresse.

La peinture originale fait partie de la galerie de Schleissheim.

193. ***Médicis*** (Cosme de), le « Père de la Patrie », d'après P.-P. RUBENS. Profil d'après une médaille florentine.

[Bas., 43; Schneev., 226; Nagler, 6; R., 994.]

Vieillard à figure rase, vu en buste, de profil, vers la droite, coiffé d'un bonnet en forme de mortier. Bordure de trois cercles, le second formé d'un cordon de perles. Le fond est traité en tailles concentriques.

Sous l'encadrement, en une seule ligne : COSMVS MEDICES, PATER PATRIÆ. Plus bas, à gauche : *Pet. Paul. Rubens pinxit;* à droite : *Luc Vorstermans sculpsit.*

Diamètre de la bordure : 116 millimètres.
Planche. Hauteur : 172 millimètres. — Largeur : 116 millimètres.

La peinture originale de Rubens, en grisaille, existe au Musée Plantin, à Anvers.

194. ***Médicis*** (Laurent de), d'après P.-P. RUBENS. Reproduction de la médaille de Nicolas de Florence.

[Bas., 44; Schneev., 227; Nagler, 7; R., 996.]

Profil, à droite, d'un homme imberbe, aux traits énergiques, dont la chevelure couvre en partie le front et entièrement la nuque. Encadrement formé de trois cercles, dont l'intermédiaire est composé de perles.

Sous le portrait, en une seule ligne : LAVRENTIVS MEDICES, PET. F. COSM. NEP.

Plus bas, à gauche : *Pet. Paul. Rubens pinxit;* à droite : *Luc Vorstermans sculpsit.*

Diamètre de la bordure : 116 millimètres.
Planche. Hauteur : 173 millimètres. — Largeur : 118 millimètres.

La peinture originale de Rubens, en grisaille, existe au Musée Plantin, à Anvers.

Médicis (Marie de). — Voy. MARIE DE MÉDICIS.

195. ***Mildert*** (Jean van), statuaire anversois (mort en 1638), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 87.]

L'artiste, vu à mi-corps, debout, de face, est légèrement tourné vers la droite. Il porte le regard vers la gauche, d'où vient le jour. Les cheveux sont longs. La moustache rabattue et la barbiche très fournie couvrent entièrement le bas du visage. Collerette lâche à trois rangs. Le bras droit, seul visible, serre contre le corps le manteau que retient, à la hauteur de la ceinture, la main au pouce et à l'index étendus.

Deux lignes de titre : IOANNES VAN MILDERT / STATVARIVS ANTVERPIÆ. NATIONE GERMANVS. Plus bas, à gauche : *Ant. van Dyck pinxcit* (sic), et au-dessous : *Lorsterman sculp.* A droite : *Cum priuilgio* (sic).

Hauteur : 235 millimètres. — Largeur : 155 millimètres.

Il y a six états de cette planche.

I. Avant toute inscription. Indépendamment d'une épreuve, le British Museum possède une superbe contre-épreuve de cet état.

II. Une ligne de titre : IOANNES VAN MILDER. Le nom de van Dyck et l'adresse de Martin vanden Enden.

III. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

IV. Deux lignes de titre. L'adresse de Martin vanden Enden a été effacée. Les initiales G. H. au milieu du bas.

V. Toute adresse effacée. Le nom du personnage est toujours écrit VAN MILDER.

VI. L'état décrit. L'orthographe du nom a été rectifiée en MILDERT. Toute adresse effacée.

Le cuivre original de cette planche appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2345.

196. ***Momper*** (Josse de), peintre anversois (1564-1635), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 88.]

Le corps de profil, la tête de trois quarts vers la droite, le vieillard, dont la figure martiale est éclairée par un aimable sourire, est représenté en avant d'une grotte. Il fait de la main droite un geste semblable à un salut.

Cheveux plats et courts; moustache très frisée et barbiche en pointe. Collerette plate. Le manteau couvre en partie le bras droit.

Deux lignes de texte : IVDOCVS DE MOMPER / PICTOR MONTIVM ANTVERPIÆ. Plus bas, à gauche, en deux lignes : *Ant. van Dyck pinxit. Voesterman* (sic) *sculp.* A droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 229 millimètres. — Largeur : 155 millimètres.

Il y a six états de cette planche.

I. A l'eau-forte pure. Il n'y a de gravé en partie que la tête, avec l'indication d'une masse de roches, à droite. Une épreuve de cet état, attribué à van Dyck lui-même, s'est vendue 4,750 marks à la vente Wolff, à Francfort-sur-le-Mein, le 26 novembre 1877. Le British Museum possède également une épreuve de cet état avec les mots écrits à la plume : *Questa e la forma et grandezza.*

II. La planche supérieurement terminée au burin. Une ligne de titre : IVDOCVS DE MOMPER. A gauche, le nom de van Dyck; à droite, celui de Martin vanden Enden.

III. Le nom de Vorsterman ajouté sous celui de van Dyck.

IV. Le titre complété. L'adresse de vanden Enden a disparu, non sans laisser de traces.

V. Avec l'adresse G. H. au milieu du bas.

VI. L'état décrit. Les initiales G. H. effacées. La trace de l'opération est visible.

Le cuivre original de cette estampe appartient à la Chalcographie du Louvre, nº 2347.

197. ***Moncada*** (François de), marquis d'Aytona, grand sénéchal d'Aragon, général dans les Pays-Bas (1586-1635), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 117.]

Debout, à mi-corps et de face, très légèrement tourné vers la droite, le personnage, qui porte la moustache en pointe et la barbiche légère, est placé derrière un appui sur lequel il pose la main droite tenant un pli. La main gauche serre le cordon de l'ordre de Saint-Jacques. Col plat à l'espagnole, pourpoint de velours, orné à la partie supérieure de cinq boutons de forme rectangulaire. Des boutons analogues sont disposés par séries de trois sur chaque épaule. Dans le fond, à droite, une draperie à fleurages.

Quatre lignes de texte :

EXCELL^{MVS} : D. FRANCISCVS DE MONCADA, MARCHIO AYTONÆ, COMES OSSONÆ, VICE / COMES CABRERÆ ET BAAS, MAGNVS SENESCALCVS REGNI ARRAGONIÆ, PHILIPPO IV̄ / HISPANIAR. INDIARVMQ REGI A CONSILIIS STATVS, EIVSDEMQ LEGATVS EXTRAORDIN. ET / SVPREMVS MILITIÆ TERRA. MARIQ. IN BELGIO PRÆFECTVS.

A droite, sur le rebord de l'appui : *D. A. van Dijck Eques Pinxit; Vorsterman sculpsit.* Hauteur : 263 millimètres. — Largeur : 175 millimètres.

Il y a six états de cette planche.

I. Inconnu à Wibiral, et sans doute unique. La tête au simple trait, les mains seulement indiquées (British Museum).

II. (1) Avant les noms des artistes. (Catalogue de la Motte Fouquet; Cologne, 1875.)

III. L'état décrit. Avant les mots *cum priuilegio* après le nom de Vorsterman.

IV. Avec les mots *cum priuilegio* finement tracés après le nom du graveur.

V. Les initiales G. H., au bas, dans la marge, vers la droite.

VI. Ces initiales effacées; les mots *cum priuilegio* ont disparu. Le tirage est boueux.

Le cuivre original appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2408.

On rencontre des épreuves fort rares du troisième état accompagnées d'une annexe tirée sur une planche à part et portant au milieu les armoiries de Moncada. Écartelé aux 1 et 3 de *sable,* au lion couronné d'*or,* armé et lampassé de *gueules* aux 2 et 4 de Bavière, losangé d'*argent* et d'*azur* de 21 pièces. En abîme, un écu parti au 1 de *gueules* à six besans d'*or,* au 2 d'*or* à 4 pals de *gueules.* A droite et à gauche, une épigramme de Gevartius : IN EIVSDEM MARCHIONIS EFFIGIEM EPIGRAMMA. A gauche et à droite, cette épigramme forme dix lignes commençant par ARRAGONUM *sacro natus de sanguine* REGVM, et finissant par *Et Phœbi mixtus spirat in ore Decor.* A droite, l'inscription commence par BREDA A BATAVORVM OBSIDIONE LIBERATA / ANN. M. DC. XXXIV. Septembr. die VIII Ductu Excell^mi^ Principis / D. FRANCISCI DE MONCADA, MARCHIONIS AYTONÆ, &C. Belgarum et Burgondionum GVBERNATORIS. Enfin, tout au bas de la droite : GEVARTIVS *Pos.*

La peinture originale se trouve au Musée royal de Madrid.

198. ***Morus*** (Thomas), grand chancelier d'Angleterre (1480-1535), d'après HANS HOLBEIN (2) : 1631.

Le personnage, à mi-corps, de face, enveloppé dans son manteau, coiffé d'une barrette plate, est vu derrière une table occupant tout l'avant-

(1) M. Dutuit cite un deuxième état avant toutes lettres. Nous ne le connaissons pas. En revanche, le catalogue Dutuit ne connaît pas notre deuxième état.

(2) Nous avons cru devoir maintenir ce titre pour la facilité des recherches, bien que, de toute évidence, le portrait ne représente pas Morus. La peinture originale existe au Musée de Bruxelles. Beaucoup de connaisseurs la retranchent à Holbein.

plan et sur laquelle est couché, à gauche, un petit chien. La main droite semble tenir l'extrémité de la barbe, noire ainsi que la moustache. La main gauche, placée à la hauteur de la ceinture, tient une lettre. Le fond est entièrement couvert de tailles. Sous le portrait, une inscription en six lignes :

HEROA CERNIS? MORVS EST : FIDEI ILLE MAPTYP *(sic)* OPTIMAE; KEIMHAION SAECLI *(sic)* SVI.
V. N. IOANNI VANDEN WOVWER, EQVITI.
QVENASTAE VICI SANCTORVM COSMAE ET DAMIANI TOPARCHAE, &.
D. PHILIPPO IV, HISPANIARVM INDIARVMQ, REGI, A CONSILIIS BELLI, ET BELGICAE SVPREMI AERARII,
MAGNI VIRI PERFECTISSIMAM ICONEM, QVAE IN ELEGANTIARVM SECRETARIO MVSAEO EIVS SPECTATVR,
A SE AERI INCISAM, OBSERVANTIAE ERGO, LVCAS VORSTERMANS L. M. DICAT. ∞. IↃ. CXXXI.

Plus bas, à gauche : *H. Holbenius pinxit;* à droite : *L. scalpsit.*

Hauteur : 250 millimètres. — Largeur : 170 millimètres.

Il y a quatre états de cette admirable estampe.

I. Avant toute inscription. Extrêmement rare. British Museum.

II. Dans l'inscription, le mot MARTYR est écrit avec deux R et non deux P. La dédicace porte : INL. IOANNI WAVERIO ANTVERPIENSI EQVITI / VICI SANCTORVM COSMAE ET DAMIANI TOPARCHAE. Fort rare.

III. Le mot MARTYR est devenu MAPTIP. La dédicace porte V N. IOANNI WAVERIO ANTVERPIENSI, EQVITI. La troisième ligne commence par KENASTAE VICI SANCTORVM, etc.

IV. L'état décrit. MARTYR est toujours écrit MAPTYP. La dédicace porte V. N. IOANNI VANDEN WOVWER, et le mot KENASTAE a été corrigé en QVENASTAE.

199. ***Nassau*** (Jean de), général des armées catholiques dans les Pays-Bas (1583-1638), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral 164.]

Buste, de face, dans un ovale. Front dégarni, moustache relevée, barbiche en pointe. Col bordé de dentelles, rabattu sur la cuirasse; ruban et insigne de la Toison d'or. Le fond, noir à droite, est divisé par un pilier. Les angles de la planche sont chargés de tailles horizontales. On lit sur la bordure ovale les mots : EXCELLENTISSIMVS DOMINVS. D. IOANNES, COMES NASSOVIÆ, CATTINELLIBOCI, VIANDEN, DIETZ. &C. EQVES AVREI VELLERIS, S. MA. CÆS. MARESCHALLVS. CATH. REG. IN BELGIO. EQVITVM GENERALIS. &C. Sous la planche, en une ligne : ILLVSTRISSIMÆ PRINCIPI. ERNESTINÆ DE LIGNE EIVSDEM D. COMITIS. VXORI D. D.

A gauche : *Van Dyck pinxit;* au milieu : *Cū priuileg.;* à droite : *Lucas Vorsterman exc.*

Hauteur : 244 millimètres. — Largeur : 200 millimètres.

Il y a quatre états de cette estampe.

I. (Inconnu à Wibiral). La tête n'est qu'ébauchée. La bordure et la marge sont blanches. (British Museum.)

II. Le mot ILLVSTRISSIMVS à la place du mot EXCELLENTISSIMVS. (Cabinet de Paris.)

III. L'état décrit. Le mot EXCELLENTISSIMVS commence l'inscription de l'ovale.

IV. L'adresse de Vorsterman effacée.

La peinture originale est au Musée de La Haye.

200. ***Newcastle*** (Guillaume Cavendish, premier comte, marquis et duc de) (1592-1676).

En buste, dans un ovale équarri, vu presque de face, légèrement tourné vers la gauche, le personnage a les cheveux très longs et bouclés, la moustache relevée et la barbiche de moyenne grandeur. Revêtu de la cuirasse, il porte un col plat, sous lequel passe, en sautoir, le ruban de la Jarretière avec l'insigne. L'ovale porte l'inscription suivante : INVICTISS : GVLIELM : CAVENDISH MARCH. ET COM. NOVI CASTRI, VICOM. MANSFIELD, DOM. OGLE, BAR. BOTTLE, &C., AVREÆ PERISCEL : EQVES; REG : MAGNÆ BRITAN : E PRIMIS CVBICVLAR. CONSILIAR. ET DVX GENERALIS ·:·

Dans le coin inférieur de droite : ℵ. Sous le portrait, à gauche : *Vorstermans fecit.*

Largeur : 162 millimètres. — Hauteur : 128 millimètres.

Nous ne connaissons qu'un état de cette pièce peu commune.

Norfolk (Philippe Howard, comte d'Arundel, duc de). — Voy. ARUNDEL.

201. ***Norfolk*** (Thomas Howard, troisième duc de), grand-maréchal et trésorier d'Angleterre (1473-1554), d'après HOLBEIN.

Tout à fait imberbe, Norfolk est vu de face, à mi-corps, coiffé d'un bonnet plat et revêtu de la robe fourrée d'hermine de sa charge. Sur la poitrine, le collier de la Jarretière. S'appuyant de la main droite sur la verge blanche de son office de trésorier, il tient de l'autre le bâton d'or du commandement.

Le fond est chargé de tailles. A l'angle droit supérieur on lit : Æ 66. Plus bas : OBYT 1554. Contre le bord de la planche, à droite, à la hauteur de l'épaule, la marque *V*. Sous la planche, en deux lignes : THOMAS HOWARDVS DVX ET COMES NORFOLCIÆ, COMES SVRRIÆ, DNS HOWARD. MOVBRAY. SEGRAVE. BRVSE, COMES MARESCALLVS SVM? THESAVRARIVS ET ADMIRALLVS ANGLIÆ &C.

Plus bas, à gauche : *Cum priuilegijs Reg.*; au milieu : Hans Hollbain pinxit *visitur in Ædibus Arondelianis Londini*. Enfin, plus bas encore, à droite : *Vorsterman fecit*.

Hauteur : 274 millimètres. — Largeur : 200 millimètres.

Il y a quatre états de cette superbe estampe.

I. Avant toute inscription, sauf le monogramme qui se lit à droite, à la hauteur de l'épaule.

II. Avec deux lignes de texte et les mots *Hans Hollbain pinxit* dans la marge du bas. Dans le coin supérieur, à droite : Æ 66.

III. Avec le nom du graveur, mais avant le mot *fecit*.

IV. L'état décrit.

Le British Museum possède un beau dessin en couleur par Vorsterman, exécuté pour cette estampe. Il est en sens inverse et ne porte aucune marque.

Le duc de Norfolk possède encore le tableau original de Holbein. On en voit une répétition au palais de Windsor.

202. ***Orléans*** (Gaston d'), frère du roi Louis XIII (1608-1660), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 82.]

Debout, à mi-corps, vu de face, le fils de France est revêtu de la cuirasse sur laquelle se détache, en sautoir, le ruban du Saint-Esprit avec la croix. L'épée, suspendue à un baudrier, est à droite. La main droite, seule visible, repose sur le heaume et tient le bâton de commandement entre l'index et le médius allongés. Chevelure longue et frisée, à la française, petite moustache relevée et barbiche en pointe. Grande collerette rabattue, à festons de dentelle.

Deux lignes de texte : SERENISS.— PRINCEPS GASTON. DE FRANCIA. CHRISTIANISs / REGIS FRA=TER. DVX. AVRELIANENSIS. Plus bas, à gauche : *Vosterman* (sic) *sculp.*; au milieu : *Ant. van Dyck pinxit*; à droite : *Cum priuilegio*.

Hauteur : 232 millimètres. — Largeur : 170 millimètres.

Il y a cinq états de cette planche.

I. Avant toute inscription. (Cabinet de Paris et British Museum.)

II. L'adresse de Martin vanden Enden à la droite du bas. Avant les points, à la suite des mots : *Princeps, Gaston, Francia* et *Dux*. Avant les deux traits, après la première syllabe du mot *Frater,* venant toucher l'extrémité inférieure du bâton de commandement.

III. Avec les points et les traits indiqués ci-dessus.

IV. L'adresse de Martin vanden Enden a disparu. Les initiales G. H. sont gravées immédiatement après le mot *pinxit.*

V. L'état décrit. Toute adresse effacée.

Le cuivre original de cette estampe appartient à la Chalcographie du Louvre, nº 2410.

203. ***Peiresc*** (Nicolas Fabri de), conseiller au Parlement d'Aix (1580-1637), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 89.]

L'ami de Rubens porte toute sa barbe, est debout, à mi-corps, vu de face, derrière une table sur laquelle sont posés deux livres fermés et pose la main gauche, seule visible, sur l'un des volumes. Coiffé de la calotte, il est vêtu de la toge, garnie sur la poitrine de quatre boutons. Dans le fond, un double pilier.

Deux lignes de titre : D. NICOLAVS FABRICIVS DE PEIRESE Regius in / Aquisextiensi Curia Senator etc. Plus bas, à gauche : *Ant. van Dyck pinxcit,* et au-dessous : *Vorsterman sculp.* A droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 238 millimètres. — Largeur : 157 millimètres.

Il y a six états de cette planche.

I. (Inconnu à Wibiral.) Avant toute inscription, avant beaucoup de travaux à la tête. (British Museum.)

II. Avant le nom du graveur et avec l'adresse de Martin vanden Enden, à la droite de l'estampe, avant les mots : *Cum priuilegio.*

III. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

IV. L'adresse de Martin vanden Enden effacée; avant les initiales G. H., dont il sera question ci-après. Les lignes de direction sont très visibles.

V. Les initiales G. H. au milieu du bas.

VI. Ces initiales effacées. L'état décrit.

Le cuivre appartient à la Chalcographie du Louvre, nº 2412.

204. ***Pembroke*** (Guillaume-Herbert, comte de), lord chambellan d'Angleterre, poète, né en 1580, mort en 1630.

Très grand buste dans un ovale équarri, de trois quarts vers la gauche. Le personnage porte moustaches relevées et barbe en pointe limitée au menton. Les cheveux, rejetés, laissent le front et les tempes à découvert. A l'oreille gauche, un triple anneau. La collerette à godrons lâches est bordée de dentelles. Sur le pourpoint broché se détache le ruban de la Jarretière avec l'insigne, empiétant sur l'ovale. On voit aussi sur la poitrine un anneau supporté par un cordon et un bijou en forme de grappe.

Sur la bordure ovale, au-dessus de la tête, on lit la devise : VNG IE SERVIRAY. Sous le portrait, en quatre lignes : *Le très noble & puissant seign^r^ Guillaume, comte de Pembroke, baron Herbert de Cardiff, Seign^r^ Parr, et Ross de Caudall, Marmion et St Quintin, Seneschall de la maison du Roy, Guardian de l'estanery Gouuerneur et Capt : pour sa Ma^te^ : en la ville, et Chasteau de Portesmouth, Cheualier du tres : noble ordre de la Jarretierre et du Conseil priué de Sa M^te^ de la Grande Brettaingne : etc : Humill : Vorstermã D. D.*

Plus bas, à droite : *Cum priuilegijs Reg :*

Hauteur : 420 millimètres. — Largeur : 313 millimètres.

Rare.

Perez de Vivero (Alonzo). — Voy. FUENSALDAGNA.

205. ***Piccolomini*** (Octave), général des armées autrichiennes dans les Pays-Bas (1599 1656), d'après GÉRARD SEGHERS.

Revêtu de l'armure sur laquelle est rabattu un grand col de dentelles, le guerrier est représenté à mi-corps, presque de face, légèrement tourné vers la gauche. Sa chevelure frisée encadre l'ovale d'un fort beau visage. Le sourcil est légèrement froncé. La moustache relevée se termine en pointe, ainsi que la barbiche. La main gauche est seule visible; elle tient le bâton de commandement dont l'extrémité inférieure vient toucher le bord gauche de la planche.

Sous l'estampe, en deux lignes : INVICTISSIMO COMITI OCTAVIO PICCOLOMINEO DE ARAGONA / *Cæsarei Exercitus in Belgicam Præfecto.*

Puis quatre vers, disposés en deux colonnes : *Quod non Barbarico ... viuis in eré meo.*

Encore plus bas, en une ligne, à gauche : *G. Segers pinxit;* au milieu : *Cum priuilegio Regium;* à droite : *Vorsterman sculpsit.*

Hauteur : 240 millimètres. — Largeur : 175 millimètres.

Puget de La Serre (Jean). — Voy. La Serre.

Roales (François). — Voy. Rojales.

206. ***Rockox*** (Nicolas), bourgmestre d'Anvers (1560-1640), d'après Antoine van Dyck.

Le personnage, assis dans son cabinet de travail, est tourné vers la gauche. Sa main droite repose sur une table où l'on remarque un buste de marbre de Platon, un petit buste de bronze de Sénèque et deux volumes.

Le vêtement se compose d'un large manteau fourré, d'un pourpoint et d'une culotte serrée au genou par un ruban, le tout de couleur sombre. Une fraise à godrons entoure le cou. La main gauche pendante serre un papier. Le fond, à gauche, montre une colonne avec une draperie relevée, laissant voir une partie de la ville avec une tour.

Largeur : 314 millimètres. — Hauteur : 263 millimètres.

Il y a cinq états de cette estampe.

I. C'est celui décrit. La planche ne porte aucune inscription.

II. La marge du bas est restée blanche. Dans l'angle supérieur, à droite, on lit, en trois lignes : *Ant. van Dyck pinxit, L. Vorsterman sculp. et excud., cum priuilegijs.*

III. La marge est toujours sans inscription. On lit sur la tranche des volumes les mots Plato et Seneca. La chevelure du buste de Platon est rasée à moitié Le socle porte en lettres grecques le nom de Démosthènes : ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ, suivi de deux autres lignes : *Cur ἡμιξύρητος, Semitonsus / Vide Plutarch eius Vita.*

IV. La marge du bas a été élargie au dépens de l'estampe. Le personnage n'est plus vu que jusqu'au genou. Il y a sur la table six médailles d'empereurs romains. L'armoirie de Rockox a remplacé les noms du peintre et du graveur, à l'angle supérieur droit. Dans la marge, le titre : VIR ILLVSTRIS, D. NICOLAVS ROCCOXIVS, EQVES, VRBIS ANTVERPIÆ CONSVL NONVM. Plus bas, quatorze vers de Gevartius, disposés en trois colonnes : *Dignus Apellæa similem ..... C. GEVARTIVS pos.* Ensuite une dédicace en deux lignes, à Adrien Rockox dit Heetveld. Enfin, à gauche : *Ant. van Dyck pinxit;* à droite : *Luc. Æmilius Vorstermanus sculptor, Lub. Mer. Dedicabat.*

V. Le nom de van Dyck, effacé à gauche, a été reporté à droite, sous celui du graveur : *Anton. van Dijck pinxit Annō* 1625.

207. ***Rojales*** (François), docteur en théologie de l'université de Salamanque, précepteur et chapelain du cardinal Infant Ferdinand d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas (1).

Vu à mi-corps, de face et nu-tête, le personnage porte la robe ecclésiastique sur laquelle se rabat un étroit collet blanc. Type énergique mais vulgaire.

Le nez est fort; la lèvre, ombragée d'une moustache assez forte, est épaisse. On voit au menton une barbiche fournie. La main droite, seule visible, posée à la hauteur de la ceinture, tient une lettre. Dans le fond, à gauche, près du bord de la planche, à hauteur de la tête, le monogramme *L*.

Sous le portrait, en deux lignes : EXIMIVS ET R^dus^ D^nus^ FRANCISCVS ROJALES S : T : DOCTOR; ET / Serenissi^mi^ Principis Ferdinandi Cardina : Tolet : et Belgarū Guber : Moderator. Plus bas, à droite : *Michel Haye exc.*

Hauteur : 181 millimètres. — Largeur : 145 millimètres.

Il y a cinq états de cette belle estampe.

I. Avant toute inscription, avant beaucoup de travaux; la moustache presque blanche. On ne voit pas, dans le fond, à gauche, une série de points disposés en diagonale. Peut-être unique. (Cabinet de Madrid.)

II. Avant toute inscription. La planche terminée; avec les points. Des plus rares.

III. Avec l'inscription, mais avant l'adresse de *Haye*. Rare.

IV. L'état décrit. Peu commun.

V. L'adresse de *Michel Haye* effacée, mais encore visible Au milieu du bas on lit : *I B v Tienen ex.*

Cette estampe, une des œuvres les plus distinguées de Vorsterman, semble avoir été exécutée d'après la peinture de quelque maître espagnol. L'inscription nous paraît être de la main de W. Hollar.

208. ***Saftleven*** (Corneille), peintre, de Rotterdam (1606-1681), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 90.]

Le personnage est vu presque de face, debout et à mi-corps, appuyé du bras gauche sur la tête d'un hippopotame (?). Il est légèrement tourné vers

(1) François Roales Muñoz. Il fut prédicateur de Philippe IV. Dans le registre 1990 (Établissements religieux), aux Archives générales du royaume, on lit sous la rubrique : *La Hermandad du glorieux saint Ildefonse,* « Oratoire de S. Altesse Serenissime Ferd nand de Austria » *Maestro Roales Capellan del oratorio, 1657* En 1643, les papiers de Roa'es furent brûlés par ordre de l'Inquisition.

la gauche et quelque peu penché en avant. Les cheveux, vivement éclairés, paraissent blancs. Le visage, au contraire, est fortement teinté. Moustaches et barbe légères. La collerette est flottante. Le manteau couvre le bras droit. La main pendante est en partie visible vers le bord inférieur, à gauche.

Deux lignes de titre : CORNELIVS SACHTLEVEN / HOLLANDVS PICTOR NOCTIVM PHANTASMATVM. Plus bas, à gauche : *Ant. van Dyck pinxit,* et au-dessous : *Vorsterman sculp.* A droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 236 millimètres. — Largeur : 155 millimètres.

Il y a quatre états de cette planche.

I. Avant les mots : HOLLANDUS PICTOR NOCTIUM PHANTASMATUM, avant le nom du graveur, avec l'adresse de *Martin vanden Enden* à la droite de l'estampe.

II. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

III. Les mots HOLLANDUS PICTOR, etc., ajoutés. L'adresse de Martin vanden Enden effacée. Les initiales G. H. au milieu du bas.

IV. L'état décrit.

Le cuivre original fait partie de la Chalcographie du Louvre, n° 2377.

209. ***Sainctes*** (André de), amateur des arts, à Anvers, d'après J. SIBIL.

Ce personnage, à la physionomie martiale, est debout, vu plus bas que la ceinture, de trois quarts, vers la gauche. Il porte les cheveux longs, la moustache en croc à l'espagnole et la barbiche. Col rabattu, bordé de dentelles. Le bras droit est pendant, le bras gauche enveloppé dans le manteau. On voit, au bas de la gauche, la garde d'une rapière.

Inscription en trois lignes : *Celeberrimo ornatissimoq. viro D. D. Andree De Sainctes / Antuerpiano. Liberalium Artium Mæcenati hanc ipsius / effigiem D. D. C. Lucas Vorstermans sculptor. J. Sibil pinxit.*

Hauteur : 234 millimètres. — Largeur : 154 millimètres.

Estampe extrêmement rare, peut-être gravée par Vorsterman le Jeune. (Albertina.)

210. ***Saumaise*** (Claude de), critique, philosophe, archéologue (1588-1658), d'après P. DUBORDIEU : 1641 (1).

En buste, de trois quarts, à droite, vêtu de la robe doctorale. Les cheveux, rabattus sur le front, couvrent entièrement les oreilles et retom-

(1) Erronément attribué par le *Manuel* de Le Blanc à Vorsterman le Jeune.

bent sur le col plat. Moustaches relevées, barbiche en pointe. Sur le vêtement de dessous, dont neuf boutons sont visibles, se détache un ruban supportant une médaille. Sous le portrait, en une ligne : CLAVDIVS DE SALMASIA. Ensuite une épigraphe latine de Barlæus, huit vers disposés en deux colonnes : GALLIA *quo nuper .... circulus orbis erit* (1). Au milieu : CIↃ IↃC XLI. Plus bas, à gauche : *Dubordieu pinxit. Lucas Vorstermans sculpsit.*

Hauteur : 266 millimètres. — Largeur : 203 millimètres.

211. ***Schut*** (Corneille), le peintre anversois (1597-1655), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 91.]

De profil, à droite, à mi-corps, le personnage s'accoude du bras gauche sur la base d'une colonne dont le fût s'élève à la droite de l'estampe. Portant les cheveux longs, la moustache relevée et la barbiche, le peintre est vêtu d'un pourpoint sur lequel se rabat une collerette bordée de dentelles. Un manteau clair, doublé de satin, dissimule entièrement le bras droit. La main gauche, étendue, tient le bord du manteau.

Deux lignes de titre : CORNELIVS SCHVT PICTOR HVMANARVM FIGVRARVM MAIORVM ANTVERPIÆ.

Plus bas, à gauche : *Ant. van Dyck pinxit,* et au-dessous : *Vosterman* (sic). A droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 239 millimètres. — Largeur : 160 millimètres.

Il y a cinq états de cette planche :

I. Une ligne de titre : CORNELIVS SCHVT; avant le nom du graveur, mais avec l'adresse de *Martin vanden Enden.*

II. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

III. La seconde ligne du titre ajoutée. Sans adresse d'éditeur. Quelques traits horizontaux sont visibles sous le mot FIGVRARVM.

IV. Les initiales G. H. au milieu du bas.

V. L'état décrit.

Le cuivre original appartient à la Chalcographie du Louvre, nº 2359.

(1) L'épigraphe dont il s'agit se répète sur un second portrait de Saumaise, gravé en la même année 1641, d'après N. van Negre, par Jonas Suyderhoef (Wussin, nº 74).

212. ***Sforza*** (Jacques : Giacomuzzo Attendolo), célèbre condottiere (1369-1424), dessiné par RUBENS d'après une médaille du temps. Estampe sans le nom du graveur.

[Basan, 70; Voorhelm Schneevoogt, 275; R., 1058.]

Profil à droite dans un double filet circulaire. Le personnage est coiffé d'un bonnet à quatre étages. Au menton, on voit quelques poils de barbe. Le cou est nu. Une cotte de mailles dépasse le pourpoint, dont l'étoffe a des ondulations prononcées. Le fond, à gauche, est entièrement blanc.

A droite, quelques larges tailles horizontales. Sous le portrait, en une ligne, MVTIVS ATTENDVLVS COGNOMENTO SFORTIA. Au bas, à gauche : *Pet. Paul Rubens pinxit.*

Le cuivre de ce portrait est octogone.

Hauteur : 150 millimètres. — Largeur : 140 millimètres.

Cette estampe, toujours anonyme, est généralement tenue pour une œuvre de Vorsterman. Elle appartient à la série de travaux où figurent le pape Léon X (n° **176**), Cosme et Laurent de Médicis (n^os^ **193** et **194**).

213. ***Silvia,*** d'après NICOLAS VANDER HORST (1).

Portrait en buste d'une jeune et très jolie personne, sans doute la jeune comtesse d'Arschot (2) représentée en bergère, la houlette sur l'épaule droite, dans un médaillon couronné par Diane, que l'on voit à gauche, suivie de ses nymphes, tandis qu'à droite apparaissent quatre bergers.

(1) Ce portrait a été gravé pour figurer en tête des *Plaintes d'Acante* du sieur de Tristan, dont le frontispice se trouve décrit sous le n° 115. Nous tenons ce renseignement de l'obligeance de M. Bernardin, professeur au lycée Charlemagne, à Paris.

(2) Un des plus rares de l'œuvre de Vorsterman, ce portrait a paru sous le nom de *Gabrielle d'Estrées,* à la vente van Stockum, à La Haye, des 30-31 janvier 1890, ensuite sous le nom de l'*Astrée* d'Urphé, à la vente Gutekunst, à Stuttgart, du 15 mars 1892. La seconde désignation suivait une note de Mariette, inscrite au revers de l'estampe avec la date 1687. Mais il résulte, d'autre part, d'une note manuscrite annexée à un exemplaire du *Roman de la Cour de Bruxelles* de La Serre, appartenant à la Bibliothèque royale, que Silvie était la jeune comtesse d'Arschot. Nous faisons nôtre cette désignation. « La vertueuse Silvie », dit La Serre, « est un nouveau ornement de cette cour. Sa mine pleine d'appas et de charmes donne tousiours autant de respect que d'amour; comme si la nature avoit pris plaisir de la rendre sçavante et cognoistre le pouvoir de ses attraits, pour en déffendre la passion à tous les cœurs profanes. » Chose digne de remarque, la comtesse d'Arschot aînée a été parfois désignée comme l'héroïne de *l'Astrée.*

Au-dessus du portrait flotte une banderole où se lisent les mots : CASTÆ. LAVS. SILVIA SILVE. Autour du médaillon : VIRTVTVM. ET. COPVLA. FORMÆ. Au-dessous, dans un cartouche orné d'attributs pastoraux et cynégétiques, ces quatre vers :

Ce bel obiet lance une flame
Qui ne doit brusler que les dieux,
Car les vertus sont dans son Ame
Comme l'Amour est dans ses yeux.

Dans le coin inférieur de gauche, le monogramme M; dans celui de droite L.

Hauteur : 183 millimètres. — Largeur : 147 millimètres.

214. ***Spinola*** (Ambroise), duc de San Severino, général des armées espagnoles dans les Pays-Bas (1569-1630), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 92.]

Le guerrier, vu à mi-corps, de face, légèrement vers la gauche, porte l'armure avec la large fraise tuyautée, et l'insigne de la Toison d'or. La main gauche tient le bâton de commandement; la droite est posée sur la crête du casque empanaché que l'on voit sur une table, à la gauche de l'estampe. Au fond, un rideau.

Titre en trois lignes :

ILLVSTRISSMVS PRINCEPS AMBRO-SIVS. SPINOLA. MARCHIO SESTI. / ET. VENAFRI. DVX. SANSEVERIN. EQ. AVR. VELLER. ARMOR. ET EXERCIT. / CATHE MAITIS IN BELG. PRÆFECT. ET GVBERNAT. GNALIS

Plus bas, à gauche : *Lorsterman sculp.*; au milieu : *Ant. van Dyck pinxit;* à droite : *Martin vanden Enden excudit. cum priuilegio.*

Hauteur : 257 millimètres — Largeur : 173 millimètres.

Il y a trois états de cette planche :

I. Celui décrit. Avec l'adresse de Martin vanden Enden.

II. L'adresse de vanden Enden effacée; les initiales G. H. au milieu du bas.

III. Toute adresse effacée.

M. Drugulin cite un état intermédiaire entre le premier et le deuxième, reconnaissable à deux petits traits qui vont du T de *pinxit* au C de PRÆFECT., et de celui ci au V d'AVR. Nous avons sous les yeux un exemplaire de cet état appartenant au Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale de Bruxelles. A notre avis, c'est tout simplement le dernier tirage.

Le cuivre original appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2418.

Le Cabinet des estampes du Musée britannique possède un dessin, à la plume, de la tête seule de ce portrait. Il porte le monogramme de Vorsterman et le millésime 1620, lequel paraît sujet à caution.

215. ***Stevens*** (Pierre), maître des pauvres et grand amateur des arts, à Anvers (1593-1658), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 93.]

Debout, à mi-corps, de trois quarts vers la droite, le personnage tient la main droite appuyée sur la hanche. Il est vigoureusement éclairé par la gauche. Les cheveux, rares sur le sommet de la tête, sont longs sur le côté. Moustache en accroche-cœur, barbiche en pointe. Le vêtement se compose d'une fraise souple bordée de dentelles, d'un pourpoint dont trois boutons sont visibles et d'un manteau rejeté sur l'épaule droite. Au petit doigt de la main droite, une bague à chaton carré.

Trois lignes de titre : PETRVS STEVENS / S. P. Q. ANTVERP. AB. ELEEMOSYNIS. / AMATOR PICTORIÆ ARTIS. A gauche : *Ant. van Dyck pinxcit* (sic), et plus bas : *Vorsterman sculp.* A droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 235 millimètres. — Largeur : 155 millimètres.

Il y a sept états de cette planche.

I. A l'eau-forte pure; simple épreuve d'essai. Si les connaisseurs n'admettent point cette épreuve pour un travail de van Dyck, ils hésitent également à l'attribuer à Vorsterman seul. Mentionnée par Carpenter dans sa liste des eaux-fortes de van Dyck, elle peut être envisagée comme unique.

II. La planche terminée au burin; avant toute inscription.

Inconnu à Wibiral. (British Museum.)

III. Une ligne de titre : PETRVS STEVENS. Il semble qu'on ait écrit d'abord PEETRVS, car la trace d'une reprise est apparente sous le prénom. A gauche : *Ant. van Dyck pinxcit* (sic), et plus bas : *Vorsterman sculp.* A droite : *Martin vanden Enden excudit cum priuilegio.*

IV. La seconde ligne du titre ajoutée. Toujours avec l'adresse de Martin vanden Enden. (Inconnu à Wibiral.)

V. L'état décrit. Trois lignes de titre. L'adresse de vanden Enden effacée.

VI. Les initiales G. H. au milieu du bas.

VII. Ces initiales effacées, non sans laisser de trace.

Le cuivre original appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2365

Sylvius (François). — Voy. DU BOIS.

216. ***Teeling*** (Ewald), bourgmestre de Zierickzee, de 1598 à 1602, ensuite trésorier général de Zélande; mort en 1629.

Ce portrait qui, par la disposition générale, offre une grande analogie avec celui de Huyssen van Cattendijcke, décrit sous le nº 170, se présente, comme lui, dans un cadre du genre « cuir », inséré dans une bordure de pierre. Les armoiries du personnage, d'*argent* à *trois merlettes*, se voient au haut de la planche. Teeling est debout près d'une table où repose un volume ouvert qu'il feuillette de la main droite. Il pose la main gauche sur sa poitrine. Les cheveux sont ras; la barbe, longue et carrée, cache en partie la fraise. Les moustaches sont très longues et frisées. Pourpoint noir avec une chaîne et un médaillon, pendant plus bas que la ceinture, manteau doublé de fourrure.

Autour du portrait : EVALDVS TEELLINGIVS D I. ET ORDINVM ZELANDIÆ TRIBVNVS ÆRARY GENERALIS. ANNO ÆTAT. 50.

Sous le portrait, dans un cartouche, quatre vers commençant par : *Een vrient des Vaderlants, Bewaerder der Thresooren* ...., finissant par : .... *en iammer'yken claeht*. Sur la moulure du cadre, à gauche, tout au bas et en très petits caractères, le monogramme *V. sc.*

Hauteur : 173 millimètres. — Largeur : 116 millimètres.

Il y a deux états de cette planche.

I. Avant toute inscription. Le cartouche est blanc; on ne voit que le monogramme sur la moulure. Extrêmement rare.

II. L'état décrit. Peu commun.

Pierre de Jode a gravé comme pendant à cette pièce le portrait de Guillaume Teeling, ministre de l'Évangile, à Middelbourg. Il est daté de 1621.

217. ***Tilly*** (Jean de T'Serclaes, comte de), général des armées impériales (1559-1632), d'après N. VANDER HORST.

Buste dans un ovale orné de figures allégoriques Le guerrier, revêtu de l'armure et portant au cou une fraise à grands godrons, est de trois quarts, vers la gauche. Cheveux blancs, taillés en brosse, moustache et barbiche.

A la partie supérieure de l'encadrement, deux génies porteurs de trompettes vident une corbeille de palmes et de couronnes. A droite et à gauche, figures de femmes captives. Celle de gauche représente la Discorde. On lit dans l'ovale : JEAN CONTE DE TILLY GENERAL DES ARMEES DE SA MAIESTE IMPERIALE. Sous le portrait, dans un cartouche, six vers

commençant par : *Allexandre, Cesar, Scipion et Pompée,* et finissant par : *tous quatre ensemble.*

Sous le cartouche, à gauche : *N. vander Horst In.;* à droite : *Lucas Vorsterman scul.*

Hauteur : 160 millimètres. — Largeur : 101 millimètres.

COPIE, plutôt répétition, dans le sens de l'original, par un anonyme, sans doute Corneille Galle. Nous n'avons rencontré de cette pièce qu'une épreuve sans inscription. Au-dessus du guerrier, deux génies tiennent une couronne de laurier. Au bas de la pièce, deux autres génies portent : celui de droite, le heaume; celui de gauche, l'épée et l'écu d'armes de Tilly.

Hauteur : 158 millimètres. — Largeur : 120 millimètres.

COPIE EN CONTRE-PARTIE, sans figures accessoires, dans la collection d'Odieuvre. Elle porte, à gauche : *P. L. pinx.;* à droite : *L. S.* (pirinx) *sculp.* Sous le portrait, les mots : JEAN TZERCLAËS, CTE DE TILLI, etc.

218. ***Tilly*** (Jean Werner de T'Serclaes, comte de), baron d'Hesewyck et de Marbais, capitaine de cavalerie au service de l'empereur, neveu du précédent, mort en 1669.

Portrait très finement gravé, dans lequel le personnage, de trois quarts vers la droite, se présente en buste, dans un ovale formé de deux arcs interrompus à droite et à gauche par trois perles. Les côtés de la planche sont décorés de seize écus d'armes. A gauche : Tilly, Bossimel, Dave, Burabasse, Schirstet, Wolff, Gersdorf et Kracht; à droite : Ostfrise, Ritberghe, Empin, Autriche, Lalaing, Luxembourg, Renenbourg et Culenbourg. Au-dessus du portrait, un trophée de deux étendards aux armes de Tilly, une tête de Turc, un arc et une arquebuse.

Sous le portrait, un cartouche avec six vers de La Serre : *Ne vantez plus Hercule, oubliez sa mémoire .... Mais ce généreux conte* (sic) *a dompté tous les vices.*

Le personnage porte les cheveux très longs, la moustache en croc et la barbe en pointe d'une longueur inusitée. La collerette retombe sur la cuirasse où, partant de l'épaule gauche, apparait l'écharpe du commandement. Dans l'angle formé par la partie inférieure de l'encadrement, on lit en très petits caractères : *Lucas Vorsterman sculp.*

Hauteur : 161 millimètres. — Largeur : 102 millimètres.

Ce portrait figure en tête du *Tombeau des Délices du monde,* de Jean de La Serre. Bruxelles, François Vivien, 1630, in-8°.

219. ***Le Titien et sa fille Lavinia,*** eau-forte d'ANTOINE VAN DYCK, d'après un tableau disparu du TITIEN. Vorsterman n'est intervenu dans cette estampe qu'à partir du 3e état (1).

[Wibiral, B]

Figures à mi corps. Le Titien, très vieux, de profil, à la gauche de l'estampe, est coiffé d'un bonnet et vêtu d'une robe fourrée. Il pose la main droite sur le giron d'une belle jeune femme, plus grande que lui de beaucoup, et qui occupe presque toute la droite de l'estampe. La dame, vue presque de face, s'appuie du bras gauche sur une cassette dont l'intérieur laisse voir un crâne.

Sous l'estampe, en deux colonnes, quatre vers en italien : *Ecco il belveder! ..... Demonstra l'arte del magno Titiano.* Plus bas, en deux lignes, une dédicace, également en italien, de van Dyck à Lucas van Uffel. Enfin, plus bas encore, à gauche : *Titian Inuentor.* Vers le milieu : *Cum Priuilego* (sic) *Regis.* Vers la droite : *A. Bonenfant excu.*

Hauteur : 302 millimètres. — Largeur : 216 millimètres.

Il y a cinq états de cette estampe.

I. Eau-forte pure. Une partie de la gauche et le cou de la femme sont en blanc. Le Musée britannique est seul à posséder cet état.

II. La planche plus avancée, mais le crâne est toujours à l'état d'eau-forte.

III. La planche terminée; les vers et la dédicace à van Uffel. Sans nom d'auteur ni d'éditeur.

IV. L'état décrit, avec l'adresse de Bonenfant.

V. Toute adresse effacée.

Il existe de cette estampe une copie par A. Pauli, dans un format réduit.

220. ***Triest*** (Antoine), évêque de Gand (1576-1657), d'après ABRAHAM DE VRIES.

Assis dans un fauteuil, vu jusqu'aux genoux et tourné vers la gauche, le prélat, coiffé de la calotte, porte le camail et le rochet. Un col uni et

(1) La peinture originale appartenait à Lucas van Uffel, d'Anvers, possesseur d'une belle galerie et dont van Dyck nous a laissé le portrait. Waagen cite une copie en Angleterre. Une autre figura à l'exposition de Madrid, en 1892. Lavinia avait épousé, en 1553, Cornelio Sarcinelli de Serravalle. Voy. Crowe et Cavalcaselle : *Titian his Life and Times.* London, 1877, t. II, p. 138.

relevé encadre le bas de son visage. De la main droite il tient le cordon de la croix pectorale. La main gauche repose sur le bras du fauteuil.

Sous ce portrait, en deux lignes : *Perill^ris Et Reu^mus : Dnus.* D. ANTONIVS TRIEST *Episcopus Gandauensis, Toparcha Dominy S^ti Bauonis. Comes Euerghemiensis &c. Regiæ Ma : a Consilio status &c.*

Plus bas, à gauche : *A. de Vries pinxit;* à droite : *Vorsterman sculp.*

Hauteur : 245 millimètres. — Largeur : 180 millimètres

221. ***Uden*** (Lucas van), paysagiste anversois (1595-1672), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 94.]

A mi corps, de profil, à droite, la main gauche en avant du buste, présentant une feuille de papier avec l'esquisse d'un paysage, la main droite derrière le dos. Cheveux longs, petite moustache et barbiche, collerette plate bordée de dentelles.

Deux lignes de texte : LVCAS VAN VDEN / PICTOR RVRALIVM PROSPECTVVM ANTVERPIÆ. Plus bas, à gauche : *Ant. van Dyck pinxit,* et au-dessous : *Vorsterman sculp.;* à droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 255 millimètres. — Largeur : 160 millimètres.

Il y a quatre états de cette estampe.

I. Une ligne de titre. A gauche, le nom de van Dyck; à droite, celui de Martin vanden Enden.

II. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

III. Le titre complété. L'adresse de vanden Enden effacée. Les initiales G. H., au milieu du bas.

IV. L'état décrit; toute adresse effacée.

Le cuivre original appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2366

222. ***Urbain VIII,*** pape : 1624.

Simple buste, presque de face. Le pontife, légèrement tourné à droite, est coiffé de la calotte. Il porte le camail bordé d'hermine. La barbe pleine, coupée carrément. Le regard est fixé sur le spectateur. Le fond est entièrement chargé de tailles.

Sous le portrait, en trois lignes : VRBANVS VIII. PONT. OPTIMVS

MAXIMVS *creatus die 6. Augusti A° a nato Christo 1623. Ætat. suæ 56. | cum priuileg. Regis. Lucas Vorstermã sculpsit et excudit* 1624.

Hauteur : 119 millimètres. — Largeur : 82 millimètres.

Peu commun.

Vecellio (Titien). — Voy. TITIEN.

223. ***Veen*** (Gertrude van), artiste et poète (1602-1643), d'après elle même (1).

La jeune et jolie fille d'Otto Venius est vue à mi corps, de face, légèrement tournée vers la droite, dans un entourage ovale équarri, dont les angles inférieurs sont occupés par les attributs des arts et des lettres, cultivés par elle avec un égal succès. Les cheveux, frisés sur le front, encadrent gracieusement le visage; ils couvrent l'oreille mais dégagent des pendants de pierreries. Le chignon est également orné d'un cordon de pierreries. Au cou, une double rangée de perles; sur le corsage, un joyau en forme de croix et une massive chaîne d'or. Au poignet de la main droite, seule visible et ornée de deux bagues, on voit un bracelet. La collerette relevée est ornée de dentelles ainsi que la guimpe et les manchettes. Manches bouffantes à crevés de satin. On voit, au-dessus de l'épaule droite, le dossier d'un siège terminé par un ornement en pointe.

Sur l'ovale de l'encadrement : GERTRVDIS VENIVS OCTAVI VENI FILIAM. Æt. 22. Sur la tablette du socle, quatre vers latins commençant par : *Dives opum Juno,* et finissant par : VENVS. A gauche, sous la palette : *L. Vorsterman;* à droite, sous les livres : *P. se ipsa.*

Hauteur : 315 millimètres. — Largeur : 210 millimètres.

Il y a trois états de cette planche.

I. Avant toute inscription.

II. Avec les mots GERTRVDIS VENIVS, etc., dans l'encadrement, avec le nom du graveur, mais avant les vers latins sur le socle.

III. L'état décrit.

224. ***Vos*** (Corneille de), peintre anversois (1585-1651), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 95.]

Le grand portraitiste, émule de van Dyck, est vu plus qu'à mi corps, debout, le corps de face, la tête de trois quarts vers la droite, le regard

(1) Gertrude van Veen, née à Anvers, épousa un négociant, Louis Malo.

fixé sur le spectateur. La chevelure laisse à découvert l'oreille. Moustache longue et barbiche fournie. Col plat, rabattu sur le pourpoint, dont douze boutons sont visibles. Le manteau descend de l'épaule droite, couvre le bras et entoure la ceinture où le retient la main droite. La main gauche fait un geste en avant.

Deux lignes de titre :

CORNELIVS DE VOS / PICTOR ICONVM ANTVERPIÆ. A gauche : *Ant. van Dyck pinxit,* et plus bas : *Vosterman* (sic) *sculp.* A droite : *Cum priuilegio.*

Hauteur : 249 millimètres. — Largeur : 160 millimètres.

Il y a cinq états de cette planche.

I. Une ligne de titre; les noms de van Dyck et de Martin vanden Enden.

II. Le nom du graveur ajouté sous celui du peintre.

III. Le titre complété; l'adresse de Martin vanden Enden a disparu.

IV. Les initiales G. H. au milieu du bas.

V. L'état décrit. Toute adresse d'éditeur effacée.

La tête de ce portrait a été supérieurement copiée dans le sens de l'original et de la même grandeur, par M. Polanzani.

Le cuivre original appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2369.

225. ***Wolfgang Guillaume,*** de Bavière, comte palatin de Neubourg, (1578-1653), d'après ANTOINE VAN DYCK.

[Wibiral, 118.]

En buste, en armure complète, avec la collerette à l'espagnole et la Toison d'or, le personnage se présente de trois quarts vers la droite. Il s'appuie de la main gauche sur le bâton de commandement. Le bras droit n'est que partiellement visible. Au fond, une draperie. Trois lignes de titre : SERENISSIMVS PRINCEPS WOLFGANGVS WILHELMVS, D. G. COMES PALATINVS RHENI, / DVX BAVARIÆ, IVLIACI, CLIVIÆ, ET MONTIVM : COMES VELDENTII, SPONHEMII, / MARCHIÆ RAVENSBVRGI ET MOERSII, DOMINVS IN RAVENSTEIN. ETC.

Plus bas, à gauche : *D. A. van Dyck Eques Pinxit;* au milieu : *Cū priuileg.;* à droite : *Vorsterman sculp.*

Hauteur : 250 millimètres. — Largeur : 170 millimètres.

Il y a quatre états de cette planche.

I. Avant toute inscription. Il n'y a de gravé que la tête avec la partie du fond qui l'environne et une partie de l'armure. Le bras et la main ne

sont qu'indiqués. Dans l'épreuve du Cabinet de Paris, cette main est tracée au crayon.

II. L'état décrit. Avant les initales G. H., au milieu du bas.

III. Avec ces initiales.

IV. Les initiales enlevées en même temps que quelques égratignures qui les environnaient.

Le cuivre original appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 2380.

SUPPLÉMENT

A. — ESTAMPES DOUTEUSES, REVÊTUES DE LA SIGNATURE OU DU MONOGRAMME DE VORSTERMAN.

1. ***La Vierge, l'enfant Jésus et le petit saint Jean.***
P. Rubens pinxit. Vosterman fecit.

[Bas., 39; Schneev., 88 *bis*.]

Encadrement ovale. Trois figures entières dans un paysage. La madone, ayant pour siège un tertre, est vue de face, un peu inclinée vers la droite où est l'enfant Jésus, aux pieds duquel est couché le petit saint Jean, vu presque de dos. Il pousse vers le divin enfant l'agneau symbolique. La tête de la Vierge est environnée d'une gloire de chérubins. Sous l'ovale, à gauche : *P. Rubens Pinxit;* à droite : *Vosterman fecit.*

Ovale. Hauteur : 110 millimètres. — Largeur : 82 millimètres.
Planche. Hauteur : 124 millimètres. — Largeur : 84 millimètres.

Jolie petite pièce gravée dans la manière de C. Schut, à qui semble également appartenir la composition. Très rare morceau.

2. ***Les Apôtres,*** douze pièces d'après un Maître de l'école de Rubens. (Albertina, à Vienne.)

Figures à mi-corps, sur fonds blancs. Médaillons de forme ovale. Sur chaque pièce, en latin, le nom du saint représenté. Les apôtres produisent l'instrument de leur martyre. Dans l'angle inférieur, à droite, on lit : *Vorstermans*. Cette inscription manque sous la figure de saint Thomas. Pour saint Jacques, elle est remplacée par le monogramme *V* qu'on lit à droite, dans le fond.

Hauteur de l'ovale, de 80 à 87 millimètres. — Largeur, de 59 à 65 millimètres.

Cette suite, extrêmement rare, paraît trop médiocre pour pouvoir être de Vorsterman le Vieux.

3. ***Sainte Barbe,*** d'après P. P. RUBENS.

[Bas., 7; Schneev., 21; R., 394.]

Figure entière. La sainte, vue de trois quarts vers la gauche, a les cheveux flottants. Elle tient de la main droite, ramenée à la hauteur de la ceinture, la palme des martyrs. La main gauche est pendante. Robe de satin à plis très amples, ornée d'une large bordure de broderie. Sur le fond noir se détache, à gauche, une tour, dont le sommet gagne le bord supérieur de la planche.

Sous l'estampe : S. BARBARA.

Tout au bas, à gauche : *P. P. Rubens inu;* à droite : *Vorsterman exc. Cum priuil.*

Hauteur : 323 millimètres. — Largeur : 225 millimètres.

Cette pièce, la plus médiocre de celles où figure le nom de Vorsterman, qu'au surplus il ne signe qu'en qualité d'éditeur, peut être l'œuvre de son fils.

4. ***Un satyre pressant une grappe de raisins dans un vase,*** d'après P. P. RUBENS.

[Basan, 63; Schneevoogt, 117; R., 610.]

Figure entière. A la droite de l'estampe, un satyre, légèrement tourné vers la gauche, élève des deux mains une grappe dont il s'apprête à exprimer le jus dans un vase posé à terre et presque dissimulé par le corps d'un tigre, couché à l'avant-plan de la gauche. De ce même côté, près d'un arbre, un autre tigre se dresse pour saisir la grappe.

Au bas de la droite, au-dessus du trait carré, on lit : *P. P. Rubens inue.* Tout au bas de la marge restée blanche, à gauche : *Vorsterman sculp.;* à droite : *Franc. vanden Wyngaerde ex.*

Hauteur : 325 millimètres. — Largeur : 210 millimètres.

Il y a deux états de cette pièce.

I. Avant le nom de Vorsterman et l'adresse de Wyngaerden.

II. L'état décrit.

Bien que traitée avec adresse et liberté, cette estampe paraît être de Vorsterman le Jeune. Le British Museum possède, dans son œuvre de Rubens, un dessin attribué à tort à ce maître. Peut-être est-il de l'auteur de l'estampe.

5. ***Le Satyre et le passant,*** d'après JACQUES JORDAENS.

Composition de six personnages. Un coq est perché sur le dossier du fauteuil occupé par une vieille femme. Son ombre se projette vigoureusement sur le mur, au fond de la pièce.

Près d'une table, le satyre, debout à la gauche de l'estampe, regarde le spectateur et semble appuyer son discours d'un geste fait de la main gauche. De la main droite il retient le siège qu'il vient de quitter. Un chien, qu'on voit, de face, sépare le satyre du campagnard assis à la droite, vu de profil, et soufflant dans sa cuiller. La maîtresse du logis occupe le milieu de la composition. Un enfant s'appuie du bras sur son épaule et, immédiatement derrière ce groupe, dans une niche d'osier, la vieille mentionnée plus haut Enfin, tout à la droite, se détachant sur le vitrage d'une fenêtre, une jeune campagnarde coiffée d'un chapeau.

On lit, au bas de la gauche, dans la planche même : *I. Iordaens pinxit.* Au milieu : *Cum priuilegijs Reg.* Enfin, à l'extrême droite : *Vorsterman scul.* Le monogramme du maître se voit aussi dans le coin supérieur de droite, au-dessus de la fenêtre. Dans la marge du bas, en deux colonnes, six vers commençant par : *Iste frigus & Ardorem,* et finissant par : *Et quem Deus deseret.*

Hauteur : 413 millimètres. — Largeur : 400 millimètres.

Il y a trois états de cette planche.

I. L'état décrit.

II. Avec l'adresse de Bloteling (selon Nagler).

III. Avec l'indication n° 11 dans la marge, à la droite du bas.

La peinture reproduite est au Musée de Pesth. Le cuivre appartient à la Chalcographie du Louvre, n° 686

Avec d'autres auteurs, nous inclinons à attribuer l'estampe à Vorsterman le Jeune, sans méconnaître que, dans les beaux états, elle figurerait très honorablement dans l'œuvre de son père.

6-7. ***Catafalque du roi Philippe IV, érigé à Notre-Dame, à Anvers, pour le service funèbre de ce prince*** (le 18 décembre 1665), d'après le dessin d'ERASME QUELLIN.

Vu une première fois de face, le cénotaphe est ensuite représenté latéralement : CENOTAPHII FACIES ANTERIOR — FACIES LATERALIS CENOTAPHII. Les deux pièces sont signées, au bas de la droite : *Lucas Vorsterman fecit aqua-forti;* au bas de la gauche : *Eras. Quellinus inventor.*

A la partie supérieure de l'élévation latérale on lit, à gauche, en treize

lignes : CENOTAPHIVM — PHILIPPO QVARTO — HISPANIARVM INDIARVMQVE — REGI CATHOLICO — BELGARVM PRINCIPI — IN SOLENNIBVS EIVSDEM — EXEQVIIS — A — S. P. Q. ANTVERP. — IN ÆDE CATHEDRALI — ERECTVM — XVIII DECEM — M. DC. LXV.

Les deux pièces mesurent : n° 6. Hauteur : 550 millim. — Largeur : 330 millim.
N° 7. Hauteur : 552 millimètres. — Largeur : 490 millimètres.

Ces estampes sont l'œuvre de Vorsterman le Jeune. On les trouve dans *Oratio funebris in exequiis Philippi IV*, etc., *à Judoco Houbraken. Antv. ex officina Plantiniana*, 1666. In-folio.

8. ***Armoiries d'Étienne van Weyls,*** chevalier du Christ.

Cette estampe, sur fond blanc, représente une armoirie ayant pour supports deux sauvages, homme et femme, *coupée au 1 de sinople, à deux cerfs grimpants affrontés, au 2 d'or, à trois cœurs enflammés de gueules*. Couronne de chevalier. Cimier : un cerf naissant. Au bas de la gauche, le monogramme **E**.

Hauteur : 110 millimètres. — Largeur : 98 millimètres.

Cette pièce est de Vorsterman le Jeune On la trouve à la page 575 de la *Jurisprudentia Heroica* (de J.-B. Christyn). Bruxellis Balth. Vivien 1668, in-fol.

B. — ESTAMPES ANONYMES DONT LE PROCÉDÉ OFFRE DE L'ANALOGIE AVEC CELUI DE VORSTERMAN.

9. ***Enée sauvant son père.*** Estampe anonyme, gravée dans la manière de GEORGES GHISI.

Le héros troyen, entièrement nu, se dirige vers la droite, portant sur ses épaules son père, dont il serre de la main gauche le poignet droit. La tête d'Enée, comme celle d'Anchise, en partie cachée, est vue de profil. Un peu en avant, et à la gauche du groupe principal, vers lequel il se retourne, Ascagne porte des deux mains un coffret. Au fond, l'incendie de Troie. Au bas de l'estampe, en deux lignes : HAEC EST ILIACOS PIETAS SPECTATA PER IGNES / CVM VERITA EST PATRIOS LAEDERE FLAMA DEOS.

Hauteur : 232 millimètres. — Largeur : 167 millimètres.

Cette estampe paraît être des commencements de Vorsterman.

(Collection Rogghé, à Gand.)

10. Portrait de ***Maximilien de La Haize, Hesius,*** aussi ***Hæsius,*** calligraphe, à Mons, en Hainaut. ÆTAT. 45 : 1638.

Vu de face, en buste, légèrement à gauche, dans un ovale entouré de traits de plume. On lit, à la partie supérieure : *IN PLVMA PALMA,* et sous le portrait : Maximilianus Hesius. L'homme représenté porte les cheveux longs, la moustache relevée et la barbiche en pointe. Col, plat coupé carrément sur le devant, à l'espagnole, rabattu sur un manteau qui couvre les épaules. Pourpoint uni et ajusté, pourvu d'une rangée de dix boutons. Fond de tailles horizontales A la partie supérieure, un écu vide et les mots : ÆTAT. XLV. AN □ NO M. DC. XXXVIII.

Trait carré. Hauteur : 220 millimètres. — Largeur : 178 millimètres.
Ovale. Hauteur : 94 millimètres. — Largeur : 71 millimètres.

Ce portrait, gravé d'une pointe très fine et dans la première manière de Vorsterman, figure en tête du recueil, fort rare, de modèles de calligraphie : *Diverses sortes de Traicts de plume et d'escriture des Inventions de Maximilien de La Hajze, Escriuain & maistre de la plume d'or, à Mons, en Haynaut.* (Collection de M. le conseiller Jules De Le Court, à Bruxelles.

11. ***Lalaing*** (Jacques de), dit le bon chevalier : 1421-1453.

Petit portrait en buste, d'un chevalier de la Toison d'or, vu de face, légèrement tourné vers la droite, d'où vient la lumière. Toque ornée d'un médaillon et pourvue d'aiguillettes. Cheveux plats rabattus sur les oreilles et le front. Figure absolument rase; col dégarni; vêtement à fleurages, bordé de fourrure, fond sombre.

Hauteur : 58 millimètres. — Largeur : 55 millimètres.

Excellente petite pièce attribuée parfois à W. Hollar. Au Cabinet de Paris, elle figure dans l'œuvre de ce maître. M Ambroise Firmin-Didot, dans ses *Graveurs de portraits en France* (1875-1877), la range parmi les anonymes (nº 14). On la trouve en tête du livre de Jean d'Ennetières : *Le Chevalier sans reproche,* Tournay, 1633. L'attribution à Vorsterman n'est infirmée ni par le lieu, ni par la date de la publication du livre.

12. ***Académie d'homme,*** estampe anonyme.

Un homme, vu de dos, assis, ayant pour appui une éminence qui cache entièrement la jambe gauche, semble, du bras gauche, s'accrocher à une branche qu'on voit en partie.

Une large draperie, bordée d'une frange, est étendue sur le monticule. A gauche, à l'avant-plan, deux chiens de chasse couchés près d'un carquois et d'un javelot. Au fond un rocher avec cascade.

Largeur : 381 millimètres. — Hauteur : 254 millimètres.

Cette planche, fort rare, et d'une exécution remarquable, est classée dans l'œuvre de Vorsterman au Cabinet impérial de Vienne.

C. — ESTAMPES FAUSSEMENT ATTRIBUÉES A VORSTERMAN.

a. ***Le Massacre des Innocents,*** d'après J. Robusti (le Tintoret).

[Le Blanc, *Manuel*, n° 192 ; Voorhelm Schneev., *Œuvre de Rubens*, p. 25, n° 113.]

Rubens et Vorsterman sont également étrangers à cette création. La planche n'est autre que celle bien connue d'Égide Sadeler, falsifiée par un spéculateur anversois.

b. ***Saint François d'Assise recevant les stigmates,*** d'après P.-P. Rubens. Eau-forte sans nom du graveur. Signée *P. Paul Rubbens.*

[Bas., 9; Schneev., 22. (Saints et Saintes).]

Vu de face, agenouillé, les mains pendantes appuyé à un rocher qu'on voit à la gauche, saint François est inondé des rayons partant du côté opposé. A l'avant-plan de la gauche on lit : *P. Paul Rubbens,* inscription effacée dans le second état.

Hauteur : 130 millimètres. — Largeur : 114 millimètres.

Traitée d'une pointe libre et expressive, cette jolie estampe, souvent attribuée à Rubens, a été, par quelques auteurs, assignée à Vorsterman. Elle nous paraît plutôt de Théodore van Thulden.

c. ***Saint François d'Assise embrassant l'enfant Jésus.*** Pièce anonyme (British Museum.)

Le saint est agenouillé à droite, tourné vers la gauche. La Vierge, portée sur des nues, apparait, de ce même côté, environnée d'anges. Au

bas de la gauche, un barillet et une besace sur laquelle on lit le millésime 1640. Au bas de la droite sont tracés en écriture ancienne les mots : *Luc Borsterman inu.*

Cette estampe est presque entièrement traitée à l'eau-forte; elle rappelle les œuvres de Simon Cantarini.

Hauteur : 270 millimètres. — Largeur : 195 millimètres.

d. ***Décollation de saint Jean-Baptiste,*** d'après ERASME QUELLIN, sans nom de graveur. *Martin van den Enden excudit*

[Nagler, 106.]

Le bourreau, vu de face, dans une attitude théatrale, occupe le centre de la composition. Il tient de la main gauche le glaive et de la droite pose la tête du précurseur sur le plat que lui tend Salomé, placée à la gauche de l'estampe, environnée de quatre femmes.

A droite gît le cadavre du saint. De ce même côté, un groupe de soldats, précédés d'un licteur. La scène se passe dans une prison d'un beau caractère architectural. Au fond, à droite, une niche avec la statue de Moïse.

Au bas de l'estampe, en trois lignes : SANCTVS IOANNES BAPTISTA. *Misitque et décollauit Joannem in carcere, etc.* Matth. 14. V. 10 et 11; ensuite, une dédicace de Martin vanden Enden à Jean Christophe Butkens, supérieur du couvent de Saint-Sauveur de l'ordre de Cîteaux. A gauche : *Erasmus Quellinus pinxit;* à droite : *Martin vanden Enden excud.*

Nagler déclare que cette belle et rare estampe est indubitablement de Vorsterman. Nous n'y voyons aucun des caractères du maître. Elle peut être de Marinus ou de vander Does.

Largeur : 610 millimètres. — Hauteur : 455 millimètres.

e. ***La Madeleine pénitente,*** d'après RUBENS. Eau-forte sans nom de graveur. *P. Paul Rubbens.*

[Bas., 28; Schneev., 56 (Saints et Saintes).]

Échevelée, presque nue, la pécheresse est à genoux, appuyée à un rocher qui occupe presque tout le fond de l'estampe, laissant visible vers la droite le ciel et une partie de lointain. De la gauche du haut une vive clarté inonde le visage levé de la sainte. Des deux mains elle saisit une mèche de ses cheveux épars,

Sur une pierre, au bas de la gauche, on lit : *P. Paul Rubbens,* inscription qui a disparu au second état.

Hauteur : 138 millimètres. — Largeur : 112 millimètres.

Excellente planche attribuée parfois à Rubens lui-même et, aussi, par divers auteurs à Lucas Vorsterman. Bien qu'elle serve de pendant au *saint François recevant les stigmates,* décrit ci-dessus, nous ne la croyons pas de la même main.

f. ***Berghe*** (Henri, comte vanden), général au service de l'Espagne (1573-1638), d'après ANT. VAN DYCK. Estampe anonyme.

(Vente Hora Siccama; La Haye, van Stockum et fils, février 1893, n° 615.)

Buste de grand format dans un ovale équarri. Le personnage est vu de trois quarts vers la gauche, où porte son regard énergique. Il est éclairé par la droite. Sur sa cuirasse se rabat une collerette bordée de dentelles.

Sous l'ovale, disposée en quatre lignes, l'inscription :

ILLUSTRISSIMUS EXELLENTISSIMUSq (*sic*) DOMINUS D. HENRICUS COMES / VANDEN BERGHE, CATHOLICÆ MAI^IS^ A CONSILIIS, STATUS ET BELLI, / GUBERNATOR ET CAPIT^US^ GENERALIS DUC^US^ GELDRIÆ ET COMIT : / ZUTPH : PRÆFECTUS TORMENTORUM BELLICORUM GENERALIS, &.

Ovale. Hauteur : 370 millimètres — Largeur : 285 millimètres.
Cuivre. Hauteur : 420 millimètres. — Largeur : 300 millimètres.

Le procédé de cette estampe, œuvre d'un maître secondaire, n'a rien de commun avec celui de Vorsterman.

g. ***Peeters*** (Jean), peintre de marines.

Ce portrait, renseigné comme l'œuvre de Vorsterman par le *Catalogue des dessins et estampes de la collection Ambroise Firmin-Didot,* Paris, 1877, n° 3541, est de Vorsterman le Jeune, dont il porte la signature. Gravé pour le *Gulden Cabinet,* de Corn. De Bie, on le trouve à la page 355 de ce Recueil.

h. Portrait prétendu de ***Raphaël d'Urbin,*** d'après LE TITIEN.

Le personnage, vu à mi-corps, de face, la tête de trois quarts vers la droite, est coiffé d'une barette. Il a les cheveux longs; une moustache faiblement indiquée. Le cou est nu. Une chemisette plissée garnit les épaules.

Le pourpoint et le manteau sont à grands fleurages. La main gauche, posée sur la poitrine, est gantée. A la gauche de l'estampe s'élève un pilier. Fond de paysage avec une campagne étendue où se remarquent, à droite, deux fermes et une tour carrée. L'inscription porte : RAPHAËL D'VRBIN, et plus bas, en deux lignes :

Pictorem hunc tantum solus meruisset Apelles
Pingere; ni tanto pictus Apelle foret.

Et au-dessous, à droite : *Titianus pinxit.*

Hauteur : 182 millimètres. — Largeur : 149 millimètres.

Cette estampe a été tour à tour attribuée à Vorsterman et à Hollar, pour la tête, à Pontius, pour les habits. La seconde attribution, celle de Le Pell (Tauriscus Eubœus), *Catalogue des estampes gravées d'après Raphaël,* Francfort, 1819, paraît la plus acceptable. Parthey n'a pas donné place au portrait dans son catalogue de l'œuvre de W. Hollar.

i. ***Ladislas IV, roi de Pologne,*** d'après PIERRE SOUTMAN (1). Estampe anonyme, datée de 1633.

[Nagler, 11.]

Le personnage, vu en buste, portant un bonnet avec l'aigrette polonaise, est tourné vers la droite, dans un encadrement surmonté de deux génies tenant une couronne et faisant partie d'un ensemble décoratif où apparaissent à gauche, Hercule; à droite, Bellone; plus bas, des fleuves enchaînés. Dans la bordure ovale on lit : VLADISLAVS IV, D. G. REX POLONIÆ MAG. DVX LITHVANIÆ, RVSSIÆ PRVSSIÆ MASOVIÆ SAMOGITIÆ LIVONIÆQ..... et au-dessous : CIↃ.IↃ.C. XXXIII. Plus bas, la représentation de l'offre à Ladislas du gouvernement de la Moscovie. Sous cette composition : *P. Soutman effigiem pinxit,* et l'inscription en une ligne : VICTORIS IN MANV EST PACE BELLVM MVTARE ET NON SAEVIRE INPROSTRATOS; EA VERÒ CLEMENTIA EST.

Hauteur du trait carré : 510 millimètres. — Largeur : 382 millimètres

Cette estampe, donnée par Nagler à Vorsterman pour la gravure et même à Rubens pour l'invention, n'a de commun avec ce dernier que l'emploi de quelques éléments décoratifs connus. Pour Vorsterman, aucune partie de l'estampe n'autorise à croire qu'il ait pris une part quelconque à son exécution.

La planche a été plus tard convertie en portrait de JEAN CASIMIR V, roi de Pologne, qui suit.

(1) Il s'agit, en réalité, de Ladislas VII.

*j. **Jean Casimir V,*** roi de Pologne, estampe anonyme, d'après P. SOUTMAN : 1649.

[Nagler, 11.]

Cette estampe n'est qu'une modification du portrait de Ladislas IV, décrit ci dessus. Elle porte dans l'ovale les mots : IOANI CASIMIRO. D. G. REX POLONIÆ, MAG. DVX LITHVANIÆ, RVSSIÆ, PRVSSIÆ, MASOVIÆ, SAMOGITIÆ LIVONIÆQ : NECNON SVECORVM, GOTHORVM, VANDALORVMQ HÆREDITARIP REX; ELECTVS MAG. DVX MOSCOVIÆ.

Plus bas : CIↃ. IↃC XXXXIX.

A la droite : *C. Danckerts ex.*

M. D. Franken Dz, l'iconographe bien connu, nous signale une autre épreuve existant au Cabinet de Paris. Elle porte l'adresse *Hieronymus Sweerts.* Cette épreuve, selon M. Francken, doit avoir la priorité sur l'état de Danckerts.

*k. **Frédéric III,*** roi de Danemark, d'après A. WUCHTERS. Estampe anonyme.

Portrait en buste, presque fort comme nature, dans un encadrement en style rocaille, d'un personnage, de face, vigoureusement éclairé par la droite Chevelure longue et noire couvrant en partie le front; légère moustache et faible barbiche. Un col de dentelles est rabattu sur l'écharpe qui recouvre l'armure. Fond noir. Sur l'encadrement, à droite : DOMINVS; à gauche : PROVIDEBIT. Au milieu, en quatre lignes, sur la face de l'encadrement : *Fredericus Tertius Dei Grasia* (sic) *Daniæ Norvegiæ, Vandalorum Gothorum Rex, etc.* Sous l'encadrement : *A. Wuchters Reg : Pict, etc.*

Hauteur : 557 millimètres — Largeur : 424 millimètres.

Cette estampe, classée dans l'œuvre de Vorsterman au Cabinet impérial de Vienne, est de A. Haelwegh.

*l. **Sophie Amélie, reine de Danemark,*** femme de Frédéric III, d'après A. WUCHTERS.

De face, en buste, vers la gauche, dans un encadrement de style rocaille, la reine porte les cheveux flottants, ornés de perles au chignon; ses oreilles sont garnies de pendants en forme de poires. Elle est, en outre, parée d'un collier de perles et, sur la poitrine, porte une rosace de pierreries pourvue de pendants, également en perles. Sur l'encadrement, à droite : EN DIEV MON; à gauche : ESPERANCE.

A la partie inférieure, sur le socle, quatre lignes :

Sophia Amelia Dei gratia Daniæ Norwegiæ Vandalorum Gothorum Regina, etc. Sous l'encadrement, en une ligne : *A. Wuchters Reg : Pict. Reg : mag^tis Coronationi gratilabundus hanc Effigum* (sic) *a se advivum pictum libens mento* (sic) *d. c. q. Cum Priuilegio.*

Hauteur : 557 millimètres. — Largeur : 424 millimètres.

Cette estampe, le pendant du portrait de Frédéric III, est, comme celui-ci, rangée au Cabinet de Vienne parmi les œuvres de Vorsterman. Elle est de A. Haelweg.

m. ***Vorsterman*** (Lucas).

Sous le n° 5949, M. J.-F. van Someren (*Beschrijvende Catalogus van gegraveerde portretten van Nederlanders,* Amsterdam, 1891), décrit un prétendu portrait de Vorsterman, représenté assis, gravé d'après van Dyck par Vorsterman le Jeune. La description de cette estampe suffit à indiquer qu'il s'agit du portrait de N. Rockox que nous cataloguons sous le n° 206.

n. ***Wolfgang Guillaume,*** comte Palatin, dans un médaillon environné de quatre génies et portant, à la partie inférieure, dans un cartouche, ces vers :

La Vertu ne se peind Iamais
Et pourtant en voicy l'image
Car voyant un Prince si sage
On le peut croire désormais.

Bon petit portrait anonyme, classé au Cabinet de Paris, dans l'œuvre de Vorsterman. Il ne nous paraît pouvoir, à aucun titre, être assigné au graveur.

o. Personnage inconnu, dit « ***Un Ministre anglican*** ».
Estampe ovale, signée P. P. Rvbbens. F.

Pièce, fort délicatement gravée, représentant, sur un fond noir, un homme jeune, vu de face, un peu tourné vers la droite, le regard fixé sur le spectateur. Son vêtement est bordé de fourrure. Il a un petit col de linge relevé. Cheveux courts et frisés, moustache à peine visible.

La tête est gravée entièrement au pointillé à la façon de Lutma ou de G.-C. Eimmart. Nous croyons la pièce d'origine hollandaise.

Ovale. Hauteur : 122 millimètres. — Largeur : 110 millimètres.
Planche. Hauteur : 145 millimètres. — Largeur : 115 millimètres.

Florent Le Comte, *Cabinet des Singularitez d'architecture, peinture, sculpture et gravure,* Bruxelles, 1702, t. III, p. 297, désigne comme ayant appartenu à l'abbé de Marolles

Une Cavalcade magnifique de l'empereur Charles-Quint en 1530, *de plusieurs pièces très rares par Lucas Vorsterman et Mathieu Greutter.*

L'indication est reprise par le *Manuel de l'amateur d'estampes* de Charles Le Blanc : Math Greuter, n° 44 et Nagler, t. V, p 366 (M. Greuter).

M. Henri Bouchot, du Cabinet des estampes de Paris, a bien voulu faire pour nous, avec la parfaite obligeance et la compétence que tout le monde lui reconnaît, des recherches dans les divers fonds où pourrait se rencontrer la suite dont il s'agit. Elles sont restées infructueuses.

Il est de toute évidence, en effet, que M. Greuter et L. Vorsterman n'ont pu collaborer, ayant vécu très éloignés l'un de l'autre.

M. Bouchot veut bien appeler notre attention sur une plaquette intitulée : *La Couronnation de l'empereur Charles cinquesme de ce nom faicte à Boloigne la Grasse le mardy vingt deuxième febvrier l'an de grace mil cinq cens et trente. Imprimé en Anvers par* GUILLIAUME *Vorsterman* an M d. XXX. In-4°, gothique, orné de cinq gravures, y compris celle du frontispice.

Voilà très certainement la solution du problème.

Florent Le Comte, une fois de plus, s'est trompé et a trompé les autres.

M. Eugène Polain, dans son *Essai bibliographique sur les éditions imprimées à Anvers, par Guillaume Vorsterman,* Liège, 1891, mentionne, sous le n° 70, le rarissime ouvrage en question. Il fut adjugé à la vente Vergauwen (Bruxelles, 1884, fr. 530', à M. Morgand, libraire parisien.

APPENDICE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

NOTICE SUR LUCAS VORSTERMAN, extraite de l'*Academia Todesca*, de JOACHIM SANDRART. Nuremberg, 1675, t. Ier, p. 358.

TRADUCTION DU TEXTE ALLEMAND.

« Lucas Vorstermann d'Anvers, élevé dans les études qui le firent se vouer à l'art du dessin, se consacra, d'après les conseils de Rubens, à la gravure et reproduisit plusieurs des grandes œuvres du maître, principalement in-folio, entre autres les Mages d'Orient venant adorer Jésus, le sauveur nouveau-né, Lucifer, précipité du ciel par saint Michel archange et diverses autres trop connues pour qu'il faille les mentionner.

« Il avait d'abord pour système un genre très en faveur en ce temps-là, fondé sur la belle ordonnance du trait, de façon qu'une taille régulière et prolongée correspondit à une autre. Sur les conseils de Rubens, ce fut à la manière des peintres qu'il s'attacha davantage; il se relâcha de la fatigante opération du burin, s'appliquant surtout à l'objet qu'il s'était proposé de rendre, se preoccupant de garder une juste proportion entre les lumières, les demi-teintes, les ombres et les reflets, en tout quoi il acquit une telle expérience que les objets s'enlèvent d'une manière supérieure, chose qu'il serait impossible de mieux obtenir à l'aide d'un pinceau avec du blanc et du noir. Il eut ainsi l'honneur d'être surnommé « *le peintre au burin* ». Il s'est rendu très célèbre par ses grands sujets historiques. Son portrait figure à la planche P. P. »

II

NOTICE SUR LUCAS VORSTERMAN, insérée dans les *Anecdotes of Painting in England, with some account of the principal Artists, and incidental notes on other arts, also a Catalogue of Engravers, who have been born or resided in England, collected by George Vertue, digested and published from his original Mss. by Horace Walpole*. Édition Wornum. Londres, 1862, t. III, p. 882.

TRADUCTION DU TEXTE ANGLAIS.

« Lucas Vorsterman était, je trouve, supérieur à son rival Voerst (R. van Voerst), du moins ses estampes sont-elles plus parfaitement achevées. Vertue dit qu'il séjourna ici

cinq ou six ans, mais en divers endroits mentionne des œuvres qui s'étendent sur un espace de huit années. Il fut employé par le roi et le comte d'Arundel, et ses estampes, avec celles de van Voerst, semblent être les premières qu'on ait produites ici d'après des sujets historiques. Parmi les œuvres de la collection du roi, Vorsterman grava le saint Georges de Raphaël, le Christ en prière au Jardin des Oliviers, d'après Annibal Caracci, et la mise au tombeau, d'après le Parmesan. Pour le comte d'Arundel, il produisit, dès l'année 1623, quelques dessins à la plume, entre autres une tête de femme d'après Léonard de Vinci et un portrait du prince Henri. Pour le même lord, il exécuta une bonne planche d'après le beau tableau de van Dyck, représentant le comte et Alathea Talbot, la comtesse, sa femme, assis, le comte montrant le globe. Vorsterman dédia à la même dame une vaste estampe en six feuilles, d'après la Bataille des Amazones, de Rubens. Il dessina la vieille comtesse Anne Dacre, la mère du comte, portrait d'après lequel Hollar a gravé une très jolie et rare estampe. Les portraits que je connais de sa main sont les suivants :

Charles Ier, avec une fraise, ruban et pourpoint à crevés. Grand-in-8° bon.

Van Dyck regardant par dessus son épaule et tenant son manteau Chaine d'or.

Thomas, troisième duc de Norfolk avec les verges de Lord Trésorier et d'Earl Marshal, d'après *Holbein.* (Épreuve avant la lettre, vendue 12 livres sterling.)

Sir Thomas Morus, d'après le même, très différent de tous ses autres portraits. Celui-ci a le visage plus plat et une très petite toque. La main droite levée tient la barbe; la gauche, une lettre ou un papier. Un petit chien blanc est couché sur une table devant le personnage.

Erasme, d'après le même peintre.

Holbein lui-même, tenant un pinceau de la main gauche. Je le crois copié d'après une autre estampe.

Aloys Contarini, ambassadeur de Venise auprès de Jacques Ier, 1628.

Le Vieux, vieux, très vieux homme, Thomas Parr (gravé plus tard par van Dalen) (1).

Claude Maugis, 1630.

William, comte de Pembroke. Grande estampe en ovale avec inscription française

William Cavendish, marquis de Newcastle, in-4°.

Abraham Aurelius, Lond. æt. 43, 1618 [pasteur de l'Église française] (2).

Charles, duc de Bourbon.

Saint Georges, 1627.

Sainte Hélène.

Les têtes qu'il a gravées d'après van Dyck furent, je suppose, exécutées après son départ d'Angleterre Ce fut sans doute alors aussi que fut gravé un petit buste, en ovale, de Jean, comte de Tilly, avec quatre figures emblématiques et six vers français. Comme j'ignore l'époque de la mort de Vorsterman, un portrait de sir Hugh Cartwright, d'après Diepenbeck, gravé en 1656, pourrait être l'œuvre de Vorsterman Junior (3), lequel grava

(1) Thomas Parr, né en 1483, mourut en 1635. Nous ne connaissons point le portrait mentionné, mais ne révoquons nullement en doute son existence, car le centenaire fut recueilli par le comte d'Arundel et présenté à Charles Ier. Bromley ne fait aucune mention de son image gravee par Vorsterman dans son *Catalogue of engraved British portraits*. Le portrait, s'il existe, doit donc être fort rare.

(2) Cette estampe, signée V, 1631, paraît être de R. van Voerst.

(3) Il porte en effet la signature de Vorsterman le Jeune.

une planche du Triomphe de la Richesse (1), d'après Holbein. Le père, durant son séjour en Angleterre, fit une couple de petites peintures pour un M. Skinner de Rochester (2).

LISTE ADDITIONNELLE DE PORTRAITS.

Thomas Becket en rochet; petit ovale (4 livres 4 shellings).

Sir Hugh Cartwright, chevalier anglais (5 livres 10 shellings). Cette estampe est gravée par le fils de Luc Vosterman.

Lucas Vosterman, chalcographus.

Philippe, comte d'Arundel (12 livres 12 shellings).

Georges, duc de Buckingham, 1623.

III

Note manuscrite d'Erasme Quellin, concernant Vorsterman, relevée sur un exemplaire du *Gulden Cabinet*, de Corneille De Bie, appartenant à l'université de Bonn (3).

« Lucas Vosterman den Ouden geboren tot Bommel, by Uytrecht, is gestorven tot Antwerpen, A° 1675, was soo arm dat hy veel jaeren van de schilderskaemer onderhouden wirt, heeft lank in Engelandt gewoont by den graef van Arundel, wiens soon die naerdant cardinael geworden is ontrent dry maenden naer de doot van dito Vosterman. Desen L. Vosterman teekende soo wel met de pen dat van Dyck hem heeft gepresenteert van den hooft tot de voeten uyt de schilderen voor eenen naekten halven Christus die hy geteekent had naer een schildery van Rubens Hy scheen van de groote melancolie op 't lest te suffen; hy woonde op een kaemer teghen over 't clooster van de swertsusters, waer hy een dochter in had die hem tot leste toe diende. De oorsaek van syn gebreck was eenighe banckroeten, ende dat 15 a 16 jaeren voor syn doot syn gesigt soo verswakte, dat hy niet meer en sagh te snyden. D'was mynen vrint, en dit wete ik alles van hem. »

TRADUCTION.

« Lucas Vosterman le Vieux, né à Bommel, près d'Utrecht, est mort à Anvers, en 1675. Il était si pauvre qu'il fut, pendant plusieurs années, entretenu par la chambre des peintres. Il demeura longtemps en Angleterre chez le comte d'Arundel, celui dont le fils devint cardinal environ trois mois après la mort du dit Vosterman Ce Vosterman dessinait si bien à la plume que van Dyck lui proposa de le peindre de la tête aux pieds en échange d'un Christ à mi-corps qu'il avait dessiné d'après un tableau de Rubens. Il parut à la longue succomber à la mélancolie; il habitait une chambre en face du couvent des Sœurs Noires,

(1) C'est du *Triomphe de la Pauvreté* qu'il s'agit.

(2) D'après De Bie, Vorsterman le Jeune aurait manié le pinceau. Vorsterman le père ne s'est pas adonné à la peinture, que nous sachions.

(3) *Handschriftliche Bemerkungen von Erasmus Quellinus, von* Th. Levin (*Zeitschrift für bildende Kunst*, t. XXIII, p. 172).

où il avait une fille qui le soigna jusqu'à la fin. La cause de son dénûment était certaine banqueroute et aussi qu'environ 15 à 16 ans avant sa mort, sa vue s'était affaiblie au point qu'il n'était plus en état de graver. Il était mon ami et je sais tout ceci de lui. »

Inutile d'en faire la remarque : une réserve s'impose pour ce qui concerne les informations relatives à la mort du graveur. M. Levin observe que le cardinal Howard fut créé en 1677. Quellin aurait donc écrit trois « mois » pour trois « ans ».

IV

Extrait d'une LETTRE DE RUBENS A PIERRE VAN VEEN, pensionnaire des États généraux des Provinces-Unies à La Haye (19 juin 1622).

Molto illustrissimo et osservandissimo Sgnr.

Ho tardato tanto di rispondere a V. S. per certi impedimenti de viaggi et altro. Adesso intendo della sua amorevolissima dello 12 de maggio, quali sieno delle mie stampe che li mancano; che mi dispiace essere poche, non havendo noi qualqu'anni in qua fatto cosa alcuna per il disviamento del mio intagliatore, pur quelle poche che sono li mandaro molto volontieri. Le quali sono un *S. Francisco che riceve li stigmati* che fu intagliato aliquanto rozzamente per esser la prima prova; il *ritorno della madonna col figlio Jesu d'Egitto :* una *madonna piccola che baccia il Bambino* che mi par buone; et ancora una *Susanna* che stimo tra li migliori et una imagine grande della *Caduta di Lucifero* che non e riuscita male, et ancora la *Uscita di Loth colla moglie et figliuole di Sodoma,* che fu intagliata da principio ch'egli venne astante mio. Ho ancora una *Battaglia d'Amazoni* di sei fogli alla quale manchano pochi giorni di lavoro che non posso cavare delle mani di costui, benchè sono tre anni che l'opera è pagata. Vorrei poterla mandare a V. S. insieme colle altre ma c'è poca apparenza di poterlo fare cosi presto.

. . . . . .

(Archives de la ville d'Anvers)

LES PRIVILÈGES ACCORDÉS A RUBENS

A. *En France.*

(3 juillet 1619.)

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, A nos amez et féaux les gens tenans nos cours de parlement de Paris, Tholouse, Rouen, Bordeaux, Dijon, Aix, Grenoble et Bretagne, Baillifs, Prévosts et Seneschaux, desdz lieux, et a touts nos aultres officiers Salut. Nostre cher et bien aimé Pierre Paul Rubens, l'un des peintres de ce siècle qui excelle le plus en son art nous a faict dire et remonstrer, que depuis longues années il s'est exercé à faire des ouvrages de peintures, si bien élabourez qu'ils sont auiourd'huy en grand prix parmy ceux qui en ont la cognoissance, Et qu'il a esté invité par ses amys de faire graver et imprimer en taille douce les desseigns des plus belles pièces qui sont sortiz de sa main, ce qu'il ne peult faire sans de grands fraiz et despens, dont il ne se pouroit iamais desdommager, s'il est permis à d'aultres graveurs et libraires,

que ceux qu'il pourroit choisir de graver, contrefaire et imprimer les mesmes desseigns, qu'il aura une fois mis au jour, pour à quoy obvier il nous a supplié très humblement de luy vouloir octroyer sur ce nos lettres de permission et privilège de faire graver et imprimer lesd^s desseigns, par tels graveurs, imprimeurs et libraires qu'il iugera les plus capables de s'en dignement acquitter, avec inhibitions et deffences, à touts aultres graveurs, imprimeurs et libraires de les contrefaire, graver, ni imprimer, sans son adveu et consentement, à peine de confiscation, et de telle amende qu'il nous plaira y establir. Sur quoy nous désirons que ledit Exposant ne soit frustré de ses travaux, diligence, frais et despens Et voullans icelluy favorablement traicter et l'animer de faire tousiours de bien en mieux, Lui avons permis et permettons par ces présentes, de choisir et faire graver et imprimer par tels graveurs et imprimeurs que bon luy semblera, vendre et distribuer par tout nostre Royaume et terres de nostre obeissance le recueil de ces desseigns et peintures en toutes les formes et marges qu'il verra bon estre, pendant le temps et espace de dix ans consécutifs, à compter du jour et date que ledit recueil sera achevé d'imprimer, faisant pour cet effect très expresses inhibitions et deffences à touts graveurs, imprimeurs, libraires et aultres personnes de quelque qualité et condition qu'ils soient de graver et imprimer ou faire imprimer, vendre ni distribuer led. recueil, dans led. temps, sans le congé dud. exposant; sinon ceux qui auront esté imprimés de son adveu, et par tels graveurs et libraires qui auront este par luy choisis, déclarant dez à présent, comme pour lors, touts les aultres exemplaires de quelque sorte ou manière qu'ils soyent ou puissent estre, acquiz et confisquez aud. Rubens, qu'il pourra faire saisir par officiers de justice en quelques lieux qu'ils soyent trouvez non obstant opp^ons ou appellations quelconques, et sans preiudice d'icelles, voulant en oultre que les contrevenans soyent condempnez en l'amende de mil livres dez à présent déclarée applicable, moictié à nous, et l'autre moictié aud^t exposant, et telle aultre arbitraire qu'il appartiendra, comme contrevenans et infracteurs de nostre vouloir et intention, et à touts les despens, dommages et interests dud^t exposant. Si vous mandons et à chascun de vous commettons endroict soy, si comme à luy app^dra que de nostre présent privilège et permission, et de tout le contenu en iceluy, vous faictes et souffrez icceluy exp^ant jouir et user plainement et paisiblement ensemble ceux qui auront de luy charge, et à ce faire souffrir et obéyr contraignez touts ceux qui pour ce seront à contraindre par toutes voyes deues et raisonnables. En mettant par led. exp^ant à la fin ou au commencement dudt recueil par un bref le contenu en nostre présent privilège, voulons qu'il soit tenu pour deuement signifié. Et à la charge que led. Rubens mettra deux exemplaires en blanc dud. recueil en nostre bibliothecque, aussy tost qu'il sera achevé d'imprimer à peine de deschéange du fruict de ce présent privilège. Car tel est nostre plaisir.

Donné à nostre ville de Tours, le trois^e iour de Juillet l'an de grace mil six cens dix nœuf, et de nostre régne le dixiesme.

Par le Roy en son conseil,
DU JARDIN.

B. *En Belgique.*

LETTRES D'OCTROY SOUBZ LA CONDITION CY REPRINSE.
Faict à Bruxelles, le XVIe de janvier 1620.

A leurs Altezes Sérénis^es :

Remonstre très humblement Pierre Paul Rubens peintre de vos Altezes sérénis^ses comme il est d'intention de faire tailler en cuivre quelques tableaux tant ceux qu'il a

desja faict de sa main. que ceux qu'il pourroit faire doresenavant, mais comme il craint que tout aussy tost qu'il y auroit employé beaucoup de peine, et faict grands despens, quelques aultres se vouldroient avancer de contrefaire et imiter lesd. tableaux ainsy coupez en cuivre à son grand préiudice, a ledit Remonstrant obtenu du conseil de vos Altezes ordonné en Brabant lettres patentes de octroy in forma pour l'espace de douze ans, comme il a aussy obtenu le mesme octroy de la cour du Roy très crestien de France. Quoy attendu, et que ledit Remonstrant desireroit avoir le mesme octroy pour les autres pays de l'obéissance de Vos Altezes, Supplie partant qu'icelles soient servies de lui accorder lesd. lettres patentes d'octroy, en vertu desquelles il sera permis audit Remonstrant de faire tailler en cuivre lesdits tableaux avecq deffences a tous et chascun que ce soit de les imiter ou faire imiter en aucune façon, ou de les induement contrefaits exposer en vente contre le sceu et gré dudit Remonstrant aux pays de l'obeissance de Vos Altezes, et ce pour l'espace de douze ans prochainement venants, à peine de grosses amendes au proffit de Vos Altezes séréniss^es^, ou aultrement in communi forma.

Soubz condition toutefois avant les mettre en lumière, les faire visiter et approuver par le censeur ordinaire ou aultre à ce commis. Quoy faisant etc.

Albert à tous ceux qui ces présentes verront sçavoir faisons nous avoir receu l'humble supplication et requête de Pierre Paul Rubens nostre peintre contenant qu'il seroit d'intention de faire tailler en cuivre quelques tableaux, tant ceux qu'il a desia faict de sa main, que ceux qu'il pourroit faire en après, mais comme il ne vouldroit ce faire sans nostre préalable congé et permission et qu'il craint que lorsqu'il y auroit employé beaucoup de peine, et faict grands despens, quelques aultres se vouldroient avancer de contrefaire et imiter lesd. tableaux ainsy coupez en cuivre à son grand preiudice. Il auroit pour à ce obvier obtenu de nostre conseil de Brabant lettres patentes d'octroy pour douze ans avec privilège comme aussi du Roy très chrestien pour tout le Royaulme et pays de France. Et comme il desireroit d'avoir semblable octroy pour les autres pays de nostre obéyssance, il nous a bien humblement supplié qu'il nous pleust luy accorder lad^e^ permission avecq privilège en forme accoustumée et luy en faire despecher de nos lettres patentes à ce nécessaires.

Pour ce est-il que nous les choses susd^es^ considérées, inclinant favorablement à la supplication et requeste dud^t^ Pierre Paul Rubens suppliant, luy avons permis, consenti, octroyé et accordé, permettons, consentons, octroyons et accordons de grace especiale par ces patentes qu'il puist et pourra faire tailler en cuivre par tel que bon luy semblera les tableaux et peintures par luy jà faites, et encore à faire en après et icelles vendre, et distribuer en, et par tous les pays, terres et seigneuries de nostre obéyssance, défendant bien expressément à tous ceux qui ce peut toucher et regarder de les imiter ou faire imiter en aucune façon ou iceux contrefaicts exposer en vente au desceu et contre le gré dudit Remonstrant dans le pays de nostre obéyssance et ce pour l'espace de douze ans prochainement venants, à peine de confiscation de tout ce qui aura esté contrefaict et rendu au contraire et en outre de trente florins d'amende paiables à nostre prouffit par celluy qui contreviendra à ce que dessous. Bien entendu toutesfois qu'avant pouvoir mettre lesd^ts^ tableaux et peintures en lumière, le suppliant sera tenu les faire visiter, et approuver par le censeur ordinaire ou aultre qui sera à ce commis. Ordonnons en mandement, etc.

Privilège du 29 juillet 1619.

Albert ende Isabel Clara Eugenia, infante van Spagnien by der gratien Goidts, Eertshertogen van Oostenryc, hertoghen van Bourgoignen, van Lothrycke, van Brabant,

van Limborch, van Luxemborgh ende van Gelre. Graven van Hausburgh, van Vlaenderen, van Arthois, van Bourgoigne, van Thirol, Palsgraven, ende van Henegouwe, van Hollant, van Zeelant, van Namen ende van Zutphen, Marcgraven des Heilights Ryckx van Roome, heere ende vrouwe van Vrieslant, van Salins, van Mechelen, vander stadt ende landen van Utrecht, Overyssel ende Groeninghen, Onsen seer lieven ende getrouwen Cancellier ende lieden van onsen raede geordonneert in Brabant ende allen anderen onsen ende onser vasallen oft der smalre heeren, Rechteren, Justicieren, Officieren ende dienaren ons voorscreven landts van Brabant saluyt. Wy hebben ontfanghen die supplicatie van Petro Paullo Rubens onsen schildere, inhoudende hoe dat hy van meyninge is eenighe stucken schilderyen van synder handt te laeten afbeelden ende snyden in coopere plaeten by alsulcken persoon oft persoonen als hy daertoe voor de bequaemste ende nutste sal achten ende verkiesen. Dan beduchtende als hy allen den arbeyt ende cost gedaen hadde andere hem stracx souden vervoorderen deselve stucken alsoo afgebeelt ende gesneden naer te contrefeyten ende snyden, d'welck soude strecken tot syns suppliants groote schade ende achterdeel mede van deghene die daertoe by hem zullen worden geemployeert, soo heeft onse opene brieven van octroy in sulcken cas dienende. Waerom soo eest dat wy desen aengesien genegen wesende ter beden des voorscr. suppliants hebben den selven toegelaeten, geoirloft, geconsenteert, ende gepermitteert, laeten toe, oirloven, consenteren ende permiteren by desen. Dat hy de voorscr. stucken schilderyen van synder handt gemaeckt sal moghen laeten afbeelden ende snyden in coopere plaeten by alsulcken persoon oft persoonen als hy daertoe voor de bequaemste ende nutste sal achten ende verkiesen, interdicerende ende verbiedende aen allen ende een yegelyck wye dat het soude mogen wesen die voorscreven stucken schilderyen alsoo afgebeelt ende gesneden in plaeten in twelf toecomende iaeren niet te moghen contrefeyten oft naersnyden noch doen oft laeten contrefeyten oft naersnyden in eenigher manieren, geduerende den voorscr. tyd van twelf iaeren sonder expressen oorlove ende consent van hem suppliant opde pene ende confiscatie van deselve ende daerenboven t'incurreren in d'amende van dertig Rinsgulden by elcken van denghenen te verbeuren die de contrarie daeraf doen sal, want ons alsoo gelieft.

Gegeven in onser stadt van Bruessele den negenentwintichsten dach der maendt van julis, int jaer ons heeren duysent sess hondert ende negenthiene.

Byde Eertshertogen in heuren Raede STEENHUYSE.

(*Archives générales du royaume, à Bruxelles*. Ancien conseil privé, liasse 266. Le Comte. Patentes. Dépêches)

(Extr. du *Bulletin Rubens*, t. III (1887), p. 190 et suiv.)

C. *En Hollande* (24 février 1620.)

« De staaten generaal der Vereenigde Nederlanden om goede consideratie Hare Hoog. Mog. moveerende, hebben verboden en geinterdiceert alle een iegelyk ingezeten van de Voorz. Vereenigde Nederlanden die zich met het plaetsnyden etsen erneeren, de inventien van Pieter Rubbens, schilder, hem ophoudende tot Antwerpen, in het koper gesneden en nog de snyden, daarvan hy de prenten aen H.H. Mog. sal hebben vertoont, binnen den tyt van seven jaren naetesnyden ofte etsen by de pene van de verbeurte van sulcke naegesneden ofte geëtste prenten en de daerenboven vande somme van eenhondert Caroli guldens. » (*Archives du royaume à La Haye :* Résolutions des États-Généraux.)

TRADUCTION.

Les États généraux des Provinces-Unies mus par due considération, ont défendu et interdit à tout habitant des susdites Provinces-Unies gagnant sa subsistance par le métier de graveur, de contrefaire au burin ou à l'eau-forte pendant une période de sept années les inventions de Pierre Rubens, peintre, résidant à Anvers, et dont il aura soumis les épreuves à leurs hautes puissances, sous peine de confiscation desdites estampes contrefaites et d'une amende de cent florins Carolus.

D. Renouvellement, par Philippe IV, en faveur des héritiers, du privilège de Rubens (1643).

Philippe, etc. A tous ceulx qui ces présentes verront, salut. Receu avons l'humble supplication et requeste des vefve et héritiers de feu Pierre Paul Rubens, contenant qu'il auroit obtenu de mon octroy pour faire tailler en cuivre les tableaux et peintures par luy desja faites, pour le terme de douze ans; et comme iceulx sont expirez le 15me janvier 1642, ils ont supplié très humblement qu'il nous pleust faire renouveller le dict octroy pour autres douze ans, et ce doiz l'expiration d'iceluy; pour ce est-il que nous, ce que dessus considéré, inclinons favorablement à la supplication et requeste desdicts vefve et héritiers de Pierre Paul Rubens, supplians, leur avons permis, consenty, octroyé et accordé, permettons, consentons, octroyons et accordons, de grâce espéciale, par ces présentes, qu'ils puissent et pourront faire tailler en cuivre, par telz que bon leur semblera, les tableaux et painctures faites par ledict Pierre Paul Rubens, et icelles vendre et distribuer en et par tous les pays, terres et seigneuries de nostre obéyssance; défendons bien expressément à tous ceulx que ce peult toucher et regarder de les imiter ou faire imiter en aucune façon, ou, iceux contrefaictz, exposer en vente au desceu et contre le gré des remonstrants, ès dicts pays de nostre obéyssance, et ce pour l'espace de douze ans à commencer avoir cours à l'expiration de l'octroy précédent, à peine de confiscation de tout ce qu'aurat été contrefait et vendu au contraire, et en outre de XXX florins d'amende païable à nostre proffit par celuy qui contreviendra à ce que dessus. bien entendu toutesfois qu'avant pouvoir mettre lesdits tableaux et painctures en lumière lesdicts supplians seront tenus de les faire visiter et approuver par le censeur ordinaire ou aultre qui sera à ce commis, etc.

(En marge) « Faict à Bruxelles, le 22 de mars 1644. »

(*Archives générales du royaume, à Bruxelles*. Archives du conseil privé, liasse aux patentes dépêchées par Berty en 1643.) Publié par Pinchart, *Archives des arts, des sciences et des lettres*, t. III (1881), p. 215.

TABLES

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

ŒUVRES DE VORSTERMAN

DATÉES OU APPARTENANT A DES PUBLICATIONS
D'UNE DATE CONNUE.

1616.

Portrait de Jean Huyssen van Cattendycke. N° 170.

1620.

Loth, sa femme et ses filles sortant de Sodome, d'après Rubens. N° 1.
Suzanne et les Vieillards, d'après Rubens. N° 5.
L'Adoration des Bergers, en hauteur, d'après Rubens. N° 6.
L'Adoration des Bergers, en largeur, d'après Rubens. N° 7.
L'Adoration des rois mages, dite « au flambeau », d'après Rubens. N° 8.
Le Retour d'Égypte, d'après Rubens. N° 12.
La Descente de croix, d'après Rubens. N° 34.
La Sainte Famille, dite « la Vierge au berceau », d'après Rubens. N° 44
Saint François d'Assise recevant les stigmates, d'après Rubens. N° 61

1621.

L'Adoration des rois mages, en deux feuilles, d'après Rubens. N° 9.
Le Denier de César, d'après Rubens. N° 13.
Saint Ignace de Loyola en prière devant un crucifix, d'après Rubens. N° 73.
Le Martyre de saint Laurent, d'après Rubens. N° 79.
Saint Michel triomphant des anges rebelles, d'après Rubens. N° 84.

1622 (?).

Saint François Xavier, d'après Gérard Seghers. N° 69.
Saint Ignace de Loyola, en oraison, d'après G. Seghers. N° 74.

1623.

La Défaite des Amazones, d'après Rubens. N° 92.
Frontispice des *Annales* de Haraeus (t. III), d'après Rubens. N° 113.
Frontispice pour la *Kerkelycke Historie*, de Heribertus Rosweydus, d'après Rubens. N° 114.

1624.

Le Bienheureux Idesbalde dans son cercueil. N° 72.
Portrait d'Urbain VIII, pape. N° 222.

1625.

Thèse dédiée à Louis XIII N° 109.

1627.

Saint Georges combattant le dragon, d'après Raphaël. N° 70.

1628.

Le Christ au tombeau, d'après Raphaël. N° 36.
Portrait d'Alvise Contarini. N° 152.

1630.

Portrait de Malherbe, d'après D. Du Monstier. N° 185.
Portrait de Claude Maugis, abbé de Saint-Ambroise, à Bourges, d'après Ph. de Champagne. N° 191.
Portrait de Jean Werner T'Serclaes de Tilly. N° 218.

1631.

Portrait de Jean de La Serre, d'après vander Horst. N° 175.
Portrait de Thomas Morus, d'après Holbein N° 198.

1632.

Marie de Médicis et ses enfants dans une tige de lis. N° 190.

1633.

Thèse dédiée à Ferdinand III, d'après Corneille Schut. N° 110.
Frontispice des *Plaintes d'Acante* du sieur de Tristan. N° 115.

1634.

Saint Norbert. Profil d'après Abraham van Diepenbeke. N° 85.

1638.

Buste de Marcus Brutus, d'après Rubens. N° 102
Buste de Sénèque, d'après Rubens. N° 106.
Portrait de Maximilien de La Haize (pièce douteuse). N° 10

1641.

Portrait de Gaspard Duarte. N° 156.
Portrait de Cl. de Saumaise, d'après Dubordieu. N° 210.

1646.

L'Agneau mystique adoré par les vingt-quatre rois de l'Apocalypse. N° 53.
Armoiries d'Octave Piccolomini. N° 116.
Portrait d'Estevanillo Gonzales, bouffon du cardinal-Infant N° 165.

1649.

Médaillon emblématique du mariage de Philippe IV et de Marie-Anne d'Autriche N° 111.

1659.

Le Jeune Tobie et l'Ange, d'après Adam Elsheimer. N° 3.
Saint François d'Assise considère en pleurant les instruments de la Passion, d'après David Teniers. 2e état. N° 58.

1666.

Inauguration à Gand de Charles II d'Espagne. N° 112.

LISTE

DES

ŒUVRES DE VORSTERMAN

RANGÉES DANS L'ORDRE MÉTHODIQUE DES SUJETS

SUJETS DE L'ANCIEN TESTAMENT.

1. Loth, sa femme et ses filles sortant de Sodome, d'après Rubens.
2. Loth enivré par ses filles, d'après Gentileschi.
3. Le jeune Tobie et l'Ange, d'après Elsheimer.
4. Job tourmenté par sa femme et par les démons, d'après Rubens.
5. Suzanne et les Vieillards, d'après Rubens.

SUJETS DU NOUVEAU TESTAMENT.

6 Adoration des Bergers, planche en hauteur, d'après Rubens, 1620.
7. Adoration des Bergers, planche en largeur, d'après Rubens, 1620.
8. Adoration des mages, dite « au flambeau », d'après Rubens.
9 Adoration des mages, en deux feuilles (1621), d'après Rubens.
a. Massacre des Innocents (1).
10. Repos en Égypte, d'après le Parmesan.
11. Repos en Égypte, d'après Barocci.
12 Retour d'Égypte, d'après Rubens.
13. Denier de César, d'après Rubens.
14. Saint Pierre trouvant dans le poisson l'argent du tribut, d'après Rubens.
15-26. Passion du Christ. Suite d'estampes de H. Goltzius, copiée par Vorsterman.

(1) Les titres écrits en italique sont ceux des pièces douteuses ou faussement attribuées à Vorsterman.

27 Christ au Jardin des Oliviers, d'après Annibal Carrache
28. Christ à la Colonne, d'après Gérard Seghers.
29 Christ au Roseau, eau-forte d'Ant. van Dyck.
30. Christ aux Mains liées, d'après Gérard Seghers.
31. Sainte Face, d'après Philippe de Champagne..
32 Christ en Croix, d'après un maître de l'école de Rubens.
33. Christ en Croix avec Don Juan d'Autriche et un moine.
34. Descente de Croix, d'après Rubens, 1620.
35. Christ mort, pleuré par la Vierge et les anges, d'après van Dyck.
36. Christ au tombeau, d'après Raphaël, 1628.
37 Les Saintes Femmes au tombeau du Christ, d'après Rubens.

MADONES ET SAINTES FAMILLES SUJETS PIEUX.

38 La Vierge et l'enfant Jésus, d'après le Corrège.
39. La Vierge agenouillée devant l'enfant Jésus, d'après le Parmesan.
40. La Vierge en prière devant l'enfant Jésus endormi, d'après Rubens.
41. La Vierge et l'enfant Jésus, d'après H. van Balen.
1. La Vierge, l'enfant Jésus et le petit saint Jean, d'après Rubens.
42. La Sainte Famille, d'après Andrea del Sarto.
43. La Sainte Famille, dite « la Perle », d'après Raphaël.
44. La Sainte Famille, dite « au Berceau », d'après Rubens.
45. Sainte Famille, d'après Rubens.
46. La Madone apparaissant à deux pèlerins, d'après Michel Ange de Caravage.
47. La Vierge du Rosaire, d'après Michel Ange de Caravage.
48. Notre-Dame la Solitaire.
49. La Vierge accompagnée de sainte Catherine et de sainte Marie-Madeleine apporte à un moine du couvent de Soriano l'image de saint Dominique.
50. Mater Dolorosa, dite « sainte Thérèse », par Nagler.
51. La Vierge en pleurs considérant les instruments de la Passion [d'après G. Seghers].
52. L'Enfant prodigue gardant les pourceaux, d'après Paul Bril.
53. L'Agneau mystique adoré par les vingt-quatre rois de l'Apocalypse.
54. L'Arbre des martyrs Cisterciens.
55. L'Ange protecteur des Jésuites, d'après François Herrera.

SAINTS ET SAINTES.

2. Les Apôtres, douze pièces d'après un maître de l'école de Rubens.
3. Sainte Barbe, d'après Rubens, Vorsterman exc.
56. Sainte Catherine, d'après un marbre antique interprété par Rubens.
57. Sainte Catherine, eau-forte originale de Rubens.
58. Saint François considère en pleurant les instruments de la Passion, d'après D. Teniers.

59. Saint François d'Assise dans la solitude, d'après Gérard Seghers.
60. Saint François d'Assise en méditation devant le crucifix, d'après Gérard Seghers.
61. Saint François d'Assise recevant les stigmates, d'après Rubens, 1620.
62. Un crucifix avec saint François d'Assise, d'après David Teniers le Vieux.
63 à 68. Épisodes de la vie de saint François d'Assise.
b. Saint François d'Assise recevant les stigmates, d'après P.-P. Rubens. Eau-forte sans nom de graveur, signée *P. Paul Rubbens.*
c. Saint François d'Assise embrassant l'enfant Jésus.
69. Saint François Xavier en prière, couronné par un ange, d'après Gérard Seghers.
70 Saint Georges vainqueur du dragon, d'après Raphaël, 1627.
71. Sainte Hélène aperçoit en songe la vraie croix, d'après Paul Caliari, dit le Véronèse.
72. Le Bienheureux Idesbalde, 1624.
73. Saint Ignace de Loyola en prière devant un crucifix, d'après Rubens, 1621.
74. Saint Ignace de Loyola en oraison, couronné par un ange, d'après G. Seghers.
d. Décollation de saint Jean-Baptiste, d'après E. Quellin.
75. Saint Jean de la Croix, figure à mi-corps.
76. Vision de saint Jean de la Croix.
77. Saint Jean de la Croix, en extase devant le Christ crucifié.
78. Saint Jérôme dans la solitude, paysage d'après Paul Bril
79. Le Martyre de saint Laurent, d'après P.-P. Rubens, 1621.
80. Sainte Marie-Madeleine foulant aux pieds ses richesses, d'après P.-P. Rubens.
81. Sainte Marie-Madeleine pénitente, d'après Gérard Seghers.
82. Sainte Marie-Madeleine pénitente, d'après Gérard Seghers. Très petite pièce.
e. Sainte Marie-Madeleine pénitente, d'après Rubens.
83. Sainte Marie-Madeleine, profil d'après Antoine van Dyck.
84. Saint Michel triomphant des anges rebelles, d'après P.-P. Rubens, 1621.
85. Saint Norbert, profil d'après Abraham van Diepenbeeck, 1634.
86. Sainte Thérèse de Jésus en adoration devant le Saint Esprit. Figure entière.
87. Sainte Thérèse de Jésus, en adoration devant le Saint Esprit. Figure à mi-corps.
88. Saint Thomas de Cantorbéry.

SUJETS DE LA FABLE ET DE L'HISTOIRE ANCIENNE. ANTIQUITÉS.

89 Vénus sur les flots, accompagnée de deux Néréides, d'après F. Mazzuoli, dit le Parmesan.
90. Vénus et l'Amour, d'après Adam Elsheimer.
91. Hercule soutenant le globe entre l'Intelligence et le Travail, d'après Erasme Quellin.
4. Un satyre pressant une grappe de raisins dans un vase, d'après P.-P. Rubens.
5. Le Satyre et le Passant, d'après Jacques Jordaens.
92. La Défaite des Amazones, d'après P.-P. Rubens, 1623.
9. Enée sauvant son père. Estampe anonyme, gravée dans la manière de Georges Ghisi.
93. La Ville de Rome, d'après Rubens Estampe anonyme.

94. Camée représentant le triomphe de Germanicus et d'Agrippine, d'après un dessin de Rubens. Estampe anonyme.

95. Camée du Cabinet de Vienne, nommé *Gemma Augustea*, d'après un dessin de Rubens. (Pièce douteuse.)

96. Camée de la Sainte-Chapelle, à Paris, nommé *Gemma Tiberiana*, d'après le dessin de Rubens.

97. Triomphe de Licinius, camée antique dessiné par Rubens.

98-101. Feuilles de camées antiques, profils, d'après les dessins de Rubens.

102. Marcus Brutus, buste antique, d'après le dessin de Rubens, 1638.

103. Démocrite, buste antique, d'après le dessin de Rubens.

104. Platon, d'après Rubens.

105. Platon, buste antique, d'après le dessin de Rubens.

106. Sénèque, buste antique, d'après le dessin de Rubens, 1638

107. Sénèque, buste antique, d'après la peinture de Rubens.

SUJETS ALLÉGORIQUES ET HISTORIQUES. THÈSES, FRONTISPICES, ARMOIRIES.

108. Le Triomphe de la Pauvreté, d'après Holbein.

109. Le Triomphe de Louis XIII, thèse dédiée à ce roi par Henri de Bourbon, évêque de Metz, 1625. Estampe en deux feuilles superposées.

110. Thèse dédiée à Ferdinand III, empereur d'Allemagne, par Georges Aloïs Erdödy, d'après Corneille Schut, 1633. Estampe en deux feuilles.

111. Médaillon emblématique du mariage de Philippe IV et de Marie-Anne d'Autriche, 1649.

112. Cérémonie de la Proclamation, à Gand, de Charles II d'Espagne, comme comte de Flandre (2 mai 1666), d'après Jacques van Werden. Estampe en douze feuilles.

6-7. Catafalque du roi Philippe IV, érigé à Notre-Dame, à Anvers, pour le service funèbre de ce prince (le 18 décembre 1655), d'après le dessin d'Erasme Quellin.

113. Frontispice pour le tome III des *Annales* de Haraeus, d'après P.-P. Rubens, 1623. Estampe anonyme.

114. Frontispice pour *Generale kerckelycke historie van de Gebooorte onses H. Jesu Christi tot het Iaer 1624*, d'après Rubens.

115. Frontispice pour les *Plaintes d'Acante* du sieur de Tristan, 1633.

116. Armoiries d'Octave Piccolomini, gouverneur des armées du roi d'Espagne dans les Pays-Bas. Estampe anonyme.

8. Armoiries d'Étienne van Wyls, chevalier du Christ.

SUJETS FAMILIERS. — PAYSAGES.

117-124. Les Péchés capitaux, d'après Adrien Brouwer.

125. Le Goût, d'après Adrien Brouwer.

126. Jeune femme, dite « La Maîtresse du Titien », d'après ce maître; estampe anonyme exécutée d'après une copie de Rubens.

127. Le Jeune et le Vieux Chevrier, d'après le Parmesan.
128. L'Archi-bouffon de Parme, d'après un dessin du Parmesan.
129. Rixe de Paysans, d'après Pierre Breughel le Vieux.
130. Un Bâilleur, d'après Pierre Breughel le Vieux. Estampe anonyme.
131. Cavaliers faisant une partie de trictrac, non loin d'une jeune femme qui pince du luth, effet de lumière, d'après Adam de Coster.
132. Le Joueur de flûte, d'après Otto Vorsterman.
12. Académie d'homme, estampe anonyme.
133. L'Aurore, paysage d'après Adam Elsheimer. Estampe en largeur.
134. Le Paysage à la pluie, eau-forte de Louis de Vadder, terminée au burin par Vorsterman. Bartsch, *Peintre-Graveur*, t. V, p. 69, n° 11.

PORTRAITS DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNAGES.

Ackere (Bernard van), seigneur de Pieterwyns. 112.
Arschot et Arenberg (Philippe-François, duc d'). 112.
135. Arundel (Philippe Howard, comte d'). Pièce anonyme.
136. Arundel (Thomas Howard, comte d'), d'après van Dyck.
137. Arundel (Thomas Howard, comte d'), et Alathée Talbot, sa femme, d'après van Dyck.
Attendolo (Jacques). — Voy. Sforza.
Baers (Jean), seigneur de Ruddervoorde. 112.
Ballet (Emmanuel), échevin de Gand. 112.
Bare (Gérard de), abbé des Dunes. 112.
Basta (Nicolas-Ferdinand), comte de Mouscron. 112.
Beecken (Jacques-Philippe vander), échevin du Pays de Waes. 112.
Berghe (Benoît vanden), abbé de Saint-André, à Bruges. 112.
f. Berghe (Henri, comte vanden), d'après van Dyck.
Bette (Guillaume), seigneur et échevin d'Ypres. 112.
Blomme (Adrien), bourgmestre et échevin du Franc. 112.
138. Bnin-Opalinski (Christophe, comte de), sénateur du royaume de Pologne.
Borluut (Jacques-Philippe), sergent-major de la ville de Gand. 112.
Borluut (Jean), seigneur d'Assembourch. 112.
139. Borri (François-Joseph), chimiste et naturaliste italien.
Bosch (Jacques-Philippe du), baron de Meere. 112.
140. Bourbon (Charles de Montpensier, duc de), connétable de France, d'après le Titien.
Bourgogne (Guillaume-Charles-François de), comte de Wacquen. 112.
Bouue (Jean), premier échevin de la ville de Courtrai. 112.
141 Bran (Jérôme de), d'après J. Livens.
142. Buckingham (Georges Villiers, duc de), premier ministre et favori de Charles Ier d'Angleterre.
Bucquoy (Charles de Longueval, comte de). — Voy. Longueval.

Burrus (François-Joseph). — Voy. Borri.
Bruvas (Sire), grand bailli de Menin. 112.
Bulteel (Josse), avoué de la ville d'Ypres. 112.
Bulteel (Valentin), échevin de la ville d'Ypres. 112.
143. Cachiopin (Jacques de), d'après Antoine van Dyck.
144. Callot (Jacques), d'après van Dyck.
Caramuel de Lobkowitz (Jean). — Voy. Lobkowitz.
Caron (François), doyen de Saint-Martin, à Ypres. 112.
145. Castro (Jean de), quatrième vice-roi des Indes.
Cassina, baron de Bonlers. 112.
Castel Rodrigo (Don Francisco de Moura y Contereal, marquis de), gouverneur général des Pays-Bas. 112.
Cavendish (Guillaume). — Voy. Newcastle.
146. Cerf (Dom Bernard de), abbé de Saint-Jean-au-Mont, à Ypres.
Cerf (Bernard de), abbé de Saint-Jean, à Ypres. 112.
147. Charles Ier, roi d'Angleterre, d'après van Dyck.
148. Charles Ier, roi d'Angleterre, d'après van Dyck.
149. Charles-Quint, empereur, d'après le Titien.
150. Charles-Quint, estampe anonyme d'après l'original du Titien, copié par Rubens.
Chimay (Philibert, prince de), gouverneur du Luxembourg. 112.
Clerens, échevin de Grammont. 112.
Cleys (Jacques de), premier échevin de la ville de Bergue-Saint-Winoc. 112.
151. Coebergher (Wenceslas), peintre et architecte, directeur général des Monts-de-piété en Belgique, d'après van Dyck.
152. Contarini (Alvise), ambassadeur du sénat de Venise près la cour d'Angleterre, 1628.
153. Cornelissen (Antoine), amateur des arts, à Anvers, d'après van Dyck.
Cort (Martin de), bailli de la ville de Thourout. 112
Costa (André de), premier échevin de Bruges. 112.
154. Costerus (François), jésuite et théologien.
Croix (Nicolas de), abbé de Loo. 112.
Crombrugghe (Georges de), seigneur de Loovelde. 112.
Croy (Ferdinand-Joseph de), duc d'Havré, comte de Fontenoy. 112.
David (Melchior), abbé de Zonnebeke. 112.
155. Delmont (Déodat), peintre, d'après van Dyck.
156. Duarte (Gaspard), homme de lettres anversois.
157. Dubois (François), théologien.
158. Dyck (Antoine van), peintre et graveur, d'après lui-même.
Egmont (Philippe, comte d'), prince de Gavre. 112.
159. Erasme de Rotterdam, philologue, critique et poète latin, d'après Jean Holbein le Jeune.
Eschelbeke (baron d'). 112.

Evora (Simon Rodriguez d'), baron de Rodes 112.

160. Eynden (Hubert vanden), statuaire anversois.

Faille (Jean-Baptiste della), grand bailli de Gand. 112.

Faille (Pierre della), premier échevin de Gand. 112.

Faing (Philippe-François du), comte de Hasselt. 112.

Flye (Pierre de la), bourgmestre du Franc. 112.

161. Fontaine (Paul-Bernard, comte de), général des armées du roi d'Espagne dans les Pays-Bas.

k. Frédéric III, roi de Danemark, d'après A. Wuchters. Estampe anonyme.

162. Fuensaldaña (Alonzo Perez de Vivero, comte de), ministre des armes du roi d'Espagne dans les Pays-Bas.

163. Galle (Théodore), graveur anversois, d'après van Dyck.

Gaston d'Orléans. — Voy. Orléans.

164. Gentileschi (Horace Lomi, dit), peintre, d'après Ant van Dyck.

Gileyns (Charles), abbé d'Oudenbourg. 112.

165. Gonzalez (Estevanillo), bouffon au service d'Octave Piccolomini et du cardinal-Infant.

Goris (Charles), échevin de la châtellenie d'Ypres. 112.

Gouttens (Jean-Baptiste van), pensionnaire du pays de Termonde. 112.

Gras (Jean-Corneille de), baron de Nokeren. 112.

Grietens (Nicolas), greffier de la ville d'Ypres. 112.

Guesquier (Antoine), abbé d'Eversem. 112.

166. Gustave-Adolphe, roi de Suède.

Haghen (Louis vander), bourgmestre du Franc. 112.

Haghen (Olivier vander), pensionnaire de la ville de Termonde. 112.

Hames (Guillaume van), bourgmestre de Furnes. 112.

Hane (Sébastien d'), grand bailli de la principauté de Gavre. 112.

Hane (de), pensionnaire du Pays de Waes. 112.

Harlebout (Remi), haut-échevin de Furnes. 112.

Haveskerque, baron de Wingene. 112.

Haynin (Bernard de), haut-pointre de la châtellenie de Courtrai. 112.

Haynin (Robert de), évêque de Bruges. 112.

Hellem (Nicolas d'), abbé de Warneton. 112.

Herbert Guillaume), comte de Pembroke. — Voy. Pembroke.

Hesius. — Voy. La Haize.

167. Holbein (Jean, dit Hans), le Jeune, peintre, d'après lui-même.

Hovelinxs (Amand), abbé de Saint-Pierre, à Gand.

Howard (Philippe), comte d'Arundel. — Voy. Arundel.

Howard (Thomas), duc de Norfolk. — Voy. Norfolk

Hubert, abbé de Saint-Adrien, à Grammont. 112.

168. Huygens (Constantin), seigneur de Zuilichem, d'après Jean Livens.

169. Huygens (Constantin), d'après Adrien Hanneman Estampe anonyme.
170. Huyssen van Cattendycke (Jean), président du conseil de Flandre, 1616. Estampe anonyme.
171. Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne, d'après van Dyck.
172. Isabelle d'Este, marquise de Mantoue. Estampe anonyme d'après l'original du Titien, copié par Rubens.

Jausse de Cruyshauthem (Charles-François de), comte de Lierde. 112.

j. Jean Casimir V, roi de Pologne. Estampe anonyme d'après P. Soutman.

173. Jode (Pierre de) le Vieux, graveur anversois, d'après Ant. van Dyck.

Jonghe (Baudouin de), échevin du Pays de Waes. 112.

Kerckhoven (Norbert van), abbé de Tronchiennes. 112.

Labye (Pierre de), haut-pointre de la châtellenie d'Audenarde. 112.

i. Ladislas IV, roi de Pologne, d'après P. Soutman. Estampe anonyme.

10. La Haize (Maximilien de), Ætat. 45, 1638.

11. Lalaing (Jacques de), dit le Bon Chevalier, 1421-1453.

174. Lanier (Nicolas), musicien, d'après Jean Livens.
175. La Serre Jean Puget de), historiographe de France, d'après Nicolas vander Horst.

Launay (Pierre-Albert de), roi d'armes. 112.

Leenen (Joseph vander), roi d'armes des Pays-Bas. 112.

176. Léon X, pape, d'après Rubens.
177. Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, d'après Jean vanden Hoecke.
178. Léopold-Guillaume, à cheval. Estampe anonyme d'après Jean vanden Hoecke.
179. Léopold-Guillaume d'Autriche, en oraison devant la Vierge et l'enfant Jésus, d'après Jean vanden Hoecke.
180. Le Roy (Philippe), seigneur de Ravels, d'après Ant. van Dyck.

Le Vaillant (Charles-Alexandre), échevin de la ville de Bergues-Saint-Winoc. 112.

Ligne (Claude-Lamoral, prince de), capitaine général de cavalerie. 112.

Ligne (Henri-Ernest de), marquis de Roubaix. 112.

181. Lipse (Juste), célèbre philologue, critique et antiquaire.
182. Livens (Jean), peintre, d'après Ant. van Dyck.
183. Lobkowitz (Jean Caramuel de), abbé de Melrose.

Lomi (Horace). — Voy. Gentileschi.

184. Longueval (Charles de), comte de Bucquoy, d'après Rubens.

Loose (Antoine de), abbé d'Eenaeme. 112.

Maes (Nicolas), intendant des fortifications de Flandre. 112.

185. Malherbe (François de), d'après D. Du Monstier.
186. Mallery (Charles de), graveur anversois, d'après Ant. van Dyck.
187. Marie de Médicis, reine de France, portrait en pied d'après Nicolas vander Horst.
188. Marie de Médicis, portrait en buste, d'après Nicolas vander Horst.
189. Marie de Médicis représentée comme restauratrice de l'ordre et de la milice du Saint-Esprit.

190. Marie de Médicis et ses enfants dans une tige de lis. Estampe anonyme.
191. Maugis (Claude), abbé de Saint-Ambroise, à Bourges, d'après Philippe de Champagne.
Maurice Jean-Baptiste), héraut d'armes de Gueldre. 112.
192. Maximilien d'Autriche, grand maître de l'ordre Teutonique, d'après Rubens.
193. Médicis (Cosme de), d'après P.-P. Rubens.
194. Médicis (Laurent de), d'après P.-P. Rubens.
Médicis (Marie de). — Voy. Marie de Médicis.
Michiel (Jean-Baptiste), héraut d'armes de Limbourg. 112.
195. Mildert (Jean van), statuaire anversois, d'après van Dyck.
o. Ministre anglican, d'après Rubens.
Mocke (Jean), bourgmestre de la ville de Thourout. 112.
196 Momper (Josse de), peintre anversois, d'après Ant. van Dyck.
197 Moncada (François de), marquis d'Aytona, d'après Ant. van Dyck.
Montmorency (Eugène de), prince de Robecq. 112.
198. Morus (Thomas), grand chancelier d'Angleterre, d'après Holbein, 1631.
199. Nassau (Jean de), général des armées catholiques dans les Pays-Bas, d'après Antoine van Dyck.
Nérius (Jean), abbé de Ninove. 112.
200 Newcastle (Guillaume Cavendish, premier comte, marquis et duc de).
Norfolk (Philippe Howard, comte d'Arundel, duc de). — Voy. Arundel.
201. Norfolk (Thomas Howard, troisième duc de), grand-maréchal et trésorier d'Angleterre, d'après Holbein.
Onate (Marc-Albert d'), échevin du Franc de Bruges. 112.
202 Orléans (Gaston d'), frère du roi Louis XIII, d'après Ant. van Dyck.
Partz (Marc-Antoine de), bourgmestre de Grammont. 112.
g. Peeters (Jean), peintre de marines.
203. Peiresc (Nic. Fabri de), conseiller au Parlement d'Aix, d'après Ant. van Dyck.
204. Pembroke (Guillaume-Herbert, comte de), poète.
Perez de Vivero (Alonzo). — Voy. Fuensaldaña.
Philippo (Pierre), haut-pointre d'Audenarde 112.
205. Piccolomini (Octave), général dans les Pays-Bas, d'après G. Seghers.
Platzaert (Jean-Baptiste), roi d'armes. 112.
Plotho d'Ingelmunster (Darphin, baron de), colonel d'infanterie allemande. 112.
Prats (Martin), évêque d'Ypres. 112.
Preudhome (Marc-Antoine de), baron de Poucques. 112.
Puget de La Serre (Jean). — Voy. La Serre.
Pyl, premier échevin d'Alost. 112.
h. Raphaël d'Urbin, d'après le Titien.
Reyntjens (Josse), haut-échevin du pays de Termonde. 112.
Richardot (Messire), prince de Steenhuyse. 112.

Roales (François). — Voy. Rojales.

206. Rockocx (Nicolas), bourgmestre d'Anvers, d'après Ant. van Dyck.

207. Rojales (François), chapelain du cardinal Infant.

Roose (Jacques), prévôt de Saint-Bavon, à Gand. 112.

Rym (Charles), chevalier. 112.

208. Saftleven (Corneille), peintre, d'après Ant. van Dyck.

209. Sainctes (André de), amateur des arts, d'après J.-B. Sibil.

210. Saumaise (Claude de), critique, philosophe, archéologue, d'après P. Dubordieu, 1641.

211. Schut (Corneille), peintre anversois, d'après van Dyck.

212. Sforza (Jacques, Giacomuzzo Attendolo), d'après Rubens Estampe sans le nom du graveur.

213. Silvia, d'après Nicolas vander Horst.

Simay (Philippe, prince de). — Voy. Chimay.

Sonnebeeck (l'abbé de). — Voy. David (Melchior), abbé de Zonnebeek.

l. Sophie Amélie, reine de Danemark, d'après A. Wuchters.

214. Spinola (Ambroise), duc de San Severino, d'après Ant. van Dyck.

Spire (Adrien-Joseph van), bourgmestre de la ville d'Audenarde. 112.

Staffe (Adrien de), grand bailli de Sottegem. 112.

215. Stevens (Pierre), amateur des arts, d'après Ant van Dyck.

Stockhove (Vincent de), bourgmestre de Bruges. 112.

Sylvius (François). — Voy. Du Bois.

216. Teeling (Ewald), trésorier de Zélande.

Thiennes (Philippe-Charles de), bourgmestre de la commune du Franc. 112.

217. Tilly (Jean de T'Serclaes, comte de), d'après N. vander Horst.

218. Tilly (Jean Werner de T'Serclaes, comte de).

219. Le Titien et sa fille Lavinia (eau-forte de van Dyck).

Tour (François-Ferdinand de la), premier échevin de la ville d'Ypres. 112.

Tour et Taxis (Claude-Lamoral, comte de la), grand maître héréditaire des postes 112.

220. Triest (Antoine), évêque de Gand, d'après A De Vries.

Triest (Sire), sergent-major de la ville de Gand. 112.

221. Uden (Lucas van), paysagiste anversois, d'après Ant. van Dyck.

222. Urbain VIII, pape, 1624.

Ursel (François, comte d'), baron d'Hoboken. 112.

Vaernewyck (Albert de), haut-pointre de la châtellenie de Courtrai. 112.

Vaernewyck (Denis de), seigneur de Lembeke. 112.

Valdes (Gaspard de), baron d'Herderssem. 112.

Vecellio (Titien). — Voy. Titien.

223. Veen (Gertrude van), artiste et poète, d'après elle-même.

Velasco (Jean de) comte de Salazar, marquis du Belveder. 112.

Verheycken (Charles), audiencier et premier secrétaire des Pays-Bas. 112.

Vichte (Sire de la), maréchal de Flandre. 112.

Vicq (Eugène de), doyen de Saint-Donat, à Bruges. 112.
Viefville (Philippe-Eustache, baron de) et de Steenvoorde. 112.
Vieuville Sire de la), de la châtellenie de Cassel. 112.
Vilain (Jean-François), bourgmestre d'Alost. 112.
Vlaenderen (Jean van), dit den Seecker, premier échevin de Wynendael. 112.
Villegas (Jean-Baptiste de), bourgmestre de la commune en la ville de Bruges. 112.
Vormezeel (le révérend prélat, abbé de). — Voy Vuystaert.
224. Vos (Corneille de), peintre anversois, d'après Ant. van Dyck.
Vuystaert (Augustin), abbé de Vormezele. 112.
Vyver (Pierre vande), bourgmestre de la ville de Termonde 112
Waerschalck (Jean-Pierre de), échevin du pays de Termonde. 112.
Warneton (le prélat, abbé de). — Voy. Hellem (Nicolas d') 112.
Watteville (Jean-Charles de), marquis de Conflans. 112.
Waye (Josse), bourgmestre de la ville de Courtrai. 112.
Werrebroeck (Josse), pensionnaire de la châtellenie d'Ypres. 112.
Wignacourt (Adrien-Denis-Maure de), abbé de Bergues-Saint-Winoc. 112.
Wignacourt (Michel-François de), comte de Flettre (Vleteren). 112.
Windel (Guillaume de), premier échevin de la ville d'Audenarde. 112.
Woestyne (Maximilien vander), doyen de Saint-Bavon, à Gand. 112.
Woestyne (Sire Pierre vander), conseiller, premier pensionnaire et premier greffier de Bruges. 112.
225. Wolfgang Guillaume, de Bavière, comte palatin de Neubourg, d'après A. van Dyck.
n. Wolfgang Guillaume, comte Palatin.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MAITRES

D'APRÈS LESQUELS VORSTERMAN A GRAVÉ SES ESTAMPES (1).

ALLEGRI (Antoine), le Corrège La Vierge et l'enfant Jésus. N° 38.
AMERIGHI (Michel-Ange), dit de Caravage. La Madone apparaissant à deux pèlerins. N° 46.
— La Vierge du Rosaire. N° 47.
BALEN (Henri VAN). La Vierge et l'enfant Jésus. N° 41.
BAROCCI (F.), peintre. Le Repos en Égypte. N° 11.
BREUGHEL (Pierre) le Vieux. Rixe de Paysans. N° 129.
— — Le Bâilleur. N° 130.
BRIL (Paul) L'Enfant prodigue gardant les pourceaux. Paysage. N° 52.
— Saint Jérôme dans le désert. Paysage. N° 78.
BROUWER (Adrien). Les Péchés capitaux. N°s 117-124.
— Le Goût. N° 125.
CALIARI (Paul), Paul Véronèse. Sainte Hélène aperçoit en songe la vraie Croix. N° 71.
CARAVAGE (Michel-Ange DE). — Voy. AMERIGHI.
CARRACCI (Annibal), peintre. Le Christ au Jardin des oliviers. N° 27.
CHAMPAIGNE (Philippe DE). La Sainte Face. N° 31.
— Claude Maugis, abbé de Saint-Ambroise. N° 191.
CORRÈGE (LE). — Voy. ALLEGRI (Antoine).
CORT (Corneille), graveur. Copie de Vorsterman, d'après le Repos en Égypte. N° 11.
COSTER (Adam DE). Cavaliers jouant au tric-trac. N° 131.
DIEPENBECKE (Abraham VAN). Saint Norbert, 1634. N° 85.
DUBORDIEU (Pierre). Portrait de Cl. de Saumaise, 1641. N° 210.

(1) Les chiffres renvoient aux pièces décrites. Les titres en caractères italiques sont ceux des pièces douteuses ou fausses.

Du Monstier (D.). Portrait de Malherbe. N° 185.
Dyck (Antoine van). Le Christ au Roseau. N° 29.
— Le Christ mort pleuré par la Vierge et les anges. N° 35.
— Madeleine. Profil. N° 83.
— Son nom sur une copie par van Kessel du buste de Sénèque, d'après Rubens. N° 107.
— Portrait de Thomas Howard, comte d'Arundel. N° 136.
— Portrait de Thomas Howard et de sa femme Alathée Talbot. N° 137.
— *Portrait de Henri, comte vanden Berghe. f.*
— Portrait de J. de Cachiopin. N° 143.
— Portrait de J. Callot. N° 144.
— Charles Ier d'Angleterre. N° 147.
— Portrait de Charles Ier. N° 148.
— Portrait de W. Coebergher. N° 151.
— Portrait d'Ant. Cornelissen. N° 153.
— Portrait de Déodat Delmont. N° 155.
— Portrait personnel du maître. N° 158.
— Portrait d'Hubert vanden Eynden. N° 160.
— Portrait de Théodore Galle. N° 163.
— Portrait d'Horace Lomi, dit Gentileschi. N° 164.
— Portrait d'Isabelle infante d'Espagne. N° 171.
— Portrait de Pierre de Jode le Vieux. N° 173.
— Portrait de Philippe Le Roy. N° 180.
— Portrait de Jean Livens. N° 182.
— Portrait de Ch. de Mallery. N° 186.
— Portrait de Jean van Mildert. N° 195.
— Portrait de Josse de Momper. N° 196.
— Portrait de François de Moncada. N° 197.
— Portrait de Jean de Nassau. N° 199.
— Portrait de Gaston d'Orléans. N° 202.
— Portrait de N. Fabri de Peiresc. N° 203.
— Portrait de Nic. Rockocx. N° 206.
— Portrait de Corneille Saftleven. N° 208.
— Portrait de Corneille Schut. N° 211.
— Portrait d'Ambroise Spinola. N° 214.
— Portrait de Pierre Stevens. N° 215.
— Le Titien et sa fille Lavinia. Eau-forte. N° 219.
— Portrait de Lucas van Uden. N° 221.
— Portrait de Corneille de Vos. N° 224.
— Portrait de Wolfgang Guillaume de Neubourg N° 225.

ELSHEIMER (Adam). Le Jeune Tobie et l'Ange. N° 3.
— Vénus et l'Amour. N° 90.
— L'Aurore. Paysage. N° 133.
GIOTTO. Épisodes de la vie de saint François d'Assise. N° 65.
GENTILESCHI (Horace Lomi, dit). Loth enivré par ses filles. N° 2.
GOLTZIUS (Henri). La Passion du Christ. N°s 15-26.
GOUDT (Henri). Vorsterman copie d'après lui le Jeune Tobie et l'Ange, d'Adam Elsheimer. N° 3.
— L'Aurore, paysage d'après Elsheimer. N° 133.
HANNEMAN (Adrien). Portrait de Constantin Huygens.
HERRERA (François). L'Ange protecteur des Jésuites. N° 55.
HOECKE (Jean VANDEN). Portrait en buste de Léopold-Guillaume d'Autriche. N° 177.
— Portrait équestre de Léopold-Guillaume d'Autriche. N° 178.
— Léopold-Guillaume d'Autriche, en oraison. N° 179.
HOLBEIN (Hans) le Jeune. Triomphe de la Pauvreté. N° 108.
— — Portrait d'Erasme. N° 159.
— — Portrait personnel du maître. N° 167.
— — Portrait de Thomas Morus. N° 198.
— — Portrait de Thomas Howard, duc de Norfolk. N° 201.
HORST (Nicolas VANDER). Portrait de J. de La Serre. N° 175.
— Portrait de Marie de Médicis en pied. N° 187.
— Portrait de Marie de Médicis, en buste. N° 188.
— « Silvia ». N° 213.
— Portrait de Jean de T'Serclaes, comte de Tilly. N° 217.
JORDAENS (Jacques). *Le Satyre et le Passant. N° 5.*
LIVENS (Jean). Portrait de Jérôme de Bran. N° 141.
— Portrait de Constantin Huygens. 168.
LOMI (Horace). — Voy. GENTILESCHI.
MAZZUOLI (Fr.), dit le Parmesan. Le Repos en Égypte. N° 10.
— — La Vierge agenouillée devant l'enfant Jésus. N° 39.
— — Vénus sur les flots. N° 89.
— — Le Jeune et le Vieux Chevrier. N° 127.
— — L'Archi-bouffon de Parme. N° 128.
QUELLIN (Erasme). Hercule soutenant le globe entre l'Intelligence et le Travail. N° 91.
— *Décollation de saint Jean-Baptiste. d.*
— *Le Catafalque de Philippe IV. N°s 6-7.*
RAPHAËL SANTI. Le Christ au tombeau. N° 36.
— La Sainte Famille, dite « la Perle ». N° 43.
— Saint Georges combattant le dragon. N° 70.

RUBENS (P.-P.). Loth, sa femme et ses filles sortant de Sodome. N° 1.
— Job tourmenté par sa femme et par les démons. N° 4.
— Suzanne et les Vieillards. N° 5.
— L'Adoration des Bergers, estampe en hauteur, 1620. N° 6.
— L'Adoration des Bergers, estampe en largeur. N° 7.
— L'Adoration des mages, dite « au Flambeau ». N° 8.
— L'Adoration des mages, en deux feuilles, 1621. N° 9.
— *Le Massacre des Innocents. a.*
— Le Retour d'Égypte, 1620. N° 12.
— Le Denier de César, 1621. N° 13.
— Saint Pierre trouvant dans le poisson l'argent du tribut. N° 14.
— La Descente de croix, 1620. N° 34.
— Les Saintes Femmes au tombeau du Christ. N° 37.
— La Vierge en prière devant l'enfant Jésus endormi. N° 40.
— La Sainte Famille, dite « au Berceau ». N° 44.
— Sainte Famille. N° 45.
— *La Vierge, l'enfant Jésus et le petit saint Jean-Baptiste. Vorsterman fecit. N° 1.*
— *Sainte Barbe. N° 3.*
— Sainte Catherine, d'après un marbre antique. N° 56.
— Sainte Catherine, eau-forte originale. N° 57.
— Saint François d'Assise recevant les stigmates, 1620. N° 61.
— *Saint François d'Assise recevant les stigmates.* (Eau-forte.) *b.*
— Saint Ignace de Loyola, 1621. N° 73
— Le Martyre de saint Laurent, 1621. N° 79.
— Sainte Marie-Madeleine foulant aux pieds ses richesses. N° 80.
— *Sainte Marie-Madeleine pénitente.* (Eau-forte.) *e.*
— Saint Michel triomphant des anges rebelles, 1621. N° 84.
— *Un Satyre pressant une grappe de raisins. N° 4.*
— La Défaite des Amazones. N° 92.
— La Ville de Rome. N° 93.
— Camée représentant le triomphe de Germanicus et d'Agrippine. N° 94.
— Camée, dit *Gemma Augustea.* N° 95.
— Camée de la sainte Chapelle, de Paris, dit *Gemma Tiberiana.* N° 96.
— Triomphe de Licinius. Camée antique. N° 97.
— Feuilles de camées antiques, 4 pièces. N°s 98 à 101.
— Marcus Brutus, Buste antique. N° 102.
— Démocrite. Buste antique. N° 103.
— Platon. Buste antique. N° 104.
— Platon. Buste antique. N° 105.
— Buste de Sénèque, 1638. N° 106.

RUBENS (P.-P.). Sénèque. Buste gravé à l'eau-forte par le maître et terminé au burin par Vorsterman. N° 107.
— Frontispice pour le t. III des *Annales* de Haræus. N° 113.
— Frontispice pour la *Kerckelycke Historie* d'Heribert Rosweyde, 1623. N° 114.
— La Maîtresse du Titien. N° 126.
— Rixe de paysans, d'après P. Breughel. N° 129.
— Portrait de Charles-Quint en buste, d'après le Titien. N° 149.
— Portrait de Charles-Quint à mi-corps. N° 150.
— Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, d'après le Titien. N° 172.
— Portrait de Léon X. N° 176.
— Portrait de Ch. de Longueval, comte de Bucquoy. N° 184.
— Maximilien d'Autriche. N° 192.
— Médaillon de Cosme de Médicis. N° 193.
— Médaillon de Laurent de Médicis. N° 194.
— Médaillon de Jacques Attendolo Sforza. N° 212.
— *Un ministre protestant. o.*
SARTO (Andrea Vannucchi, dit DEL). La Sainte Famille. N° 42.
SCHUT (Corneille). Thèse dédiée à Ferdinand III d'Allemagne. N° 110.
SEGHERS (Gérard). Le Christ à la Colonne. N° 28.
— L'Homme de douleurs aux mains liées. N° 30.
— La Vierge en pleurs considérant les instruments de la Passion. N° 51.
— Saint François dans la solitude. N° 59.
— Saint François d'Assise en méditation devant le crucifix. N° 60.
— Saint François Xavier en oraison, couronné par un ange. N° 69.
— Saint Ignace de Loyola en oraison, couronné par un ange. N° 74.
— Sainte Madeleine pénitente. N° 81.
— Sainte Madeleine pénitente. Très petite pièce. N° 82.
— Portrait d'Octave Piccolomini. N° 205.
SIBIL (J.). Portrait d'André de Sainctes. N° 209.
SOUTMAN (Pierre). *Portrait de Ladislas IV, roi de Pologne. i.*
— *Portrait de Jean Casimir V, roi de Pologne. j.*
TENIERS (David). Saint François considère en pleurant les instruments de la Passion. N° 58.
— le Vieux. Un Crucifix avec saint François d'Assise. N° 62.
TITIEN. — Voy. VECELLIO.
VADDER (Louis de). Le Paysage à la pluie. N° 134.
VECELLIO (Tiziano). Jeune Femme, dite « la maîtresse de ». N° 126.
— Portrait de Charles de Montpensier, connétable de Bourbon. N° 140.
— Portrait de Charles-Quint en buste. N° 149.

VECELLIO (Tiziano). Portrait de Charles-Quint à mi-corps. N° 150.
— Portrait d'Isabelle d'Este, marquise de Mantoue. N° 172.
— *Portrait de Raphaël. h.*
VEEN (Gertrude VAN). Portrait personnel de l'artiste. N° 223.
VÉRONÈSE (Paul). — Voy. CALIARI.
VORSTERMAN (O.). Joueur de flûte. N° 132.
VRIES (Abraham DE). Portrait d'Ant. Triest, évêque de Gand. N° 220.
WERDEN (Jacques VAN). Cérémonie de l'inauguration, à Gand, de Charles II d'Espagne, 1666. N° 111.
WUCHTERS (A). *Portrait de Frédéric III, roi de Danemark. h.*
— *Portrait de Sophie Amélie, reine de Danemark. l.*
ZEGHERS (Gérard). — Voy. SEGHERS.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES GRAVEURS

AYANT COPIÉ LES ESTAMPES DE VORSTERMAN

OU DONT LE NOM SE RATTACHE A SES ŒUVRES.

BACHELIER, grave, d'après Mellan, *la Vision de saint Jean de la Croix.* N° 76.

BOLSWERT (S., à). Son nom sur une épreuve du *Repos en Égypte,* d'après le Parmesan. N° 10.

— Id. sur le 2e état de *la Vierge agenouillée devant l'enfant Jésus,* d'après le même. N° 39.

— Id. sur *la Vénus sur les flots,* d'après le même. N° 89.

DANCKERTS (Corneille), copie *la Défaite des Amazones,* d'après Rubens. N° 92.

DARET (P.), copie *le Christ au Roseau,* de van Dyck. N° 29.

FAITHORNE (W.), copie le portrait de Léon X, d'après Rubens. N° 176.

GALLE (Corneille), copie *l'Adoration des Bergers,* d'après le même. N° 7.

— id. *le Martyre de saint Laurent,* d'après le même. N° 79.

— id. *Saint Michel,* d'après le même. N° 84.

— Portrait de Jean de La Serre, d'après vander Horst. N° 175.

— Portrait de Jean de T'Serclaes, comte de Tilly. N° 217.

HODGES (Ch. Howard), transforme en manière noire *la Descente de croix,* d'après Rubens. N° 34.

HOLLAR (Wenceslas), grave l'inscription du portrait de Léopold-Guillaume d'Autriche. N° 177.

— id. du portrait de Fr. Rojales. N° 207.

JONGELINCKX (J.-B.), copie le portrait de François Du Bois (Sylvius). N° 157.

KESSEL (Théodore VAN), grave le buste de Sénèque sous le nom de van Dyck. N° 107.

L., monogramme (faux) de Lucas de Leyde, sur un *Saint Jérôme,* lequel se retrouve dans l'estampe de Vorsterman N° 78.

LOCHEM (Michel VAN), copie *le Christ au tombeau,* d'après Raphaël. N° 36.

LONSING (F.-J.), copie, en 1768, *Le Christ au tombeau*, d'après Raphaël. N° 36.

MALLERY (Charles DE), grave le *Saint François*. N° 58.

MELLAN (Claude). Son *Saint Jean de la Croix*, gravé par Bachelier. N° 76.

MOGALLI (C.). *La Sainte Famille*, d'après Rubens. N° 45.

MORIN (Jean). *La Sainte Face*, d'après Philippe de Champaigne. N° 31.

NOLPE (Pierre), copie *l'Adoration des mages*, dite « au Flambeau » N° 8.

PAULI (André), copie *le Titien et sa fille*, eau-forte de van Dyck. N° 219.

POLANZANI (M.), copie le portrait de Corneille De Vos, d'après van Dyck. N° 224.

PONTIUS (Paul), collabore à la suite des *Agates* d'après Rubens. N° 93.

— id. au portrait de Philippe Le Roy, d'après Ant. van Dyck. N° 180.

RAGOT (F.), copie le *Saint Michel*, d'après Rubens. N° 84.

— id. *la Défaite des Amazones*, d'après le même. N° 92.

RAIMONDI (Marc-Antoine), grave *la Vision de sainte Hélène*, que reproduit une gravure de Vorsterman. N° 71.

RECORD (J.), copie le portrait de Philippe Howard, comte d'Arundel. N° 135.

SPIRINX (L), copie le portrait de Jean de T'Serclaes, comte de Tilly. N° 217.

SPRUYT (P.-L), copie *la Vierge en prière devant l'enfant Jésus*, d'après Rubens. N° 40.

TROYEN (J.), copie *la Sainte Famille* « au Berceau », d'après le même. N° 44.

VALDOR (Jean), grave le *Saint François*, répété sous le N° 58.

VIENNOT (N.), copie *le Christ mort, pleuré par la Vierge et les anges*, d'après van Dyck. N° 35.

VORSTERMAN LE FILS (Lucas), auteur présumable de *la Sainte Famille*, d'après Rubens. N° 45.

WANGNER (Jacob), copie *l'Adoration des mages*, d'après le même. N° 9.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES ÉDITEURS

DONT LE NOM FIGURE SUR LES ESTAMPES DE VORSTERMAN

OU SUR LES COPIES QUI EN ONT ÉTÉ FAITES.

BLOTELING (A.). *Le Satyre et le Passant*, d'après Jordaens. N° 5.

BONDT (Corneille DE). *Saint François d'Assise recevant les stigmates*, d'après Rubens. Copie du N° 61.

— *Saint Michel*, d'après le même. Copie du N° 84.

BONENFANT (A.) (Goedkind). *Le Repos en Égypte*, d'après le Parmesan. N° 10.

— *Le Christ au Roseau*, de van Dyck. N° 29.

— *Le Christ mort, pleuré par la Vierge et les anges*, d'après van Dyck. N° 35.

— *La Vierge*, d'après le Parmesan. N° 39.

— *Vénus sur les flots*, d'après le même. N° 89.

— *Le Titien et sa fille Lavinia*. N° 219.

CABBAEY (Michel). *Le Christ en croix*, d'après un maître de l'école de Rubens. N° 32.

CARS (L.). *L'Adoration des mages*, d'après Rubens. Copie du N° 9.

CHAPPELAIN. Portrait de Malherbe, d'après Du Monstier. N° 185.

CNOBBAERT (veuve). Estevanillo Gonzalès. N° 165.

COEBERGHS (Corneille). *La Sainte Face*, d'après Philippe de Champaigne. N° 31.

ENDEN (Martin VANDEN). *Saint Jean de la Croix en extase*. N° 77.

— Portrait de Jacques de Cachiopin, d'après van Dyck. N° 143.

— Id. de Jacques Callot, d'après le même. N° 144.

— Id. de Charles-Quint, d'après le Titien. N° 149.

— Id. de Wenceslas Coebergher, d'après van Dyck. N° 151.

— Id. d'Ant. Cornelissen, d'après le même. N° 153.

— Id. de Déodat Delmont, d'après le même. N° 155.

— Id. de van Dyck, d'après le même. N° 158.

ENDEN (Martin VANDEN). Portrait d'Hubert vanden Eynden, d'après van Dyck. N° 160.
— Id. de Théodore Galle, d'après le même. N° 163.
— Id. d'Horace Lomi, dit Gentileschi, d'après le même. N° 164.
— Id de Constantin Huygens, d'après Jean Livens. N° 168.
— Id. de Pierre de Jode le Vieux, d'après Ant. van Dyck. N° 173.
— Id. de Nicolas Lanier, d'après Jean Livens. N° 174.
— Id. de Jean Livens, d'après Ant. van Dyck. N° 182.
— Id. de Ch. de Mallery, d'après le même. N° 186.
— Id. de Jean van Mildert, d'après le même. N° 195.
— Id. de Josse de Momper, d'après le même. N° 196.
— Id. de Gaston d'Orléans, d'après le même. N° 202.
— Id. de N. Fabri de Peiresc, d'après le même. N° 203.
— Id. de Corneille Saftleven, d'après le même. N° 208.
— Id. de Corneille Schut, d'après le même. N° 211.
— Id. d'Ambroise Spinola, d'après le même. N° 214.
— Id. de Pierre Stevens, d'après le même. N° 215.
— Id. de Lucas van Uden, d'après le même. N° 221.
— Id. de Corneille de Vos, d'après le même. N° 224.

GALLE (Corneille). *Saint Michel*, d'après Rubens. N° 84.
— (T.). *La Vierge en prière devant l'enfant Jésus*, d'après le même. N° 40.

GANIÈRE (N.). *Le Christ mort pleuré par la Vierge et les anges*, d'après van Dyck. Copie. N° 35.

HAYE (Michel). Portrait de François Rojales. N° 207.

HENDRICKX (Gilles). Portrait de Jacques de Cachiopin, d'après van Dyck. N° 143.
— Id. de Jacques Callot, d'après le même. N° 144.
— Id. de Wenceslas Coebergher, d'après le même. N° 151.
— Id. d'Ant. Cornelissen, d'après le même. N° 153.
— Id. de Déodat Delmont, d'après le même. N° 155.
— Id. de van Dyck, d'après le même. N° 158.
— Id. de Hubert vanden Eynden, d'après le même. N° 160.
— Id. de Théodore Galle, d'après le même. N° 163.
— Id. d'Horace Lomi, dit Gentileschi, d'après le même. N° 164.
— Id. de l'Infante Isabelle, d'après le même. N° 171.
— Id. de Pierre de Jode le Vieux, d'après le même. N° 173.
— Id. de Jean Livens, d'après le même. N° 182.
— Id. de Ch. de Mallery, d'après le même. N° 186.
— Id. de Jean van Mildert, d'après le même. N° 195.
— Id. de Josse de Momper, d'après le même. N° 196.
— Id. de François de Moncada, d'après le même. N° 197.
— Id. de Gaston d'Orléans, d'après le même. N° 202.
— Id. de N. Fabri de Peiresc, d'après le même. N° 203.

HENDRICKX (Gilles). Portrait de C. Saftleven, d'après van Dyck. N° 208.
— Id. de Corneille Schut, d'après le même. N° 211.
— Id. d'Ambroise Spinola, d'après le même. N° 214.
— Id. de Pierre Stevens, d'après le même. N° 215.
— Id. de Lucas van Uden, d'après le même. N° 221.
— Id de Corneille de Vos, d'après le même. N° 224.
— Id. de Wolfgang Guillaume, de Bavière, d'après le même. N° 225.
HOLLANDER (Gaspard DE). *Le Jeune Tobie et l'Ange*, d'après Elsheimer. N° 3.
— *Saint François*, d'après Teniers. N° 58.
HUBERTI (Gaspard). *La Flagellation*, d'après Seghers. Copie du N° 28.
— *La Descente de Croix*, d'après Rubens. N° 34.
— *Saint François d'Assise recevant les stigmates*, d'après le même. N° 61.
— *Saint Ignace de Loyola, en prière*, d'après le même. N° 73.
— *Saint Michel*, d'après le même. N° 84.
JONGHE (Clément DE). *La Sainte Famille* « au Berceau », d'après le même. Copie du N° 44.
LE BAS (Ph.). *Job tourmenté par sa femme et par les démons*, d'après le même. N° 4.
— *Le Christ au Roseau*, de van Dyck. N° 29.
— *La Madeleine*, d'après Rubens. N° 80
MAASKAMP. *La Descente de Croix*, d'après le même. N° 34.
MARIETTE (P.). *Le Christ au Roseau*, d'après van Dyck. N° 29.
— *Vénus sur les flots*, d'après le Parmesan. N° 89.
MARIETTE (Pierre), le Fils. *L'Adoration des mages*, d'après Rubens. N° 8.
MERLEN (Corneille VAN). *La Descente de Croix*, d'après le même. N° 34.
— *Saint Michel*, d'après le même. N° 84.
— *La Défaite des Amazones*, d'après le même. N° 92.
MESIUS (Jacques). Médaillon emblématique du mariage de Philippe IV et de Marie-Anne d'Autriche. N° 111.
MEYSSENS (Jean) *La Vierge en prière devant l'enfant Jésus*, d'après Rubens. N° 40.
— *Le Martyre de saint Laurent*, d'après Rubens. N° 79.
— Portrait de Constantin Huygens. N° 168.
— Portrait équestre de Léopold-Guillaume d'Autriche. N° 178.
— Id. de Juste Lipse. N° 181.
RUBENS (P.-P.). Portrait de Charles-Quint. N° 150.
— Id. d'Isabelle d'Este, marquise de Mantoue. N° 172.
SCHOEVARTS (Godefroid . Portrait de Jean de La Serre. N° 175.
THANE (J.). Portrait de Philippe Howard, comte d'Arundel, par Record. N° 135.
TIENEN (J.-B. VAN). *Le Joueur de Flûte*, d'après O. Vorsterman. N° 132.
— Portrait de F. Rojales. N° 207.
VISSCHER (Nicolas-Iansz). *Saint Pierre trouvant dans le poisson l'argent du tribut*, d'après Rubens. Copie du N° 14.
— *La Passion*, d'après Goltzius. N°s 15-26.

VISSCHER (Nicolas-Iansz). *La Défaite des Amazones*, d'après Rubens. Copie du N° 92.
VIVIEN (François). Portrait de Jean de La Serre. N° 175.
— Portrait de Jean Werner de Tilly. N° 218.
VORSTERMAN (Lucas). *Loth, sa femme et ses filles sortant de Sodome*, d'après Rubens. N° 1
— *Loth enivré par ses filles*, d'après Gentileschi. N° 2.
— *Job tourmenté par sa femme et par les démons*, d'après Rubens. N° 4.
— *Suzanne et les Vieillards*, d'après le même. N° 5.
— *L'Adoration des Bergers*, d'après le même. N° 6.
— — — N° 7.
— *L'Adoration des mages*, d'après le même. N° 8.
— — — N° 9.
— *Le Repos en Égypte*, d'après Baroche. N° 11.
— *Le Retour d'Égypte*, d'après Rubens. N° 12.
— *Le Denier de César*, d'après le même. N° 13.
— *L'homme de douleurs aux mains liées*, d'après Gérard Seghers. N° 30.
— *Le Christ en Croix*, d'après un maître de l'école de Rubens. N° 32.
— *La Descente de Croix*, d'après Rubens. N° 34.
— *Le Christ au tombeau*, d'après Raphaël. N° 36.
— *Les Saintes Femmes au tombeau du Christ*, d'après Rubens. N° 37.
— *La Sainte Famille*, d'après le même, dite « la Vierge au Berceau ». N° 44.
— *La Sainte Famille*, d'après le même, figures à mi-corps. N° 45
— *La Vierge apparaissant à deux pèlerins*, d'après Michel-Ange de Caravage. N° 46,
— *La Vierge en pleurs*, d'après Gérard Seghers. N° 51.
— *L'Enfant prodigue gardant les pourceaux*, d'après Paul Bril. N° 52.
— *L'Arbre des martyrs Cisterciens*. N° 54.
— *Sainte Barbe*, d'après Rubens. N° 3.
— *Saint François d'Assise contemple les instruments de la Passion* N° 58.
— *Saint François d'Assise dans la solitude*, d'après Gérard Seghers. N° 59.
— *Saint François recevant les stigmates*, d'après Rubens. N° 61.
— *Saint François Xavier*, d'après Gérard Seghers. N° 69.
— *Saint Ignace*, d'après Rubens. N° 73.
— *Saint Ignace*, d'après Gérard Seghers. N° 74.
— *Le Bienheureux saint Jean de la Croix*. N° 75.
— *Vision de saint Jean de la Croix*. N° 76.
— *Saint Jérôme dans la solitude*, d'après Paul Bril. N° 78.
— *Martyre de Saint Laurent*, d'après Rubens. N° 79.
— *Sainte Marie-Madeleine foulant aux pieds ses richesses*, d'après le même. N° 80.
— *Sainte Marie-Madeleine pénitente*, d'après Gérard Seghers. N° 81.

VORSTERMAN (Lucas). *Sainte Thérèse de Jésus, en adoration devant le Saint Esprit.* N° 87.
— *Les Péchés capitaux,* d'après Ad. Brouwer. N°s 117-124.
— *Le Goût,* d'après Ad. Brouwer. N° 125.
— *Rixe de Paysans,* d'après P. Breughel. N° 129.
— *L'Aurore,* d'après A. Elsheimer. N° 133.
— *Le Paysage à la pluie,* d'après L. De Vadder. N° 134.
— *Le Connétable de Bourbon,* d'après le Titien. N° 140.
— Portrait d'Alvise Contarini. N° 152.
Longueval (Ch. de), comte de Bucquoy, d'après Rubens. N° 184.
— *Marie de Médicis,* d'après vander Horst. N° 187.
— *Nassau* (Jean de), d'après Ant. van Dyck. N° 199.
— *Rockox* (Nicolas), d'après le même. N° 206.
WYNGAERDE (François VANDEN). Portrait de Maximilien d'Autriche, d'après Rubens. N° 192.
— Estampe dite « la Maîtresse du Titien ». N° 126.
— *Le Paysage à la pluie,* L. de Vadder. N° 134.
— Portrait de Gustave Adolphe. N° 166.
— Id. de Holbein. N° 167.
— Id. de N. Lanier, d'après Jean Livens. N° 174.
— *Un satyre pressant une grappe de raisins,* d'après Rubens. N° 4.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES PERSONNAGES

A QUI SONT DÉDIÉES LES ESTAMPES DE VORSTERMAN.

ALBERT, archiduc d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas. Rubens lui dédie *l'Adoration des mages*, dite « au Flambeau ». N° 8.

ARUNDEL (Alathea Talbot, comtesse D'). Vorsterman lui dedie une *Sainte Famille*, d'après Andrea del Sarto. N° 42.

— — Rubens lui dédie, en 1623, sa *Défaite des Amazones*. N° 92.

BEYERLINCK (Laurent), censeur des livres, à Anvers. Rubens lui dédie, en 1621, le *Martyre de saint Laurent*. N° 79.

BLOMMAERTS (Benoît), abbé de Saint-Sauveur, à Anvers. Vorsterman lui dédie le portrait de J. Caramuel de Lobkowitz. N° 183.

BRAN (Helène, femme de Jérôme DE). Vorsterman lui dédie la *Sainte Hélène*, d'après Paul Véronèse. N° 71.

BRANT (Jean), docteur ès lois, à Anvers. Rubens lui dédie l'estampe, *Loth, sa femme et ses filles sortant de Sodome*. N° 1.

BREUGHEL (Jean), peintre. Vorsterman lui dédie l'estampe de la *Rixe de Paysans*, d'après P. Breughel. N° 129.

CAMPMANS (Bernard), abbaye de Sainte-Marie des Dunes. Vorsterman lui dédie *le Denier de César*, d'après Rubens. N° 13.

— Vorsterman lui dédie *la Sainte Famille*, d'après Raphaël. N° 43.

CANCELLIER (Adrien), abbé de Sainte-Marie des Dunes, reçoit la dédicace de *l'Arbre des martyrs Cisterciens*. N° 54.

CAPELLO (Ambroise), évêque d'Anvers. Vorsterman lui dédie *le Triomphe de la Pauvreté*, d'après H. Holbein. N° 108.

CARLETON (Sir Dudley). envoyé d'Angleterre, à La Haye. Rubens lui dédie *la Descente de croix*. N° 34.

CLARISSE (Marie et Madeleine DE). Vorsterman leur dédie *les Saintes Femmes au tombeau du Christ*, d'après Rubens. N° 37.

— (Louis et Roger DE). Rubens leur dédie le *Saint François d'Assise recevant les stigmates*. N° 61.

DACRE (Anne), comtesse d'Arundel et Surrey. Vorsterman lui dédie la *Mater Dolorosa*. N° 50.

FERDINAND III, d'Allemagne. Thèse qui lui est dédiée. N° 110.

FERDINAND d'Autriche, le cardinal Infant reçoit la dédicace de *Notre-Dame la solitaire*. N° 48.

FONTAINE Paul-Bernard, comte DE), homme de guerre. Vorsterman lui dédie le portrait N° 161.

FUENSALDAÑA (Alonzo Perez de Vivero, comte DE), homme de guerre. Vorsterman lui dédie le portrait N° 162.

GAGE (Georges), prêtre catholique anglais. Van Dyck lui dédie *le Christ mort, pleuré par la Vierge et les anges*. N° 35.

GOES (Jean VANDER). Vorsterman lui dédie le *Saint François d'Assise en méditation devant le Crucifix*, d'après Gérard Seghers. N° 60.

HALMALE (Paul VAN), échevin d'Anvers. Vorsterman lui dédie le *Saint François*, de Seghers. N° 59.

HENRIETTE MARIE, d'Angleterre. Vorsterman lui dédie *le Christ au tombeau*, d'après Raphaël. N° 36.

HOUTAPPELS (Godefroid), seigneur de Ranst. Vorsterman lui dédie *le Christ en Croix*. N° 32.

JODE (Barbe DE). Vorsterman lui dédie *la Vierge*, d'après Henri van Balen N° 41.

LEO (Jean), théologien hollandais. Vorsterman lui dédie *le Repos en Égypte*, d'après Barocci. N° 11.

LOUIS XIII, roi de France. Thèse qui lui est dédiée. N° 109.

MALDERUS (Jean), évêque d'Anvers. Vorsterman lui dédie *le Saint François Xavier*, d'après Gérard Seghers N° 69.

— — Vorsterman lui dédie *le Saint Ignace de Loyola, couronné par un ange*, d'après G. Seghers. N° 74.

MARIE DE MÉDICIS, reine de France. Vorsterman lui dédie un portrait de Charles Ier. N° 147.

MAXIMILIEN, duc de Bavière. Rubens lui dédie *l'Adoration des mages*, en deux feuilles, 1621. N° 9.

NEROT (Marie), femme Clarisse. Vorsterman lui dédie *les Saintes Femmes au tombeau du Christ*, d'après Rubens. N° 37.

PECQIUS (Pierre), chancelier de Brabant. Rubens lui dédie *l'Adoration des Bergers*. N° 6.

PEMBROKE (Guillaume, comte DE). Vorsterman lui dédie le *Saint Georges*, d'après Raphaël. N° 70.

PEREZ (Adrienne), femme Rockocx. Rubens lui dédie *la Sainte Famille*, dite « au Berceau ». N° 44.

PHILIPPE IV, roi d'Espagne. Vorsterman lui dédie le *Saint Michel*, d'après Rubens. N° 84.

PICCOLOMINI (Octave), commandant des armes dans les Pays-Bas. Vorsterman lui dédie le portrait, d'après Seghers. N° 205.

RIO (Jean DEL), doyen de Notre-Dame, à Anvers. Vorsterman lui dédie le *Saint Ignace de Loyola*, d'après Rubens. N° 73.

ROCKOX (Adrien), dit Heetveld. Vorsterman lui dédie le portrait de N. Rockox, d'après van Dyck. N° 206.

RODULFI (Roelofs?) Nicolas, préfet des Dominicains, d'Anvers, reçoit la dédicace de l'image représentant *la Vierge, sainte Catherine et la Madeleine, apparaissant à un moine de l'abbaye de Soriano*. N° 49.

ROELANS (Jacques), seigneur d'Eyndhout. Vorsterman lui dédie une estampe d'après le Parmesan. N° 127.

ROEMER VISSCHER (Anna), poétesse hollandaise. Rubens lui dédie *Suzanne surprise par les Vieillards*. N° 5.

ROOMER (Gaspard DE), amateur des arts, à Anvers. Vorsterman lui dédie l'estampe *Loth enivré par ses filles*, d'après Gentileschi. N° 2.

SAINCTES (André DE), amateur des arts, à Anvers. Vorsterman lui dédie le portrait, d'après J. Sibil. N° 209.

SCHOTTE (Madeleine DE), femme Clarisse. Vorsterman lui dédie *les Saintes Femmes au tombeau du Christ*, d'après Rubens. N° 37.

STERRE (Jean-Chrysostome VANDER), abbé de Saint-Michel, à Anvers. Vorsterman lui dédie *la Vierge*, d'après le Corrège. N° 38.

TALBOT (Alathea). Voy. ARUNDEL (comtesse d').

TRIEST (Antoine), évêque de Gand. Vorsterman lui dédie *la Flagellation*, d'après Gérard Seghers. N° 28.

— évêque de Gand. Vorsterman lui dédie *la Vierge au Rosaire*. N° 47.

UFFEL (Lucas VAN), amateur des arts, à Anvers. Van Dyck lui dédie son eau-forte du *Titien et sa fille Lavinia*. N° 219.

VEEN (Pierre VAN), secrétaire des États, à La Haye. Rubens lui dédie *l'Adoration des Bergers*. N° 7.

VELASCO (Juan), secrétaire d'Ambroise Spinola. Rubens lui dédie *le Retour d'Égypte*. N° 12.

VISSCHER (Anna Roemer). Rubens lui dédie la *Suzanne surprise par les Vieillards*. N° 5.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS CITÉS DANS LA NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE

LUCAS VORSTERMAN (1).

Albert, archiduc d'Autriche, p. 27.
Albert et Isabelle, archiducs, p. 8, 10 et 24.
AMERIGI (M.-A.), dit Caravage, p. 46.
Arkstée et Merkus, éditeurs, p. 16.
Arundel (Alathée Talbot, comtesse d'), p. 29, 34 et 58.
— (Philippe, comte d'), p. 59.
— (Thomas Howard, comte d'), p 34.
BARBÉ (Jean-Baptiste), p. 13 et 43.
Barlæus (G.), p. 50.
BAROCCIO (F.), p. 14.
Bartsch (Adam), p. 21.
Basan, p. 57.
Becket (Thomas), p. 59.
Bellori, p. 27.
Beyerlinck (Laurent), p. 27.
Bie (Corneille *de*), p. 26, 27, 44, 48, 53 et 59.
BLOEMAERT (Corneille), p. 42.
Blommaerts (Benoît), p. 53.
BOEL (Pierre), p. 58.
BOLSWERT (Boetius, à), p 43 et 45.
— (Schelte, à), p. 43, 46, et 52.

(1) Les noms en capitales sont ceux des artistes; les noms en italiques sont ceux des auteurs cités.

BORCHT (Henri VANDER), p 35.
Bran (Jérôme de), p. 47.
Branden (F.-J. *vanden*), p. 15, 33 et 40.
Brant (Jean), p. 27.
BREUGHEL (Jean), p. 28.
— (Pierre), p. 24 et 28.
Buckingham (Georges Villiers, duc de), p. 37
Burbure (Léon de), p. 38.
Campmans (Bernard), p. 28 et 33.
— (Pierre), p. 37.
Cancelier (Adrien), abbé des Dunes, p. 32.
Carleton, Sir Dudley, p. 25 et 27.
Carlisle (James Hay, comte de), p. 37.
CARRACHE (Annibal), p. 17.
CAS (Adrien), p. 15.
Cavendish (Guillaume, comte de), p. 37.
Cerf (Bernard de), p. 56.
CHAMPAGNE (Philippe DE), p. 38.
Chapellain (J.), p. 38.
Charles Ier, roi d'Angleterre, p. 17.
Charles II, roi d'Espagne, p. 56.
Charles-Quint, empereur, p. 24.
Clarisse (Louis et Roger), p. 27.
— (les dames Marie et Madeleine), p. 45.
Cnobbaert (N.), éditeur, p. 33.
COEBERGHER (Wenceslas), p. 41.
Constantin (le P.), p. 49 et 50.
Contarini (Alvise), p. 37.
CORT (Corneille), p. 14.
Delrio (Jean), p. 28.
DIEPENBEKE (Abr. VAN), p. 46.
DOES (Ant. VANDER), p. 43 et 58.
Duarte (Gaspard), p. 52.
DUBORDIEU (P.), p. 50.
Dumesnil (J.), p. 35.
DU MONSTIER (Dan), p. 38.
Duplessis (Georges), p. 24.
Dupuy (Pierre), p. 43.
DYCK (Ant. VAN), p. 16, 19, 27, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 48, 52, 53 et 59.
Enden (Martin vanden), éditeur, p. 11 et 41.

Erdödy (Georges-Alexis), p. 43.
Ferdinand II, empereur, p. 57.
Ferdinand III, empereur, p. 43.
Ferdinand d'Autriche, le cardinal Infant, p. 51.
Franckx (Jean-Baptiste), p. 38.
— (Anne), p. 14 et 15.
— (Antoine), imprimeur en taille douce, p. 15.
— (Henri), p. 15.
Fuensaldana (Al. Perez de Vivero, comte de), p. 53 et 54.
Gage (George), p. 42.
Gaie (Jacques de), p. 14.
GALLE (Corneille), p. 33.
— (Théodore), p. 41.
Génard (P.), p. 13.
GENTILESCHI (Horace Lomi, dit), p. 41 et 45.
GOLTZIUS (Henri), p. 20 et 21.
Gonzague (Isabelle de), marquise de Mantoue, p. 24.
— (Vincent de), p. 24.
Goovaerts (Alph.), p. 47.
Grégoire XV, pape, p. 42.
Guebels (Judith), p. 15, 33 et 38.
HANNEMAN (Adr.), p. 49.
Hendrickx (Gilles), p. 41.
Heseltine (J.-P.), p. 40.
HOECKE (Jean VANDEN), p. 52.
HOLBEIN (Hans), le Jeune, p. 36, 38 et 56.
HOLLAR (Wenceslas), p. 35, 37, 48, 51, 52, 53 et 54.
HONDIUS (Henri), p. 21.
Howard (Thomas), comte d'Arundel, p. 37.
Huygens (Constantin), p. 46, 47, 49, 50, 52, 53 et 54.
Huyssen van Cattendycke (Jean), p. 21 et 22.
Isabelle Infante, p. 29 et 31.
Jacques Ier, roi d'Angleterre, p. 42 et 58.
Jean Casimir, roi de Pologne, p. 57.
JODE (Pierre de), le Jeune, p. 9 et 43.
JORDAENS (Jacques), p. 46.
Koehler (S.-R.), p. 56.
Kramm (Chrét.), p. 48.
Ladislas IV, roi de Pologne, p. 57.
Langlois (François), dit Ciartres, p. 35.

Lanier (Nicolas), p. 46, 47, 53 et 54.
Laurent de Médicis, p. 59.
LAUWERS (Nicolas), p. 43.
Le Blanc (Ch.), p. 57 et 58.
LEEU (Jean DE), p. 14 et 33.
Lehrs (Max), p. 57.
Léo (Jean), théologien, p. 14.
Léon X, pape, p. 17.
Léopold Guillaume d'Autriche, p. 51, 52, 53 et 54.
Lerius (Théodore *van*), p. 29.
Le Roy (Philippe), p. 39 et 40.
Levin (Théod.), p. 26, 53 et 54.
LIVENS (Jean), p. 46, 47 et 48.
Lobkowitz (Jean Caramuel de), p. 53 et 54.
Longueval (Ch. de), comte de Bucquoy, p. 43 et 57.
Louis XIII, roi de France, p. 24.
Malherbe (François), poète, p. 10 et 38.
MALLERY (Philippe de), p. 41.
Mander (Ch. *van*), p. 21.
Mariette (P.-J.), p. 22, 27, 35, 48 et 52.
MARINUS (J.), p. 8, 38 et 43.
MATHAM (Jacques), p. 8 et 20.
Maugis (Claude), abbé de Saint-Ambroise, p. 10 et 38.
Maximilien de Bavière, p. 27.
MAZZUOLI (F.), *le Parmesan*, p. 43, 57 et 59.
Médicis (Cosme de), p. 17.
— (Laurent de), le Magnifique, p. 17.
— (Marie de), reine de France, p. 43.
MELLAN (Claude), p. 35.
Merlen (A. van), p. 59.
MICHEL-ANGE Buonarotti, p. 17.
Moncada (F. de), p. 41.
Montaiglon (Anatole de), p. 35.
MORIN (Jean), p. 55.
Morrison (A.), p. 49.
Morus (Thomas), p. 38.
Muller (Fréd.), p. 50.
MULLER (Jean), p. 8.
Nagler (G.-K.), p. 57 et 58.
NEEFS (Jacques), p. 43 et 58.